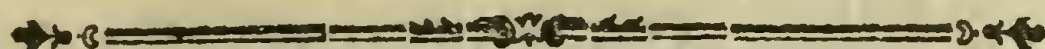


L'ESPRIT
DES
JOURNAUX,
FRANÇOIS ET ÉTRANGERS.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS-DE-LETTRES.



DÉCEMBRE, 1783.



TOME XII.

DOUZIEME ANNÉE.

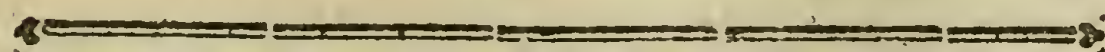


A PARIS,

Chez VALADE, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint-Yves.

Pour les Pays étrangers, à LIEGE,

Chez JEAN-JACQUES TUTOT, Imprimeur.



Conditions pour l'Abonnement.

On s'adreſſera, pour toute la France, à Paris, chez *Valade*, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint-Yves, aux conditions ſuivantes ; ſavoir : le prix de la Souſcription eſt de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour la Province, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Liege, pour les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, & à M. *Mauſſ*, Officier au Bureau des Poſtes Impériales, pour toute l'Allemagne.

A Bruxelles, à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens ; chez *B. Lefrancq*, Libraire.

A Amſterdam, chez *Van-Harrevelt*, Libraire, dans le Kalveſtraat, pour toute la Hollande, & *B. Vlam*, Libraire.

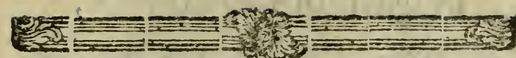
A Stockholm, chez *Oerſtrom*, Libraire de la Société.

A Pragues, chez *Wolfgand-Gerle*, Libraire.

A Vienne, chez *Grœffer*, Libraire.

A Hambourg, chez *Virchaux*, Libraire.

Les Libraires, & autres perſonnes qui voudront faire annoncer des Livres, Eſtampes, Muſique, & autres objets, dans l'*Eſprit des Journaux*, ſont priés de les adreſſer au Directeur du Journal, chez *Valade*. Et pour les mêmes objets, pour tous les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, en Vinave-d'Iſle, à Liege.



L'ESPRIT

DES

JOURNAUX.

POEMS on ſeveral occaſions, &c. *Poéſies ſur différens ſujets ; par* JOSEPH ADDISON, *écuyer ; avec la tragédie de* CATON. *In-12.* A Londres, chez les principaux libraires.

CES poéſies d'Addiſon ſont pour la plupart des traductions ou imitations d'Horace, de Virgile & ſur-tout d'Ovide ; nous ne ferons point connoître les morceaux, qui ſont pris dans les anciens ; nous ne mettrons ſous les yeux de nos lecteurs que quelques pieces, du petit nombre de celles qui ſont originales. On doit diſtinguer entre autres *le poëme au roi Guillaume III*, préſenté à mylord Sommers, garde du grand-ſceau. L'auteur n'avoit alors que 24 ans. On ne ſera peut-être pas faché d'en voir la traduction par M. Yart. (*)

(*) Ce poëme fut compoſé en 1695. Voyez *IDÉE de la poéſie angloiſe*, Tome IV.

A mylord SOMMERS, garde du grand-sceau.

» *Si vos pensées sont libres des affaires d'état, si vous ne portez point à présent le poids du royaume, si votre tems & vos actions sont à vous, recevez le présent que vous fait une muse inconnue, une muse qui chante dans des vers téméraires des armées mises en fuite, des rois détrônés, la prospérité de l'Angleterre augmentée, & la paix de l'Europe établie par les sages conseils de Sommers, & l'épée triomphante de Nassau.*

» *Mylord, c'est à vous que mes idées hardies appartiennent; c'est vous qui contribuez à la grandeur du héros que je vais célébrer. Il vous révele ses grands projets; il vous ouvre dans le conseil ses plus secrets desseins. Vous déterminez l'arrêt qu'il doit porter sur les villes qu'il n'a point encore foudroyées; vous décidez des batailles, qu'il doit livrer. Vous pourriez vous-même, dans vos vers immortels, décrire sa sagesse & récompenser ses travaux* (*)*; mais quoique l'état occupe votre ame toute entiere, & que votre poésie soit perdue dans de plus hautes pensées, daignez écouter les chants qu'une muse moins élevée que la vôtre m'inspire. Pardonnez ses fautes, modérez ses écarts.*

» *Je fixe sur vous mes craintes inquietes; Mylord, j'attends de votre jugement ma destinée; vous êtes au-dessus des passions vulgaires, de l'envie dé-*

(*) Mylord Sommers étoit aussi bon poëte, que grand ministre.

daigneuse, de l'amour indiscret. Si, satisfait de mes efforts, vous souriez à mes chants, assuré de la renommée, j'éleverai hardiment ma voix; les ouvrages que vous louez ne le cédent qu'à ceux que vous faites.

Au Roi.

» Tandis que les exercices de Mars sont suspendus, que les trompettes sont endormies, que les canons cessent de gronder, que tous les échos ont perdu leurs voix effrayantes, que le tonnerre de Bellone se repose, écoutez moi, roi généreux, & souffrez que ma muse verse dans votre ame de plus douces pensées.

» D'autres poëtes plus harmonieux rendront des oracles plus sublimes; ils vous mettront les armes à la main; ils vous conduiront aux combats; mais ma muse vous attend sur le rivage d'Angleterre. Elle aspire après votre retour; elle vole au-devant de vous au moment que vous descendez sur votre terre; elle vous a vu souvent presser les ennemis, lorsque l'Europe étoit inquiete sur tous les coups qui vous menaçoient; mais elle n'osoit faire éclater ses transports dans des chants héroïques; elle a vu la Boyne teinte & enflée du sang des François; leurs corps flottans s'arrêter sur ses bords, & son héros monter avec peine sur ses rives escarpées; mais ma muse s'est efforcée en vain de suivre ce héros à travers une plaine couverte de poussiere, tantôt plongé au milieu des ennemis, & tantôt perdu dans des nuages de fumée.

» Plut au ciel que quelque muse fameuse par des vers sublimes osât retracer vos exploits dans une poésie audacieuse, qu'elle vous peignît aimé dans la paix, redouté dans la guerre, couvert de sueur au milieu du jour, occupé de soins au milieu de la nuit; mais les destins injustes l'ordonnent; les héros semblables aux dieux reçoivent toujours trop tard la gloire due à leurs travaux. La poésie fait trop tard les belles actions. Un siecle produit un héros, un autre siecle produit un poëte.

» Plus de mille ans s'étoient écoulés, lorsque Virgile éleva sa voix & chanta ce grand homme, qui, entraîné par la force des destinées, essuya tant de dangers sur des mers furieuses, & sur des rivages funestes, avant que de parvenir à cette terre qui lui avoit été promise, & de donner la naissance à l'empire de l'univers.

» Troye avoit sucombé sous les coups que les Grecs hardis & cruels lui avoient portés, long-tems avant qu'Homere eût fait le dénombrement de leurs troupes dans ses vers. Achille avoit depuis long-tems châtié les Troyens & réduit en poudre leurs murs bâtis par les dieux, avant qu'une muse sublime, prenant son essor dans les airs, eût fait voir son héros furieux dans les batailles, combattant dans des camps couverts de pavillons, & dans des fleuves rapides, vainqueur des mortels & rival des dieux.

» Peut-être que, par l'arrêt méritable des destinées, un grand poëte caché dans le sein de l'avenir, tentera d'écrire les actions divines

de Guillaume, & enflammera la poſtérité du récit de ſes batailles ; les champs de l'Irlande ètaleront vos conquêtes, grand héros ; la Boyne ſera chantée, au moment que ſes flots ſuſpendus par les débris de l'armée ennemie ceſſeront de couler ; les efforts des François ne ſerviront qu'à étendre votre renommée. Senef portera un autre nom ; nos derniers neveux verront vos combats avec une terreur ſecrete. Ils apprendront avec joie que dans cette journée ſanglante, où vous avez vu de trop près les dangers, un boulet a reſpeété votre vie, & n'a fait que gliſſer ſur vous.

» La race des Naſſaus fut choiſie du ciel pour humilier les orgueilleux oppreſſeurs du genre-humain, pour enchaîner les tyrans de la terre dans les liens des loix, pour combattre en faveur des nations inſultées. Zélés citoyens du monde, la juſtice implore leur ſecours, & ſuivant les faveurs qu'ils accordent aux empires, les empires tombent ou ſe relevent.

» La jeuneſſe Angloiſe peu accoutumée aux dangers, inſenſible à la gloire, négligeant les armes, avoit ceſſé de connoître ſes ennemis ; elle entendoit, ſans en être émue, retentir les trompettes de Mars ; mais aujourd'hui inſpirés par vous, nos jeunes citoyens font briller leurs épées, & les agitent avec un plaiſir qui leur avoit été juſqu'alors inconnu ; ils appellent les combats ; ils renouvellent leurs anciennes conquêtes ſur la mer, & font renaitre les triomphes de leurs peres. Voyez-les s'enflammer, quand on leur dit qu'Azincourt fut couvert des

corps des François, & que Crecy fut inondé de leur ſang ; ils combattent avec une ardeur plus vive; ils ont tous l'ambition de foudroyer les premiers la breche & de monter à l'aſſaut. En vain les ennemis raſſemblés multiplient leurs forces, éclairciſſent les remparts, & arrêtent les Anglois dans leur courſe ; ils s'ouvrent un paſſage à travers mille obſtacles pour ſuivre Guillaume qui marche à leur tête. Ils ſe jettent où le feu exerce le plus ſa fureur, où l'artillerie éclate avec le plus grand bruit. Les dernieres terreurs de Namur, & ſa ruine montrent ce que peut Guillaume enflammé d'une juſte vengeance. Cette ville couronnée de mille tours, & d'une multitude de pyramides dorées, qui brilloient dans les airs, n'eſt plus qu'un amas confus de pouſſiere. Toutes ces colonnes ſuperbes ſont renverſées, & fument ſur la terre.

» Les travaux de Naſſau ont une fin noble; il veut augmenter le bonheur du genre-humain; il n'eſt point conduit par une ambition farouche; mais il eſt touché des craintes de l'Europe, des cris des orphelins, des pleurs des veuves. La religion opprimée excite ſes premieres allarmes, la juſtice outragée arme ſes mains, ſes conquêtes rendent la liberté au monde, & les nations béniſſent les glorieux ſuccès de ſon épée.

» Ainſi quand une muſe veut tracer le modele parfait d'une vertu héroïque, elle offre aux yeux un héros triomphant dans les combats ſur des géans & des monſtres terraſſés ; il

eſt couvert de ſueur & de ſang, & les dieux épouvantés conſpirent à ſa grandeur.

» Vos vaiſſeaux voguent ſur les mers, qui avoient été déſertes juſqu'à vous, & portent la terreur aux contrées orgueilleuſes de l'Orient. Tunis & Alger de leurs rivages brûlés entendent avec effroi gronder leurs canons; leurs habitans voudroient ſe dérober aux coups qui les menacent, & ſe retirer dans des terres plus voiſines du ſoleil. Les vaiſſeaux françois ſont renfermés dans leurs ports, l'uſage commun de la mer & du vent leur eſt refuſé. Ils n'oſent plus défier les forces angloiſes. Ils ſe ſouviendront toujours de la fureur avec laquelle nous avons chaſſé le prince tremblant, à qui ils ont donné un aſyle. Il étoit épouvanté par le bruit de notre artillerie, & englouti dans le feu & la fumée; les vagues étoient applanies par une multitude innombrable de boulets; les debris des vaiſſeaux, les armes, les hommes flottoient tous enſemble ſur la mer.

» Les nombreuſes flottes de l'Eſpagne pourroient à peine ſe vanter d'avoir ſoutenu plus de batailles; les vents pouvoient à peine les conduire à leurs deſtinées, & l'Océan étoit fatigué ſous leur poids.

» Par-tout où l'Océan roule ſes flots errans, il nous eſt ouvert de l'un à l'autre pôle. Nous pouvons en ſûreté porter nos voiles juſqu'au cercle polaire, & les enfler des vents du nord; nous pouvons pénétrer dans les climats du midi, ſans être expoſés au danger de la guerre. Nous oſons découvrir des terres nouvelles, & voir

d'autres aſtres ſur nos têtes, rapporter ſans crainte dans notre patrie tous les biens que le ſoleil produit, & nous rendre maîtres des richeſſes du monde entier. Voyez où s'arrête Berkley, & où il exécute les ordres de ſon roi outragé. Il lance ſes bombes ſur les citadelles qu'il embraſe & ſur les tours qu'il renverſe; des torrens rapides de feu ſiflent dans les airs. Ils percent, ils frappent, & ils portent la deſtruction. Les cieux brillent de longues flammes, qui s'élevent juſqu'à eux, & toutes les mers réfléchiſſent une lumiere éclatante.

» Quand l'Etna s'ouvre tout-à-coup avec violence, il remplit le ciel de cendres & la terre de fumée. Les cîmes des rochers s'élancent & roulent dans les airs. De tous côtés volent les pierres fondues & les charbons enflammés. Sa fureur s'étend juſqu'aux rivages éloignés; ils couvrent de pouſſiere les bords de l'Aſie. En vain le pilote jette les yeux des mers voiſines ſur les tours & les fortereſſes des François. Il ne peut plus appercevoir les lieux auxquels il ſe fixoit; il ne voit qu'une ſuite immenſe de ruines; & en montrant à ſes compagnons étonnés la côte dépouillée & nue, il leur dit : ici s'élevoient des tours & des obélisques; là s'aſſembloit une foule de citoyens. Voilà où fut St. Malo.

» Ma muſe décriroit les actions héroïques de Rouſſel (*), ſi mes forces répondoient à mes

(*) Mylord Rouſſel, originaire de Normandie, s'eſt

desirs. Je retracerois sa valeur sans bornes, & je ferois tonner son canon dans mes vers. Je représenterois ce grand général sur son vaisseau, la colere dans les yeux, la foudre dans les mains, tel qu'Hector quand il lançoit son feu sur mille vaisseaux, & qu'il mettoit en fuite la Grece entiere.

» Mais qui pourroit parcourir les triomphes de l'Angleterre, compter tous les feux épars sur chaque rivage, décrire les victoires dispersées de tous côtés, & conduire le lecteur de mer en mer? Mais aussi qui pourroit refuser des vers aux actions d'Ormond (*), ce héros de toutes les muses d'Oxford. Je voudrois célébrer sa valeur puissante, le suivre marchant après la Renommée, à travers le tumulte & l'horreur des combats, remarquer chacune de ses actions, & fixer toujours mes regards sur lui.

» Si nos pairs vouloient faire leur cour à la Renommée, s'ils vouloient embellir les rivages que leurs peres ont conquis, nos armées entreroient en triomphe dans la France. Henri ne feroit pas le dernier qui l'auroit subjuguée. Jusqu'où n'iroit pas l'espérance de l'Angleterre, si nos Pairs cherchoient au-dehors du royaume à acquérir de la gloire aux dépens de leur sang,

---

signalé dans les guerres de Guillaume & de la reine Anne. Il empêcha les François de sortir du port de Toulon.

(*) Le duc d'Ormond étoit chancelier de l'université d'Oxford.

avec la même ardeur qu'ils ſoutiennent au-dedans le poids de l'empire pendant l'abſence de Guillaume; ils déconcerteroient les projets politiques des François. Ils diſſiperoient les deſſeins de l'ennemi commun; ils conduiroient nos armées; ils diſtribueroient la juſtice, & ils rendroient la perte de Marie (*) plus ſupportable.

» Mais arrêtez, ô muſe; ne faites point entendre ce ſon affligeant. Le nom de Marie bleſſera toujours l'oreille, attriſtera toujours le cœur d'un Anglois. A ce nom des torrens de larmes couleront toujours malgré nous de nos yeux. Marie étouffe notre joie renaiſſante, obſcurcit nos triomphes, nous défend les plaiſirs.

» Voyez, voyez les vaiſſeaux anglois. Le voici, Naſſau vient; à meſure que ſa flotte approche les mâts s'élevent, les voiles ſont plus blanches, ſon navire pompeux le découvre tout entier. Venez, puiſſant prince; venez, deſiré de l'Angleterre; puiſſent les zéphirs du ciel bienfaiſant vous conduire heureuſement! Venez, que vos peuples raſſemblés ſur le rivage conſiderent ce front qui répandoit la terreur & la confuſion dans les armées françoiſes; mais, non, remarquons plutôt la ſérénité qui brille dans vos yeux, & la joie qui éclate ſur votre viſage; qu'on n'y découvre plus rien de terrible. Oubliez pour quelque tems le bruit de

(*) La reine Marie, fille ainée du roi Jacque II, & femme de Guillaume III.

la trompette; souriez à la fidélité que vous marque votre peuple; recevez ses hommages, jouissez de son amour. Vous étiez saisi d'un plaisir héroïque; vous étiez plongé au milieu du bruit formidable des batailles, environné de toutes parts de monceaux de morts & de coursiers écumans sur la terre. Vous êtes aujourd'hui couvert de lauriers, & par-tout où vous allez, la joie naît autour de vous. La félicité & la paix vous accompagnent. «

Addison employe, comme on voit, toute la beauté & toute la pompe de l'expression pour célébrer son prince; il insiste beaucoup sur la valeur de Guillaume III. Le poëte n'osa présenter lui-même son poëme au roi; il l'adressa avec une lettre en vers à mylord Sommers, garde du grand-sceau, aussi bon poëte que grand ministre. En général, ce poëme a de grandes beautés; mais il a le défaut de toutes les poésies angloises, où il s'agit de la France; c'est de respirer une haine implacable contre elle.

Le poëme qui suit est une traduction du quatrieme livre des Géorgiques de Virgile, sans l'histoire d'Aristée. Nous passerons sur l'ode pour le jour de Ste. Cécile à Oxford, pour nous arrêter au poëme intitulé : *an account of the greatest english poets* (histoire abrégée des plus grands poëtes Anglois.)

A M. HENRI SACHEVERELL.

» Vous voulez, cher Sacheverell, que je parcoure les siecles qui se sont écoulés depuis Chaucer jusqu'à Dryden, que je vous parle

des grands hommes qui ont été inſpirés par les muſes, & qui ont animé la poéſie angloiſe de leur noble fureur; il n'eſt point beſoin d'une plus longue préface, pour vanter les talens qu'une pareille entrepriſe exige; je tâcherai ſeulement de vous faire connoître les différentes beautés de leurs ouvrages; vous admirerez leurs vers; il n'y aura que les miens, qui ne mériteront point votre admiration.

» Nos ſtupides aïeux étoient plongés depuis long tems dans un ſommeil profond; leur ame inſenſible n'étoit point émue par l'enthouſiaſme des neufs ſœurs, lorſque Chaucer parut; poëte naïf, il fit divers contes en vers & en proſe; mais le tems a porté ſa rouille ſur ſes écrits, défiguré ſon langage, obſcurci ſon eſprit; il s'efforce d'égayer ſes vers groſſiers par des plaiſanteries; il ne peut venir à bout de divertir ſes lecteurs.

» Après lui vint Spencer; enflammé d'une ardeur poétique, il amuſa ſon ſiecle de vieilles fictions; notre nation ignorante & ſans culture, ſe laiſſa conduire par-tout, où l'imagination des poëtes s'égaroit, dans des terres déſertes, dans des mers inconnues au-delà deſquelles on ne voyoit que des bois enchantés & des dragons dévorans. Le merveilleux raviſſoit nos peres; mais notre ſiecle eſt trop éclairé, pour ſouffrir de longues & ennuyeuſes allégories, & une morale baſſe & rampante; ces armes, ces palefrois, ces combats en champ clos, ces dames abandonnées, & leurs courtois chevaliers, ont dans l'éloignement quelque agrément pour

nous; mais quand nous les envifageons de plus près, les ombres tombent, & cette perfpective difparoît avec tous fes charmes.

» Le grand Cowley, puiffant génie, pérille d'efprit, & prodigue les penfées; entaffées les unes fur les autres, elles fatiguent notre attention. S'il nous plaifoit moins, il nous plairoit d'avantage. A peine une penfée brillante a-t-elle frappé nos yeux qu'une autre plus brillante encore nous éblouit; nous fommes fans ceffe ravis d'admiration; ainfi la voie lactée répand dans les cieux une lumiere continue; chaque étoile ne nous fait point appercevoir fes rayons; elles refléchiffent toutes enfemble une vive clarté qui leur eft commune.

» Pardonnez-moi, grand poëte, fi j'ofe blâmer les beautés innombrables qui parent vos vers; vos défauts viennent de l'excès même de votre efprit; cependant cet efprit plaît toujours fous quelque forme qu'il paroiffe. Quelle autre mufe pourroit infpirer les fentimens que vous infpirez, & tirer de fa lyre les fublimes fons de Pindare? D'autres ont ofé, comme vous, l'imiter; ils ont travaillé leurs vers avec foin; mais malgré leurs expreffions outrées, ils ont fait des efforts vains & ftériles; pour vous, vous ajoutez à Pindare de nouveaux charmes; fon imagination renaît dans vos vers; elle s'y promene avec plus de liberté que dans les fiens: l'effor que vous lui faites prendre eft encore plus élevé que fon propre vol. Heureux poëte, votre vie fans tache, & vos vers charmans ont mérité qu'un prélat éloquent les

célébrât ; vous ferez immortel dans les ouvrages de Sprat & dans les vôtres.

» Milton fuit, il marche avec fierté; il se promene librement dans une versification majestueuse ; des héros vulgaires ne sont point dignes de sa muse ; le monde ne peut contenir ses divins transports ; voyez-le monter vers les cieux, & du haut du firmament repousser loin de lui la vile demeure des mortels ; déja il ébranle les fondemens du trône éternel ; il le remplit de terreurs & d'alarmes, & il met le tonnerre dans les mains du tout-puissant. Je vois (que dis-je ?) je sens tous les objets que sa plume décrit ; chaque vers a sa pompe, chaque vers est un trait hardi & sublime, que la critique la plus délicate respecte. N'êtes-vous pas saisi de crainte ? N'êtes-vous pas ravi de joie, quand vous voyez les anges combattre contre les archanges, l'étendart du Messie flotter & briller dans les airs, & son char triomphant rouler avec un bruit formidable sur la voûte des cieux ? L'airain bruyant resonne, le tonnerre éclate ; j'entends avec fureur la voix de la guerre cruelle ; nos esprits sont étonnés, sont suspendus, mon sang se retire & se glace dans mes veines, lorsque je considere des séraphins plongés dans une mer de feu ; mais de ces lieux ténébreux & horribles, je vole avec joie à l'aimable séjour du paradis ; quelle est la langue qui pourroit exprimer, quel est l'enthousiasme qui pourroit décrire un spectacle si charmant & si fécond en plaisirs ?

» Ah! si ce grand poëte n'eût pas profané sa plume dans les éloges qu'il a donnés à nos concitoyens perfides, quelles louanges ne mériteroient pas ses autres productions! son style ne pourra jamais embellir la cause qu'il a défendue, cette source claire & pure découvre aux yeux le terrein odieux qu'elle arrose.

» Mais, ô muse, tirez de votre lyre des sons plus doux, donnez plus de grace à vos chants, parlez un langage plus tendre; le galant Waller vous demande des vers; tournez-les avec plus d'art; que vos éloges aient plus de délicatesse; les chansons charmantes, & les beautés qu'il a chantées, imitent le sentiment & augmentent les desirs; les graces de Sachariffe allumeront les feux de l'amour, aussi long-tems que les vers de Waller enflammeront les passions; vos sons enchanteurs, poëte harmonieux, rendent le vaincu hardi, & le lâche courageux; vous montrez que Cromwel même fut innocent, & vous louez la tempête qui l'a enlevé à la terre.

» Pourquoi votre muse a-t-elle paru si-tôt? Que n'a-t-elle vu le grand Nassau sur le trône? Ses victoires auroient brillé dans vos vers; elles auroient rempli votre ame d'une plus noble ardeur; l'horreur & la mort nous auroient frappés d'un spectacle terrible; des flots de sang auroient enflé les eaux de la Boyne: mais si vous aviez tracé le portrait de notre reine aimable, vos vers plus doux & plus tendres auroient peint toutes les graces qui

l'accompagnent ; l'héroïne de Spencer auroit été moins belle.

» Je ne vous oublierai point, Rescomon, vous qui donnez des loix à la noble poésie ; la profondeur de votre jugement & l'harmonie sublime de votre versification, montrent que vous êtes à la fois grand critique & grand poëte ; & vous, Denham, votre renommée durera aussi long-tems que la montagne de Cooper commandera aux plaines qui l'environnent.

» Dryden marche sur vos pas ; il possede toutes les finesses de l'art ; il a vieilli sur le Parnasse, & les charmes de sa muse ne font qu'augmenter avec ses années ; il a joint à la justesse des expressions l'harmonie & la douceur de la versification ; soit qu'il emprunte les discours enjoués de Thalie, soit qu'il parle le langage touchant de Melpomene, il excite le ris, ou il fait verser des larmes ; ses satyres portent des traits qui blessent ; ses odes ont des graces qui plaisent ; il n'a point de vers, qui ne soit doux & harmonieux ; sa muse a tous les ornemens qui lui conviennent, & elle n'a point d'ornemens qui ne charment. C'est vous, qui embellissez notre poésie, ô Dryden ! Pourroit-elle jamais perdre de sa beauté, après avoir fleuri si long-tems dans vos vers ? Les muses font renaître une nouvelle espérance. L'harmonieux Congreve bannit nos alarmes ; poëte d'une fécondité inépuisable, il nous a donné beaucoup, il nous promet encore davantage ; Congreve soutiendra long-tems la gloire de votre

nom, ô Dryden! & votre muſe revivra dans les vers de votre ami.

» Je me laſſe de parcourir ma carriere; je voudrois en ſortir; mais je dois rendre juſtice au mérite; je veux encore continuer ma courſe. Je n'ai pas nommé le noble Montagu, ſi vanté pour ſon eſprit, ſon génie plaiſant & ſingulier; il adreſſe à Dorſet ſa muſe ingénieuſe, & des vers tels que Dorſet lui-même en pourroit faire; avec quelle négligence aimable il laiſſe aller ſes vers faciles & naturels! Les belles actions de Naſſau ornent ſa poéſie; il environne de gloire ce héros; ſon armée eſt rangée en bataille dans le plus bel ordre; la Boyne porte dans la mer ſes eaux teintes de ſang; ni le Simoïs, dont le cours fut ſuſpendu par les hommes & les armes entaſſés dans ſon lit, ni le Xanthe, dont le nom eſt ſi célebre, n'exerceront pas auſſi long-tems le génie des poëtes; quoique les dieux & les mortels mêlés enſemble, aient combattu dans ces fleuves; mais déja Montagu entre dans les conſeils ſecrets de ſon prince, il aide de ſa ſageſſe le héros qu'il a chanté.

» J'ai enfin terminé ma carriere; recevez ce foible & dernier hommage que ma muſe vous offre; j'abandonne l'art des vers à de plus grandes vérités; ainſi, vous qui êtes à la fois une muſe aimable & un tendre ami, adieu. «

(*La fin dans le journal prochain.*)

HISTOIRE générale & particuliere de la Grece; contenant l'origine, le progrès & la décadence des loix, des ſciences, des arts, des lettres, de la philoſophie, &c. par M. COUSIN DESPRÉAUX, de l'académie des ſciences, belles-lettres & arts de Rouen; de celle de Villefranche & des Arcades de Rome. Tome VIII & IX. A Rouen, chez le Boucher, le jeune; & à Paris, chez Durand, neveu, rue Galande; Morin, imprimeur, rue Saint-Jacques, & Guillot, rue de la Harpe, 1783.

JUSQU'ICI (*), le ſavant auteur a marché dans la nuit de l'antiquité, enveloppé des ténebres de la mythologie, ſaiſiſſant à peine quelques étincelles de vérité dans ce chaos de menſonges & de fictions accumulés par les poëtes. Le flambeau de l'hiſtoire luit enfin à ſes yeux; il n'en eſt plus réduit à l'autorité d'Homere & d'Héſiode. C'eſt Hérodote, *le pere de l'Hiſtoire*, c'eſt Diodore de Sicile, écrivain judicieux & inſtruit, c'eſt le philoſophe Plutarque, le peintre de la nature, qui va guider ſes pas errans. Il n'a plus à raconter des faits

(*) Journal d'*août* 1781, pag. 3 & ſuivantes; Journal de *ſeptembre* 1782, pag. 58 & ſuivantes.

obſcurs & iſolés, des traits de groſſiéreté & de barbarie, les foibles commencemens de quelques petites républiques : ce ſont des exploits éclatans, entrepris pour la cauſe commune, ce ſont des prodiges de courage & d'héroïſme, ce ſont les batailles de Marathon, de Salamine & de Platée; c'eſt en un mot l'époque la plus brillante des annales grecques qui ſe préſente à ſon pinceau. On chercheroit inutilement dans toutes les hiſtoires anciennes & modernes un tableau plus intéreſſant, plus glorieux pour l'humanité. Que nous offrent les conquêtes des Romains? la tyrannie réduite en principes, les triomphes de l'injuſtice, des talens & des vertus qui ne ſervent qu'au malheur du genre-humain. Que voyons-nous dans l'expédition d'Alexandre? l'ambition inſatiable d'un homme à qui l'univers ne ſuffit pas. Que voyons-nous dans la découverte du nouveau-monde? le courage naturel accablé par un art perfide & meurtrier; le droit du plus fort exercé avec une férocité ſans exemple. A ce ſpectacle le cœur ſe reſſerre, & l'on ſe dit à ſoi-même : il n'eſt donc point d'aſyle ſur la terre contre l'uſurpation & la violence. Mais quand l'orgueil des monarques de l'Aſie vient ſe briſer contre la fierté républicaine; quand le généreux ſentiment de la liberté, brave les menaces & les efforts du deſpotiſme; quand la valeur & la prudence ſont employées avec ſuccès, non pas pour aſſervir & opprimer, mais pour repouſſer l'oppreſſion & la ſervitude; cette victoire du mérite ſeul & de la ſimple vertu, ſur la ſtu-

pidité fastueuse & le vice puissant; cet avantage de la force sur le nombre, de la pauvreté sur les richesses, console, agrandit l'ame; & l'on s'écrie : l'homme est donc capable de défendre ses droits ; il est donc libre quand il veut l'être.

Nous savons qu'Hérodote est crédule & ami du merveilleux ; mais il débite ses fables avec une candeur & une naïveté charmantes. Il ne veut pas tromper, mais il se trompe. Nous avouons qu'il exagere les extravagances de Xerxès, & le nombre de ses troupes; on peut raisonnablement douter que ce prince ait fait percer le Mont-Athos, qu'il ait fait donner trois cens coups de fouet à la mer, & qu'il l'ait mise aux fers, pour la punir d'avoir rompu le pont qu'il avoit fait construire.

Creditur olim
Velificatus Athos, & quicquid græcia mendax
Audet in historia. JUVEN. Sat. X.

On peut douter que Xerxès ait conduit en Grece trois millions d'hommes, que son armée ait desséché les rivieres, & que la mer ait été cachée sous sa flotte; mais ces contes, enfans d'une imagination exaltée, sont peut-être plus instructifs que la vérité : que m'importe que le fait soit exactement vrai, si la leçon que nous en tirons est très-utile; c'est cette utilité morale qui annoblit les mensonges des historiens Grecs. Les folies de Xerxès nous apprennent jusqu'à quel point la prospérité & un pouvoir

ſans bornes peuvent troubler la raiſon d'un homme. Nous voyons un deſpote abruti par l'orgueil, corrompu par la flatterie, qui s'irrite comme un enfant contre des obſtacles nouveaux pour lui, qui ſe croit maître de la nature, & veut commander aux élémens, comme à ſes eſclaves. Cette incroyable multitude qu'il traîne après lui met dans un plus beau jour la ſupériorité du courage des Grecs, & rend la cataſtrophe plus théatrale.

Sed qualis rediit nempè una nave, cruentis
Fluctibus, & tardâ, per denſa cadavera, prorâ.

JUVEN. Sat. X.

Ce qui fait de la peine, c'eſt que le bon Hérodote nous repréſente ces monarques Aſiatiques tantôt comme des tyrans féroces & imbécilles, tantôt comme des princes généreux & magnanimes. Xerxès envoie des ambaſſadeurs aux différens peuples de la Grece pour leur ordonner de ſe ſoumettre, & leur demander pour gage de leur obéiſſance, *la terre & l'eau* : (c'étoit la formule ordinaire.) Les Lacédémoniens, fort mutins de leur naturel, font précipiter les ambaſſadeurs, les uns dans une foſſe, les autres dans un puits, en leur diſant d'y prendre ce que leur roi demandoit. Mais dans la ſuite ils ont quelque ſcrupule d'avoir violé le droit des gens. Deux nobles Spartiates, pour expier le crime de leurs concitoyens, s'offrent d'aller livrer leur tête à toute la colere de Xerxès : ils comparoiſſent devant ce fier deſpote alors aſſis ſur ſon trône.

» Vainement les gardes leur ordonnerent de » se prosterner. Vainement ils chercherent à » leur faire baisser la tête, ils dirent qu'ils n'a» voient point coutume d'adorer un homme, » & qu'ils n'étoient point venus pour cela; » puis s'adressant à Xerxès : *Sparte nous envoie* » *recevoir la peine due au meurtre de tes ambas-* » *sadeurs*. Touché de cette grandeur d'ame, le » roi leur répondit : *Je ne veux pas ressembler à* » *vos concitoyens ; en faisant mourir mes héraults*, » *ils ont violé le droit des gens. Je ne commettrai* » *point une action que je leur reproche ; & par la* » *mort de deux hommes, je n'absoudrai point les* » *Lacédémoniens du crime qu'ils ont fait en com-* » *mun*. Il les renvoya dans leur patrie. «

Voici un autre trait qui prouve que ce fou de Xerxès avoit le cœur sensible, & qu'il étoit au fond le meilleur homme du monde. » A la » vue de l'Hellespont, couvert de ses nom» breux vaisseaux, & des rivages ainsi que de » toutes les campagnes des Abydeniens remplis » de ses guerriers, il ne put contenir son or» gueilleuse satisfaction. Un retour sur lui le » rappella bientôt, & il ne put s'empêcher de » répandre des larmes en songeant que de tant » de milliers d'hommes, pas un dans cent ans » ne verroit la lumiere. Cette disposition à l'at» tendrissement l'engagea dans une conversation » sérieuse avec Artaban, sur les miseres & la » briéveté de la vie. «

Est-ce là cet homme qui fait fouetter la mer, qui fait trancher la tête aux constructeurs d'un pont, parce que ce pont a été rompu par la tempête,

tempête, &c.? De pareilles contradictions nous paroissent difficiles à expliquer ; on conçoit qu'Hérodote, pour faire sa cour aux Grecs, a voulu faire de Xerxès un tyran & un fou ; mais on ne voit pas pourquoi il fait du même homme un philosophe & un moraliste.

Dix mille Grecs, sous la conduite de Miltiade, défont à Marathon une armée de six cents mille, d'autres disent trois cents mille Perses, envoyée par Darius, & commandée par les satrapes, Datis & Artaphernes. Ce qui n'est peut-être pas moins extraordinaire en ce genre, c'est que le général victorieux, le libérateur de la Grece Miltiade, fut condamné quelque tems après à une amende de cinquante mille écus, & mourut en prison, sans avoir pu les payer. Cimon, son fils, à qui le sort réservoit dans la suite une gloire & une fortune immenses, étoit alors stupide, débauché, crapuleux. Après la mort de Miltiade, on mit en prison ce jeune homme responsable de la dette de son pere ; un certain Callias, homme fort riche, lui proposa les cinquante mille écus, s'il vouloit lui vendre sa femme Elpinice. Cimon refusa d'abord la proposition du financier ; mais Elpinice qui préféroit sans doute à un mari pauvre & prisonnier, un galant riche & libéral, s'immola généreusement aux intérêts de son cher époux, & pour le retirer de prison, vola dans les bras de Callias.

Xerxès ne fut point rebuté du mauvais succès de son pere Darius ; il mit sur pied des armées bien plus nombreuses. On dit qu'il traîna

dans la Grece plusieurs millions d'hommes, & qu'il couvrit le pays de la liberté de ses troupeaux d'esclaves. Si un Grec n'eût trahi sa patrie, le roi de Perse eût été arrêté au passage des Thermopiles; mais un homme du pays lui découvrit des sentiers escarpés & inconnus, par où il pouvoit faire passer, à l'insu des ennemis, un détachement de ses troupes. Vingt mille Perses, conduits par ce traître, viennent fondre par derriere sur trois cens Spartiates, qui seuls étoient restés pour les attendre, avec Léonidas leur chef. Ces intrépides guerriers, après avoir fait un horrible carnage de leurs ennemis, succomberent enfin sous le nombre; & l'on mit dans la suite sur leur tombeau cette épitaphe touchante & sublime par sa simplicité : *Passant, va dire à Sparte que nous sommes morts ici pour obéir à ses saintes loix.*

C'est dans les besoins de l'état que les grands hommes se font connoître, & se mettent naturellement à leur place. La Grece dut alors son salut à deux Athéniens illustres, mais d'un caractere bien différent, & rivaux l'un de l'autre. Fastueux, intrigant, habile à se faire des créatures, Thémistocle n'envisageoit dans le bien public que sa gloire personnelle. Aristide, simple & franc, sans autre partisan que son mérite, s'oublioit lui-même pour ne s'occuper que des intérêts de la patrie. Le premier, vif, ardent, dévoré d'ambition, pêtri de ruses & d'artifices, prenoit toutes sortes de formes pour arriver à son but, & regardoit comme honnête tout ce qui étoit utile; le second, paisible, modéré,

ferme & conſtant dans ſes principes, plus jaloux de mériter que d'obtenir les honneurs, ennemi du menſonge & de la flatterie, ne regardoit comme utile que ce qui étoit honnête. Thémiſtocle étoit meilleur guerrier, meilleur politique, il avoit des vues plus étendues, un génie plus fécond en expédiens & en reſſources; Ariſtide étoit meilleur citoyen; il avoit le cœur plus droit & les intentions plus pures. L'un étoit un homme d'état, l'autre un philoſophe : celui-ci n'aſpiroit qu'aux éloges de la multitude; celui-là étoit plus jaloux du témoignage de ſa conſcience. Thémiſtocle avoit quelque choſe du caractere de Céſar; Ariſtide reſſembloit à Caton. Thémiſtocle en un mot avoit plus de talens, Ariſtide plus de vertus.

Ce fut Thémiſtocle qui établit à Athenes une marine floriſſante, ce fut lui qui conſeilla à ſes citoyens d'abandonner leur ville & de ſe réfugier ſur leurs vaiſſeaux; ce fut Thémiſtocle qui força les alliés d'engager le combat dans le détroit de Salamine; enfin ce fut lui qui engagea Xerxès, après ſa défaite, à s'enfuir promptement en Aſie; il eſt vrai qu'il fut bien ſecondé par ſon généreux rival, qui, dans le péril commun, oublia ſes querelles particulieres; mais Ariſtide ne fit qu'exécuter ce que le génie de Thémiſtocle avoit conçu.

Ces deux hommes n'échapperent point à la jalouſie de leurs concitoyens : avant l'invaſion de Xerxès, Ariſtide étoit déja exilé, il n'en ſervit pas moins la patrie : Thémiſtocle, après la victoire de Salamine, reçut le même prix

de ſes travaux. Le peuple eſt naturellement ingrat. Des républicains amoureux de l'égalité, ne pouvoient ſupporter l'éclat d'un mérite ſupérieur ; cela eſt aiſé à comprendre. Mais comment Athênes, qui récompenſoit ainſi les ſervices, pouvoit-elle trouver des hommes pour la ſervir ? Comment ſe faiſoit-il qu'il y eût toujours des dupes prêtes à s'immoler pour une injuſte patrie ? Pourquoi tant de gens s'empreſſoient-ils de ſacrifier leurs talens, leur repos & leur fortune, pour acheter un exil certain? Cette perſpective ne devoit-elle pas éteindre le zele dans tous les cœurs ? Non, car la gloire étoit l'idole des grands hommes d'Athênes ; & rien n'étoit plus glorieux pour eux que l'exil connu ſous le nom d'*oſtraciſme*. C'étoit en quelque ſorte un hommage public rendu à leurs talens extraordinaires ; c'étoit un aveu authentique de la ſupériorité de leur mérite ; on ne pouvoit plus vivre avec eux, parce qu'ils étoient trop au-deſſus des autres. La crainte qu'ils inſpiroient à leurs égaux étoit bien flatteuſe pour l'amour propre, & un banniſſement de cette eſpece étoit un véritable triomphe.

On attribue ordinairement à tous les Grecs en commun, l'honneur d'avoir repouſſé les Perſes; on ſe trompe : la plupart des habitans de cette contrée fameuſe, indignes du nom qu'ils portoient, reçurent en tremblant le joug qu'on leur impoſoit, & contribuerent par leur lâcheté ſervile à nourrir l'orgueil de Xerxès. Les Athéniens & les Lacédémoniens furent preſque les ſeuls qui firent tête à l'ennemi com-

mun ; après avoir ſauvé la Grece, ils méritoient bien de lui commander.

Qui le croiroit, ces Athéniens ſi braves, ſi magnanimes, étoient les hommes les plus crédules & les plus ſuperſtitieux. On a déja remarqué que la ſuperſtition, fruit ordinaire d'une imagination vive & ardente, donne à l'ame une prodigieuſe énergie, & produit ſouvent les plus grandes choſes ; tandis que l'indifférence philoſophique & l'irréligion ôte à l'homme toute eſpece de reſſort & le concentre dans ſa propre foibleſſe. On a cité les Romains le plus ſuperſtitieux & le plus courageux de tous les peuples. Les Athéniens ne ſe gouvernoient que par des motifs religieux, on ne les conduiſoit qu'avec des préſages & des prodiges ; il falloit des oracles pour les faire mouvoir ; leurs armées étoient compoſées d'hommes dévots & ſcrupuleux. Il faut avouer que nos ſoldats ſont d'un caractere un peu différent. Ce ſont de pareils traits de mœurs qu'il eſt ſur-tout important de remarquer dans l'hiſtoire.

Lorſqu'il fallut engager les Athéniens à quitter leur ville, à livrer à l'ennemi leurs temples, leurs tombeaux, leurs foyers, pour ſe retirer ſur leurs vaiſſeaux, on eut beſoin d'un oracle de la *Pythie* & d'un prodige. Le dragon gardien de la citadelle, & qu'on nourriſſoit dans le temple de Minerve, diſparoît tout-à-coup. Le peuple conſterné de cet événement ne ſait à quoi ſe réſoudre ; lorſqu'on apperçoit Cimon qui s'avance d'un air gai vers la citadelle, pour

confacrer dans le temple de Minerve un mords de bride, comme pour faire entendre que la ville n'avoit plus befoin de cavaliers, mais de matelots. Après avoir préfenté fon offrande à la déeffe, il prend un des boucliers fufpendus aux murailles de fon temple, & defcend fur le rivage. Il n'en faut pas davantage pour infpirer à tous les citoyens le courage de s'embarquer.

» Quel fpectacle offrit alors la ville d'Athênes! Quelle émotion la fimple lecture en » fait paffer dans l'ame! Et en même tems quelle » admiration elle excite pour la fermeté de » ces hommes qui, s'arrachant ainfi à tout ce » qu'ils avoient de plus cher, & fans être ébranlés par les gémiffemens de leurs peres, de » leurs meres, par les tendres adieux de leurs » femmes & de leurs enfans, perdoient leur » patrie pour la fauver! Ce qui rendoit ce » fpectacle plus déchirant encore, c'étoit ce grand » nombre de citoyens que leur vieilleffe forçoit de laiffer dans une ville abandonnée, » avec ceux qui, regardant les murailles de » bois comme indiquant la citadelle, croyoient » y trouver leur falut. Un moment fi attendriffant le devenoit plus encore par l'attachement que montroient les animaux domeftiques à leurs anciens maîtres. On les voyoit » comme s'ils euffent partagé leur douleur, » courir autour d'eux avec des hurlemens, » & ne les quitter que lorfqu'ils s'embarquoient. » On remarque entr'autres le chien du pere » de Périclès qui fe jetta à la mer, & fui-

» vit le vaiſſeau à la nage juſqu'à Salamine ;
» où il expira en abordant le rivage. «

Il ne faut pas toujours juger les jeunes gens d'après la conduite qu'ils tiennent dans leurs premieres années. Tel eſt devenu un grand homme qui n'annonçoit qu'un étourdi & un libertin. Le débauché, le ſtupide Cimon, après avoir paſſé ſa jeuneſſe dans la crapule, ſe montre le rival des Miltiades & des Thémiſtocles ; il les ſurpaſſe même en probité & en vertu. Ses prédéceſſeurs avoient repouſſé les attaques du roi de Perſe ; il va l'attaquer lui juſques dans ſon empire, il va dicter des loix à ce deſpote ſuperbe, & revient chargé des tréſors des barbares.

Des richeſſes auſſi honorablement acquiſes furent employées plus honorablement encore, au ſoulagement des malheureux. » Il fit abattre
» toutes les clôtures de ſes terres, de ſes jar-
» dins, & les pauvres d'Athênes, les étrangers
» même pouvoient en toute liberté y venir
» cueillir les fruits dont ils avoient beſoin.
» Chaque jour un ſouper ſimple, mais abon-
» dant, étoit ſervi ſur ſa table, & tous les
» Athéniens peu favoriſés des biens de la for-
» tune, ou au moins ceux du bourg de Lacia,
» dont il étoit, y avoient leur couvert. Il
» vouloit que n'étant point obligés de travail-
» ler pour vivre, ils puſſent conſacrer tous
» leurs momens aux affaires de la république.
» Un domeſtique nombreux & bien vêtu ſui-
» voit toujours *Cimon ;* s'il rencontroit quelque
» vieillard couvert d'un mauvais habit, il lui

» faifoit donner celui d'un de fes gens, & il
» n'étoit point de citoyen pauvre qui tînt à
» déshonneur cette libéralité. Ses domeftiques
» ne le fuivoient même jamais fans porter beau-
» coup d'argent. En paffant dans la place ils
» s'approchoient des plus honnêtes indigens,
» à qui ils donnoient fecrétement quelque mon-
» noie. «

Tant de bienfaits ne purent lui faire pardonner fa gloire. Ce grand homme fut la victime des intrigues d'un jeune ambitieux qui cherchoit à s'élever fur fes ruines. Cet ambitieux étoit le fameux Périclès, alors vil flatteur du peuple d'Athênes, qu'il gouverna depuis avec tant d'autorité.

Après nous avoir montré dans le huitieme volume, les Grecs repouffant les barbares par la force de leurs armes, M. Defpréaux, dans le neuvieme, nous préfente ce même peuple triomphant de la barbarie, introduifant dans l'univers la lumiere de la philofophie & des arts. Quelle que foit la réputation des philofophes Grecs, ils n'ont que le mérite d'avoir fubftitué des erreurs quelquefois fubtiles & ingénieufes, à l'ignorance groffiere & profonde, dans laquelle le genre humain étoit alors enfeveli. Le flambeau de la religion nous a éclairé fur la vanité de leurs fyftêmes. Rien ne prouve mieux l'infuffifance de la raifon & la néceffité de la révélation, que les abfurdités & les fottifes de toute efpece, qui font échappées aux plus grands génies de l'antiquité.

Si les philofophes de la Grece font tombés

dans l'oubli, ses poëtes conservent encore leur crédit auprès d'un petit nombre de connoisseurs. Quelle grande découverte que celle de l'art dramatique! Le licée, l'académie, le portique, font aujourd'hui bien moins d'honneur à Athènes que son théatre. Les tragiques Grecs sont encore nos modeles & nos maîtres. Cependant quelques beaux-esprits, à la tête desquels est M. de Voltaire, ont voulu nous persuader que l'art de la tragédie étoit dans l'enfance du tems de Sophocle & d'Euripide, parce qu'il étoit encore voisin de sa naissance : ces docteurs s'imaginent sans doute que les arts dépendans du génie, ont le même sort que les sciences exactes & les métiers méchaniques, qui ne se perfectionnent qu'à l'aide du tems & des observations réitérées. N'avons-nous pas vu Corneille créer & perfectionner la tragédie presque dans le même tems? . . . . . .

Au reste la nation Françoise vient de venger Sophocle : cet illustre Athénien qui, au jugement de Voltaire, n'entendoit rien à son art, vient de recevoir l'accueil le plus flatteur sur le théatre de Paris : (*) son *Philoctète*, malgré la différence de la religion & des mœurs, malgré la simplicité de l'intrigue, & sur-tout malgré la foiblesse de la traduction françoise, a intéressé les mêmes spectateurs qui avoient applaudi au *Roi Léar*. C'est un grand triomphe pour le poëte Grec, & en même tems un dé-

(*) Voyez le journal de *septembre*, page 319.

menti formel donné à Rouſſeau de Geneve ; qui, dans ſa Lettre ſur les ſpectacles, avoit dit avec ſon ton dogmatique & tranchant : *qui doute que ſur nos théatres la meilleure piece de Sophocle ne tombât tout à plat.*

Ces deux nouveaux volumes de l'*Hiſtoire de la Grece* ſont très-intéreſſans, & par le ſujet & par la maniere dont l'auteur l'a traité. Le ſtyle de M. Couſin Deſpréaux, quelquefois diffus & négligé, eſt clair, naturel, d'un goût ſain & antique, & d'une ſimplicité toujours eſtimable, quoiqu'elle ne ſoit plus de mode. On pourroit peut-être lui reprocher de n'avoir pas mis aſſez de critique dans ſa narration. Peut-être auſſi faut-il le féliciter de nous avoir préſenté de bonne foi les récits des anciens hiſtoriens ; au lieu d'imiter la manie des philoſophes modernes, qui doutent de tout par orgueil & par ignorance, & qui ſubſtituent aux témoignages anciens leurs propres conjectures. Menſonges pour menſonges, nous aimons mieux ceux d'Hérodote, parce qu'ils ſont gracieux & revêtus d'un ſtyle enchanteur.

(*Année littéraire.*)



TRAITÉ pratique de la conservation des grains, des farines & des étuves domestiques, avec figures. Ouvrage utile aux fermiers, meûniers, boulangers, fariniers & seigneurs faisant valoir leurs terres; avec des notes & des observations sur l'agriculture & la boulangerie; par CÉSAR BUCQUET, auteur du Manuel du Meûnier, *& ancien meûnier de l'hôpital-général de Paris.* A Paris, chez Onfroy, rue du Hurepoix, & Belin, rue Saint-Jacques. 1783, *in 8vo.* de 74 pages.

OBSERVATIONS sur la boulangerie. Même format, & chez les mêmes libraires. Prix 3 l. les deux ouvrages réunis. Le premier se vend séparément 36 sols.

» MA profession n'est point celle d'auteur, » ni mon talent celui d'écrire, dit M. Bucquet » à la tête de son discours préliminaire; simple » artisan, sans fortune & sans nom, né de » parens dont l'état étoit de conduire un mou- » lin ou une charrue, je fus dès mon enfance » destiné par eux à la même condition. «

D'après une pareille déclaration, on auroit mauvaise grace sans doute à exiger de l'auteur autre chose que du zele, de l'exactitude & de la bonne foi dans un traité aussi important par son objet que celui dont il s'agit. Il faut con-

venir que la méthode, & l'élocution d'un écrivain de profeſſion, ſont moins à deſirer ici que les connoiſſances pratiques d'un homme tel que M. Bucquet, qui a paſſé toute ſa vie au milieu des magaſins de bled, & a été à même d'obſerver, pendant une longue ſuite d'années, les grains précieux qui nous nourriſſent, depuis l'inſtant où ils ſont confiés à la terre, juſqu'à celui où l'induſtrie humaine les force à devenir le plus ſain & le plus économique des alimens.

Le commencement de cet ouvrage eſt employé à faire ſentir les avantages de la *mouture économique*, & ceux que préſente le *commerce des farines* préférablement à celui des grains. Comme cette matiere a été ſuffiſamment approfondie & diſcutée dans pluſieurs bons ouvrages, nous nous bornerons ici à faire connoître quelques idées particulieres de l'auteur.

Indépendamment du commerce des farines en grand, il voudroit qu'il ſe formât des fariniers, qui fiſſent un commerce intérieur dans le royaume, & ſe chargeaſſent de vendre aux pauvres la farine en détail.

Après avoir établi que le payſan, le manouvrier, l'artiſan qui peuplent les campagnes ſont les gens du monde pour qui le tems eſt le bien le plus précieux, puiſque c'eſt le bon emploi du tems qui les fait vivre, & que celui qu'ils perdent ſans fruit eſt pour eux un inconvénient fâcheux & un malheur réel, voici comment il fait ſentir les avantages de ce commerce en détail.

» Supposons un paysan chez qui la farine » va manquer, & qui dans quelques jours aura » besoin de pain. Il faut alors que lui, ou sa » femme aillent au marché. Le bled est-il ache» té ? Il faut qu'il le porte au moulin, & qu'il » reste là en attendant son tour, jusqu'à ce que » son grain soit moulu. Que sera-ce, si par un » nouvel accroissement de dépenses ajouté au » prix de la denrée, il est obligé de louer une » bête de somme pour la porter & la rappor» ter ? Que sera ce s'il trouve un meûnier fri» pon, ou ignorant, qui lui fasse tort sur sa » mouture ? Un meûnier négligent, qui faute » de soins, ou pour aller plus vîte, lui donne » un mauvais moulage ? Ce dernier inconvé» nient chez les pauvres, est malheureusement » presque inévitable. Comme ils n'apportent » d'ordinaire qu'une petite quantité de bled, » parce que leurs facultés ne leur permettent » pas d'en acheter davantage, souvent il est » passé sous les meules avant que le meûnier » y ait regardé. Celui-ci le livre tel quel à la pau» vre ménagere qui retourne le sasser chez elle.

» Mais remarquez que comme la farine est » chaude, & qu'on n'a pas le tems de la laisser » reposer, on la sasse mal, & qu'il reste de » la bonne farine avec le son, de même qu'il » reste du son avec de la farine. Veut-on sasser » plus sec ? La farine est compacte ; la pâte » ne prend pas d'eau, le pain reste plat, & ne » leve pas suffisamment au four ; il est peu » nourrissant, mal-sain & propre à engendrer » des maladies.

» Etabliſſez au contraire des marchands de » farine; & dès l'inſtant tous ces inconvéniens » ceſſent. Le farinier, obligé d'avoir une pro» viſion de marchandiſes pour ſon commerce, » n'en a par conſéquent que de ſeche & propre » à être employée. Son intérêt étant d'avoir, » comme on dit, des pratiques, il doit cher» cher à les bien ſervir; parce que s'il trompe » une fois, on ne retourne plus chez lui. » L'acheteur ne perd plus de tems comme » dans l'autre méthode. A-t-il un écu? il en» voie ſa femme chez le farinier faire ſon em» plette. L'inſtant d'après, celle-ci peut pêtrir, » & quelques heures lui ſuffiſent pour avoir » du pain. «

Ce n'eſt pas tout, l'auteur prétend que le commerce en détail eſt propre à prévenir les renchériſſemens ſubits qui inquiétent l'adminiſtration & alarment le peuple menacé d'une diſette, ou du moins lui fait éprouver une augmentation de prix auquel il ne peut atteindre.

» Dans les marchés publics, dit M. Bucquet, on voit quelquefois le bled renchérir, » ſans qu'on devine pourquoi. Le peuple na» turellement ſujet à s'effrayer ſur cet objet, » qui eſt pour lui le plus important de tous, » accourt avec le peu d'argent qu'il a, pour » faire ſa proviſion, avant que la cherté au» gmente; & il accroît encore l'alarme ſans » le ſavoir. Le fermier, qui voit la foule, ne » manque pas d'en profiter, & tout-à-coup, » en peu d'heures, la denrée enchérit conſidé» rablement. S'il exiſtoit, comme je le propo-

» ſe, des regratiers de farine, ce malheur n'ar-
» riveroit pas; il ne reſteroit dans les marchés
» que les boulangers & les fariniers, qui ſa-
» chant mettre le prix au grain, ſuivant ſa
» qualité, contiendroient le vendeur. Le peu-
» ple, au lieu d'acheter du bled, iroit au ma-
» gaſin acheter de la farine, & ſans qu'il s'en
» doutât, il rétabliroit l'ordre; car les farines
» n'augmentent pas le même jour que le bled;
» ſouvent même ce n'eſt que douze ou quinze
» jours après, parce que celles que vend le
» magaſinier étant plus anciennes, ont été ache-
» tées avant que la cherté exiſtât. «

Nous avons rapporté ces différens paſſages pour faire ſentir à nos lecteurs combien il eſt facile de faire des raiſonnemens ſpécieux, quand on n'enviſage ſon objet que d'un ſeul côté. Il eſt de fait que pour établir les avantages *du commerce des farines en détail*, ce n'étoit point aſſez de faire remarquer les bons effets que le pauvre peuple de nos campagnes pourroit en retirer, il falloit encore l'enviſager dans ſon rapport avec l'agriculture, & le commerce des grains ou farines.

Pour que le fermier & le cultivateur puiſſent rendre la terre fertile, & lui confier des ſemences, il faut que le prix des récoltes ſoit tel qu'ils puiſſent en retirer le montant de leurs baux, les frais de la culture qui comprennent ceux de leur ſubſiſtance & de quoi enſemencer pour l'année ſuivante, ce qui doit néceſſairement donner au prix des grains une proportion qui ne peut être détruite ſans nuire à l'agri-

culture jusques dans sa source, & occasionner des disettes réelles bien plus redoutables que les défauts d'approvisionnemens, par lesquels des monopoleurs inquietent quelquefois le gouvernement, & font éprouver aux peuples des surenchérissemens auxquels ils ne peuvent atteindre.

Or n'est-il pas à craindre que le *commerce en détail* des farines, en écartant les consommateurs des marchés, ne laisse les cultivateurs à la merci d'un petit nombre de regratiers, & des boulangers qui peuvent facilement s'entendre, se liguer, & leur faire éprouver des pertes considérables qui tourneroient infailliblement au détriment de la culture? Cette considération seule suffit donc pour balancer les petits avantages que produiroit le commerce en détail; & c'est ainsi qu'on risquera de se tromper, toutes les fois que, sans avoir égard à l'ensemble & à la source des abus, on cherchera à y remédier par des moyens locaux & particuliers. Il est clair que pour que le commerce en détail tournât sans inconvénient à l'avantage des pauvres, il faudroit qu'une liberté indéfinie d'importation & d'exportation rendît impossible les manœuvres de la cupidité & des monopoles.

Ne nous lassons pas de le répéter, c'est le commerce indéfini des grains & sans aucune espece de gêne, soit en nature, soit en farines, ou sous toute autre forme, qui seul peut établir une proportion exacte entre le prix des grains, & les besoins du cultivateur, combinés avec les facultés des peuples. Cette vérité a été

tant de fois portée jusqu'à la démonstration, & elle est si évidente pour tous ceux qui n'ont point intérêt de l'étouffer, qu'il nous paroît suffisant de la rappeller à nos lecteurs; d'où il suit qu'en louant les intentions droites de l'auteur, du moins nous les présumons telles, nous ne saurions trop l'inviter à ne proposer des systêmes qu'avec la plus grande précaution, & après les avoir approfondis mûrement, & discutés sous toutes leurs faces.

Passons à la méthode de l'auteur pour conserver les grains. Elle consiste principalement à les dépouiller de l'humidité interne qu'ils contiennent, & qui étant mise en action par la chaleur, les fait fermenter & les corrompt.

Quant aux farines, indépendamment de cette privation d'humidité, il est sur-tout important de n'y point laisser entrer de son qui les feroit fermenter très-promptement; d'où il suit qu'il faut tellement moudre le grain, que pendant la mouture il ne s'en mêle pas avec le gruau, ni pendant le blutage avec la farine, s'il étoit trop fin, il en passeroit nécessairement avec l'un ou avec l'autre.

» Le point capital & le seul moyen d'évi-
» ter cet inconvénient est donc de faire, en
» termes de meûnerie, *un son creux*, ratissé,
» pour ainsi dire, dans toute la longueur du
» grain. Pour cela la meule doit être plus ou-
» verte qu'à l'ordinaire, & ne prendre le bled
» que de cinq à six pouces des bras de l'*anille*.
» Je conseillerois encore, toutes les fois qu'on
» veut avoir des farines d'exportation, de rha-

» biller la meule, & de faire un rayon large
» en feuillere. Le grain alors se conservera
» mieux, & le son sera plus gros & plus doux.
» Cependant je ne voudrois pas qu'on em-
» ployât tout de suite, & sans intervalle la meule
» repiquée; il faut lui laisser passer son feu
» sur d'autres farines, & ne s'en servir pour
» celles dont nous parlons, qu'après deux, trois,
» & quelquefois cinq jours, suivant la nature
» de la pierre «.

Il est un conseil que donne préalablement M. Bucquet, & qui nous paroît très-utile à suivre : je crois, dit-il, qu'avant d'employer les meules, il faut leur laisser acquérir une sorte de maturité. J'ai observé au moins, ajoute-t-il, que celles qu'on laissoit pendant trois ou quatre ans à l'air libre, en les garantissant de la pluie, étoient beaucoup meilleures que les pareilles en qualité que l'on montoit sans délai au sortir de la carriere. Sans doute elles perdent, pendant ce tems de repos, une partie de l'humidité qu'elles contenoient, & deviennent plus dures.

Si les idées qui sont la base de cette méthode, ne sont pas neuves, elles ont du moins cet avantage d'être justes & préférables sans doute à ces systêmes vagues, mais brillans, dont on berce les cultivateurs avec une charlatanerie qui les prévient contre l'instruction. C'est sûrement ce que l'auteur avoit en vue lorsqu'il s'écrie :

» Auteurs qui souvent prônez dans vos écrits
» de prétendues découvertes que vous n'êtes
» pas à portée de vérifier, théoriciens sans

» pratique, apprenez à vous défier quelquefois
» des belles ſpéculations & des promeſſes ſans
» effet; & ne mépriſez pas toujours les igno-
» rans comme moi, qui, ainſi que moi, ne
» ſavent point en impoſer par de belles pa-
» roles, mais qui au moins offrent des faits
» avérés, & que tout le monde peut aiſément
» conſtater «.

Mais pourſuivons : ſelon M. Bucquet, auſſitôt que la farine eſt moulue, il faut bien ſe garder de la mettre en tas ou en ſacs; il faut au contraire l'étendre ſur un plancher & la remuer de tems en tems pour lui faire évaporer ſon feu; & lorſqu'il s'agit de l'emmagaſiner, voici ce qu'obſerve notre auteur.

» Depuis quelques années on a imprimé dans
» Paris, & l'on a même avancé dans les pa-
» piers publics, que la farine *ſe conſervoit mieux*
» *en ſacs qu'en tas*. Le moindre raiſonnement
» devoit ſuffire pour voir combien cette aſſer-
» tion étoit peu fondée. Mais d'ailleurs, quand
» elle feroit vraie, cette méthode auroit tou-
» jours le déſavantage d'une dépenſe énorme
» en ſacs, & d'un plus grand emplacement pour
» les loger. D'ailleurs, on a voulu vérifier le
» fait, & l'expérience l'a démenti; au mois
» de mai 1781, on a mis en ſacs à l'hôtel des
» invalides, d'excellentes farines provenues de
» bon bled, la plupart ſe ſont aigries, & l'on
» n'en a pu tirer parti qu'en les mêlant avec
» d'autres farines, pour en faire des pains
» bis «.

» Les mêmes perſonnes, ajoute-t-il plus loin,

» qui avoient conſeillé à l'adminiſtration des in-
» valides de garder la farine en ſacs, conſeil-
» loient en même tems de garder de même les
» bleds. A les entendre, ce devoit être une
» économie conſidérable, puiſque par-là on
» épargneroit la main-d'œuvre. L'adminiſtrateur
» de l'hôtel qui n'y voyoit pas trop claire-
» ment cette économie, & qui n'oſoit, d'après
» une aſſertion ſans preuves, riſquer le bled
» dont il étoit chargé, en accorda ſeulement
» de quoi faire dix à douze ſacs qui furent
» remplis & cachetés. Au commencement de
» juin ces ſacs furent viſités, & on les vit cou-
» verts extérieurement de charenſons ſur le
» deſſus. Mais comme la perſonne (le ſieur
» Broc, boulanger de Scipion), qui avoit donné
» ce conſeil, aſſura que c'étoient des charenſons
» du grenier, leſquels cherchoient à pénétrer
» dans le grain, on laiſſa les cachets & l'on
» prit le parti d'attendre encore au mois d'août;
» les ſacs furent ouverts, & à la premiere inſ-
» pection, jugés très-ſains. Au mois de ſep-
» tembre ils le furent encore, & comme l'ap-
» parence extérieure ſe trouva la même, on
» commença par chanter victoire, & l'on ap-
» pella pour témoins les gens du métier; mais
» cette joie ne dura guere, quand en vuidant
» les ſacs, on vit le grain dans l'intérieur en-
» dommagé d'inſectes. Celui qu'on avoit ma-
» nœuvré dans les greniers s'étoit conſervé
» parfaitement, & cependant l'un & l'autre
» étoit de la récolte de 1778, reconnue ſu-
» périeure pour ſa qualité. Qu'eût-ce donc été

» si celui des sacs s'étoit trouvé d'une récolte » humide « ?

Il est donc préférable de manœuvrer les grains ou les farines dans les greniers, en les remuant fréquemment & les tenant à l'abri de l'humidité.

Mais, ce n'est point là que se bornent les procédés de M. Bucquet, il prétend que des grains *noirs & mêlés*, que des *grains échauffés*, que même des *grains gâtés*, (pourvu néanmoins que la corruption n'ait point pénétré jusqu'au germe,) peuvent être rétablis dans leur bonté premiere, & redevenir sains & salubres, à l'aide de quelques lotions & d'étuves bien entendues. C'est lui qui va s'expliquer lui-même.

» J'ai dit ci-dessus qu'avant de porter à l'é» tuve les bleds gâtés que je voulois rétablir, » j'avois imaginé de les laver pour emporter le » vice extérieur qui leur donnoit un mauvais » goût; mais ce n'eût point été assez, selon » moi, de les tremper plusieurs fois dans l'eau, » ce bain n'eût rien opéré sur l'espece de gan» grene qui étoit adhérente à leur pellicule; il » falloit un remuement, un frottement assez » fort pour l'enlever & la détacher. A ma » place, des personnes opulentes auroient éta» bli leur operation sur un courant d'eau; elles » auroient construit une machine qui eût re» mué & frotté les grains; mais je mis tout » simplement les miens dans des bacquets, & » je les fis travailler avec les mains : d'abord » les garçons répugnoient à cette sorte de tra» vail; entr'eux ils m'accusoient d'extravagance.

» Mais, si je réussissois, les murmures devoient » se changer en surprise & en louanges : d'ailleurs, pour les encourager, & en même » tems pour m'assurer que ma lessive seroit » bien faite, je voulus donner l'exemple, & » je mis la main à l'œuvre. «

» Les bleds niellés & noirs exigent une au- » tre attention encore, parce qu'ils ont beau- » coup de grains vuides. Après avoir mis dans » le baquet trois ou quatre sceaux d'eau, je les » y versois doucement, & à plusieurs reprises; » en les remuant avec la main; les grains vui- » des, l'ivraie & les graines étrangeres qu'ils » contenoient surnageoient d'eux-mêmes, je les » enlevois avec une écumoire; quand ils ne » surnageoient plus, je versois avec précaution » l'eau qui etoit devenue sale, j'en mettois » d'autre, & alors je frottois avec les mains » le bled contre les parois du tonneau, aussi » vigoureusement qu'il m'étoit possible, ayant » soin de renouveller l'eau de tems en tems, » selon que le grain l'exigeoit. Lorsqu'il ne la » salissoit plus, & qu'il me paroissoit net, je le » versois avec une pêle dans des mannes d'o- » sier, où je le laissois bien égoutter; car on » comprend que mieux il est égoutté dans la » manne, moins il coûtera de bois lors de l'é- » tuvée. «

Pour ce qui est des étuves, c'est dans l'ouvrage qu'il faut voir la description de celle imaginée par l'auteur, qui nous paroît très-simple & peu coûteuse : elle est accompagnée de gravures qui en rendent la construction sensible. Il

nous suffira de rapporter ici le résultat de M. Bucquet.

» Aux bleds, récoltés humides, que je voulois simplement sécher pour moudre ensuite, » je donnois 50 à 60 degrés de chaleur; à » ceux que je destinois à en faire des farines » d'exportation, j'en donnois depuis 80 jus- » qu'à 90 : au reste il y a sur cela un tact » qu'on a bientôt acquis, & ce tact doit tout » conduire; car on sait qu'il ne faut pas qu'un » bled, pour moudre, soit par trop sec. «

» En douze heures, j'étuvois, des premiers, » huit setiers environ mesure de Paris; quatre » ou quatre & demi des seconds, & environ » trois ou quatre des bleds lavés, niellés & » noirs : je faisois deux étuvées consécutives » des bleds récoltés humides, ce qui me don- » noit en 24 heures 15 ou 16 setiers bons à » moudre. Pour les bleds qui avoient été la- » vés, je n'en faisois qu'une étuvée par jour, » & je conseille de n'en pas faire davantage. » Pendant l'opération je les faisois remuer les » uns & les autres trois ou quatre fois sur les » planches & sur les tablettes, afin que la cha- » leur séchât la masse entiere, & se répandit » également sur chaque grain. Le matin j'allu- » mois le feu du poële, ayant grand soin que » le bois ne fumât point; quand il étoit bien » embrâsé, & sans fumée, je fermois le tuyau » pour que la chaleur se conservât sans déper- » dition. Le soir on l'allumoit de nouveau pour » une seconde étuvée qui se faisoit pendant la » nuit, quand on en faisoit deux, & à la fin

» de chacune, on déchargeoit, par un cou-
» loir, le bled féché : enfin, après l'avoir étendu
» fur un plancher, & l'avoir laiffé refroidir,
» on le paffoit au crible d'Allemagne ou au
» tarare. «

Comme les vapeurs humides qui fortent des grains, ont une odeur fétide & défagréable, qui pourroit leur refter, l'auteur eft parvenu à éviter cet inconvénient en pratiquant au haut de fon étuve, des ventoufes qu'il pût ouvrir de tems en tems pour la laiffer échapper : ce n'eft point tout, pour lui en faciliter les moyens, & dès que la chaleur étoit montée à 50 degrés, il faifoit monter dans l'étuve un homme qui, commençant par l'étage d'en-bas, & finiffant par celui d'en-haut, remuoit le bled fur toutes les planches, & fur toutes les tablettes : pendant cette opération, qu'il faut répéter de trois heures en trois heures, il faut laiffer les ventoufes ouvertes, & les fermer auffi-tôt qu'elle eft finie.

L'auteur ne nous dit pas fi les hommes, employés à cette manœuvre, n'en ont point été incommodés ; fon filence, à cet égard, annonce à la vérité qu'il n'a vu arriver aucun accident ; mais il n'en eft pas moins difficile de concevoir comment un homme peut travailler dans une atmofphere échauffée à 50 degrés & plus, & refpirer affez long-tems un air chargé de vapeurs humides, & fans doute méphitiques, comme l'avoue M. Bucquet lui-même. Au refte, la néceffité de faire fortir les émanations humides des grains, pour leur ôter tout mauvais goût, fait

fait sentir combien est peu praticable la méthode proposée par certaines personnes, d'étuver les graines en les mettant dans un four, quand on en a tiré le pain ; car, comme l'observe fort bien M. Bucquet, outre qu'il n'est pas possible de graduer dans un four la chaleur comme il convient, outre qu'il n'est pas aisé d'y remuer les grains, ce qui est pourtant indispensable, il est certain que le four étant nécessairement fermé, & n'offrant point d'issue pour laisser échapper l'odeur, jamais ils ne la perdront complétement. Quoi qu'il en soit, les différentes manipulations que nous venons d'exposer, ont tellement réussi à l'auteur, qu'il déclare que dans les commencemens de ces étuves, lorsqu'il vendoit aux boulangers des farines étuvées, sans leur dire son secret, ils lui demandoient de celles-là par préférence, & les payoient même plus cher que les autres. La presse y étoit telle, que, n'y pouvant suffire, il se contenta de les mêler par moitié avec des farines ordinaires, ce qui bonifioit celles-ci.

L'auteur ne dissimule pas que l'étuvage fait éprouver au grain quelque déchet ; il avoue que dans son étuve les grains frayoient de quatre à cinq livres par quintal. Mais, se hâte-t-il d'ajouter, il ne faut pas oublier que je n'avois employé, pour mes expériences, que des bleds inférieurs qui n'étoient bons qu'à vendre aux amidonniers, & qu'en leur rendant leur premiere bonté, je gagnois 95 livres de grains dont on n'auroit tiré aucun parti pour la nourriture : d'ailleurs, en supposant même ce déchet sur de

bon bled mis à l'étuve, pour en former des farines de conſervation, n'eſt-ce donc rien que d'obtenir à pareil prix un moyen ſûr de préſerver de corruption les farines? Enfin, s'il faut tout dire, j'ajouterai qu'un bled étuvé donne non-ſeulement un pain excellent, & qui leve ſingulièrement bien au four, mais encore que buvant plus d'eau au pétrin, parce qu'il eſt plus ſec, il produit davantage.

M. Bucquet termine cette partie intéreſſante de ſon ouvrage, en formant des vœux pour l'établiſſement des étuves, dans tous les différens cantons du royaume. Ecoutons-le lui même.

» Les étuves une fois uſitées & devenues » communes, nous verrions des artiſtes habiles » s'occuper d'en perfectionner la conſtruction » & l'adminiſtration; nous verrions des phyſiciens & des chymiſtes chercher & découvrir » des procédés plus courts & plus ſûrs, & de » meilleures manieres d'opérer. Le cultivateur » ſeroit aſſuré de ne plus perdre le fruit de ſes » ſueurs & de ſes travaux; nous ne laiſſerions » plus gâter, par notre négligence, ce que la » terre a produit pour nous, & que nous avons » acheté par tant d'avances & de travaux : enfin » toutes nos moiſſons pourroient être conſommées d'une maniere quelconque, & le conſommateur, ainſi que le cultivateur, enrichis » tous deux de ce qui ſeroit conſervé, béniroient à jamais la mémoire de l'heureuſe adminiſtration qui auroit opéré tant de bien. «

Le but & l'utilité de cette premiere partie nous ont engagés à nous étendre un peu, & à

en tirer toute la ſubſtance pour ceux de nos lecteurs qui ne feroient point à portée de ſe procurer ce livre. Quant à la ſeconde partie, qui contient des *obſervations ſur la boulangerie*, & qui ſe vend ſéparément, comme elle eſt d'une utilité moins générale, attendu que ce n'eſt, à proprement parler, qu'une longue réclamation contre quelques opinions de MM. Cadet de Vaux & Parmentier, en leurs qualités de ſecrétaire & profeſſeur de l'école de boulangerie, & qu'elle n'eſt pas toujours ſur le ton d'une diſcuſſion ſans humeur, nous prenons le parti d'y renvoyer ceux de nos lecteurs qui aiment ces eſpeces d'écrits. M. Bucquet ſe plaint beaucoup, & il prétend en avoir de juſtes motifs. Au reſte, les obſervations contre les opinions de deux chymiſtes, connus par leurs lumieres & par leur amour pour l'humanité, ont été rédigées par M. Beguillet, d'apres les notes que M. Bucquet lui a fournies. On doit préſumer que ces diſputes ne feront pas, comme preſque toutes les autres, de vaines diſputes de mots; mais qu'elles ſerviront à perfectionner un art ſi utile & ſi important pour la ſociété.

(*Journal d'agriculture, commerce, finances & arts; Mercure de* France; *Affiches, annonces & avis divers.*)

*LETTRES sur la Suisse, adressées à M.*** par un voyageur françois, en 1781. On y a joint une carte générale de la Suisse & des Glaciers du Faussigny, la plus exacte qui ait encore paru, ainsi qu'un plan de Versoy, & un plan des souterreins des Salines de Bevieux.* A Paris, chez Jombert jeune, rue Dauphine. 2 vol. *in-8vo.* d'environ 300 pages chacun; prix 12 liv. la carte seule 4 liv. 10 sols. 1783.

C'EST actuellement la mode d'écrire sur la Suisse, & pour peu qu'elle dure, on comptera bientôt tout autant de voyages dans ce pays-là que nous en avons en Italie, qui a déja fourni un nombre si considérable d'ouvrages de divers auteurs. Ces nouvelles lettres n'apprennent rien à ceux qui ont lu les ouvrages de MM. Coxe, Ramond, Bourrit, de Saussure; & elles n'apprendront pas grand chose à ceux qui voudront connoître la Suisse. Le voyageur l'a parcourue avec humeur; c'est un avide aubergiste qui a influé sur sa maniere de voir, de juger, d'apprécier les objets & les hommes; aussi a-t-il l'attention d'avertir des mauvais gîtes qu'on trouve sur les routes, & des hôtes insolens *qui lui ont souvent donné la démangeaison de les traiter comme ils le méritoient, s'il n'avoit pas jugé plus prudent d'enrager, de payer & de ne rien dire.* Ces petites contrariétés l'ont sérieu-

sement indisposé contre le pays où il les a éprouvées, & lui ont fait dire que la république Helvétique est sans liberté, que ses citoyens n'ont ni industrie, ni talens, & que tous ceux qui ont voulu nous faire connoître ce pays où la nature est si grande & le gouvernement si sage, n'ont pas su voir ce qu'ils ont décrit. On ne sera pas étonné de ses affections, la cause des préventions de l'auteur étant connue. Nous serons donc dispensé de le suivre dans sa course; nous craindrions de communiquer à nos lecteurs la partialité du voyageur : nous nous bornerons à extraire de ses lettres divers morceaux qui nous semblent suffire pour faire juger de sa maniere de voir, de sentir, d'observer & d'écrire.

La premiere ville des Cantons que le voyageur visita, fut Basle, où il y a un usage singulier. Les horloges de cette ville avancent toujours d'une heure, c'est à dire, que, quand il est midi au soleil, il est une heure à Basle. On prétend qu'une conspiration fut manquée, parce que le moment désigné pour l'exécution avoit été avancé d'une heure, les horloges ayant été réglées à cet effet. D'autres donnent différentes origines à cet usage. Quoi qu'il en soit, puisqu'il est ridicule, il devroit être aboli; & c'est être encore du 15e. siecle que d'y tenir comme font les Baslois. Au reste, il est encore plusieurs peuples en Europe qui sont de ce siecle-là.

Erasme a un tombeau peu digne de lui à Basle, où il fut enterré en 1536.

» Cet homme célebre fut peut-être le seul » homme de mérite, dit l'auteur, qui s'enri- » chit par ses ouvrages. Quoique catholique, » il voulut finir ses jours à Basle; & les Bas- » lois, quoique protestans, regarderent com- » me un honneur de le conserver chez eux. » Si j'avois à citer beaucoup de traits semblables » en faveur de leur jugement, il y a long-tems » qu'ils compteroient autrement les heures. « Lauffenbourg est une des quatre villes fo- restieres, ainsi nommées parce qu'elles tiennent à la forêt-noire.

» Ses habitans sont les premiers catholiques » que j'aie vu fermer les portes de leur ville, » depuis huit heures du matin jusqu'à midi, » les dimanches & fêtes, sous prétexte que le » bruit des voitures pourroit troubler le ser- » vice divin. Mais comme les voyageurs se » les font ouvrir pour de l'argent, la vérité » est que, sous ce prétexte, ils trouvent moyen » de tirer des passans quelque monnoie pour » entrer dans leur ville & pour en sortir. Chez » eux, ainsi que chez les Suisses, tous les » moyens de gagner de l'argent ne sont pas » négligés. «

Voici un trait qui prouve qu'ils sont même peu scrupuleux sur les moyens de s'en procurer.

» Je vis à Schaffouse, dit le voyageur, un » Anglois de la plus belle figure, & qui me » parut aussi aimable qu'instruit. Nous logions » porte à porte, & nous causions souvent en- » semble. Il me raconta qu'il étoit venu en

» Suisse, envoyé par la compagnie des Indes, » pour y lever un régiment qu'elle devoit faire » passer en Asie. Il s'adressa d'abord aux ma- » gistrats pour leur en demander la permission, » qu'on lui donna ; un habitant de la ville lui » servit de recruteur & de conducteur des re- » crues. Il donnoit à chaque soldat 10 louis » d'engagement & 2 liv. 6 s. par jour jusqu'à » ce qu'il eût rejoint le dépôt, qui étoit dans » une forteresse prêtée pour cet usage par le » duc de Wirtemberg. Lorsque l'honnête re- » cruteur eut rassemblé environ cinq ou six » cens de ces Messieurs, il donna avis aux ma- » gistrats de Schaffouse que la recrue devoit » traverser leur ville tel jour & à telle heure. » Dès qu'elle fut entrée, on ferma les portes, » on arrêta tous les nouveaux engagés, sous » le faux prétexte qu'ils étoient tous Suisses » ou alliés des Cantons, & qu'on n'avoit per- » mis d'engager que des étrangers. Quelque » chose que pût dire le député de l'Angleterre, » on licencia son corps, sans rien faire rendre » de ce qu'il avoit reçu ; & cette malheureuse » aventure lui coûta 4 à 5 mille louis, seu- » lement pour avoir compté sur la parole qu'on » lui avoit donnée. «

Arrivé à Constance, le voyageur décrit cette ville, son lac & ses environs, en les comparant dans leur état actuel à ce qu'ils étoient anciennement au rapport d'Ammien Marcellin, de Tacite, &c. Il ne manque pas de faire mention du fameux concile qui porte le nom de de cette ville. En parlant de l'empereur Sigis-

mond, lequel joua un grand rôle dans cette illustre assemblée, qui déposa trois papes à la fois, il rapporte l'anecdote suivante sur ce prince :

» Sigismond étant venu à Paris, voulut » voir juger quelques causes au parlement; » il s'y rendit, & prit la place qu'occupe ordi- » nairement le roi, lorsqu'il s'y trouve ; ce qui » fit murmurer les magistrats. On plaidoit la » cause d'un gentilhomme nommé *Guillaume* » *Signet*, qui prétendoit à une charge qu'on » lui disputoit. Sa partie adverse lui objectoit » qu'il falloit être chevalier, & que Signet ne » l'étoit pas. Alors l'empereur ayant appellé » Signet, lui dit : *Puisqu'il n'y a que cet obs-* » *tacle au gain de votre cause, je vous fais che-* » *valier.* En même tems il lui ceignit l'épée » au côté & lui chaussa ses éperons. Signet » gagna sa cause au grand mécontentement de » tous les auditeurs. «

En voici une autre sur le comte de Cagliostro, dont le voyageur parle avec toute la chaleur de l'amitié & de l'admiration. Nous la transcrirons d'autant plus volontiers, qu'elle fait connoître un autre personnage qui peut servir de pendant au comte, quoique dans un autre genre : il s'agit de M. Lavater, curé des orphelins à Zurich, célebre par son systême singulier sur l'art de deviner les caracteres à l'aspect des physionomies.

» Il y a quelques mois que cet ecclésiastique » fit un voyage à Strasbourg, uniquement » pour voir le comte de Cagliostro, & pour

» causer avec lui. Savant dans plusieurs genres, & sur-tout, dit-on, dans les sciences occultes, il vouloit apparemment juger si les connoissances du comte étoient telles qu'on les exaltoit; peut-être même avoit-il dessein de faire son profit de ce qui auroit pu échapper au comte dans le feu de la conversation; mais il n'en put rien tirer que cette unique phrase : *Si vous êtes le plus instruit de nous deux, vous n'avez pas besoin de moi; si c'est moi qui le suis, je n'ai pas besoin de vous.* Mécontent de ce refus, Lavater lui écrit le lendemain : *D'où viennent vos connoissances ?, Comment les avez-vous acquises ? En quoi consistent-elles ?*. Le comte de Cagliostro lui répondit en aussi peu de mots : *In verbis, in herbis, in lapidibus. init. ev. sec.* CAGLIOSTRO. «

La connoissance que l'auteur fit de l'énigmatique comte de Cagliostro, le mit à portée d'admirer sa vaste bienfaisance, son profond savoir, ses dons de prophétie & de miracle; il en cite une preuve qui paroît l'avoir convaincu de ses talens *surnaturels.* Une dame de la cour de Pologne avoit défié le comte adepte de lui dire des particularités très-secretes de sa vie, & de lui annoncer ce qui lui arriveroit encore : une conversation qui eut lieu en présence du roi de Pologne, fit passer cette dame de l'incrédulité à l'admiration; le prophete, après lui avoir parlé de ce qui s'étoit passé, ajouta qu'elle feroit bientôt un grand voyage, que sa voiture casseroit à quelques postes de Varsovie, que

la maniere dont elle feroit vêtue & coëffée ; exciteroit les ris, *qu'on lui jetteroit des pommes ;* qu'elle iroit à des eaux célebres, qu'elle y trouveroit un homme de grande naiffance qui lui plairoit, qu'elle l'épouferoit, & qu'elle feroit tentée de lui donner tout fon bien ... qu'elle étoit menacée des plus grands malheurs. « Voici » un talifman que je vous donne, ajouta-t-il ; » tant que vous le conferverez, vous pour- » rez les éviter : mais fi l'on ne peut vous » empêcher de donner votre bien, vous per- » drez auffi-tôt votre talifman, & dans le mo- » ment où vous ne l'aurez plus, il fe trou- » vera dans ma poche. « *Ces prédictions s'effectuerent*, dit le voyageur perfuadé, & M. de Caglioftro m'a fait voir ce talifman, qu'il avoit retrouvé dans fa poche le jour que la dame avoit figné fon contrat de mariage. A l'occafion de ce M. Caglioftro, qu'on croit pofféder la pierre philofophale, l'auteur fait une très-longue differtation fur cette pierre merveilleufe, qui donne la fanté, la jeuneffe & de l'or ; il rapporte les opinions des plus célebres adeptes fur la matiere dont elle eft compofée ; malheureufement, il ne peut nous rien dire fur la maniere de la préparer. Il parle de l'exiftence des génies, des efprits, des fpectres, des revenans, des freres de la Rofe croix, que l'on prétend être ceux qui ont le pouvoir de commander aux génies ; des pyramides d'Egypte, où l'on croit que ces cabaliftes ont dépofé jufqu'à nos jours toutes les connoiffances des hommes, tous les fecrets de la nature ; & il conjecture

qu'on pourra un jour viſiter ces immenſes pyramides, & rendre, *à la terre étonnée*, le dépôt ineſtimable dont elle eſt privée depuis ſi longtems. Quoi qu'il en ſoit, le prévoyant auteur a mis cette note à la tête de ſon premier volume : » Les lecteurs, que des détails ſur la » pierre philoſophale & ſur les Roſe-croix, pour- » roient bien ennuyer, doivent paſſer de la » page 12 à la page 70. «

Le couvent de Runigsfeld eſt bâti ſur l'endroit même où l'empereur Albert, fils de l'empereur Rodolphe de Habsbourg, fut poignardé par ſon neveu, duc de Souabe. On y voit encore les tombeaux de Léopold III & d'une grande quantité de ſeigneurs tués avec lui à la bataille de Sempach, en 1386. Le fameux duc de Rohan, bleſſé à mort, en 1638, à celle de Rhinfelden, vint y mourir. Ses entrailles y ſont enſevelies, & ſon corps fut porté à Geneve.

» Les veſtiges du château d'Habsbourg, pour- » ſuit le voyageur, ſont peu de choſe ; mais » il eſt curieux de voir cette poſſeſſion, qui » appartenoit jadis aux ancêtres de la maiſon » d'Autriche..... L'évêque de Baſle, conſterné à » la nouvelle de l'élection du comte Rodolphe » d'Habsbourg, leva les mains au ciel, en s'é- » criant : *Pere éternel, je ſouhaite pour ta tran-* » *quillité, que cet aventurier ne s'aviſe jamais de* » *vouloir monter ſur ton trône ; ſans quoi, ce ſe-* » *roit un beau pari à faire, qui des deux l'em-* » *porteroit de ſa toute audace ou de ta toute puiſ-* » *ſance* ».

De la notice hiſtorique de Rodolphe, qui

n'offre à sa plume que des guerres d'ambition, &c., le voyageur passe à un portrait plus séduisant pour une ame sensible : c'est celui de Gesner, auteur des charmantes idylles si connues, & des poëmes de la *mort d'Abél*, du *premier Navigateur*, &c. Il fait son éloge en peu de mots.

» L'on éprouve deux regrets en le quittant, » celui de ne plus le voir, & celui de ne l'avoir » pas plutôt vu.... Cet homme, qui illustre sa » patrie, possede plusieurs autres talens, & a » même presque abandonné la poésie, pour se » livrer au dessin & à la gravure. Ce n'est pas » ce qu'il a fait de mieux : car, quelque ta- » lent qu'il ait pour ces deux arts, il y est » bien inférieur à ce qu'il étoit en poésie. On » peut se procurer une belle édition de ses œu- » vres, entiérement faite par lui. Il a établi » une manufacture pour le papier; l'impression » s'est faite chez lui; il a composé les estam- » pes, & les a gravées lui-même; enfin tout » est de lui, ce qui rend cette édition infini- » ment précieuse. »

Dans le précis historique que l'auteur offre de la ville & du canton de Soleure, il cite un trait de générosité qui mérite d'être plus connu. L'empereur Henri de Luxembourg étoit mort. Fréderic d'Autriche, fils d'Albert, qui avoit été le prédécesseur de Henri, & Louis de Baviere se disputoient l'empire. Les cantons de Schwitz, d'Uri & d'Underwald, ainsi que Soleure, se déclarerent pour ce dernier. La maison d'Autriche leur fit la guerre, & envoya contre eux

une armée commandée par le duc Léopold, troisieme frere de Fréderic. Soleure assiégée s'immortalisa par sa défense & par un trait d'humanité.

» Il y avoit déja presque trois mois que le » siege duroit, lorsque les neiges accumulées » sur la cime des montagnes de la Suisse étant » venues tout-à-coup à fondre, & la riviere » s'étant considérablement accrue, les assiégeans, » campés sur les deux rives de cette riviere » (l'Aar), se trouverent réduits à la plus ef- » frayante situation, & dans le danger immi- » nent d'être submergés. Un orage terrible étant » survenu tout-à-coup, les eaux de l'Aar se » déborderent avec tant de rapidité, que les » Autrichiens ne voyant plus d'autres moyens » de se sauver, conjurent les habitans de So- » leure qu'ils assiégeoient, de venir les déli- » vrer du péril qu'ils couroient. A leurs cris, » les bourgeois de Soleure oublient que ce sont » des ennemis qui les implorent, accourent avec » des barques, des nacelles, des radeaux; ani- » més, excités par Ulric, leur premier magis- » trat, & leur commandant, qui leur donnent » l'exemple, ils sauvent les Autrichiens à demi- » submergés & les renvoient généreusement » dans leur camp, ne voulant point profiter » de la triste situation d'où ils venoient de les » dégager. Léopold admira, malgré lui, ce » trait de générosité, & ne croyant pas devoir » continuer le siege de Soleure, que d'ailleurs » son armée eût refusé de poursuivre, il se » hâta de conduire ses troupes dans l'Empire au » secours de son frere «.

En parlant d'un village nommé Copet, dont le baron de Hoguer, riche banquier, originaire de S. Gall, a été ſeigneur, l'anonyme raconte cette anecdote, qu'il tient de lui-même:

» Hoguer, riche de plus de 20 millions, » avoit fait de grandes avances au gouvernement. Sa fortune ſe dérangea; ſes créanciers » le pourſuivirent; le feu ſe mit dans ſes affaires; il ſollicita ſon rembourſement, & ne » put rien obtenir. Enfin, plongé dans la plus » profonde miſere, il fut trop heureux d'être » reçu dans une miſérable chaumiere des environs de Verſailles. Une pauvre femme l'y » recueillît par charité, & avoit ſoin de lui » comme s'il eût été ſon pere. Il y a quinze » ans environ qu'étant à la chaſſe, j'entrai par » haſard dans cette chaumiere & je ſus par » lui cette déplorable aventure. Touché de ſon » état, je lui offris des ſervices qui, dans ce » tems-là, euſſent pu lui être de la plus grande » utilité. Mais il me refuſa, & voici pourquoi. Il me raconta que, donnant un jour » à ſouper à deux ſeigneurs Suédois dans une » maiſon ſuperbe qu'il avoit à Châtillon, près » de Meudon, une courtiſanne, qui ſoupoit avec » eux, ayant pris la main d'un des ſeigneurs » Suédois pour examiner une fort belle bague » qu'il avoit, fit un cri qui parut fort étrange. » Interrogée pour en ſavoir la cauſe, elle ſe » défendit long-tems de répondre. Enfin, preſſée vivement, elle aſſura qu'une ligne qu'elle » avoit apperçue dans la main du comte, lui » préſageoit qu'il auroit la tête tranchée. Ces

» Messieurs, qui ne croyoient pas à l'infaillibilité de cette femme, rirent beaucoup de la prédiction. L'autre Suédois voulut savoir aussi sa bonne aventure, & n'en obtint pas une réponse beaucoup plus favorable. Enfin, Hoguer apprit aussi sa destinée. Elle lui prédit qu'il tomberoit dans la plus affreuse misere, & que sa santé seroit bonne tant qu'il seroit pauvre, mais que, dans un âge fort avancé, on lui rendroit justice en le payant de ce qu'on lui devoit, & qu'alors il verroit arriver la fin de sa carriere. Il m'ajouta que des gens qui avoient été touchés de son état avoient sollicité les ministres à son insçu, & qu'on lui avoit offert plusieurs fois quelques à compte, mais que la peur de voir la derniere prédiction de cette femme s'accomplir comme les premieres, l'avoit empêché d'accepter aucun secours, & qu'il préféroit à la mort la vie déplorable qu'il menoit. Le supplice des deux Suédois ses amis l'avoit épouvanté. L'un étoit le fameux comte de Goërtz. Quelque chose que je pusse lui dire, il ne voulut rien accepter, & exigea que je lui donnasse ma parole d'honneur de ne pas faire la plus petite démarche en sa faveur. J'appris peu de tems après, qu'il étoit mort à Issy, village près de Paris «.

Arrivé à Geneve, l'auteur donne de cette république une description très-exacte. En y renvoyant nos lecteurs, ainsi qu'au précis très-bien fait de son gouvernement, où ils trouveront clairement exposées les causes des trou-

bles qui viennent de désoler cette ville, nous nous arrêterons un moment sur un article curieux de sa bibliotheque.

» Ce sont quatre cartes de géographie qui » représentent les quatre parties du monde, » quoiqu'à l'époque où elles ont été faites (en » 1476, par André de Benincaza), l'Améri- » que n'eût pas encore été découverte; ce qui » prouve que l'on soupçonnoit son existence, » ou qu'on avoit conservé le souvenir de l'isle » Atlantide dont parle Platon, & que plusieurs » auteurs ont cru n'être autre chose que l'A- » mérique, c'est-à-dire, beaucoup plus consi- » dérable, une grande partie qui existoit appa- » remment entre les Antilles & l'Afrique, » ayant été engloutie on ne sait quand. Cette » carte représente une quatrieme partie du mon- » de, d'une figure absolument différente de celle » de l'Amérique; mais on y voit les isles For- » tunées, aujourd'hui les Canaries, à leur vé- » ritable position; & cependant le tems où » nous croyons qu'elles ont été découvertes, » est postérieur à ces cartes. Il y est dit que » c'est un François, nommé Béthencourt, qui » y est abordé le premier. «

Pendant son séjour dans le canton de Glaris, notre voyageur ne manqua pas de visiter le Falzaber, montagne dont le sommet est couronné de pointes & d'aiguilles.

» On y remarque presque tout au haut, dit- » il, un trou percé en rond, qui paroît avoir » 3 pieds de diametre en le voyant du villa- » ge, & qui en a cependant 25. Les 3, 4 &

» 5 mars, & les 14, 15 & 16 feptembre » (vieux ftyle), le foleil paffe derriere ce » trou ; on voit le difque en plein, & il » éclaire alors le clocher du village d'Elm. La » montagne eft fi élevée, que ce village eft » privé en hiver de la vue du foleil pendant » fix femaines. «

C'eft dans ce même canton qu'eft l'abbaye d'Einfidelen ou de Notre-Dame des Hermites. Voici ce qu'on dit de fa fondation.

» On prétend que, dans le 9e. fiecle, un » hermite, nommé Meinrad, fe retira à l'en- » droit où eft maintenant l'abbaye, qui étoit » alors un défert affreux couvert de bois. Ayant » été affaffiné par deux voleurs, des corbeaux » les pourfuivirent jufqu'à Zurich, &, par leurs » cris extraordinaires, les firent découvrir, de » forte qu'ils fubirent le fupplice qu'ils méri- » toient. C'eft pour cela que l'abbaye porte » deux corbeaux dans fes armes. Cette hiftoire » pourroit bien, ajoute-t-il dans une note, » être une imitation des grues d'Ibicus, dont » parle Aufone :

Ibicus ut periit, vindex fuit altivolans grus.

» Mais ce qui eft moins apocryphe, ce font » les immenfes richeffes de cette abbaye. On » voit, entr'autres, dans l'églife, un ciboire » d'or, haut de plus de huit pieds, orné de » 1174 groffes perles, de 303 diamans, de » 38 faphirs, de 154 émeraudes, de 875 ru- » bis, de 44 grenats, de 26 hyacinthes, de 19 » améthyftes & de 4 rubis fpinelles.... Il ne

» faut pas manquer de demander à voir dans » le trésor une tête d'Alexandre, gravée sur » une calcedoine. C'est ce qu'il y a de plus » précieux; & ceux qui montrent ce trésor, s'y » connoissent si peu, que souvent ils n'en font » pas mention. «

Il y avoit dans le Valais un usage, une espece d'ostracisme que nous croyons devoir rapporter d'après l'anonyme.

» Dès que quelque chef ou particulier cau» soit de l'ombrage aux Valaisans par son am» bition, ses richesses ou par toute autre rai» son, on alloit pendant la nuit attacher une » massue faite de bois de bouleau & représen» tant grossiérement la tête d'un homme, à » un arbre ou à une haie dans un chemin pu» blic; & lorsque le matin, quelques passans » appercevoient la figure, & qu'étonnés de » la voir, ils attendoient quelle seroit la fin » de cette tragédie, alors un des plus hardis » d'entre les mécontens alloit en grand silence » détacher de l'arbre la figure informe & la » portoit dans une prairie. Là, les spectateurs » qui l'avoient suivi, se rangeoient tout au» tour de la masse; l'un d'eux lui adressoit des » questions sur son apparence triste & délabrée; » & comme celui qui l'avoit portée sur le » terrein, continuoit de garder un profond si» lence, un autre conseilloit de nommer un » avocat pour expliquer la perplexité de la » masse. On donnoit aussi-tôt cette commission » à l'un des plus éloquens de la multitude. Ce» lui-ci, quoique factieux, jouoit d'abord le

» rôle d'un ignorant; il débitoit toutes ſortes
» de doutes & d'inquiétudes ſur l'apparition de
» la maſſe; & lorſqu'il avoit enfin touché à la
» véritable cauſe, le porteur de la maſſe, at-
» tentif à ſon diſcours, avoit l'adreſſe de baiſ-
» ſer la tête en murmurant une ſorte de *oui*,
» & auſſi-tôt il la redreſſoit avec des tranſports
» de joie. Dans ce moment, l'avocat de la
» maſſe repréſentoit au cercle des ſpectateurs
» que, puiſqu'ils étoient inſtruits des plaintes
» & de la détreſſe de la maſſe, il étoit de leur
» devoir de ſonger au remede convenable; le
» porteur poſtuloit la même grace par un geſte
» de ſupplication; ſur quoi l'avocat demandoit
» l'avis de tous les aſſiſtans, ou du moins des
» principaux auteurs de la confédération. Ils
» répondoient ordinairement tous d'une voix
» unanime qu'on devoit ſecourir la maſſe, &
» protéger les anciennes coutumes & les liber-
» tés du pays, & que l'on devoit fixer un jour
» pour ces objets, & l'annoncer à tous les au-
» tres patriotes. On peut juger avec quelle ra-
» pidité une telle nouvelle ſe répandoit dans
» une démocratie jalouſe, ſoupçonneuſe & amie
» du changement. Si alors ceux qui ſe ſentoient
» coupables ou menacés d'une révolution, ne
» pouvoient pas calmer les mécontens par des
» prieres, des préſens, ou par une force pré-
» pondérante, on portoit la maſſe devant la
» demeure du coupable; tous les mécontens y
» accouroient en foule, & chacun y plantoit
» un clou pour ſigne de ſon engagement dans
» l'exécution de la vengeance publique. Pen-

» dant que le malheureux proſcrit ſe déroboit
» par la fuite au danger qui le menaçoit, les
» conjurés vivoient à diſcrétion ſur ſes biens,
» & ſouvent la ſcene finiſſoit par la démolition
» de ſa maiſon ou de ſon château. L'on doit
» juger de ce qu'étoit alors une nation qui em-
» ployoit un tel code de loix pour ſe faire juſ-
» tice : heureuſement pour l'humanité & pour
» les gens riches de ce pays, cet uſage barbare
» a été aboli. «

Si le délire de la liberté, le feu des factions ont été ſouvent les oppreſſeurs du mérite & de l'innocence; l'amour des hommes, cette paſſion noble & généreuſe, qui conſacre nos facultés morales & phyſiques au bien de nos ſemblables, vient quelquefois au ſecours de l'humanité avec un zele dont l'énergie fait couler des larmes d'attendriſſement. On en voit des effets dignes de tous les éloges dans l'hoſpice bâti ſur le ſommet du mont St. Bernard, en faveur des voyageurs. Il fut fondé dans le 10e. ſiecle par St. Bernard de Menton. Il y a aujourd'hui douze chanoines réguliers de l'ordre de St. Auguſtin, qui y reçoivent ſans diſtinction de religion & de ſexe, tous les voyageurs qui ſe préſentent. Les biens qu'il poſſede en Suiſſe ne ſuffiroient point pour ſa dépenſe : des aumônes qu'on lui fait de tous les pays & un louis par jour que la France lui donne, y ſuppléent. Son égliſe eſt propre & bien décorée, même de colonnes de marbre qu'on eſt ſurpris de voir à une telle élévation. Cent vaches fourniſſent à peine la conſommation pendant 4

mois; 30 chevaux nourris avec du pain moins cher que le fourrage transportent la provision de bois. Pendant les huit autres mois, des particuliers les nourrissent dans les vallées pour les services qu'ils en retirent. On trouve dans cette maison peu de viande fraîche & d'œufs qui s'y conservent mal, mais des salaisons, des légumes, des pâtes.

» Pendant les huit mois que le passage est
» du plus grand danger, poursuit l'auteur, les
» religieux envoient sans cesse des domestiques
» à la découverte des voyageurs, pour recueil-
» lir ceux qui sont assaillis par les orages ou
» égarés dans les neiges. Le tems le plus dan-
» gereux est sur-tout celui du dégel. Ces do-
» mestiques ont avec eux de l'eau-de-vie pour
» ranimer les malheureux qu'ils trouvent sou-
» vent étendus par terre & sans connoissance.
» Ils sont accompagnés de gros chiens dressés
» à la recherche des voyageurs. Il faut avoir
» vu opérer ces animaux incroyables pour se
» convaincre à quel point l'instinct peut sup-
» pléer aux facultés raisonnables. Non-seule-
» ment leur odorat leur fait éventer les voya-
» geurs à une distance considérable; mais ils
» les saisissent par leurs vêtemens sans leur faire
» aucun mal, les tirent du côté de l'hospice,
» les aident à marcher & leur font apperce-
» voir qu'ils ont au cou de petites bouteilles
» d'eau-de-vie destinées à renouveller leurs
» forces. «

» Les religieux traitent de leur mieux ces
» pauvres voyageurs, & les soignent avec la

» plus grande attention. Lorfqu'ils ont quelque
» partie des membres gelée, ils tâchent de la
» faire revenir en la frottant de neige; s'ils
» n'y peuvent réuffir, ils font l'amputation. Ceux
» qui ne peuvent échapper à la mort font dé-
» pofés dans une petite chapelle qui leur fert
» de fépulture : car, faute de terre, ils ne
» peuvent être enterrés. Les corps fe confer-
» vent des fiecles, l'excès du froid les empê-
» chant de fe corrompre. Les avalanges font en-
» core plus à redouter pour les voyageurs que
» tous les autres dangers de la route. Plufieurs
» fois les religieux, à force de peine & de tra-
» vail, font parvenus à dégager les infortunés
» qui y étoient enfevelis fous les neiges, &
» qui y feroient morts fans leurs foins chari-
» tables. La vie de ces religieux eft fans doute
» le dernier effort de la vertu humaine. Si les
» trapiftes fe font condamnés à un filence éter-
» nel, à coucher fur la dure, à faire un jeûne
» continuel, cela peut-il fe comparer à l'hor-
» reur d'habiter fans ceffe le féjour des vents,
» des tempêtes, des glaces, des frimats, où
» l'on eft tellement privé de toute végétation,
» que jamais on n'a pu y faire venir fur cou-
» che la moindre laitue, où huit mois de l'an-
» née on eft privé de toute correfpondance
» avec les humains? Si, par hafard, il en
» parvient quelques-uns jufqu'à l'hofpice, on
» ne les voit que fouffrans, quelquefois mu-
» tilés, & c'eft pour leur rendre les derniers
» & triftes devoirs de la fépulture. Le fyftême
» de la deftruction des moines, s'écrie M. Bef-

» son (auteur d'un ouvrage de botanique & » d'histoire-naturelle en Suisse), ne pourra sans » doute jamais s'étendre à ces hommes res- « pectables qui n'ont fait le sacrifice d'eux- » mêmes que pour l'utilité des hommes. Puis- » sent-ils au contraire, se multiplier, ces éta- » blissemens dont la charité active n'a d'autres » vues que le bien-être & le soulagement de » l'humanité! «

L'anonyme contredit souvent M. Coxe, dont le voyage en Suisse a eu cependant un si grand succès. (*) » En général, dit-il, j'aime peu les » voyageurs; mais de tous ceux que j'ai con- » nus, ce sont les Anglois que j'aime le moins, » (l'auteur n'enveloppe pas sans doute dans sa » haine, Banks, Solander, & sur-tout le capi- » taine Cook.) Presque tous, fiers, durs, hauts, » vains & méprisans, ils détestent les Fran- » çois qui ont la bonhommie de les bien ac- » cueillir par-tout; ils croient que rien n'est » bien ni bien jugé que ce qu'ils voient & » jugent: avec des connoissances médiocres sur » les arts, peu de goût, ne pouvant nommer » un artiste de leur pays, avouant même qu'ils » étudient peu cette partie intéressante, ils tran- » chent, prononcent, assignent les places, & » osent décider entre Raphaël & le Correge à- » peu-près comme un caporal du guet à pied » décideroit entre César & le roi de Prusse. «

(*) Voyez le journal de *juin* 1781, pag. 3 -- 31; celui de *février* 1782, pag. 3 -- 33.

Dans un autre endroit, en relevant M. Coxe qui trouve mauvais que les habitans d'Yverdun aient adopté dans quelques-uns de leurs jardins, *la mauſſade & froide uniformité des jardins françois*, il remarque dans une note : » je » ne connois rien de ſi faſtidieux, à la lon- » gue, que les jardins anglois : ces montagnes » faites avec des gravats; ces buttes élevées, » & ces foſſés creuſés uniquement pour y conſ- » truire des ponts; ces prétendues rivieres » d'eau ſtagnante & mal-ſaine dont les ſources » ſont dans les puits; ces débris d'antiquités » modernes; ces chûtes d'eau qui reſſemblent » à des gouttieres; enfin ces payſages factices » que l'on exécute d'après des tableaux, tandis » que juſqu'à préſent on avoit peint les tableaux » d'après les payſages. Les François ne ſe laſ- » ſeront-ils jamais d'adopter avec ivreſſe tou- » tes les extravagances de leurs voiſins, qui » ſe moquent d'eux de les voir tant priſer ce » qu'ils ſavent valoir ſi peu? « L'auteur ne laiſſe échapper aucune occaſion de rabattre cette eſtime exagérée que l'on prodigue aux Anglois, & de les mettre à leur place. En cela, il ne ſe montre pas moins bon patriote qu'en vengeant la mémoire de Louis XIV & de Louis XV, attaqués avec tant d'animoſité & de fureur par certains écrivains modernes.

Cet ouvrage eſt terminé par deux projets de voyages en Suiſſe, dont l'un en berline, mais ſans entrer dans les petits Cantons, & par une notice de l'élévation des plus hautes montagnes du monde. Il eſt enrichi de notes critiques, hiſtoriques,

hiſtoriques, apologétiques, &c. En parcourant ces lettres, le lecteur impartial ne pourra s'empêcher de blâmer la maniere dont le voyageur parle des deux plus beaux génies & des plus éloquens écrivains de notre tems; il ne laiſſe échapper aucune occaſion de préſenter J. J. Rouſſeau comme un homme vil, inconſéquent, vindicatif, mépriſable, & ſes ouvrages comme un recueil de paradoxes dangereux, ridicules & immoraux; il oſe dire que M. de Buffon a trouvé *le vrai trop ſimple pour la beauté de ſon ſtyle; qu'il eſt abſurde pour vouloir être merveilleux; que ſa théorie de la terre eſt un ſyſtême monſtrueux qu'on a relégué dans le pays de la Barbe bleue, & des contes de Peau-d'âne....; que ce beau ſyſtême n'a jamais exiſté que dans le cerveau de l'auteur....* Soyons moins partiaux que l'auteur, & convenons qu'on trouve dans ſes lettres des faits & une érudition que les hiſtoriens lui ont fournis. On voudroit y rencontrer moins de petits contes qui n'amuſent guere, & de romances qu'il ne faut pas lire. Il y a d'ailleurs des négligences & de la *ſimplicité* dans le ſtyle... Ce ſont des lettres, dira-t-on? ſoit! quand on les a lues, on aimeroit autant qu'elles fuſſent reſtées dans le porte-feuille de la dame aimable, ſpirituelle & *complaiſante* à qui elles ſont adreſſées.

(*Journal* de Paris; *Journal encyclopédique; Affiches, annonces & avis divers.*)

BERLINISCHES taſchenbuch fur freunde der geſundheit auf das jahr 1783, &c. *Porte-feuille de Berlin préſenté aux amateurs de la ſanté. Pour l'année 1783.* In-12. de 232 pag. A Berlin, chez Nicolaï. 1783.

C'EST un almanach médicinal de poche, qui peut ſervir de pendant à ceux que publient M. Fritze & M. Gruner. L'auteur (M. Uden de Berlin) s'efforce ſur-tout, ainſi que M. Gruner, d'écrire de maniere à être utile, non-ſeulement aux médecins, mais à quiconque eſt jaloux de conſerver ſa ſanté. On lit à la tête de chaque mois le nom de quelque médecin célebre, avec des couplets en ſon honneur. Les noms qui ornent le calendrier de cette année ſont ceux d'Eſculape, d'Hippocrate, d'Arétée, de Celſe, d'Harvée, de Thomaſius, Sydenham, Boërhaave, Haller, Lamper, Buffon & Linné.

Les écrits mêmes que renferme cet opuſcule, ſont, 1°. une diſſertation *ſur les difficultés qui s'oppoſent aux ſuccès de la médecine.* Ces obſtacles à l'activité des remedes ſe trouvent ou dans les médicamens, ou dans la maladie contre laquelle on les adminiſtre, ou dans le malade qui en fait uſage, ou dans les choſes non-naturelles qui agiſſent ſur nous.

2°. Une *lettre de Jacobine S*** à l'auteur de*

ce porte-feuille, concernant une mere malheureuse qui a perdu trois enfans par la faute des nourrices & l'abus des bouillies. Dans la réponse à cette lettre, M. Uden conseille, afin de pouvoir se passer des nourrices, & de rendre l'éducation des enfans moins pénible aux meres, de les élever avec du lait d'animaux, de ne leur donner pendant les premiers mois qu'une nourriture liquide, & de ne les accoutumer que peu-à peu à des alimens solides. Si l'on veut les élever avec du lait de femme, il faut les confier à une campagnarde propre, honnête & bien portante.

3°. *Trois épigrammes.* Ces poésies n'ont aucun rapport à l'art de guérir, ni à l'éducation physique des enfans.

4°. Un mémoire *sur la nourriture, tant liquide que solide, comme cause de maladie.* Les alimens sont pris en trop grande ou en trop petite quantité, ou ils pechent par la qualité. Cette matiere est très-difficile à discuter : les généralités qu'on peut donner souffrent tant d'exceptions que, soustraction faite de tout ce qu'il faut en rabattre, il n'en reste presque plus rien.

5°. Une dissertation *sur la saignée.* L'auteur établit d'abord l'utilité de la saignée, & prouve que cette évacuation devient préjudiciable lorsqu'on laisse couler trop de sang, & appauvrit ainsi le corps d'un liquide essentiel à la vie.

Les conditions qui exigent la saignée, sont la pléthore, un sang trop épais, les hémorrha-

gies. M. Uden rapporte les ſignes qui indiquent la pléthore.

6°. Un mémoire *ſur les chambres trop échauffées des gens de la campagne.* Ce morceau, qui a pour auteur M. le conſeiller de juſtice Mœſer, eſt emprunté de la feuille hebdomadaire d'Oſnabruck.

7°. Des *regles de prudence pour les médecins.* Voici les regles que preſcrit M. Uden : il faut, 1°. que le médecin ſoit bel-eſprit ; 2°. qu'il ſache bien parler. Ces prétendus préceptes ſouffrent de grandes exceptions : l'on a vu des médecins bruſques, mais heureux dans leur pratique, l'emporter de beaucoup ſur des médecins petits-maîtres. On devroit donc, ſelon nous, examiner de nouveau la doctrine de l'auteur, & voir pourquoi les malades ſe laiſſent gagner par les beaux-eſprits, ſi cela eſt vrai toutefois, & pourquoi des ſuccès ſoutenus, une longue expérience, une application ſérieuſe dans l'examen des cauſes & de la nature de la maladie, des réflexions mûres ſur le traitement, &c., ne déterminent pas ſeuls le choix de celui à qui l'on veut confier ſa vie & ſa ſanté.

8°. Une diſſertation *ſur les ſonges.* Les exemples, l'expérience & les obſervations conduiſent l'auteur à une théorie des ſonges. La reſſemblance que le ſonge a, d'un côté, avec la veille, & de l'autre avec le ſommeil, la certitude que ces trois différens états dépendent de l'influence plus ou moins active des eſprits vitaux dans les nerfs & les muſcles, enfin la probabilité que les effets des nerfs & des muſ-

cles découlent de l'action de certaines parties du cerveau, tout cela fait croire à l'auteur que, lorsqu'on rêve, une partie de la substance du cerveau est vuide de fluide nerveux & affaissée, tandis que dans le reste la liberté du mouvement subsiste.

9°. Une *relation d'une maladie pendant laquelle la malade plongée dans un bain a attiré la limaille de fer qu'on y avoit jettée.* Cette observation est, comme on sait, de M. Lorry.

10°. Un discours *sur la réticence déplacée des malades.*

11°. Un autre *sur l'appétit.*

12°. Enfin des discussions *sur les deux chapitres qui, dans l'ouvrage de Corneille Agrippa sur la vanité des sciences, concernent la médecine.*

(*Gazette de santé.*)



TABLE chronologique des diplômes, chartes, titres & actes imprimés, concernant l'histoire de France ; par M. DE BRÉQUIGNY, *de l'académie françoise & de celle des inscriptions & belles-lettres, & M.* MOUCHET, *adjoint à ce travail.* Tom. III. in fol. de 646 pag. A Paris, de l'imprimerie royale, & se vend ainsi que les deux premiers volumes chez Visse, rue de la Harpe, prix 21 liv. le volume.

LA connoissance des anciens titres est devenue un art d'autant plus important, que ces titres sont pour les anciennes maisons les preuves de leur origine & de leur splendeur, & pour les églises, les abbayes, les monasteres, ces familles perpétuelles & immuables dans le tourbillon des vicissitudes, les garans de leur établissement & de leurs propriétés. On ne révoque en doute ni l'utilité de cette étude, ni celle des recherches des savans laborieux qui se consacrent à ce travail pénible & peu agréable : ils ouvrent à l'histoire sur-tout des sources abondantes & pures ; ils mettent au jour des faits qui sont ensevelis depuis 10 siecles dans la poussiere des chartriers, &c. Depuis quelques années, on s'est beaucoup appliqué à recueillir, à déchiffrer, à déterminer par la forme de l'écriture à-peu-près l'époque des

chartes, diplômes, &c. Ce que nous allons extraire de ce volume, (*) prouvera de plus en plus le rang diſtingué que ſes auteurs méritent parmi ceux qui ſe ſont adonnés à ce genre d'étude.

Dans la préface, on prouve que c'eſt ſous le regne de Louis VII que la conſtitution politique de la France s'eſt établie ſur une baſe ſolide en ſortant de l'anarchie. Le royaume fut deux fois en proie à ce régime, ſi l'on peut appeller ainſi le chaos, le conflit d'une multitude de pouvoirs qui s'entrechoquent ſans reconnoître de terme & de bornes, & qui ne cedent qu'à la loi du plus fort, ou qu'à l'intérêt général. L'anarchie que produiſit la foibleſſe des deſcendans de Clovis, reçut la loi du plus fort. L'intérêt général, averti par les excès de l'anarchie même, mit fin à celle qui avoit étouffé le pouvoir des deſcendans de Charlemagne. » La » premiere rétablit l'ordre tout-à-coup, parce » que la force qui triomphe eſt dans ſa plus » grande énergie. L'intérêt public ne le ramena » que ſucceſſivement, parce que ſon action » eſt lente, parce qu'il faut du tems pour que » les opprimés ſe laſſent de l'être, & que les » oppreſſeurs comprennent que leur tyrannie » ne peut pas toujours durer. Ces derniers ſentirent le beſoin de lier enſemble les pouvoirs » morcelés, & d'en faire une maſſe aſſez im-

---

(*) Voyez pour les deux premiers, le journal de *janvier* 1777, pag. 60 & ſuivantes.

» posante pour régler les prétentions, légiti-
» mer les usurpations & les autoriser à la fa-
» veur d'un titre qu'on étoit accoutumé de res-
» pecter. Voilà ce qui fit roi Hugues-Capet. «

L'anarchie étoit attaquée, mais n'étoit pas anéantie, & il eût été dangereux au nouveau roi de faire trop sentir la puissance qui venoit de lui être confiée. La monarchie n'étoit encore autre chose qu'une multitude de fiefs qui relevoient les uns des autres, & d'elle en dernier ressort. Hugues-Capet laissa donc la constitution politique à-peu-près dans l'état qu'il l'avoit trouvée ; ce ne fut qu'avec des ménagemens infinis qui durerent plus d'un regne, & en profitant des circonstances heureuses, que l'on parvint, sous Louis VII, à ramener insensiblement vers le trône l'intégrité de la puissance. Ce fut l'ouvrage de l'abbé Suger, son ministre : car Louis, brave, bon, disent nos auteurs, avoit plus de vertus que de talens, & certainement ce n'étoit pas assez pour un roi. Ce prince fit deux grandes fautes, qu'il auroit évitées s'il eût suivi les conseils de l'abbé de St. Denys : il passa en Palestine, & il falloit y laisser aller seuls les grands de son royaume : il répudia Eléonor, & se priva des vastes domaines qu'elle lui avoit apportés : » source fatale de
» cette rivalité qui a coûté tant de sang à la
» France & à l'Angleterre pendant tant de
» siecles. «

D'un autre côté, Louis VII favorisa l'établissement des communes, dont l'origine, à la vérité, remonte à Louis VI, mais qui furent

habilement multipliées par ſon fils & ſes ſucceſſeurs. Ces aſſociations, une des plus puiſſantes reſſources pour rendre à l'autorité royale ſa force & ſon éclat, enleverent aux ſeigneurs les victimes & les inſtrumens de leur deſpotiſme.

C'eſt au regne de Louis VII qu'on fait ordinairement encore remonter l'origine des armoiries. Dans leur ſceau, ſes prédéceſſeurs étoient repréſentés aſſis ſur un trône. Ce prince fut le premier qui y fit graver les ornemens qui formoient les fleurons de leur couronne, ou qui décoroient l'extrêmité ſupérieure de leur ſceptre. » On leur donna le nom de *fleurs de lis*, » parce qu'ils reſſembloient à cette fleur plus » qu'à toute autre; mais les artiſtes les ont » inſenſiblement défigurés à tel point, qu'on » n'y retrouve plus aujourd'hui la moindre trace » de reſſemblance. «

On diſtinguoit dans l'ordre ſocial le peuple, qui commençoit à être compté pour quelque choſe, & la nobleſſe; mais point de titres réglés d'étiquette. On donnoit quelquefois à l'abbé Suger le titre de *Majeſté* en lui écrivant. Ceux de *Sérénité*, de *Grandeur*, d'*Excellence*, ſe donnoient ordinairement aux rois. Ces épithetes conſervoient leur ſignification, & elles la perdirent en devenant des titres.

L'ordre s'établit peu-à-peu. Les douze pairs ont leurs fonctions réglées à la cour. Les officiaux abuſent de leur pouvoir, les ſeigneurs perdent une juriſdiction uſurpée, les eſprits commencent à s'éclairer, mais on croyoit aux livres

des ſybilles, & l'abbé Suger aux prophéties de Merlin. C'eſt ſous le regne de Louis VII qu'on place l'origine de nos almanachs à prognoſtics, dont l'uſage, qui ſubſiſte à la honte de notre ſiecle, ne ſert qu'à nourrir dans le peuple une imbécille crédulité. A ces grands traits, nos auteurs ajoutent une notice conciſe des progrès des lettres & des études : ſi ces progrès étoient foibles, du moins la carriere étoit ouverte. Les eccléſiaſtiques étudierent le latin, & les religieuſes mêmes furent obligées de l'apprendre pour entendre les prieres qu'elles récitoient. Cette inſtitution fut obſervée juſqu'au quatorzieme ſiecle, & devroit l'être encore. La langue nationale ne fut point négligée ; & St. Bernard s'en ſervit avec ſuccès dans ſes ſermons, dont on peut voir le manuſcrit à la bibliotheque des Feuillans.

Après avoir prévenu que les recueils de chartes, de diplômes, tels que celui-ci, où l'on n'en offre pourtant que les ſommaires, contiennent une infinité de traits particuliers ſur les mœurs, les uſages, &c., de la nation, & d'autres faits que les hiſtoriens peuvent y puiſer, nos auteurs annoncent des ſecours plus abondans & plus précieux encore. » La collection générale, diſent-ils, de tous les actes » relatifs à l'hiſtoire de France, va bientôt » être en état de paroître. Les coopérateurs de » ce grand travail s'y livrent avec toute l'ardeur que peut inſpirer l'importance de l'ob- » jet. Ils ſe communiquent réciproquement & » leurs doutes & leurs lumieres dans des aſ-

» ſemblées auxquelles préſide Mgr. le garde-
» des-ſceaux lui-même, & ne négligent rien
» de ce qui peut rendre un pareil ouvrage
» digne du ſouverain qui le protege, du mi-
» niſtre (M. Bertin) qui en a formé le pro-
» jet, & du chef de la magiſtrature & de la
» littérature qui le dirige aujourd'hui. «

Il nous reſte à détacher de ce recueil quelques traits qui acheveront de faire connoître l'ouvrage lui-même, mais ſans nous aſſujettir à un autre ordre que celui de la chronologie, le ſeul que nos ſavans auteurs aient cru devoir ſuivre.

Lettre du pape Innocent II, qui enjoint à Samſon, archevêque de Reims & à l'évêque d'Arras d'infliger au plutôt un châtiment au prêtre Etienne, s'il eſt en effet *fornicateur* & *joueur public.* — De St. Bernard, où il prie Louis VII de recommander un certain clerc au pape, & de lui perſuader que ſa plainte contre ſon évêque, qui refuſe de lui rendre l'argent qu'il lui a prêté, eſt juſte & fondée.— Diplôme du roi de France, où il ordonne que tout mobilier, en bois ou en fer, qui ſe trouvera dans le palais d'un évêque de Paris, appartienne à ſon ſucceſſeur. — Lettre de St. Bernard à Suger, où il lui fait part d'une autre qu'il a écrite au roi pour le détourner de donner la princeſſe ſa fille en mariage au fils du comte d'Anjou, pour cauſe de conſanguinité. — Du pape Eugene III aux évêques de France, où il leur recommande d'avertir les prêtres des égliſes appartenantes à un couvent,

d'avoir pour son abbé le respect & la soumission qu'ils lui doivent. — Du même à Hugon, archevêque de Sens, pour qu'il avertisse les perturbateurs du repos public de ne point causer de trouble en France pendant le voyage du roi à Jerusalem, & qu'il excommunie les réfractaires. — Du même aux moines de Fontevrauld, où il leur ordonne d'obéir à l'abbesse & à la prieure de ce monastere, de ne jamais entrer dans le cloître sans la permission des religieuses, & de ne pas négliger de se trouver au chapitre commun. On sait que l'ordre de Fontevrauld est le seul où les hommes soient dans la dépendance des femmes. — Charte où Odon, abbé de Ste. Genevieve, & son chapitre permettent à une de leurs serves d'épouser un serf de St. Germain-des-Prés, & de passer dans la servitude de son mari; Hugon, abbé de St. Germain, & ses moines donnent la même permission à un de leurs serfs d'épouser une serve de Ste. Genevieve à la même condition.

Lettre de St. Bernard à l'abbé Suger, où il se plaint qu'on lui impute ouvertement les malheurs du royaume, il l'invite à prendre garde à ne pas se joindre, pour le diffamer, aux auteurs de ces bruits. — D'un autre abbé, où il console St. Bernard du mauvais succès de l'expédition dans la Terre-Sainte. — De St. Valery au roi de France pour l'engager à secourir une abbaye ruinée par l'indolence de son abbé. — Charte où Marguerite, comtesse de Flandres, &c., rend la liberté à tous les

ſerfs ſoumis à ſa juriſdiction, &c. — Lettre d'Eugene III à Hugon, archevêque de Rouen, pour qu'il contraigne Hugon de Gournay à rendre l'argent qu'un certain Erquier lui avoit prêté. — Charte où Anſculphe, évêque de Soiſſons, déclare qu'un chevalier François a donné à l'abbaye de Long-Pont le bien qu'il poſſédoit dans la ſeigneurie de ce monaſtere, pour le repos de l'ame de noble Vaucher de Montmirail, tué par le fils du donateur. — Bulle du pape Anaſtaſe IV au grand-maître de l'ordre hoſpitalier de Jeruſalem, où il met cet hôpital & ſes biens ſous la potection de St. Pierre, lui accorde des privileges, & interdit aux profès le retour au ſiecle. — Du pape Adrien IV, où il aſſure à l'archevêque de Lyon la dignité de primat ſur les provinces & les archevêques de Rouen, de Tours & de Sens. — Charte où Hugon, chanoine, & un chevalier Deſvaux donnent à la menſe des chanoines de Langres une femme & ſes deux filles. — Lettre du pape Anaſtaſe IV à Bérenger, archevêque de Narbonne, à un évêque & aux barons de ſon dioceſe, où il leur déclare que le comte de Barcelone demeure excommunié pour avoir épouſé une ſeconde femme après avoir renvoyé la légitime, & ſtatue que, même après la mort de celle-ci, ce ſeigneur ne pourra s'unir à la femme adultere.

Lettre de ce ſouverain à l'évêque d'Arras, pour qu'il rende au chancelier de France Hugon une chapelle qui lui avoit été donnée, & que cet évêque lui avoit extorquée. — Du

même à ce chancelier, où il le délie du ferment que ce même évêque avoit exigé de lui en lui conférant un archidiaconé. — Du même à Odon & aux moines de St. Denys, où il les affranchit des cours solemnelles que les rois avoient coutume de tenir dans le château de St. Denys, &c. — Aux évêques des Gaules & de Germanie, où le S. P. se plaint que l'empereur a maltraité deux cardinaux qu'il lui avoit envoyés; il engage ces évêques à persuader à Fréderic de reconnoître sa faute, & d'en faire satisfaction. — Charte où Conan, duc de Bretagne, confirme à une église de Rennes la dîme du poisson de sa cuisine, & d'autres droits sur sa monnoie ducale. — Charte où Gauthier, évêque de Laon, annonce que le différend entre lui & l'abbé de Prémontré, sur des biens de l'évêché qu'il avoit mal-à propos enlevés, a été terminé par la médiation du roi de France, de l'archevêque de Reims & d'autres. — Où Guillaume, évêque de Béziers, fait remise à Trincavel & aux Juifs demeurant dans la métairie de Béziers, de la guerre qu'à droit ou à tort, les chrétiens avoient coutume de faire aux Juifs jour & nuit, depuis le commencement du samedi avant le dimanche des Rameaux jusqu'au soir de la seconde fête de Pâque, pour une somme d'argent payée par Trincavel, & une pension annuelle que les Juifs feront à l'église de St. Nazaire.

Lettre du pape Alexandre III aux doyen & chanoines de St. Quentin, où il défend à l'évêque de Noyon d'avoir plus de 35 person-

nes & 30 chevaux à sa suite, en venant visiter leur église. — Charte de convention entre les chevaliers & bourgeois d'un canton avec Raymond de Trincavel, touchant l'affranchissement de ce canton, accordé par Bernard Aton, pere de Raymond, Cecile sa mere, & Roger son frere. — Lettre de Constance, fille d'Alain, duc de Bretagne, au roi de France Louis VII, où elle lui demande quelque gage de son amour, & lui confesse qu'elle aimeroit mieux prendre un mari dans la basse classe de ses François, que de devenir reine d'Ecosse. — Charte où Henri, évêque de Toul, permet aux moines d'Espinal de célébrer l'office dans leur église, quelque excès qui puisse survenir, pourvu que les portes en soient fermées, si ce n'est quand ils enterreront un de leurs freres, & pourvu qu'ils ne les ouvrent pas aux excommuniés. — Lettre du prévôt, de l'abbé & du chapitre de Brioude à Louis VII, où ils se plaignent amérement du doyen de cette église, lequel, au mépris de son serment, refusoit de se soumettre à une sentence arbitrale, en avoit appellé à la cour de Rome, refusoit toute treve, & causoit des dommages pires que les premiers. — Lettre d'Alexandre III à Henri (frere de Louis VII,) archevêque de Reims, touchant M.***, fils du comte de Flandres, qui avoit eu un commerce criminel avec une abbesse, & avoit chassé à Boulogne deux abbés de leur église. — Au roi de France, pour qu'il ordonne que les gentilshommes qui voudroient partir pour Jerusalem, puissent ven-

dre leurs biens ſans le conſentement de leurs épouſes. — Reſcrit de l'empereur Frédéric, adreſſé à Louis VII, de l'incompétence des prélats pour connoître de l'élection du pontife Romain, excepté ceux qui ſont ſous l'empire Romain.

Lettre d'Ildephonſe, roi d'Aragon, comte de Barcelone, à Louis VII, pour qu'il puniſſe un impoſteur qui ſe donnoit fauſſement pour le roi Ildephonſe, oncle d'Ildephonſe, & qui demeuroit en France. — Charte par laquelle Théodoric, comte de Flandres, pour expier le crime de Philippe, ſon fils, qui avoit brûlé l'égliſe de St. Auguſtin, lui donne une rente de dix livres, argent de Flandres, & la prend ſous ſa protection. — Lettre du pape Alexandre III à Henri, archevêque de Reims, pour qu'il faſſe des informations contre les moines de St. Remi, qui avoient engagé un homme malade à prendre l'habit monaſtique, & à leur donner de l'argent, & qui le traitoient cruellement depuis qu'ayant recouvré la ſanté, il réclamoit ſa liberté & ſon argent.

Lettre d'Alexandre III à l'archevêque de Reims, où il le charge d'abſoudre ſans argent un citoyen, à la priere du roi de France. — Au même pour *qu'il contraigne des chanoines à chaſſer des filles débauchées*, de maniere que ceux qui n'ont pas encore reçu le ſous-diaconat reſtent attachés à leurs épouſes, & que ceux qui ſont dans ce grade & au deſſus, les renvoient. — Charte où Henri, comte Palatin de Champagne, fonde trois chanoines dans l'égliſe de

Pougey, & leur donne divers biens, pour accomplir le vœu que la crainte de la mort lui avoit fait faire à St. Nicolas. — Lettre de Philippe, abbé de Bonne-Espérance, au même comte de Champagne, où il le loue de ce qu'un chevalier de son rang, & même prince de beaucoup d'autres chevaliers, aime les lettres comme un simple clerc, & rassemble auprès de lui généreusement les hommes lettrés.

Lettre d'Alexandre III, à l'archevêque de Reims, à qui il donne commission de terminer un différend survenu à l'occasion d'un serf de St. Remi, dont l'abbé de ce monastere avoit voulu enlever le bien, parce qu'il avoit épousé une femme serve d'une autre église. — Au même abbé, où le pape lui défend d'empêcher les hommes de ce monastere de prendre des femmes dans un autre domaine. — A l'archevêque de Reims, pour qu'il oblige Robert de Bove, ou du Bœuf, de rendre à un chanoine les vaches & les brebis qu'il lui avoit prises avec violence. — Aux évêques de France, pour que les écolâtres de leurs églises ne s'arrogent aucun droit onéreux sur les personnes instruites qui voudront se consacrer à l'enseignement des lettres. — Au roi de France, pour qu'il fasse réformer le monastere de St. Victor par l'archevêque de Sens, l'évêque de Meaux & l'abbé de Valle-Secrette. — A l'archevêque de Reims & à l'évêque de Tournay, pour qu'ils abolissent la mauvaise coutume qui existoit dans une paroisse, d'assurer par serment que la dîme étoit payée. — Au même, pour qu'il suspende

l'évêque de Châlons-ſur-Marne, qui avoit exigé de l'argent pour abſoudre une femme excommuniée. — Aux abbés & chapitres de l'ordre de Cîteaux, où ce ſouverain pontife ſe plaint que le relâchement s'eſt gliſſé parmi eux, & où il les avertit de ne point abondonner leur premiere inſtitution. — D'un archevêque à Louis VII contre Erviſius, abbé de St. Victor, auquel il avoit confié 430 marcs d'argent, & qui nioit ce dépôt. — D'Alexandre III à l'archevêque de Reims contre des religieuſes qui avoient chaſſé honteuſement leur abbeſſe. — Au même contre l'abbé de Compiegne, pour l'engager à ceſſer les exactions ſur trois métairies de l'égliſe de Compiegne, &c.

Diplôme de Henri II, roi d'Angleterre, qui abolit la coutume du *vrech* ſur les rivages de ſes domaines, de ſorte qu'il fait rendre à ceux qui auront échappé du naufrage tous leurs biens qui auront été ſauvés, & qu'il n'en appartiendra rien au roi, à moins qu'il n'y ait pas eu un homme d'échappé. — Lettre d'Alexandre III à l'archevêque de Reims contre des moines & un prêtre qui avoient enterré hors du cimetiere les corps de trois lépreux excommuniés qui avoient interjetté appel à Rome. — Au même, pour qu'il déclare abſous deux freres qui avoient été excommuniés par l'évêque de Châlons ſur-Marne, parce qu'ils avoient appellé au pape.

Lettre de Pierre, archidiacre de Blois, où il reproche à Richard, archevêque de Cantorbery, &c. de s'appliquer plutôt à amaſſer des

richeſſes qu'à remplir ſes devoirs ſpirituels, & lui expoſe les plaintes que ſes diocéſains & le roi d'Angleterre lui-même font contre lui. — Lettre du roi de France, où il félicite le pape Alexandre d'avoir obtenu la paix (par l'extinction du ſchiſme), & lui fait eſpérer tout ſecours de ſa part, pourvu qu'il veuille réformer l'égliſe. — De l'archevêque de Mayence, où il annonce aux moines de Cluni que le pape a pleinement reçu l'empereur en grace, les exhorte à honorer ce prince, qui avoit accueilli avec bonté Hugon, leur abbé, injuſtement chaſſé. — De Henri, abbé de Clairvaux, aux moines de Savigny, où il les prie qu'en déférant toutefois aux conſeils de leur abbé, ils le préviennent par l'exemple d'une vie frugale, afin que, dans la ſuite, les richeſſes & l'abondance regnent dans leur maiſon. — Du même au roi d'Angleterre, où il le prie de lui faire préſent de lames de plomb pour couvrir ſon égliſe; & dans la ſuivante, il envoie à ce prince un doigt de St. Bernard. — Charte où Hugues, duc de Bourgogne, donne en aumône à Gauthier, ſon oncle paternel, évêque de Langres, & à ſes ſucceſſeurs, le comté de Langres. — Lettre d'Alexandre III aux abbé & moines de St. Denys, où il défend à l'abbé de donner à ſes parens des terres, des rentes, ou d'autres biens du monaſtere ſans le conſentement du chapitre, & d'emprunter de l'argent au-delà de cent livres.

Ce volume, dont nos citations font ſuffiſamment connoître le mérite, eſt terminé par qua-

tre tables : la premiere, des noms des perſonnes dont il y eſt fait mention ; la ſeconde, des lieux qui ſe trouvent dans les titres des chartes ; la troiſieme, des noms d'égliſes, abbayes, monaſteres, chapelles, &c. & la quatrieme, des noms des lieux d'où les chartes ſont datées. Peut-être deſireroit-on que pluſieurs de ces noms euſſent été mis ici en françois pour la commodité des lecteurs, ſur-tout ceux de la baſſe latinité, ceux qui n'exiſtent plus, &c.

On voit quelle eſt l'étendue du travail de M. de Bréquigny ; quelles ſont les nombreuſes recherches qu'il a été obligé de faire, les immenſes lectures auxquelles il a fallu ſe livrer, les difficultés minutieuſes qu'il a rencontrées, & les reſſources infinies qu'il offre à ceux qui ſe dévoueront à l'étude de l'hiſtoire.

(*Journal encyclopédique ; Mercure* de France.)



JOSEPHI Jacobi Plenk chirurgiæ doctoris, &c. Elementa medicinæ & chirurgiæ ferensis. *Elémens de médecine & de chirurgie judiciaire ; par M. PLENK, docteur en chirurgie, & professeur royal, public & ordinaire de chirurgie, d'anatomie & d'accouchemens, dans l'université royale de Bude.* A Bude, de l'imprimerie de l'univerversité, & se vend à Vienne, chez Rodolphe Graeffer, 1781, *in-8vo.* de 184 pag.

IL n'y a point de tribunal de jurisprudence, qui n'ait souvent besoin des lumieres des médecins pour éclairer ses décisions : autrement un juge s'exposeroit tantôt à condamner comme homicide un infortuné qui n'auroit pas porté un coup volontaire & mortel, une mere qui ne seroit pas coupable d'avoir fait périr son enfant, un maniaque qui auroit attenté à soi-même ; tantôt à élever des bûchers contre des sorciers imaginaires, ou à faire percer le cœur de prétendus vampires par la main du bourreau, ou à mille autres erreurs. M. Frank ayant traité de la médecine politique avec l'approbation de tous les gens-de-lettres, M. Plenk ne fait que l'effleurer dans la derniere des quatre divisions de son ouvrage, qui touche les plus importantes questions de droit criminel, civil, canonique & politique.

On appelle médecine judiciaire ou légale, la ſcience qui enſeigne à réſoudre certains cas de droit, au moyen des principes de médecine ou de chirurgie. De Vigiliis *Bibliotheca chirurgica*, vol. 1, pag. 596, en indique l'origine, les révolutions & les meilleurs auteurs. Toutes les bleſſures d'un corps humain, ou les actions qui attaquent la vie, la ſanté & la félicité publique ſont les objets de cette ſcience.

L'inſpection légale des cadavres par les médecins & chirurgiens, eſt requiſe néceſſairement, quand un homme meurt après avoir éprouvé quelque violence extérieure, quand il eſt rencontré mort dans les chemins ou dans des lieux retirés, quand il eſt tiré mort de l'eau, quand il s'eſt tué ou eſt cru s'être tué lui-même, quand il eſt mort de poiſon, quand il eſt mort après avoir été traité par des charlatans, quand on ſoupçonne l'avortement ou l'infanticide.

Pour la validité de l'inſpection ou ouverture légale d'un cadavre, il eſt requis l'aſſiſtance, 1°. d'un juge criminel au moins, afin que les chirurgiens diſſecteurs aient de leur conduite des témoins dignes de foi; 2°. d'un greffier qui conſigne fidélement par écrit tout ce qui s'obſerve durant l'inſpection; 3°. d'un médecin légal qui juge de la vraie cauſe de la mort, & qui ait attention à ce que le greffier écrive les obſervations avec exactitude; 4°. de deux chirurgiens qui diſſéquent ſuivant les regles, & expoſent aux yeux des aſſiſtans l'état des parties examinées. Il ſeroit à propos que le médecin & le chirurgien qui ont pris ſoin du corps

jusqu'à sa mort, fussent présens à l'inspection. Les loix ordonnent que toutes ces personnes aient prêté serment, & que les médecins & chirurgiens aiant été requis par le juge de procéder à l'inspection qui ne doit pas être différée, parce que la corruption survenue pourroit la rendre trompeuse & inutile.

Il y a en allemand un livre intitulé, *Die kunst chirurgische Berichte abzufassen*, c'est-à-dire, *la maniere de dresser les rapports de chirurgie.* Un bon rapport judiciaire doit nommer le juge qui l'a ordonné, les témoins judiciaires en présence de qui l'examen du cadavre a été fait, & autant qu'il se peut, les nom, surnom, & paroisse du mort, son âge, son sexe, sa profession, sa taille, l'état extérieur de la tête, du col, de la poitrine, de l'épine du dos, du ventre, des extrêmités, présenter une exacte description de la lésion de la partie, faire mention du remede apporté, classer la lésion, en motiver la classification, marquer le lieu, le mois, le jour, l'heure, l'année de l'examen, être signé du médecin, des chirurgiens, & muni de leurs sceaux; exprimer leur opinion s'ils jugent le fait certain, ou douteux, & s'ils répondent d'une maniere affirmative, négative ou autrement à la question proposée. Si le rapport ne satisfait point les juges, c'est le cas de l'envoyer aux facultés de médecine & de chirurgie pour avoir leur avis. A cette occasion M. Plenk renvoie au livre allemand intitulé : *Ueber die glaubwurdigkeit der medicinalberichte in peinlichen rechthaendeln*, c'est-à-dire, *de la foi des rapports*

des médecins dans les causes criminelles, Berlin; 1780.

Comme les blessures absolument mortelles & portées dans l'intention de tuer, ont coutume d'être punies capitalement, & que les blessures qui ne sont pas absolument mortelles sont punies d'une moindre peine, il importe extrêmement de connoître le genre de la blessure. On partage généralement les blessures mortelles en trois classes; 1°. en absolument mortelles dans lesquelles, ni l'art ni la nature ne peuvent sauver de la mort; 2°. en blessures qui ne sont pas absolument mortelles, dans lesquelles il n'y a que l'art qui puisse garantir de la mort; 3°. & en mortelles par accident dont la mort s'ensuit soit par la faute du chirurgien, ou par celle du blessé, ou des gens qui l'entourent ou des choses non naturelles.

La plupart des auteurs qualifient d'absolument mortelles des blessures qui ne le sont pas absolument, celles par exemple qui pénetrent dans une des deux cavités de la poitrine. Cependant Hemman a démontré dans ses *Medicinisch-chirurgische aufsaeze*, Mémoires de médecine & chirurgie, Berlin 1778, que des blessures plus grandes que l'ouverture de l'épiglotte ayant pénétré dans l'une & l'autre cavité de la poitrine n'ont point causé la mort.

Des blessures qui n'étoient pas absolument mortelles, le deviennent par l'absence, l'ignorance ou la timidité du chirurgien qui n'aura pas fait les ligatures de veines ou d'arteres, ou qui aura employé des remedes contraires comme des

des fomentations chaudes à un cerveau ébranlé, des vomitifs dans une bleſſure de l'œſophage, des purgatifs dans un des inteſtins; encore par la qualité de l'inſtrument de la bleſſure, s'il eſt empoiſonné avec le virus de vipere, de la rage, &c. par l'imprudence propre du bleſſé qui ne s'abſtiendra pas de parler dans une bleſſure de poumon, qui exercera l'acte vénérien malgré une bleſſure à la tête, & par la qualité nuiſible de l'air des hôpitaux & des priſons, ſuivant Nahuys dans ſa diſſ. *de qualitate noxia aeris in noſocomiis & carceribus*. Harlem, 1770.

Le tems auquel la mort s'eſt enſuivie n'eſt pas tant à conſidérer, lorſqu'il s'agit de déterminer ſi une bleſſure étoit mortelle, parce que la mort ſurvient quelquefois peu de jours après des bleſſures qui n'étoient pas mortelles, & que quelquefois un homme bleſſé mortellement, a long-tems ſurvécu à ſa bleſſure. Van Swieten, au tome I de ſes *Comm.* §. 254, & Morgagni dans ſon *Epiſt.* 52, rapportent des obſervations qui apprennent que des hommes ſont morts d'une contuſion éprouvée au crâne ſix ans auparavant.

Les contuſions ſe diviſent comme les plaies ou bleſſures en abſolument mortelles, en celles qui ne ſont pas abſolument mortelles, & celles qui ſont mortelles par accident : il faut bien prendre garde que les taches livides qu'on pourroit juger des meurtriſſures ne ſoient l'effet d'une cauſe interne, auſſi-bien que l'écoulement du ſang qui ſurvient quelquefois à un mort, au témoignage de Louis, profeſſeur de chirurgie à

Paris dans ſon avis touchant l'affaire de Montbailly, & de d'Albert dans ſa Diſſ. *de Hæmorrhagiis mortuorum*, à la têie du 3e. tome de ſa *Juriſprudentia medica.*

On peut déterminer quelquefois par pluſieurs circonſtances réunies, ſi un homme a été pendu, ou s'eſt pendu lui-même; ſi on l'a noyé, ou s'il s'eſt noyé lui-même.

L'ineptie d'un traitement cauſe ſouvent la mort, comme des narcotiques, des émétiques, du mercure, ordonnés inconſidérément par le médecin; un anévriſme pris pour un abcès, & une hernie pour un bubon, ouvert par le chirurgien, l'erreur d'une accoucheuſe dans ſa fonction; mais la terre a coutume de couvrir promptement ces bévues, quoiqu'elles procedent ſouvent d'une ignorance qui ne devroit pas toujours demeurer impunie.

On diviſe les empoiſonnemens par rapport à leurs effets, de même que les plaies & les contuſions; l'unique ſigne certain du poiſon adminiſtré eſt la connoiſſance botanique du poiſon végétal, & l'analyſe chymique du poiſon minéral qu'on aura découvert; ſur quoi on peut conſulter l'*Allgemeine geſchichte der gifte*, l'hiſtoire générale des poiſons de M. Gmelin, en 3 parties; à Nuremberg 1776 & 1777. Il eſt rare d'employer le poiſon animal. A l'égard de la falſification pernicieuſe des vins, voyez le livre de M. Wollin, intitulé *Verfalſchung des Weins mit Bleyglaette*, & la critique qui a été faite de ce dernier, par M. Delius, ſous le titre de *Reviſion der Weinprobe auf Bley*, Erlang 1779.

Pour ce qui eſt du ſuicide, il n'eſt pas toujours facile de le diſtinguer de l'aſſaſſinat; lorſqu'un homme s'eſt tué lui-même d'un coup d'arme à feu, les bales ou le petit plomb ne ſont pas épars dans ſon corps, comme s'il avoit été tué de loin par un autre.

Dans le cas d'infanticide on croit reconnoître qu'un enfant eſt né vivant, lorſque ſon poumon nage dans une quantité ſuffiſante d'eau pure; cependant quand même un enfant ſeroit né mort, ſes poumons nageroient, ſi la ſage-femme, ou une autre perſonne y avoit introduit de l'air par la bouche, ou s'ils avoient déja contracté de la corruption: Loder *in programmate quo pulmonum docimaſia ex nova anatomicâ obſervatione in dubium vocatur*, Jenæ, 1779, révoque en doute l'infaillibilité de ces épreuves, aſſurant que des poumons ſains & entiers d'un enfant né au ſeptieme mois, qu'on atteſtoit avoir vécu treize heures, étoient tombés au fond de l'eau: opinion particuliere & contraire à beaucoup d'expériences, qui ſemble à Jaeger, dans ſa *Diſquiſitio medicoforenſis quo caſus & annotationes ad vitam fœtus neogoni dijudicandam facientes proponuntur*, Ulmæ, 1780, un paradoxe ſur lequel il faut ſuſpendre ſon jugement.

Il eſt incroyable à combien de genres de mort les enfans ont été expoſés de la part des meres, ſoit pour ſe ſouſtraire à la honte & à la peine d'une groſſeſſe illégitime, ſoit pour éviter ſeulement l'embarras de les nourrir & de les élever: tantôt elle les ont percés d'un fer aigu

introduit par le vagin, peu avant l'enfantement; afin qu'ils vinssent morts au monde; ou après la naissance, elles leur ont enfoncé une aiguille meurtriere par les narines ou le rectum; tantôt elles leur ont mortellement comprimé la tête, la poitrine, le ventre, ou tout le corps; tantôt elles les ont suffoqués en leur bouchant les narines & la bouche, en leur serrant le col, en les surchargeant de couvertures, en les enfermant dans un coffre, en les enfouissant, en les jettant dans des cloaques, en leur faisant respirer la vapeur du soufre, en négligeant de leur lier le cordon ombilical, en les laissant mourir de faim.

L'inspection légale peut faire juger de la ponction; les autres plaies, contusions & suffocations sont plus difficiles à reconnoître, parce qu'elles peuvent être l'effet d'un accouchement laborieux; que des nourrices imprudentes ont souvent écrasé des enfans en se couchant dessus par mégarde; qu'un enfant peut avoir été étranglé par le cordon ombilical qui aura laissé autour du col la même trace que s'il avoit été étranglé avec un lacet; que le fœtus trouvé dans des commodités, a pu s'échapper au grand chagrin de la mere; que la maigreur & le vuide des intestins peuvent venir d'autre cause que d'être mort de faim.

La question des avortemens est aussi du ressort de la médecine. Comme l'embryon est vivant du moment de la conception, & que la foiblesse d'un fœtus au-dessous du septieme mois ne lui permet pas de vivre, c'est commettre

un homicide que de procurer l'avortement avant ce tems. Brendel *in Eph. N. C. cent. 14. obs. 167*, fait mention d'une servante qui tua son fruit en s'insinuant un stylet dans la matrice, mais en même tems elle se tua aussi elle-même.

Quoique ce soit une opinion commune qu'il y a des médicamens propres à faire infailliblement sortir le fruit de la matrice, cette opinion est contredite par des observations dignes de foi. Guarenonius dans sa 636e. consultation, écrit qu'il a vu beaucoup de femmes tourmentées par des médicamens très-forts, & des saignées réitérées sans qu'aucune ait avorté. Zacutus de Portugal dans sa *Praxis admiranda observat.* rapporte que les purgatifs les plus violens, les saignées réitérées jusqu'à six & huit fois, les onguens les plus forts, les pessaires, les jeûnes prolongés n'ont point causé l'avortement. Une femme, au témoignage de Sommer, *Dec. I. anno. 6. obs. 106*, a pris tous les matins pendant vingt jours cent gouttes d'huile distillée de genevre pour se provoquer les mois, sans que cela l'ait empêchée de mettre naturellement un fils au monde. Albrechtus, *Decad. 1. anno. 8. obs. 165*, rapporte que les emménagogues les plus forts, comme l'huile distillée de sabine, de succin, de myrrhe, de safran, d'aloës, ont été en vain employés pour expulser le fœtus de la matrice; & Bartholin dans ses *Misc. N. C. anno. 1. decad. 1. obs. 52*, observe que deux femmes guéries par la salivation mercurielle de la vérole, pendant leur grossesse ignorée du chirurgien qui les traitoit, n'en ont

pas moins engendré des enfans en bon état.

Autrefois les médecins & chirurgiens étoient consultés par les juges, pour régler le degré de torture d'un accusé; mais la torture étant un moyen fort incertain de découvrir la vérité, puisque des innocens se sont avoués coupables plutôt que de la subir, & lui ont préféré la mort, & que des scélérats ont évité le dernier supplice en la supportant avec une fermeté atroce, plutôt que de lâcher la moindre confession, les princes chrétiens l'ont abolie dans la plupart de leurs états; particuliérement elle n'a plus lieu dans les Etats-Autrichiens : ainsi il seroit superflu de fournir maintenant des instructions sur cette matiere. Albertus dans son *Systema jurisprudentiæ medicæ*, tom. V, a remarqué une carie des os provenue de la torture, & Hildanus dans sa *Kurze beschreibung der furtreflichkeit der anatomie*; Brieve description de l'excellence de l'anatomie, Berne, 1622, a observé des épaules rompues par la torture : c'est pourquoi il y supplie les magistrats de ne plus tourmenter des accusés quelquefois innocens, par une torture sévere & capable de briser un corps vivant.

Lorsque les juges condamnent un convaincu à une peine corporelle; ils interrogent les médecins pour apprendre d'eux s'il est en état de la subir, sans que sa santé en soit ruinée, & qu'il devienne un membre inutile à la société, quand la peine n'est pas capitale. Il est à souhaiter qu'on abolisse l'usage de frapper de verges à la tête & au dos, à cause du danger de

la commotion du cerveau & des poumons. Les femmes enceintes ou nouvellement accouchées ou dans le tems de leurs regles, celles qui allaitent, les impuberes, les décrépits, les goutteux, phthisiques, asthmatiques, blessés, sont exempts des peines corporelles afflictives : l'on suspend le dernier supplice à l'égard des malades au lit d'une dangereuse maladie aiguë ; & les insensés, les aveugles, les sourds & les muets de naissance, & les femmes dans l'état de grossesse sont aussi épargnés.

On excuse ou au moins on ne punit pas de mort les crimes involontaires, comme celui d'une nourrice qui étoufferoit un enfant en dormant, d'un noctambule, d'une fille dont les regles sont supprimées, d'une personne enceinte affectée d'étranges envies ; ces personnes ne sont pas supposées avoir l'esprit sain dans ces circonstances. Zimmermann *Von der Erfahrnung in der arneykunst*, de l'expérience en médecine, dit avoir vu des enfans du plus beau caractere manifester le plus mauvais, quand ils étoient attaqués des vers, & des filles très-aimables en tout autre tems, devenir des furies par la suppression de leurs regles. Petit, dans son *traité de la maladie des os*, rapporte l'exemple d'un enfant tué en badinant par une imprudence assez ordinaire de l'avoir soulevé de terre par la tête : la nuque se rompit.

Les médecins doivent influer dans certains jugemens de capacité à hériter, comme dans les cas où l'on contesteroit la légitimité d'un enfant, parce que son pere putatif seroit impuis-

ſant ou ſa prétendue mere ſtérile, où on le prétendroit mort-né ou venu ſans être mûr. La nature ne s'aſtreignant pas toujours abſolument au terme de neuf mois, un enfant prématuré eſt conſidéré comme mûr, quand même il naîtroit au commencement du ſeptieme mois; plutôt il n'eſt pas regardé comme mûr n'étant pas capable de vivre.

Van Swieten *Comm.* tom. IV, a vu des jeunes gens robuſtes dont il étoit ſûr qu'ils étoient venus au monde au ſeptieme mois. Un enfant mûr a coutume de peſer environ ſix livres, & d'avoir 18 à 20 pouces de longueur, avec les cheveux longs & durs, les ongles longs & durs, les paupieres ouvertes & les ſourcils bien formés. Un enfant prématuré peut peſer cinq livres. Le fœtus ne peſe quelquefois que 3 livres & un quart ou trois livres & demie au ſeptieme mois. La longueur varie moins. On regarde comme avorté le fruit venu avant le ſeptieme mois. Le fœtus au ſecond mois, n'a pas encore acquis un pouce de long. Les auteurs ne s'accordent pas ſur ſa longueur au troiſieme mois, eſtimée de trois pouces par Buffon, de 6 par Levret, de 2 par Burton, &c. Ainſi la connoiſſance de l'état de l'embryon pendant les ſix premiers mois, eſt fort imparfaite.

L'appât d'un héritage a porté des meres à ſe ſuppoſer des enfans. La viſite de l'enfant faite pluſieurs ſemaines ou mois après l'accouchement réel ou ſuppoſé, ne découvre rien; mais plutôt ſi l'on avoit ſuppoſé un enfant de

plusieurs jours, au lieu d'un nouveau-né, on pourroit le reconnoître, parce que le cordon ombilical est sec, le second ou troisieme jour, & tombe le cinquieme ou sixieme.

Non-seulement des femmes feignent des grossesses pour supposer des enfans, mais des filles imitent cet artifice pour extorquer de l'argent de leurs galans, des mendiantes pour se procurer des aumônes, des pauvres gens battues pour obtenir un dédommagement pécuniaire, des condamnées à la torture ou au supplice pour les éloigner. Au commencement, il n'est pas facile de découvrir la fourbe; mais quand le milieu du terme qu'elles supposent est passé, la grossesse doit être reconnoissable à plusieurs signes, sur lesquels un médecin sage ne doit pas se hasarder de prononcer légérement, ni avant le sixieme mois, & même avant l'expiration de tout le tems de la grossesse, s'il s'agit d'une femme exposée au supplice ou à quelque peine afflictive.

Celles qui celent leur grossesse, sont des filles ou des veuves pour éviter la honte, des femmes dont le mari est absent ou impuissant pour parer l'accusation d'adultere. La grossesse actuelle se reconnoît à quatre signes, qui passent pour certains, dès qu'ils sont réunis ensemble. 1°. Le ventre s'enflant au-dessus des os pubis, & 2°. en même tems l'orifice de la matrice, rond, épais & mou; 3°. la fente de l'orifice de la matrice s'arrondissant entiérement & en partie, au lieu de la figure tranversale qu'elle avoit; 4°. le mouvement de l'embrion

ſenſible à la main poſée ſur le ventre enflé : tous ſignes néanmoins aſſez obſcurs avant le cinquieme ou ſixieme mois.

Le viol entiérement conſommé n'eſt poſſible, ſuivant M. Plenk, que vis-à-vis des femmes dans l'état de démence, de ſyncope, d'aſſoupiſſement cauſé par le vin ou l'opium, d'un ſommeil profond, ou lorſque pluſieurs hommes y concourent enſemble. Des filles, ajoute-t-il, depuis long-tems déflorées, s'enſanglantent & s'enflamment la vulve par des médicamens âcres, pour pouvoir accuſer quelqu'un de les avoir violées.

S'il arrive qu'un jeune homme ignorant ſon âge, veuille parvenir à un héritage ou à un emploi, pour la jouiſſance deſquels la majorité, où un certain âge eſt néceſſaire, il appartient au médecin de le déterminer autant qu'il eſt poſſible, eu égard au changement de dents qui ſurvient depuis ſept ans juſqu'à 14, tems de la puberté, à la barbe, aux dents de ſageſſe, &c.

Les mendians, les fainéans, les poltrons qui craignent la milice, les ſoldats qui veulent ſe procurer leur congé, les condamnés à diverſes peines ou les gens tenus de comparoître en juſtice, les fanatiques pour ſuppoſer des guériſons miraculeuſes, les charlatans pour ſe faire une réputation, ſont ſujets à contrefaire des maladies, telles que des ulceres aux jambes, l'épilepſie, la ſurdité, la cécité, la démence. Toutes ces fraudes ſont découvertes dans la diſſertation de M. Ganſen : *De ſimulatis morbis*

& quomodo eos dignoſcere liceat, Gottingen, 1769.

Une mendiante de Strasbourg, ayant été ſoupçonnée dans ſa jeuneſſe d'être groſſe, à cauſe de l'enflure de ſon ventre, elle imagina de continuer le ſpectacle, lorſque la cauſe n'en ſubſiſta plus. Pendant trente-neuf ans, elle en impoſa ſi bien à toute la ville, que les chirurgiens & les médecins étonnés de l'accroiſſement graduel & monſtrueux de la tumeur, attendoient ſa mort avec une eſpece d'impatience. Elle arriva enfin. Son corps viſité, ils n'y virent aucune tumeur extraordinaire. Seulement il reſtoit dans ſa chambre un ſac peſant 19 liv. qu'elle avoit ſu s'attacher adroitement, & qu'elle n'avoit jamais montré ſous prétexte de pudeur.

Les juges d'égliſe conſultent les médecins dans le cas de divorce, pour cauſe d'impuiſſance ou de ſtérilité. On avoit regardé le vagin trop étroit, comme un ſigne certain de ſtérilité au moins relative; cependant l'obſervation a appris que des femmes qui auroient à peine pu y admettre un tuyau de plume à écrire, ont conçu par la ſeule attraction, & que le vagin s'eſt aſſez dilaté pendant la groſſeſſe & l'accouchement, pour que l'enfant ſoit heureuſement venu au terme. Voyez ſur ces faits, Van Swieten, *Comm.* T. IV. Benevoli *Diſſert.* & l'auteur même, M. Plenk, dans ſes *Elem. artis obſtetriciæ*, Vienne, 1781. Ce n'eſt donc pas ſans une grande circonſpection qu'on doit juger des cas où la conſommation eſt impoſſible. Chaptal & Geſner ont guéri des impuiſſances de pluſieurs années de la part des

hommes, par des bains locaux, dans une décoction de graine de moutarde. Weikard, au moyen du muſc pris intérieurement, a ranimé les forces d'un vieillard preſque octogénaire, éteintes depuis trois ans.

On peut conſulter les médecins ſur les queſtions, ſi tel fœtus eſt un monſtre ; ſi la poſſeſſion & la magie ſont réelles, auſſi ſur les ſpectres & les miracles.

Un monſtre humain eſt un fœtus, dont tout le corps ou une de ſes parties conſidérables, s'écarte beaucoup de la forme ordinaire & naturelle de l'homme : ainſi les enfans ſans tête, à deux têtes, à deux corps, à quatre pieds, & en quelque ſorte, les hermaphrodites ſont des monſtres; le baptême leur eſt dû, parce qu'ils ont une ame humaine, capable de raiſonnement. Deux têtes indiquent deux ames capables de volontés différentes. On a vu en Hongrie deux ſœurs jointes monſtrueuſement, diſputer enſemble. Elles ont vécu juſqu'à 21 ans.

Des impoſteurs, pour s'attirer des aumônes, par une pieuſe fraude, ou une autre fin politique, ont quelquefois feint d'être poſſédés du démon. La fourberie ſe découvre, ſi le prétendu poſſédé s'agite & entre en furie devant de l'eau qui n'eſt pas bénie, ou une hoſtie qui n'eſt pas conſacrée, ſi l'examinateur exige qu'il lui diſe ce qu'il penſe lui examinateur, ou qu'il faſſe quelque prodige. Certains hypocondres & maniaques ſe croient de bonne foi poſſédés ſans l'être, & ſouffriroient plutôt la torture que de s'en laiſſer diſſuader. D'autres compo-

ſent des linimens de plantes phantaſtico-narcotiques, dont ils s'oignent les tempes, l'anus & les parties naturelles. Après ces onctions, ils tombent dans un ſommeil profond, & font des ſonges laſcifs & étranges, qu'ils ne diſtinguent pas des faits réels, lorſqu'ils s'éveillent : en ſorte que ce qu'ils ont rêvé, ils ſont prêts de jurer qu'il eſt arrivé en effet. Sauvages, *Noſol. Meth.* T. II, dit que l'huile de ſemence de *datura* [pomme épineuſe ou herbe du diable] appliquée aux tempes, ou un peſſaire de la même ſemence, mis au fondement pendant la nuit, excite des ſonges phantaſtiques dans ceux qui y ont de la diſpoſition. Suivant Gaſſendi, un berger s'appliquant tous les ſamedis un peſſaire de ſemences de ſtramonée & de ſuif avant de ſe coucher, s'imaginoit ſortir par la cheminée pour aller trouver le démon, & ſacrifier au bouc.

Le pere Spée, jéſuite, chargé pendant pluſieurs années d'aſſiſter à la mort des femmes accuſées de magie, proteſte avec ſerment dans ſon ouvrage intitulé, *Cautio criminalis de proceſſibus contra ſagas Dub.* ** qu'il n'en a conduit aucune au bûcher, de qui, tout prudemment conſidéré, il puiſſe ſe perſuader qu'elle fût coupable. Cependant Nicolas Remi, dans ſes livres de *Dæmonolatria*, Francfort, 1679, raconte comme quelque choſe de louable, qu'au ſeizieme ſiecle, on ait brûlé en quinze ans 90 hommes dans la ſeule Lorraine, à titre de ſorciers.

Il eſt du devoir d'un prince d'établir, de

l'avis des médecins, des loix qui tendent à conserver la vie & la santé des citoyens, & à en augmenter le nombre : aussi les médecins sont-ils justement admis dans les conseils des rois & des républiques ; c'est leur office d'avertir de tempérer le sentiment des ardeurs de l'été, en procurant de l'ombre par la hauteur des édifices, en plantant des arbres dans les chemins, en arrosant les places ; de modérer le froid en opposant de hautes murailles aux vents qui l'amenent, en procurant l'abondance du chauffage, des habits ; de garantir de l'humidité de l'air qui s'éleve des marais, des étangs, des souterrains, en dirigeant les eaux stagnantes dans les rivieres par des canaux, en défendant de bâtir dans des lieux trop bas. On doit aux médecins d'avoir élevé la voix devant les puissances, pour les exhorter à éloigner les cimetieres de l'enceinte des villes & même de leurs murailles, pour que les vents n'y portent pas aisément les exhalaisons cadavéreuses, & à les placer dans des lieux bien aérés & plantés d'arbres, qui absorbent & corrigent la pourriture ; à transporter aussi les hôpitaux hors des villes, de même que les métiers qui répandent dans l'air des exhalaisons nuisibles, comme ceux des tanneurs, des savonniers, des plombiers, des bouchers ; à enlever souvent les boues & les fumiers ; à construire les cloaques, de maniere que les ordures en soient facilement emportées hors de la ville ; à interdire la vente des alimens & boissons mal-sains, & à créer pour cet effet des inspecteurs des

vivres; à s'abſtenir de préparer ou garder la nourriture dans des vaſes de cuivre, de plomb, ou d'étain impur; à reconnoître la falſification des vins & les fraudes des braſſeurs qui mêlent dans la biere des ingrédiens dangereux; à purifier & renouveller l'air dans les hôpitaux & les navires; à réprimer le luxe qui efféмine & rend maladif; à prévenir l'entrée & la propagation des maladies contagieuſes par des quarantaines, des lazareths & d'autres ſages diſpoſitions; à reſſuſciter dans différentes ſortes d'aſphyxies; à diminuer les cauſes de la dépopulation qui provient de la multitude des célibataires livrés au concubinage & à des débauches ſtériles, de l'émigration qu'on prévient en multipliant les moyens de ſubſiſtance & en faiſant aimer le gouvernement, plutôt que par des loix prohibitives, des guerres ſanglantes & du mauvais régime des ſoldats, tant ſains que malades, qui emporte plus d'hommes que le fer ennemi, de la tolérance des empiriques, de l'ignorance des ſages-femmes, des mauvais traitemens à l'égard des filles enceintes, du défaut de maiſons publiques d'accouchemens pour elles & les pauvres, du peu de ſoin pris des enfans dont la moitié meurt avant l'âge de huit ans; à établir un office d'inſpecteur des cadavres, pour empêcher qu'aucun adulte ne ſoit enterré vivant, qu'un enfant vivant ne ſoit inhumé avec ſa mere, pour mieux découvrir les homicides, les infanticides, les ſuicides & les aſſaſſinats des empiriques; à guérir & conſerver les beſtiaux par l'étude de la vétérinaire; à pourvoir

les provinces de médecins qui aient étudié l'art au moins cinq ans, de chirurgiens, accoucheuſes, apothicaires, recommandables par leurs talens & leur probité, & à en élever & perpétuer la pépiniere en prépoſant d'excellens profeſſeurs de toutes ces ſciences, en fondant une bibliotheque de médecine bien fournie, en faiſant compoſer de bons livres de médecine, en aſſujettiſſant les candidats à des examens ſéveres, en établiſſant au moins dans la capitale une académie ou univerſité, où l'on enſeigne toutes les parties de la médecine, avec un cabinet d'hiſtoire-naturelle, un jardin botanique, un laboratoire de chymie, un théatre d'anatomie, un hôpital.

C'eſt une plainte générale en Allemagne, qu'il n'y a encore que trop peu de bons chirurgiens. Richter ne le diſſimule pas dans ſa *Chirurg. Biblioth.* où il dit qu'il eſt malheureuſement véritable que la plupart des jeunes chirurgiens ne reçoivent d'inſtruction pendant leur jeuneſſe, que dans la boutique des barbiers, où à peine ils apprennent quelque choſe de plus que de ſaigner & d'appliquer une emplâtre. Les potentats en ont reçu des plaintes mille fois réitérées; mais tandis qu'ils ſont diſtraits par d'autres ſoins, la vie des hommes reſte à la merci des baigneurs & des barbiers ignorans, qui ont acheté leur privilege excluſif pour une ſomme modique. Alléguer pour excuſe qu'ils ſont ſous l'inſpection des chirurgiens, ne peut valoir pour les campagnes où ils exercent ſeuls : & même ſouvent dans les

villes : où ſont toujours les médecins capables de les diriger ?

Sept obſtacles principaux arrêtent le progrès de la chirurgie dans la plupart des états d'Allemagne : 1°. la facile admiſſion de candidats ineptes pour cet art, c'eſt-à-dire, qui ſont dépourvus des qualités phyſiques & morales, néceſſaires pour apprendre la chirurgie ; car ſans génie, ſans les ſciences préliminaires, comme l'étude des langues, & ſans ſentiment d'honneur, qui peut devenir bon chirurgien ? 2°. l'uſage d'apprendre la chirurgie pendant trois ans dans une boutique de barbier ; ainſi preſque tout le tems ſe perd à raſer, & il n'en reſte que fort peu pour lire les auteurs & fréquenter les colleges : 3°. la pauvreté des candidats ou apprentifs, qui les empêche de ſe pourvoir des bons auteurs : 4°. la négligence d'étudier toutes les parties de la chirurgie, peu apprenant autre choſe que l'anatomie & la chirurgie-pratique, & la plupart ignorant toujours ce que c'eſt que phyſiologie, matiere chirurgique, accouchemens : 5°. le mépris qu'on a preſque par tout pour les chirurgiens qu'on tient trop au-deſſous des médecins ; d'où vient que ſi quelque jeune homme étudiant la chirurgie ſe ſent un peu de talent, avec un peu d'argent, il s'éleve rapidement juſqu'à la médecine ; en effet, à ſi peu de frais, qui n'aimeroit pas mieux être maître que valet ? 6°. la légéreté de l'examen pour être reçu chirurgien : 7°. la privation de ſecours phyſiques néceſſaires, comme d'un théatre anatomique bien fourni de cadavres, d'un hô-

pital garni d'un grand nombre de divers malades, &c.

Pour former dans la ſuite de bons chirurgiens, on propoſe; 1°. de n'admettre aucun éleve qui ne ſache les langues latines, françoiſe & allemande; 2°. d'abroger la coutume de faire ſon cours de trois ans dans une boutique de perruquier, & d'ordonner qu'il ſoit fait dans un hôpital ou ſous la direction d'un docteur en chirurgie, exclusivement dans les lieux où il y a une faculté de médecine & de chirurgie; 3°. d'aider des bienfaits du prince les aſpirans doués des qualités néceſſaires & d'ailleurs pauvres; 4°. de les obliger d'étudier toutes les parties de la chirurgie; 5°. d'accorder aux docteurs en chirurgie les mêmes honneurs & émolumens qu'aux médecins; 6°. d'aſſujettir les candidats à un examen ſérieux dans un auditoire public, où ils ſeroient obligés de ſoutenir une theſe ou diſſertation avant d'obtenir la licence. En outre il faudroit que les chirurgiens ruraux & ceux des armées euſſent été obligés d'étudier la matiere médicale, la pathologie générale & ſpéciale des maladies intérieures, & la pratique de la médecine clinique.

Si la profeſſion de chirurgien étoit relevée en Allemagne de ſon état d'aviliſſement, & parvenoit à y être honorée comme en France, quand elle ſeroit exercée avec des talens & des lumieres ſupérieures, peut-être verroit-on des gens d'un grand génie s'y livrer : peut être, car il y a des gens dont le caractere répugne abſolument à pratiquer les opérations de chi-

rurgie. Tel étoit l'illuſtre Haller qui dit de lui-même dans ſa *Biblioth. chir.* tom. 2 : » Quoi-
» que la chaire de chirurgie m'ait été confiée
» pendant dix-ſept ans, & que j'aie démontré
» fréquemment ſur des cadavres les opérations
» de chirurgie les plus difficiles, je n'ai jamais
» pu me déterminer à porter l'acier dans la
» chair d'un homme vivant, dans la crainte de
» lui cauſer trop de douleur «. A quoi on pourroit ajouter qu'il eſt bien plus commode de donner des conſeils à un chirurgien & d'ordonner la ſaxifrage ou le quinquina, que de tailler de la pierre & d'amputer un membre.

Le cours d'étude des accoucheuſes doit durer au moins ſix mois, &c.

Il réſulte de cet extrait que la plupart des faits & des avis qu'il renferme ſont connus en France. Il y paroît auſſi que M. Plenk a lu nos meilleurs écrivains François : même page 128 ſur les ſignes de la préſence réelle du démon, il rapporte en françois en ſemblant l'approuver cet avis qu'il dit de Voltaire ſans marquer plus préciſément l'endroit d'où il l'a tiré : *je conſeille au diable de s'adreſſer toujours aux facultés de théologie, & jamais aux facultés de médecine.* Comme ſi c'étoit une plaiſanterie fort judicieuſe d'affecter de croire les théologiens plus d'accord que les médecins avec l'ennemi commun du genre humain ! Au reſte M. Plenk n'en donne pas moins le conſeil de baptiſer un fœtus né acéphale, ou quelquefois le cordon ombilical ſi l'on n'en peut pas atteindre davantage, ou avec une ſeringue. Il veut, pag. 158,

qu'on dispense du célibat les prêtres, les moniales, les soldats & autres qui ne peuvent observer la continence, ou à qui elle cause des maladies dangereuses; qu'on ne permette pas le mariage aux filles avant 18 ans, parce que les filles trop jeunes avortent facilement ou engendrent des enfans trop tendres qui ne vivent pas long-tems, ni aux filles stériles ou malades d'une maladie héréditaire & incurable, pour qu'elles ne la propagent pas, ni aux femmes au-dessus de cinquante, ni aux jeunes gens de la ville avant 22 ans, ni à ceux de la campagne avant 25, pour avoir une race vigoureuse: toutes idées qui ne sont pas neuves, mais qu'on a cru devoir rejetter par-tout pour des raisons solides dont la déduction seroit ici superflue.

Traitant des signes auxquels on peut découvrir si un homme s'est pendu lui-même, M. Plenk ne paroît point avoir eu connoissance des ouvrages publiés en françois dans l'affaire des Calas, ni sur les hermaphrodites, de ce qui a rapport à Mlle. D**, ni deux *consultations medico-légales* du célebre Petit & d'autres célebres médecins, la premiere tendante à prouver qu'un briquetier de la ville de Liege trouvé mort dans sa chambre le 11 avril de l'année 1766, s'est pendu & fait mourir lui-même; la seconde pour demoiselle Famin, femme du sieur Lencret, accusée de suppression, exposition & homicide de deux enfans, déclarée convaincue d'avoir caché sa grossesse, & ainsi réputée avoir tué son fruit, en conséquence condamnée à être étranglée par sentence du bailliage de Mantes,

& déchargée de l'accuſation par arrêt du parlement de Paris du 30 juillet 1767, parce que tous les ſignes de groſſeſſe allegués par les experts dans le rapport de leur viſite, n'avoient pas la plus légere apparence de certitude, malgré qu'ils en euſſent conclu que l'accuſée étoit accouchée, ſans qu'il leur fût poſſible, ajoutoient-ils, de déterminer le tems où la choſe s'eſt paſſée.

Citant l'hiſtoire tragique de Montbailly; M. Plenk s'exprime très-durement envers les juges d'Arras, dont il nomme le tribunal *judicium criminale arraſenſe*, verſion excuſable dans un livre imprimé à une ſi grande diſtance que Bude en Hongrie. D'ailleurs M. Plenk ne paroît pas avoir puiſé cette hiſtoire dans les livres françois, mais dans le livre allemand intitulé, *Beruhmte rechtshaendel bey verſchiedenen parlamentern in Frankreich*: c'eſt-à-dire, *Cauſes célebres portées en differens parlemens de France*. Berlin 1777, 1re. partie.

M. Plenk eſt riche en citations de livres imprimés en Allemagne, & encore peu connus au dehors, tels que *Frank ſyſtem einer Vollſtaendigen mediciniſchen policey*, Syſtême d'une police médicinale complete, Mannheim, 1779, par M. Frank: Baumer *Fundamenta politiæ medicæ*, Principes de la police médicale par Baumer, Francfort, 1777: Rickmann *von den influſſ der Arzneywiſſenſchaft auf das wohl des ſtaats*; de l'influence de la ſcience de la médecine ſur le bonheur de l'état, par Rikmann, à Jena, 1771: Arnold *Diſſert. de removendis ſanitatis publicæ im-*

pedimentis : Dissertation sur la maniere d'éloigner les difficultés qui s'opposent à la santé publique, par Arnold, Leipzig 1771 : Liebing *Diss. de amoliendis sanitatis publicæ impedimentis*, Dissertation de Liebing sur le même sujet : aussi Leipzig, 1771, &c.

DÉLASSEMENS de l'homme sensible, ou *anecdotes diverses ; par M.* D'ARNAUD. *Tome I, seconde partie ; tome II, premiere partie.* A Paris, chez l'auteur, rue des Postes, près l'Estrapade, maison de M. de Fouchy, & la veuve Ballard & Fils, imprimeurs du roi, rue des Mathurins, 1783, 2 parties *in-12.* l'une de 208, & l'autre de 240 pages. (Prix de la souscription, 18 liv. pour Paris, & 21 liv. fr. de port, pour la province.)

LE siecle où nous vivons, a plus de détracteurs que d'apologistes, & il faut convenir qu'Héraclite auroit de quoi s'affliger en l'examinant avec quelque attention. Cependant un philanthrope impartial peut sans injustice le préférer à tous ceux qui l'ont précédé. L'âge d'or lui seroit préférable sans doute ; mais où l'âge d'or a-t-il existé ? quand a-t-il existé ? pourquoi nous plaindre sans cesse du présent, & vivre continuellement dans le passé ou l'avenir ? Pourquoi supposer que nous sommes plus méchants &

plus corrompus que nous ne le ſommes en effet ? Il eſt certain que nos ancêtres avoient une ſimplicité de mœurs que nous ne connoiſſons plus, & que nous devons regretter ; mais nos ancêtres étoient courbés ſous le joug d'une foule de préjugés qui nous ſont étrangers. Que de ravages le fanatiſme, l'erreur & la ſuperſtition n'ont-ils pas fait parmi eux ! Remontons ſeulement au ſiecle précédent, obſervons-en de ſang froid tous les événemens, ne laiſſons pas exalter notre imagination par l'idée de gloire qui y ſemble attachée, idée qui ne tient en rien ni au bonheur ni aux vertus des hommes, & oſons dire enſuite lequel des deux ſiecles l'emporte ſur l'autre. Il eſt ſûrement glorieux pour une nation & pour un ſiecle, d'avoir produit Corneille, Moliere, Racine, Boileau, Paſcal, Boſſuet, &c. ; mais outre que nous avons eu Crébillon, Voltaire, J. B. Rouſſeau, Greſſet, Maſſillon, &c. n'eſt-il pas plus utile & tout auſſi glorieux pour l'humanité d'avoir donné le jour à Monteſquieu, Buffon, Franklin, Prieſtley, Bergman, &c. & à tous les ſavans dont les veilles tournent à l'avantage de la ſociété ? On reproche à notre ſiecle l'égoïſme le plus outré ; il eſt vrai qu'à cet égard nous ne ſommes pas à l'abri du reproche ; mais quel ſiecle & quel homme en ſont exempts ? Dans quel tems a-t-il exiſté plus d'ames ſenſibles & bienfaiſantes ! le bien fait toujours moins de ſenſation que le mal ; c'eſt pourquoi les détracteurs du ſiecle ont tant d'avantage à recueillir tout ce qui pourroit lui imprimer un

caractere de réprobation. On a oublié, lorsqu'on lit leurs ouvrages, une foule de bonnes actions, de traits d'héroïsme, de courage, d'humanité, semés dans des ouvrages périodiques. D'ailleurs tout le bien qui se fait est souvent inconnu, ou se connoît bien plus tard que le mal.

Que d'obligations devons-nous donc avoir à M. d'Arnaud, si connu par son honnêreté & sa sensibilité, qui se plaît à rassembler tout ce qui peut donner une haute idée de notre siecle à tous les hommes qui ont du sens & de la vertu, qui forme une espece de cours de morale pour la jeunesse, & jette en quelque sorte la semence des belles actions de la génération future! Peres de famille, qui avez à cœur l'éducation morale de vos enfans, qui connoissez toute la force de l'exemple, mettez entre leurs mains ce recueil précieux; il convient surtout à ceux de vos enfans qui sont prêts à entrer dans le tourbillon du monde. Ils y apprendront à connoître l'homme, & les funestes effets des passions; ils y puiseront l'amour de la vertu, de la droiture & de l'humanité; ils vous en aimeront mieux, après l'avoir lu. Hommes sensibles de tous les ordres & de tous les âges, ce recueil n'est pas moins fait pour vous. Lors même que l'écrivain qui le forme, ne jouiroit pas d'une réputation méritée, vous devriez des éloges & des applaudissemens à celui qui en a eu l'idée.

Les deux nouvelles parties que nous annonçons, justifient bien ce que nous avons dit du recueil

recueil d'après la publication de la premiere. (*) Il ſemble qu'à chaque volume M. d'Arnaud prenne de nouvelles forces pour exciter un intérêt plus puiſſant. Il a ſaiſi le vrai genre du ſtyle qui convenoit à une pareille collection. Il eſt ſimple & éloigné de tout ornement; la vertu n'en a pas beſoin, & c'eſt en la préſentant avec toute ſa ſimplicité qu'on parvient plus ſûrement à en inſpirer le goût. Nous allons donner à nos lecteurs une idée des principales anecdotes contenues dans ces deux parties.

La premiere anecdote, intitulée *Triomphe de la vertu*, nous rappelle un trait connu, mais qui ne l'eſt point aſſez généralement. Il méritoit à d'autant plus juſte titre une place dans le recueil de M. d'Arnaud, qu'un homme de lettres y joue le premier rôle. C'eſt la conduite de Péliſſon, lors de la détention de M. Fouquet. On ſait que lorſque le ſurintendant fut mis à la Baſtille par ordre de ſon ſouverain qu'on avoit indiſpoſé contre lui, il éprouva un acharnement univerſel; mais le bon la Fontaine qui ne l'avoit jamais loué, lui adreſſa une piece de vers dans ſa diſgrace; mais Péliſſon s'expoſa à la haine de ſes contemporains, & paſſa pour ingrat, content de ſervir utilement ſon ami. En effet, parmi une infinité de motifs de crainte qui agitoient Fouquet, il regardoit la recherche de ſes papiers comme une des cauſes aſſurées de ſa ruine totale; Péliſſon, ſon

(*) Journal d'*octobre*, pag. 38 & ſuivantes.

ſecrétaire, ſon ami, ſe déclare hautement ſon accuſateur, & demande à lui être confronté. Tous les eſprits ſont indignés, Péliſſon eſt livré à toute l'horreur du mépris public, & n'en eſt point ému. On le fait paroître devant Fouquet, il continue de remplir ſon abominable perſonnage, armé de toute l'impudence du délateur le plus audacieux; il cite à Fouquet des faits contre leſquels le priſonnier ſe ſouleve avec la noble indignation de l'innocence accuſée : cela n'eſt pas vrai, s'écrie-t-il plein d'un juſte emportement! vous êtes un impoſteur, un menteur déteſtable! pouvez-vous trahir à ce point la vérité! & vous ne baiſſez point les yeux! *Oh!* répond Péliſſon dont tout annonçoit la colere, *vous n'auriez point la hardieſſe de me démentir avec tant d'aſſurance, ſi vous ne ſaviez pas que vos papiers ſont brûlés.* » Ces derniers mots » ſont un trait rapide de lumiere pour Fou- » quet : il conçoit, il ſaiſit toute l'adreſſe de » l'eſprit de Péliſſon & toute la nobleſſe de » ſon cœur; il a compris que ſon ſecrétaire, » demeuré toujours ſon fidele ami, avoit brûlé » ſes papiers; qu'il avoit imaginé ce moyen, » le ſeul qu'il pût employer, de paroître ſon » délateur pour pénétrer juſqu'à ſa priſon & » lui faire part d'un ſecret ſi important : le » ſurintendant honteux de ſon reſſentiment dé- » placé, & comme pour le réparer, jette un » regard ſur Péliſſon, où celui-ci lut aiſément » qu'il avoit été entendu, & que l'infortuné » miniſtre étoit pénétré de la plus vive re- » connoiſſance «. Péliſſon continua d'être ex-

posé au déchaînement du public : mais quand la vérité vint à percer, la scene changea ; il se vit l'objet de l'admiration universelle. Cette action doit être en effet citée comme une des plus belles dont l'histoire fasse mention. On se plaît trop à répéter ce qui peut être au désavantage de quelques-uns de nos écrivains, & c'est un grand plaisir pour beaucoup de gens du monde. Convenons cependant que les lettres ont aussi leurs héros, & que les Pélisson, les Moliere, les Fénélon, les Montesquieu ne se sont pas moins distingués par l'excellence du cœur que par celle de l'esprit.

La seconde anecdote, beaucoup plus étendue que la précédente, a en tête des réflexions qui nous ont paru très-philosophiques, & prouvent que l'auteur a bien fait de lui donner pour titre *l'Esprit de la chevalerie.* » On a fait une » observation singuliere, dit-il : c'est en quel- » que sorte du milieu des ténebres que se sont » élevés ces grands spectacles dignes d'attacher » la curiosité & la réflexion ; les tems les plus » enfoncés dans l'ignorance & dans la barba- » rie, ont produit, si l'on peut le dire, des » *coups de lumiere*, que ne nous ont point of- » ferts ces siecles célebres, fixés sous nos yeux » comme autant de brillantes époques des heu- » reuses révolutions de l'esprit humain. Ce n'est » point sous les beaux jours de l'*Auguste* Fran- » çois qu'est née cette institution, d'où a jailli, » qu'on me passe ce mot, une foule d'actions » éclatantes, dont les Grecs & les Romains » eussent avec raison été jaloux. Bornons-nous

» à parcourir nos ſeules annales. De quelles » images ſublimes de valeur, de générosité, » de nobleſſe d'ame, de ſacrifices les plus im- » poſans & les plus ſurnaturels, nous frap- » pent les divers âges de la chevalerie! Com- » me un chevalier ſoutenoit, avec un zele » vraiment héroïque, les droits de la religion, » ceux de l'honneur, ceux de l'humanité! avec » quel enthouſiaſme il embraſſoit la cauſe de » l'infortune & de l'innocence! Les malheu- » reux trouvoient en lui un appui déclaré, » les orphelins un pere, la juſtice un ven- » geur: ce ſexe timide, & que ſa foibleſſe » phyſique & morale expoſe quelquefois aux » inſultes de la force & de l'audace, ſe réfu- » gioit ſous le bouclier d'un chevalier, avec » la même confiance qu'il eût réclamé la pro- » tection des autels. Pourquoi faut-il que la » rouille de l'abus vienne attaquer le bien le » plus pur! par quelle étrange fatalité une des » plus belles créations de l'intelligence humaine, » s'eſt-elle altérée, affoiblie, anéantie, de mê- » me que ces cours d'eaux qui, limpides & » abondans à leur ſource, ſe chargent bientôt » de limon, diminuent, deviennent de ſimples » ruiſſeaux, & finiſſent par ſe perdre dans des » terres fangeuſes? Tout doit donc paſſer & » périr! c'eſt là l'irrévocable loi de la nature. » Ainſi ne nous arrêtons point à de vains re- » grets ſur la chevalerie; il y a de la ſageſſe » à ſe conſoler de pertes irréparables. Puiſ- » qu'il nous eſt impoſſible de faire revivre cette » inſtitution ſi noble, ſi utile, tâchons du moins

» de nous en retracer l'image. On se plaît à » fixer ses regards sur les portraits des person» nes qui nous ont été cheres, & que nous » ne pouvons plus posséder. «

L'histoire attendrissante de l'attachement d'un maître & d'un domestique est la troisieme de cette seconde partie. Succedent celle de *Sally*, fille d'un riche négociant de Londres, victime de l'amour & de la jalousie; celle de cet artisan qui se fit saigner aux deux bras pour donner du pain à ses enfans; celle du célebre musicien *Stradella*. La septieme est celle d'une jeune beauté devenue la victime de la grossiere sensualité d'un de ces individus méprisables, qui achetent à prix d'or leurs fausses jouissances. Ce qui est la récompense & la douceur d'une union légitime, dit l'auteur, fut le sceau d'un commerce criminel. *Emilie* donna le jour à une fille qu'on ôta aussi-tôt de ses yeux. Au milieu du tourbillon où elle s'étoit jettée, elle ne pouvoit oublier qu'elle avoit été mere; elle demanda plusieurs fois des nouvelles de sa fille; on lui annonça qu'elle venoit de lui être enlevée par une maladie épidémique. Cette nouvelle ne contribua pas peu à l'éclairer sur sa conduite; elle prit la parti de se consacrer à dieu & d'embrasser la vie religieuse dans un ordre où il est défendu, sous les peines les plus rigoureuses, de parler aux pensionnaires & même à ses compagnes. Elle y retrouva sa fille, & c'est la maniere dont M. d'Arnaud peint cette reconnoissance qui prouve bien que sa sensibilité n'est point une sensibilité factice.

Dans *les nouveaux Troglodites*, il peint les mœurs ſimples & pures des habitans de l'oueſt de l'Irlande. Les deux nouvelles ſuivantes ſont conſacrées à la peinture du pouvoir de l'amour paternel & de la véritable amitié. Le volume eſt terminé par l'hiſtoire des *Sagontins* & un exemple touchant de l'amour conjugal.

La premiere partie du ſecond volume nous a ſemblé encore plus intéreſſante que les deux premieres. Dans l'*Anglois à Paris*, l'auteur défend les François contre les ſarcaſmes amers d'un Anglois; dans *le Bienfaiteur*, il nous montre un comédien généreux, digne de ſervir de modele à ceux qui veulent faire du bien; *Antonio & Roger* ſont deux matelots François, dans les fers des Algériens, qui offrent un nouvel exemple de la force de l'amitié. Il ſemble que M. d'Arnaud ait épuiſé toute ſa ſenſibilité dans l'anecdote qui a pour titre *la douleur maternelle;* on ne peut la lire ſans verſer des larmes. Il n'a pas moins trouvé l'expreſſion vraie de la nature dans celle qu'il a appellée *l'Amour filial.* La ſuivante, un peu plus étendue, eſt appellée *le Philoſophe*, & la ſcene eſt à la Chine. L'empereur *Tching-Ouang* veut abſolument ſavoir ce que c'eſt qu'un philoſophe, & ordonne à tous ceux qui ſe croient dignes de ce titre, de venir ſe préſenter devant lui. Cet ordre fournit à M. d'Arnaud l'occaſion de mettre ſous les yeux de ſes lecteurs nombre de portraits de tous ceux qui uſurpent un nom auſſi reſpectable. *Tſou-y*, vivant à la campagne, au milieu de ſa famille, exerçant l'hoſpitalité,

ſimple & vertueux, eſt enfin celui qui l'emporte. *Lerman & Molly* excitent le plus vif attendriſſement par le tableau de leurs malheurs. Les jeunes gens y verront les ſuites funeſtes de l'amour, lors même qu'il naît dans un cœur vertueux. Succéde l'action génereuſe du prélat que l'égliſe de France regrette aujourd'hui, & dont la mort a mis le dioceſe d'Auch en deuil. Deux femmes qui ſe brouillent, & dont l'une ſe déguiſe pour ſe réconcilier avec ſon ancienne amie, fourniſſent le ſujet de l'anecdote ſuivante; la *continence de Scipion* fait la matiere de la dixieme. Nous ne pouvons nous empêcher de rapporter un trait que nous trouvons dans une note de la ſuivante, intitulée *le bon Seigneur.*

Ce bon ſeigneur eſt le marquis de *Saint-E****. Il eſt, ſi l'on peut le dire, le dieu bienfaiteur de ſes terres & de tous les environs. Sa réputation, en ce genre, eſt ſi étendue, dit M. d'Arnaud, que des payſans étrangers accourent de vingt, trente lieues à la ronde, lui ſoumettre leurs différends, l'examen de leurs procès, convaincus que ſa déciſion ſera l'arrêt même de la juſtice la plus éclairée & la plus impartiale. Les affaires ſe préſentent-elles ſous un aſpect facile : il prononce d'après ſa conſcience, non ſans avoir cependant conſulté les curés des plaideurs, qu'il ſuppoſe avec raiſon être au fait mieux que perſonne, des mœurs & des droits reſpectifs de leurs paroiſſiens. Les querelles litigieuſes demandent une diſcuſſion plus approfondie, il faut avoir recours à la

ſagacité des loix : le bon ſeigneur invoque les lumieres des avocats qu'il paye, & alors il décide avec ſécurité, & l'on n'appelle point de ſes jugemens.

Un de ces avocats, dit l'auteur dans une note, que le marquis *de S. E.**** conſulte par préférence, eſt honoré d'une charge de magiſtrature : il n'aſpire donc qu'à jouer le rôle de conciliateur plutôt que celui de juge. Un jour l'ancien évêque de Sarlat va le viſiter : à peine le magiſtrat a-t-il achevé ces complimens que l'uſage nous ordonne : — Monſeigneur, votre grandeur paroît ici bien à propos ! Il y a deux freres dans mon voiſinage qui ſont en litige pour un malheureux champ de peu de valeur; & depuis dix années entieres, ils ſont chaque jour à s'attendre, à l'entrée de ce champ, le piſtolet à la main, pour tuer le premier d'entre eux qui s'aviſera de le labourer; j'ai perdu mes ſoins à les rendre traitables : c'eſt un miracle qui eſt ſans doute réſervé à votre grandeur. — Que faut-il faire, dit auſſi-tôt le reſpectable prélat, pour réconcilier ces gens? S'agit-il de les aller trouver? Me voila prêt. — Il n'eſt pas néceſſaire, Monſeigneur, de vous donner cette peine : je ſuis aſſuré qu'ils ſe rendront à vos ordres; mais il faut que vous ayez l'attention de leur offrir du tabac, & que vous daigniez leur parler leur pâtois. — On envoie chercher les deux payſans : le bon évêque les fait boire, leur offre de ſon tabac, & ſur-tout n'oublie pas de ſe ſervir de leur pâtois. Du tabac préſenté par un évêque, & pris dans une belle

tabatiere d'or, (il faut s'arrêter à ce trait,) eſt un puiſſant véhicule pour amener la réconciliation, ainſi que la condeſcendance du prélat qui deſcend à leur langage : ils ſont fortement ébranlés : — Monſeigneur, dit cependant un des deux, il ne nous eſt pas permis de nous raccommoder, car nous avons juré d'être éternellement ennemis. — Oh ! qu'à cela ne tienne, répond le digne prélat ; j'ai fort heureuſement le pouvoir de délier les ſermens, & je viens tout à propos vous relever du vôtre. — A ce mot, les deux payſans terminent leur différend, s'embraſſent, & ſe retirent bien déterminés à n'avoir plus enſemble de procès. Le même ſoir, l'honnête magiſtrat paſſant par haſard devant les maiſons des deux freres qui étoient voiſines & contiguës, les trouve occupés à démolir un mur à la hâte, & avec une eſpece d'acharnement : — Eh ! mes amis, leur crie-t-il avec effroi, que faites-vous ? Eſt-ce là l'effet du raccommodement ? — Monſieur, lui dit le plus jeune, nous démoliſſons notre mur mitoyen, parce que nous voulons que nos deux maiſons n'en faſſent qu'une, & que nos troupeaux, nos femmes & nos enfans ſoient déſormais enſemble ; & puis il y a dix ans que mon frere a ma mere chez lui ; il y en a dix auſſi que je voudrois l'avoir chez moi ; il veut bien conſentir à me la laiſſer de deux jours l'un, & nous démoliſſons le mur, afin qu'elle ait moins de chemin à faire pour venir nous voir. —

Cette anecdote fournit à M. d'Arnaud, comme

on le ſoupçonne aiſément, des réflexions juſtes qui plairont aux ames ſenſibles. Il termine cette partie par trois anecdotes, ſavoir : *Clarence ou la faute réparée*, *les ſuites affreuſes d'une démarche imprudente*, & *le nouveau Régulus.*

Ne pouvant nous arrêter ſur chacune des anecdotes, dont toutes ont de l'intérêt, indiquons encore une des plus frappantes, qui a pour titre l'*Ami. Fong* & *Kiang*, deux négocians Chinois, fourniſſent cet exemple de la plus parfaite amitié. Le dernier avoit eu le malheur de tuer un homme qui l'avoit offenſé. Fong le cache long-tems chez lui, & le dérobe ainſi aux pourſuites de la juſtice : mais au bout d'un certain tems, on accuſe du meurtre commis par Kiang, l'honnête *Ming*, le mortel peut-être le plus vertueux de la Chine entiere. Que l'on conçoive, s'il eſt poſſible, la ſituation de Fong. Laiſſera-t-il périr l'innocent ? ira-t-il dénoncer ſon ami ? quelle alternative ! Il ne prend aucun de ces deux partis. Dans l'inſtant que l'on conduit l'accuſé au ſupplice, il perce la foule & déclare que c'eſt lui-même qui eſt le criminel ; on briſe les fers de Ming, & l'autre convaincu par ſon propre aveu, eſt prêt à ſubir le ſupplice deſtiné aux meurtriers, lorſque Kiang arrive à ſon tour & fait ſuſpendre l'exécution. Il raconte en peu de mots ſa déplorable hiſtoire, & malgré la réſiſtance de ſon ami, il partage ſes fers. On les conduit tous deux dans la priſon, où ils continuent le débat le plus héroïque. L'empereur, pénétré d'admiration, eſt forcé de condamner Kiang à la

mort. Cependant Fong, à qui ces affreux événemens avoient fait perdre connoiſſance, eſt étonné de retrouver ſon ami à ſes côtés en rouvrant les yeux. » Tu vois, lui dit l'em-» pereur, un ſecond monument de la juſtice; » je l'ai ſatisfaite en ſoumettant Kiang à toutes » les horreurs de ſa fin; il s'eſt vu prêt à » mourir; j'ai penſé que ce châtiment ſuffiſoit » pour expier ſon crime; ma clémence a dû » agir à ſon tour & le récompenſer d'une ac-» tion généreuſe..... Soyez les ornemens » de ma cour, & que la Chine vous doive à » tous deux les leçons de l'amitié. «

Nous rapporterons ici ce que penſe de ce nouvel ouvrage de M. d'Arnaud, un homme de lettres (*) connu par des tableaux auſſi reſſemblans que bien deſſinés de nos mœurs du jour, de nos travers à la mode. (**)

» Je regarde ces *Délaſſemens*, qu'on peut » appeller *les délices de l'homme ſenſible*, comme » un recueil infiniment important pour le ſie-» cle; c'eſt, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, une phar-» macie de l'ame, un antidote contre la cor-» ruption des mœurs, offert à la nation per-» vertie; c'eſt le regiſtre de la vertu qui paſ-» ſera à la poſtérité, & ſera toujours com-» pulſé par les ames honnêtes. J'ajouterai avec » la même ſincérité, que ſi j'avois des enfans,

---

(*) M. Peyſſonel.

(**) Les *Numéros*; voyez le journal de *Septembre* 1782, pag. 103; & celui de *juin* 1783, pag. 163.

» ce seroit dans ce livre-là qu'ils commence-
» roient à apprendre à lire ; en les obligeant
» de savoir par cœur ces anecdote, je croirois
» leur donner un capital d'honnêteté ; & mal-
» gré mon respect pour l'adorable, pour l'ini-
» mitable La Fontaine, il me semble que j'ai-
» merois mieux leur entendre réciter *le Pou-*
» *voir de la pitié*, *le Grand homme*, *l'Ami*, *le*
» *Pouvoir de l'amour paternel*, que *la Cigale* &
» *le Corbeau.* «

On reçoit les souscriptions à Maëstricht ; chez Dufour ; à Geneve, chez Chirol ; à Paris, chez Dessenne, au Palais Royal, passage de Richelieu.

(*Journal de littérature ; des sciences & des arts ; Journal de* Paris ; *Mercure de* France ; *Affiches, Annonces & Avis divers.*)



Le Gouverneur ou *Essai sur l'éducation ; par M. D** L** F****, ci-devant gouverneur de LL. AA. SS. Mgrs. les princes ducs de Slesfwig-Holstein-Gottorp.* Avec cette Epigraphe :

The surest virtues thus from passions shoot.....
POPE.

In-12. A Londres, chez Nourse.

Cet ouvrage philosophique est dédié à l'impératrice de Russie. L'épître dédicatoire est suivie d'une lettre de l'auteur à son ami M. T..... T...... qui l'a prié de lui exposer les moyens les plus propres à former des hommes pour la vertu & le bonheur. Ainsi pour répondre aux desirs de son ami, M. D.. L.. F.... se borne à lui communiquer quelques-unes des observations que les occasions lui ont donné lieu de faire sur les ressources trop négligées que la nature présente, pour tirer parti des hommes qu'on est chargé de former.

Cet essai sur l'éducation est composé de quatre discours. Voici l'analyse des matieres qui y sont traitées.

Discours I. Ce que c'est que l'éducation : étoit-elle nécessaire à l'homme avant l'établissement des sociétés ? Etat moral de son cœur pendant ce premier période : examen de ce que dûrent être alors les passions,

DISCOURS II. Tableau des différens ordres de loix qui conftituent les devoirs de l'homme vivant en fociété : néceffité d'un guide pour les lui enfeigner, & l'intéreffer à les remplir. Infuffifance & dangers de l'éducation des colleges : qualités d'un bon gouverneur ; étendue de fes obligations ; moyens qu'il doit employer pour rendre fon éleve bon, éclairé, honnête, vertueux, & pour en faire un homme de mérite à tous égards.

DISCOURS III. Application des moyens indiqués dans le difcours précédent : cours raifonné d'éducation.

DISCOURS IV. Moyens de perfectionner une éducation : néceffité de joindre l'expérience à la théorie. Cours raifonné de voyages ; leur utilité ; précautions à employer pour en recueillir tous les fruits dont ils font fufceptibles. Conclufion.

Dans fon premier difcours, l'auteur confidere d'abord l'homme fous deux afpects oppofés : » Dans fa fituation primitive, dit-il, c'étoit un être dont les feuls devoirs furent ceux que lui dictoit la voix immédiate de la nature, & qu'elle-même lui enfeignoit à remplir par les moyens les plus fimples & les plus faciles. Dans l'état d'affociation, qui fuccede bientôt à ce période de béatitude, il contracte en naiffant l'indifpenfable obligation de fe connoître foi-même & tout ce qui l'entoure ; il dépend de toutes les branches d'inftitutions fociales formées avant lui ; fes paffions excitées à chaque pas par des objets qui enflamment leur ardeur, ont be-

soin d'être sans cesse modérées pour entretenir l'équilibre dans son ame ; il lui faut se précautionner pour tout le cours de sa vie contre les piéges de l'intérêt personnel, qui préside généralement à toutes les actions de ses semblables ; quelle foule énorme de connoissances ne doit-il pas acquérir pour se disposer à combattre un si grand nombre d'ennemis? «

Delà on a senti, dès l'établissement des sociétés, la nécessité de l'éducation. Selon l'auteur, l'éducation est l'art de développer dans l'homme enfant toutes les facultés de son ame ; de faire éclore dans son esprit les germes des idées propres à réaliser son bonheur, & celui des êtres auxquels il doit tenir ; de féconder dans son cœur les principes des vertus morales, que le souverain auteur y a déposées en le créant ; d'étudier, d'épier & de saisir l'instant de l'effervescence des passions ; de ralentir, suspendre, & modérer avec habileté l'explosion de celles qui ne pourroient être que nuisibles & destructives, en détournant imperceptiblement le feu & l'activité des autres, sur des objets de la fermentation desquels peuvent résulter de nouveaux avantages pour l'humanité, ou pour la patrie ; de lui inspirer le goût des qualités sociales, en lui démontrant qu'elles sont d'un usage indispensable pour qui aspire à l'estime universelle ; & de pourvoir enfin, par des exercices, des mouvemens & des travaux habituels à fortifier le tempérament & la constitution organique de celui dont on se propose de faire un homme.

Dans l'état natutel, dit l'auteur, l'éducation (telle qu'il vient de la définir) étoit une chose aussi inutile à l'espece qu'à l'individu. Il faut convenir, ajoute-t-il, que l'homme isolé, libre, & sans d'autres desirs que ceux de satisfaire les besoins naturels, doit être aussi insensible à la privation des idées, qu'il est indifférent à la succession mutuelle des jours & des nuits, & que la générosité d'un autre homme, qui, après s'être donné beaucoup de peine pour cueillir les fruits d'un arbre très-élevé, viendroit les lui offrir, feroit aussi peu d'impression sur son ame, qu'il ne seroit touché de reconnoissance pour le ruisseau dont les eaux auroient étanché sa soif.

M. D.. L.. F.... décrit ensuite l'état moral du cœur de l'homme naturel, & examine ce que dûrent être alors ses passions.

» Dans l'état de la nature, dit-il, l'effet de la plupart des passions est nul dans l'homme. L'élément captif dans les molécules du salpêtre ne se dégage de sa prison qu'à la rencontre violente des corps, dont le choc développe l'étincelle qui rompt les foibles liens opposés à l'impétuosité de sa furie ; ainsi les passions resserrées dans leur germe, au centre de l'ame humaine, ne brisent leurs chaînes & n'éclatent qu'au moment où les desirs de l'homme sont irrités à la vue des objets, ou des biens dont la jouissance lui semble d'autant plus précieuse qu'il lui est plus difficile de se la procurer. C'est alors que comme un feu dévorant, elles consument tout ce qui heurte leur foudroyante

activité, & plus elles trouvent d'obſtacles à vaincre, plus elles contractent de forces nounouvelles, pour renverſer tout ce qui les environne ; juſqu'à cette époque terrible, elles reſtent dans une ſorte d'inertie, qui pourroit faire révoquer en doute leur exiſtence, ſi on ne les voyoit s'enflammer à l'éclair de la ſenſation qui diſſipe leur léthargie. Voici une image véritable de l'homme naturel. » Placez, dit l'auteur, à une égale diſtance de l'heureuſe groſſiéreté du premier âge du monde & du précieux rafinement de celui où nous vivons, un homme né, & élevé dans une de ces délicieuſes vallées, dont les Alpes ſont les remparts éternels ; il n'eſt jamais ſorti de cette magnifique enceinte ; jamais les cris de la diſcorde, ni les ſifflemens de l'envie n'ont effrayé ſon oreille ; il ignore ce que c'eſt que l'intérêt avide & la baſſe avarice ; la haine cruelle, les emportemens de la colere, & les ſanguinaires effets de la vengeance, ſont des monſtres qui n'habitent que les villes, & dont l'haleine impure ne ſouilla jamais l'air ſalubre qu'il reſpire ; l'ambition multiplie parmi nous ſes téméraires efforts pour élever ſon trône ſur nos têtes ; l'orgueil nous charge de fers & nous foule dédaigneuſement aux pieds ; leur odieux empire ne s'étend pas juſqu'à ſon paiſible ſéjour ; accoutumé à regarder les montagnes, qui l'environnent comme les bornes de l'univers, il ne ſoupçonne pas même qu'elles lui dérobent la vue d'une multitude d'êtres de ſon eſpece, dont la vie n'eſt qu'un déplorable tiſſu de folies, de calamités, & de

tourmens ; il uſe en paix des biens que la nature lui prodigue, & comme il ne court point après le vain fantôme des aiſances perfides que l'art s'étudie à inventer pour nous, auſſi n'a-t-il pas à lutter contre cette foule de maux, qui en ſont l'inſéparable cortege ; le champ qu'il cultive lui fournit l'aliment néceſſaire à ſa conſervation ; le ruiſſeau qui fuit dans la prairie, le déſaltere ; la laine de ſon troupeau le garantit des rigueurs de l'hiver ; ſon humble cabane eſt l'abri qu'il oppoſe à l'humidité des pluies; ſon épouſe, ſa digne & vertueuſe compagne eſt l'objet de toutes ſes affections ; il poſſéde les vrais tréſors; il ne deſire rien, ou plutôt il a tout ce qu'il deſire ; ſon cœur eſt en paix, & il eſt heureux.

» Tel & plus ſimple encore eſt l'enfant de la nature ; cette tendre & prévoyante mere a accumulé autour de lui tout ce qu'il lui faut ; la terre eſt la ſource féconde où il puiſe ſans ceſſe ; il ſe nourrit de ſes fruits; il boit ſes eaux, la lumiere du ſoleil l'éclaire ; il ſe repoſe à l'ombre des forêts, ſur un tapis de verdure, ou choiſit pour ſe livrer aux douceurs du ſommeil le premier antre qu'il rencontre ; de quelque côté qu'il porte ſes pas, il y trouve la liberté & l'abondance ; le ſoin inquiétant du lendemain ne trouble jamais ſon imagination ; il ſait que perſonne ne lui conteſtera l'uſage des biens, dont il a joui aujourd'hui, hier & depuis qu'il exiſte ; il n'eſt pas tenté d'entreprendre un travail inutile pour amaſſer; la nature s'en charge pour lui, & l'avarice eſt engour-

die au fond de ſon cœur. Il voit d'autres créatures, faites comme lui, & agiſſant de même; toutes ſuivent l'inſtinct qui les porte à conſerver leurs vies, en uſant des richeſſes, qui leur ſont communes; l'une d'elles eſt conduite par haſard au pied de l'arbre, qui a nourri celui-ci depuis deux jours; elle en détache quelques fruits, parce qu'elle a faim en ce moment; il le voit ſans colere; jamais il n'a prétendu que cet arbre lui appartînt excluſivement; un coup-d'œil lui en découvre vingt autres, qui ſeront pour lui autant de reſſources, quand il aura beſoin de manger.

L'envie n'aura aucune priſe ſur un être, qui jouit des mêmes avantages que toute ſon eſpece. Le lecteur lira avec plaiſir la maniere dont l'auteur caractériſe la forme ſous laquelle il eſt permis à l'amour de paroître dans l'état de la nature :

» S'il fut un tems, où l'amour eut droit de ſe montrer au genre-humain ſous les traits naïfs de l'enfance, ce ne put être que celui où tout ce qui reſpire portoit encore l'empreinte de cette charmante ingénuité, qui embelliſſoit les commencemens du regne de la nature; conçu dans le même ſein qui avoit donné la vie à toutes les ſubſtances, il devint, en naiſſant avec elles, l'ame de l'univers ; les premiers ſons qui ſe firent entendre ſur la terre furent ceux de ſa voix; ſes doux accens pénétrerent juſqu'au fond des cœurs ; toutes les puiſſances productrices s'éveillerent devant lui; il les anima d'un rayon de cette flamme divine, qui eſt ſon eſſence;

& elles préluderent ſous ſes auſpices cet harmonieux concert, qui produit & perpétue la chaîne immenſurable des êtres.

» Ce dieu n'avoit alors d'autres attributs que ſon bandeau & ſes aîles; & la facilité avec laquelle les hommes ſuivoient la pente de ſes loix, ne l'avoit point encore forcé de s'armer de ces fleches cruelles, dont les bleſſures ſont ſi ſouvent fatales aux infortunés qui en ſont atteints; toujours accompagné de la candeur, on ne voyoit point à ſa ſuite ces deſirs inquiets, ces regrets amers, ces repentirs farouches, dont il eſt preſque toujours eſcorté parmi nous : ce n'étoit point cette effrayante divinité, née, ſuivant Héſiode, du commerce monſtrueux de la nuit & du noir Erebe, c'étoit un enfant orné de ſes ſeuls attraits, dont les yeux innocens ſourioient à tous les mortels, & qui n'employoit d'autres liens pour les unir qu'une guirlande légere, dont le tiſſu ſe rompoit au moindre effort; enfin ſous l'empire de cet aimable légiſlateur, ſes heureux ſujets ignoroient qu'ils lui fuſſent ſoumis, même en lui obéiſſant; moins entraînés qu'attirés ſur ſes pas, c'étoit à leurs cœurs dociles qu'il dictoit ſes volontés, en les inclinant à leur exécution par la voie du plaiſir.

» L'homme ſe nourrit dès l'inſtant qui ſuit immédiatement celui de ſa naiſſance; le période de ſes premieres années eſt pour lui une ſaiſon uniquement conſacrée à la végétation; l'aliment deſtiné à la conſervation de tous les animaux, a encore un autre uſage pour l'enfant; celui

de le faire croître, de développer ſes foibles organes, & de conſolider toutes les parties de ſon corps. Si ce beſoin eſt preſque le ſeul qu'il éprouve alors, il doit le ſentir beaucoup plus vivement que dans un âge plus avancé, & la ſenſation, dont il eſt affecté, en le ſatisfaiſant, doit être plus agréable que ſi ſes deſirs étoient partagés; auſſi voit-on les enfans manger avec plus de plaiſir que les hommes faits; l'avidité avec laquelle ils paient ce tribut à la nature, eſt en même tems l'exacte meſure & du degré de faim qu'ils ont ſouffert, & de la portion de plaiſir qu'ils goûtent en l'appaiſant. C'eſt ainſi que s'écoule le printems de la vie de l'homme naturel : borné au deſir aveugle de donner du corps & de la force à ſon exiſtence, rien de ce qui eſt dans l'univers ne peut lui plaire ou le toucher, que ce que l'inſtinct lui indique de propre à concourir à ſon but; il emploie ſes yeux, ſes oreilles, ſes mains, toutes ſes facultés phyſiques, à ſe procurer de la nourriture; il ſemble que ſes ſens ſoient autant de véhicules chargés de lui tranſmettre les ſucs nourriciers de la terre; vous diriez qu'il ſe preſſe de vivre, & qu'il lui importe d'arriver à une premiere ſtation de ſa carriere, où un ſecret preſſentiment l'avertit qu'il trouvera de nouveaux biens, juſqu'alors inconnus.

» Ainſi on voit ce gland, dont le germe s'eſt développé dans le ſein qui l'a reçu, élever une tige délicate, & pouſſer en même tems ſes tendres racines de différens côtés; ces foibles canaux pénetrent, & s'inſinuent dans les

réservoirs imperceptibles, où la nature a déposé cette précieuse essence destinée à entretenir le regne végétal; ils y pompent sans cesse, travaillent & charrient jusqu'aux extrêmités de la jeune plante de nouvelles portions de chyle; la tige monte & se fortifie; elle se couronne de rameaux, qui acquierent à leur tour de la consistance; & bientôt ce sera un chêne dur & robuste, qui, bravant les orages, chargera ses branches d'une moisson de fruits, qui préparent aux siecles futurs des forêts immenses.

» L'homme parvenu à ce degré de formation, marqué par la nature pour être le terme auquel doit cesser l'oisiveté machinale dans laquelle il a croupi jusqu'alors; le mêlange des élémens dont la substance est composée, & celui des corps hétérogenes, dont il s'est imprégné depuis qu'il respire, ont produit un levain qui commence à fermenter; cette sourde révolution excite un frémissement qui retentit en peu de tems dans toutes ses parties organiques; une exhalaison s'éleve du centre de ce tourbillon informe, sa chaleur s'insinue dans toutes les branches du systême animal : rendu attentif, il se trouble à l'épreuve de cette nouvelle sensation; la flamme portée par la circulation jusqu'au principe de la vie, allume toutes les matieres combustibles, & bientôt l'embrasement devient universel; dans cette confusion & ce tumulte général de ses facultés, quel parti va prendre cet être dépourvu de connoissances, pour arrêter les progrès de l'in-

cendie, & modérer au moins l'ardeur des feux qui le brûlent? Nouvel Hercule, se laissera-t-il consumer dans la tunique du Centaure, & hâtera-t-il ainsi l'instant de sa destruction? Non, cette même puissance qui l'a créé, & dont l'œil éternel est continuellement ouvert pour l'éclairer & le conduire, saura bien lui indiquer le moyen de recouvrer sa tranquillité primitive; conduit par cette tendre & prévoyante mere, à quelque distance des lieux où il se livroit à de vaines agitations, pour se dérober aux inquiétudes d'une situation qui l'effraie, il apperçoit une autre créature qui lui ressemble; leurs besoins sont les mêmes; leurs yeux se rencontrent; ce regard lance un trait de lumiere jusqu'au fond de leurs cœurs palpitans; il y anime le desir qui les approche & les unit, tandis que la main de la nature les enveloppe d'un nuage rafraîchissant, dont la douce vapeur tempere la vivacité de leurs feux. A ces momens du regne éphémere de la volupté, succede un calme délicieux : l'homme rendu à lui-même, voit un nouvel ordre de choses; le flambeau de l'expérience vient d'éclairer son esprit; il sait maintenant que la faim & la soif ne sont plus les seuls maux qu'il ait à craindre; mais il se réjouit, en pensant au plaisir qui accompagne la satisfaction du nouveau besoin qu'il a contracté; bien résolu de recourir au même remede, toutes les fois qu'il sentira la même espece de douleur; il continue cependant à mener le même genre de vie qu'auparavant; il jouit de l'instant

aćtuel, ſans étendre ſa vue ſur un avenir incertain; aſſuré que quel que ſoit le ſort qui lui eſt réſervé, nulle force, nulle loi ne l'empêchera d'employer les moyens qui lui ſeront les plus propres à en adoucir la rigueur.

» Peut-être ne reconnoîtra-t-on pas à ce tableau cette paſſion terrible, qui, quand elle exerce parmi nous ſon redoutable empire, s'empare de toutes nos facultés, égare notre raiſon, nous précipite dans mille écarts, & nous faſcine les yeux, au point de ne voir de beau & d'aimable que l'objet qui nous enchaîne. Ce n'eſt point là, dira-t-on, cet amour dont les emportemens furieux ont ſi ſouvent enſanglanté la terre, dont les moindres mouvemens ſont des tranſports; qui toujours ſuivi de la cruelle jalouſie, lui donne à immoler tout ce qui lui fait ombrage, & renverſe dans ſa rage effrénée tout ce qui s'oppoſe à l'impétuoſité de ſon cours. On n'y voit non plus aucune nuance de ces délicieux ſentimens, qui inondent l'ame d'un amant aux pieds de ce qu'il adore; ni ce délire enchanteur, qui enivre deux cœurs ſenſibles, unis par les liens d'une tendreſſe qui les rend indifférens à tout ce qui ne ſe rapporte pas à l'objet aimé. Ce n'eſt point cette inexprimable ſympathie, qui identifie les goûts & les inclinations, & qui par un de ces prodiges qu'il n'eſt donné qu'au véritable amour d'opérer, de deux êtres réellement diſtinćts n'en fait plus qu'un ſeul; on n'apperçoit ici qu'un beſoin phyſique, & purement machinal, comme celui de boire & de manger; il en provient un deſir,

ſir, & ce deſir eſt à peine ſatisfait que la paſſion eſt éteinte. Appellera-t-on cela amour? aſſurément c'eſt lui-même; & ſi nous le méconnoiſſons aujourd'hui à la ſimplicité de ces linéamens, ſous leſquels il eſt préſenté, c'eſt qu'en paſſant par nos mains, nous l'avons dénaturaliſé, au point d'avoir perdu juſqu'à l'idée de ſes qualités originelles. Il en eſt de lui comme d'une jeune beauté, dont les innocens appas font l'ornement de ſon hameau, ſes graces ingénues ſont ſa parure, elle ſeule ignore le prix de ſes charmes : qu'un malheureux haſard la conduiſe à la capitale; bientôt elle éblouit cet eſſaim de luxurieux, dont l'occupation journaliere eſt de tendre des piéges à l'innocence; déja l'opulence s'en empare; elle étale à ſes yeux & ſes tréſors & toute la pompe du luxe. Qui la garantira de la ſéduction? elle ſuccombe, elle apprend à ſe familiariſer avec tout ce qui l'étonnoit d'abord; les airs, la fauſſeté en font en peu de tems un modele de coquetterie : qui voudra croire, en la voyant maintenant, qu'elle ſoit née & qu'elle ait vécu au village?

» L'amour, dans ſon principe, n'eſt effectivement qu'un pur beſoin; c'eſt une paſſion ſans doute, puiſqu'il produit une continuité de deſirs de poſſéder quelque choſe, qu'on regarde comme un bien. Dans l'état d'aſſociation, ces deſirs, irrités par les obſtacles qu'ils rencontrent à chaque pas, ſe roidiſſent contre la gêne; leurs efforts combinés, accrûs par la contraction, tendent ſans ceſſe à ſe rétablir; il vient un inſtant de criſe, où leurs forc-

réunies renverſent avec fracas les barrieres oppoſées à leur impétuoſité; & leurs éclats ſont ces tranſports fougueux, que nous faiſons toujours marcher à la ſuite de l'amour : rien de tout cela dans l'état naturel; les deſirs de l'amour s'y font ſentir à l'homme, comme dans toute autre ſituation; mais, ſi loin de rencontrer des digues, tout favoriſe au contraire la pente qu'ils ſuivent, pour arriver à leur terme, qui pourra alors les aigrir & les enflammer? ils ſeront ſatisfaits, & tout ſe paſſera ſans bruit.

L'auteur parle enſuite de la beauté. Eſt-ce; dit-il, une modification déterminée d'un objet ſenſible, ou ſeulement une qualification abſtraite, qui embraſſe un nombre d'idées, dont l'application puiſſe également s'étendre à quantité de choſes d'une nature différente. Dans le premier cas, l'homme naturel pourra connoître ce que c'eſt, par la même raiſon qu'il ſait diſtinguer une petite fleur rouge d'avec un grand arbre verd; ce ſont deux ſubſtances dont les attributs différentiels peignent deux figures diſtinctes dans ſon imagination, par la double ſenſation qu'elles excitent ſur ſon organe; ſi c'eſt au contraire une idée abſtraite, qui tienne à pluſieurs autres, dont il n'exiſte pas d'archétype auquel il puiſſe la rapporter, qui enfin ne puiſſe produire de tableau dans ſon eſprit, ni d'impreſſion ſur ſes ſens, alors il lui eſt auſſi impoſſible de concevoir la ſignification du mot BEAUTÉ que celle des mots JUSTICE, IMMENSITÉ, VERTU, VICE, qui ne ſont tous que des abſtractions relatives.

» On ne manquera pas de réchauffer ici, dit M. D.. L.. F.... la vieille objection que l'homme naturel s'unissoit donc sans distinction à la premiere femme qui s'offroit à ses yeux; & qu'alors n'y ayant à cet égard nulle différence entre lui & les autres animaux, c'étoit une brutalité, qui révolte l'imagination. Il n'y a à cela qu'un mot à répondre; si comme je le crois fermement, les choses se passoient ainsi dans ce premier âge du monde, & si par-là chaque individu ne faisoit que suivre fidélement le mouvement de *projectile* qu'il avoit reçu du créateur; est-ce à nous, débiles rejettons d'une souche si respectable, infectés de tant de vices, de travers & de ridicules, à nous scandaliser des saintes loix de la nature, qui ne sont autre chose que celles de la divinité même & de la vertu?

Dans ce premier discours, l'auteur s'est proposé de faire voir que dans l'état de nature, l'homme n'ayant ni à redouter les emportemens de nos passions, ni à remplir la somme immense de nos devoirs, ni à pratiquer la plupart de nos vertus, ni à satisfaire, à force d'art, de travaux & de réflexions, la multitude de besoins moraux & physiques, dont nous sommes continuellement esclaves; le secours de l'éducation étoit absolument inutile alors, puisque son objet immédiat est de s'exercer sur les passions, de former à la pratique des devoirs, généraux & particuliers de l'homme citoyen, de fertiliser dans le cœur les principes des vertus morales, d'enrichir l'esprit d'une multipli-

cité d'idées, & de connoiſſances, toutes relatives à nos circonſtances & à nos beſoins actuels, & de s'appliquer enfin à faire naître les talens & les qualités ſociales, dont l'uſage eſt devenu ſi indiſpenſable.

M. D.. L.. F.... paſſe enſuite au ſpectacle du genre-humain vivant en ſociété; c'eſt la matiere du Diſcours II. Après avoir parlé des loix ſociales, l'auteur s'étend ſur l'éducation des colleges, qu'il regarde comme inſuffiſante & dangereuſe.

Il eſt en Europe pluſieurs pays où l'uſage s'eſt établi, & ſubſiſte encore de faire élever les jeunes gens dans des colleges ou dans des univerſités ; rien ne ſeroit plus beau, ſans doute, que ces établiſſemens, ſi l'eſpece d'éducation qu'on y donne, étoit modifiée ſuivant les circonſtances où ſont placés ceux qui doivent la recevoir : dans ces maiſons ſont confondus les enfans des princes & ceux des particuliers; les uns ſeront dans quelques années chargés des plus importantes affaires de l'état, d'autres doivent en devenir les remparts, & d'autres tenir la balance de Thémis, tandis que le reſte paſſera ſa vie dans un comptoir ou dans un attelier : ſuppoſé qu'on s'y occupât jamais du ſoin de préſenter à cette jeuneſſe des regles de conduite pour le cours de ſa vie, qu'on y enſeignât les maximes de la morale, & les principes des différentes vertus ſociales, dont l'exercice eſt ſi néceſſaire dans le monde; qu'on y expoſât enfin l'immenſe tableau des devoirs généraux & particuliers de l'homme; quel ſera

celui de ces jeunes gens aſſez muni de diſcernement pour ſavoir choiſir dans cette ſomme de préceptes, & s'approprier la portion exacte d'inſtruction qui lui convient perſonnellement, eu égard au genre de vie qu'il doit embraſſer, au rang qu'il occupera, à la fortune dont il pourra diſpoſer, à ſon caractere, à ſon génie, enfin à ſa maniere d'être? N'eſt-il pas à craindre au contraire, qu'accoutumés comme ils le ſont à ne voir que la plus ſuperficielle écorce des choſes, les ſortes de vérités qu'on leur montrera, étant pour ainſi dire jettées ſans précaution, & n'étant point digérées à la portée de chacun d'eux, ne faſſent ſur leurs cœurs peu préparés que des impreſſions diamétralement oppoſées à celles qu'on ſe propoſe d'y produire? Mais dans ces écoles s'occupe-t-on ſérieuſement de la recherche des moyens les plus propres à former le cœur & à régler les mœurs? L'habitude s'eſt introduite d'y reléguer un jeune homme dès l'âge le plus tendre : les plus précieuſes années de ſa vie ſe conſument à charger ſa mémoire d'un peu de latin, de grec, & quelquefois d'hébreu, dont il n'aura jamais occaſion de faire uſage; la maniere d'y enſeigner l'hiſtoire eſt ordinairement une mauvaiſe routine commune pour tous; on égare leur raiſon dans le dédale d'une métaphyſique inutile & obſcure; à la ſcience du raiſonnement, on ſubſtitue preſque toujours le ſcientifique jargon d'une logique, qui ne conſiſte que dans des collections faſtidieuſes de ſyllogiſmes, dont les regles ſont un chaos informe

qu'on ne prend jamais la peine de leur débrouiller; jamais la main du maître ne se prête à adoucir l'âpreté des leçons qu'il présente; on y exige de tous les disciples le même degré d'avancement & de progrès; sans avoir égard à la différence de leur disposition, à l'aptitude que l'un a pour une science, l'autre pour telle autre, à la facilité plus ou moins grande qu'ils ont reçue de la nature, pour concevoir la cohérence des principes abstraits qu'on néglige de leur réunir sous le même point de vue; comme si les hommes avoient tous une égale portion d'intelligence spécifique, qu'ils fussent en état d'appliquer le même degré d'attention aux mêmes objets indistinctement, & qu'il leur importât également à tous, malgré la diversité de leurs inclinations & la différence de leur situation, d'acquérir la même mesure de connoissances d'une même espece.

A l'âge de seize ou dix huit ans, un jeune homme sort du college, & le voilà dans le monde : il sait assez bien ce que c'est qu'une synecdoche, un dilemne, une anthithese; il vous dira que César passa le Rubicon avec son armée, sans savoir ni dans quel tems, ni où, ni à propos de quoi; on lui a assuré d'après Tite-Live & le recteur Rollin, qu'il y eut un jour une pluie de sang, & que les dépenses faites par tel roi d'Egypte, pour les seuls oignons destinés à nourrir les ouvriers qui bâtirent la grande pyramide, montoient à tant de millions de talens; mais interrogez-le sur les raisons qui déterminerent quelques

uns de ces héros de l'antiquité à entreprendre ces actions extraordinaires que l'histoire rapporte d'eux ; interrogez-le sur les causes morale, physique ou politique de l'élévation & de la décadence des empires ; examinez à quel point il est instruit des ressorts qui font agir les hommes dans les diverses circonstances de la vie, des moyens qu'il leur convient d'employer pour parvenir à faire leur bonheur, en travaillant en même tems à rendre heureux ceux de leurs semblables à qui ils tiennent ; voyez si ce nouveau citoyen a des idées justes des qualités sociales & des vertus qui font l'homme de bien ; si on a développé chez lui le germe du génie, propre à en faire un négociateur utile à sa patrie ou à son prince, un magistrat éclairé & integre, un membre du parlement attentif à connoître & à soutenir les droits de sa nation, un militaire persuadé que la valeur n'est pas le seul mérite de son état ; allez plus loin ; jettez un coup-d'œil sur son âme ; demandez-lui ce que c'est que d'être bienfaisant ; parlez-lui de la reconnoissance, de l'humanité, de la sensibilité aux peines des autres, du don de verser le baume de l'indulgence sur les défauts ou les travers qu'on rencontre à chaque pas dans la société ; creusez encore, vous voilà à son cœur ; heureux s'il lui reste des mœurs. Ce n'est pas ordinairement dans un college qu'elles se conservent ; mais sondez-le sur ce qu'il doit à son créateur, à ses parens, à sa patrie, à l'amitié, à soi-même, à son prince, à ses supérieurs, à ses égaux, à ses supérieurs,

à ses inférieurs, à tous les hommes ; quelles sont ses notions sur les devoirs d'époux, de pere, de maître, de sujet ; ce qu'il pense de la soumission aux loix de son pays. Toutes ces questions & mille autres semblables sont à coup sûr un langage qu'il ne connoît pas & qu'il n'a jamais entendu : voilà pourtant la machine dont on veut faire au premier jour l'arbitre de la fortune & de la vie de ses concitoyens, un homme d'état, un chef de maison, un pere de famille. N'est ce pas plutôt un enfant dont il faudroit commencer l'éducation, s'il restoit encore quelques ressources, dont on pût faire usage ?

L'auteur trace ensuite les devoirs & les obligations d'un gouverneur. » On vous charge, dit il, de l'éducation d'un enfant ; dès ce moment adoptez-le pour votre fils ; prenez pour lui le cœur d'un tendre pere, tout en lui vous demande de la tendresse ; son innocence, le besoin qu'il a de votre secours, sa foiblesse, sa candeur ; quelle ame sensible ne seroit pas émue à la vue d'une foible & charmante créature, dont chaque geste est, ou une priere, ou une caresse ? Considérez d'ailleurs que c'est de cette petite portion de matiere organisée que vous allez faire un homme ; c'est vous qui lui donnerez pour ainsi dire une ame ; vous créerez pour lui un esprit ; vos bienfaisantes mains vont lui paîtrir un cœur ; il va dépendre de vous d'en faire un génie sublime ; c'est l'affaire de votre habileté ; enfin il sera votre ouvrage. Et quel artiste ne voit pas avec des yeux de

complaiſance le chef-d'œuvre émané de ſes mains? Si vous l'aimez, il s'en appercevra bientôt; les enfans ne s'y trompent jamais; il vous chérira à ſon tour; vous ſerez ſon refuge; il volera dans vos bras au moindre ſigne que vous lui ferez; ménagez bien ces prémices de ſon attachement; ce ſont les heureux indices de ſa confiance en vous; c'eſt celle-ci qu'il faut faire éclore. Heureux le gouverneur que ſon éleve regarde comme ſon protecteur & ſon plus cher ami! il vous dévoilera ingénuement tout ce qu'il penſe; il s'accoutumera à parler & à agir devant vous, comme s'il étoit ſeul; vos ſoins, votre douceur, votre bonté le captiveront, au point qu'il ſe croiroit malheureux de vous perdre de vue un ſeul inſtant.

On doit ſentir combien un homme éclairé & attentif aux moindres mouvemens d'un enfant, peut recueillir d'avantages d'une ſi puiſſante reſſource, & combien il évite de difficultés en ſuivant habilement cette voie. Il ſera dès-lors maître de lire tout ce qui ſe paſſe dans l'intérieur de ſon éleve; il étudiera ſans effort ſes diſpoſitions, ſes inclinations, ſes goûts, car il n'a pas l'art de déguiſer; & s'il l'aime, il ne voudra pas le faire. En raſſemblant différentes parties de ſes entretiens, le gouverneur verra facilement qu'elle ſorte d'idées frappe le plus ſon éleve; juſqu'à quel degré celui-ci eſt capable de les comparer, & de les rapprocher.

» Haſardez, dit l'auteur au gouverneur, une réflexion ſimple; remarquez ſi votre éleve la ſaiſit; préſentez-la lui ſous différens jours; ob-

ſervez les objets qui lui plaiſent le plus, ceux qui lui ſont indifférens; ſondez le caractere de ceux avec qui il aime à ſe trouver ; ſachez de quoi il leur parle, & de quoi ils l'entretiennent eux-mêmes : vous verrez certaines gens avec leſquelles il aura peine à ſympathiſer; tirez-en adroitement la raiſon de lui-même; il n'eſt pas juſqu'à l'examen de ſes puériles amuſemens qui ne puiſſe vous être utile.

M. D.. L.. F.... finit ſon deuxieme diſcours en prétendant que ſi tant d'éducations échouent & reſtent imparfaites, c'eſt que la plupart des gouverneurs négligent ces moyens, qu'ils regardent comme au-deſſus d'eux. Il les traitent de minuties, parce qu'ils n'en voyent pas les conſéquences; il en eſt peu d'ailleurs qui conſentent à ſe réduire à l'eſpece d'eſclavage qui réſulte de cette continuité de ſoins & d'attentions, parce qu'il en eſt peu qui aiment leurs éleves, & moins encore qui méritent l'honneur d'en avoir. Combien de ces demi-Mentors, qui ne ſavent que défendre, ordonner, châtier, être orgueilleux, & ſe faire déteſter des infortunés qu'ils ont à conduire.

(*La fin dans le journal prochain.*)



MUSARION, ou *la philoſophie des Graces*, *poëme en trois chants*, *de WIELAND*, *traduit de l'allemand*, *par M. LAVEAUX*. A Baſle, imprimé avec des caracteres de G. Haus, chez Jacques Thurneyſen le jeune ; & ſe trouve à Paris, chez Bleuet pere & fils, libraires, pont S. Michel & quai de Gèvres : *in-12*. de 93 pag., orné de gravures & culs-de-lampes. Prix 3 liv. br.

LE nom de M. Wieland eſt ſeul une recommandation pour un ouvrage; & les lecteurs qui connoiſſent & aiment, ou ceux qui veulent connoître la littérature allemande, accueilleront ſûrement celui-ci avec empreſſement; mais il eſt quelques lecteurs François à qui il fera moins de plaiſir. Les Allemands excellent dans les ſciences exactes, dans les ouvrages abſtraits, dans tous les genres de compoſition qui, comme la paſtorale, veulent une ſenſibilité douce, & l'habitude des mœurs ſimples; mais quand il s'agit d'être plaiſans ou légers:

Leur ton peut-être bon, mais ce n'eſt pas le nôtre.

Chez nous, la plaiſanterie conſiſte le plus ſouvent dans des fineſſes de détail; chez eux elle eſt toute entiere dans l'enſemble des idées, & ſouvent le tableau le plus riant eſt gâté par des expreſſions trop communes; on en

pourra juger par l'extrait de l'ouvrage que nous annonçons. Il prouvera que, malgré quelques taches légeres qui tiennent au goût national, cet ouvrage a les mêmes droits à l'accueil flatteur qu'ont reçu tous les autres de M. Wieland.

Phanias avoit dissipé toute sa fortune, il ne lui restoit qu'une chaumiere & quelques terres à l'entour; c'étoit là qu'il s'étoit retiré, & qu'enveloppé du manteau de la philosophie, il cherchoit à adoucir sa situation par le mépris des choses d'ici bas.

» Depuis que la derniere drachme qu'il a » possédée est disparue de sa bourse, nouveau » *Salomon*, il traite de vanité tout ce qui existe » sous le ciel. Oui, tout est vanité, & les fa» veurs des belles, & l'amitié des convives : » il n'est point de *Danaë* pour celui qui n'a » plus le pouvoir de faire tomber la pluie d'or ; » dès que la bourse est vuide, la table est bien» tôt déserte; on voit se dissiper l'essaim dé» licat des convives, & les discours de *Laïs* » ne respirent plus que la vertu «.

Au moment où la sagesse triomphoit dans son cœur, paroît *Musarion;* c'est une femme un peu galante jusqu'alors, très-aimable, encore plus agaçante & maligne, ayant beaucoup d'esprit naturel & cette philosophie vraie que le plus souvent les femmes possedent sans la chercher, tandis que nous la cherchons sans la rencontrer. Phanias l'avoit aimé, mais alors elle avoit rejetté ses vœux, &, à présent, elle vient solliciter son hommage; il la reçoit assez mal, lui reproche sur-tout de lui avoir préféré

» Un jeune blondin artiſtement friſé, léger » comme le zéphir, diapré comme les aîles d'un » papillon, paré comme le printemps; un léger » duvet couvroit ſon menton, & une couche » de vermillon enluminoit ſes joues; enfin, » c'étoit un joujou ſemblable à ces poupées dont » s'amuſent les petites filles...... & Phanias » étendu par terre, paſſoit les nuits entieres à » verſer des larmes qui rongeoient la fraîcheur » de ſes joues, & arroſoient, ingrate! le ſeuil » de ta porte. Non, non, après de tels outra- » ges, on ne s'appaiſe jamais : fuis loin d'ici! » l'air que tu reſpires eſt une peſte pour moi «.

Une femme qui s'eſt décidée à une démarche ne ſe rebute pas aiſément, & ſur-tout ne manque jamais d'excuſes pour ſa conduite paſſée. Muſarion aſſure Phanias que ce n'eſt que pour échapper au danger de l'aimer qu'elle a écouté ce jeune rival, &, pour mieux le perſuader, elle enchérit encore ſur le portrait qu'il vient d'en faire.

» Je crus, lui dit-elle, que, pour échapper » au danger, j'avois beſoin de me diſtraire; » un petit-maître me parut tout-à fait propre » à produire cet effet. Une eſpece de poupée » qui bourdonne, rit & ſautille, eſt bien utile » aux belles qui redoutent la chaîne d'un amour » ſérieux. En effet, un joli étourdi qui vol- » tige en folâtrant autour de nous, qui mon- » tre ſes dents, ne penſe point & babille ſans » ceſſe; qui, d'autant plus ampoulé qu'il eſt » moins ſenſible, nous peint les ardeurs d'une » flamme que nous éteignons du ſeul vent de

» notre éventail ; qui, en se souriant agréa-
» blement dans un miroir, pousse fadement des
» soupirs étudiés : un tel animal n'est-il pas
» bien fait pour nous divertir ? Et à quel au-
» tre usage les dieux auroient-ils donc destiné
» ces jolies machines ? Ils servent du moins à
» récréer la vue. Ils sont stupides, j'en con-
» viens ; mais leur stupidité est divertissante ;
» &, à les juger sans partialité, leurs gamba-
» des sont pourtant plus amusantes que celles
» d'un singe.

Phanias oppose ses projets de sagesse aux agaceries de Musarion, & continue de lui résister. Je vous ai dit que cette charmante friponne étoit une aimable philosophe ; vous allez en voir une preuve dans la réponse qu'elle fait à Phanias qui a cru qu'elle avoit voulu l'humilier à cause de son changement de fortune.

» Mon ami, tu t'abuses, c'est aux esclaves,
» & non aux gens qui pensent noblement, à
» porter les livrées de leur fortune ; *c'est à la*
» *comédie que les flûtes se montent au ton de la*
» *piece :* mais le sage ne se laisse jamais ab-
» battre par les coups du sort. Quoi, Phanias !
» les couleurs de ton ame ne seroient-elles
» que le reflet des objets qui t'environnent ?
» Ne faut-il donc qu'un revers de fortune pour
» t'arracher à la gaieté, & aux charmes de la
» vie ?...... «

» .... Les biens que les insensés nous en-
» vient ne font pas toujours notre bonheur.
» Le vrai bonheur, le vrai trésor du sage,
» reste immobile pendant que la fortune tourne

» ſa roue inconſtante. Qu'importe le magnifi-
» que tribut que l'Inde paye à la vanité du
» riche, ſi tous ces biens ne font rien pour
» ſon bonheur ? Le ſage ſait jouir ; il eſt vrai-
» ment heureux. Des mets groſſiers lui paroiſ-
» ſent auſſi délicieux ſur des plats d'argile, que
» dans une vaiſſelle d'or d'un travail exquis :
» couché tranquillement à l'ombre d'un boſquet
» qui lui appartient, il voit bondir autour de
» lui ſes *ſémillans* agneaux ; les zéphirs qui fo-
» lâtrent parmi les brillans papillons, viennent
» lui offrir l'odeur fraîche & agréable des foins
» nouveaux ; les oiſeaux perchés ſur les bran-
» ches d'alentour, l'enchantent par la variété
» de leurs concerts ; tout ce qu'il voit enfin,
» ſatisfait à ſes beſoins, & lui fait goûter les
» plaiſirs les plus délicieux. Ah ! que le mortel
» qui jouit de tous ces biens, oublie aiſément
» que ſa cabane n'eſt pas ſoutenue par des co-
» lonnes de marbre ! il s'inquiete fort peu ſi
» ſa cour retentit ou non du bruit tumultueux
» d'une troupe nombreuſe d'eſclaves ; & il aime
» bien mieux entendre autour de ſa table le
» bourdonnement des guepes, que celui des
» paraſites : ſa porte n'eſt point aſſiégée par
» une troupe de vils flatteurs ; l'éclat des cours
» ne brille point autour de lui, & il s'en trouve
» plus heureux. Au lieu de ces biens imagi-
» naires, il poſſede ce que les *Midas* n'eurent
» jamais en leur puiſſance ; ce que les rois ſe
» flattent vainement d'acheter au prix de l'or ;
» ce que le ſage préféreroit à un trône ; il
» poſſede enfin le plus grand bien de la vie...

» un ami. — Quelle folie! Musarion, un ami! » à celui que la fortune a abandonné! — Je » t'en offre moi-même un exemple, répliqua » Musarion; je quitte Athenes pour venir te » chercher dans cette solitude..... Il me semble » qu'une femme donne à un homme une assez » grande preuve d'attachement, lorsqu'elle ex» pose ainsi pour lui, sa personne *& sa coëffure* «.

Phanias résistoit encore, malgré *la coëffure exposée* pour lui plaire; mais Musarion devoit triompher: un regard décida sa victoire. » Pha» nias reste frappé, étonné, interdit.... *Je don» nerois quelque chose de bon, pour voir la mine » qu'il fit alors.* «

Cependant la belle veut le suivre à sa chaumiere. » Me suivre, répond Phanias en bé» gayant, assurément, c'est me faire bien de » l'honneur! mais ma maison est petite. — Oh! » quand elle le seroit encore davantage; dans » la plus petite maison, il se trouve toujours » un petit coin pour une amie. — Tu y man» queras de tout; à peine y trouveras-tu quel» ques œufs & un peu de miel. — Je n'ai pas » faim. — Tu n'auras pour te servir qu'un pe» tit pâtre. — Qu'un petit pâtre? Ah! c'est » encore trop. Allons, mon ami, l'air devient » frais. — Pardonne, Musarion; mais il faut » te dire tout: ma maison est déja occupée. » Depuis huit jours, j'ai chez moi deux de » mes amis qui. . . . . — Deux de tes amis? » — Oui, & dont la compagnie, à ce qu'il » me semble, ne te conviendra guere. — Bon! » des philosophes apparemment?

En effet, c'étoit deux philosophes, un stoïcien & un pythagoricien.

Quand Phanias & Musarion arriverent à la cabane, ces deux Messieurs se battoient pour leur doctrine. Musarion les persifle en se plaignant que son sexe ne puisse pas ainsi prendre des leçons de gymnastique.

» Tels qu'une rose fanée qui savoure avidement la rosée du soir *sur les levres des* zéphirs, tels nos deux philosophes dévorent *des yeux* & des oreilles les paroles de la belle Muse.

Cependant on se mét à table, & là, Musarion acheve de vaincre Phanias. » Quelque visible que fût ce triomphe, les deux philosophes ne s'apperçurent pourtant de rien : trop de lumiere éblouit souvent ces Messieurs là. «

L'un prêchoit la morale de *Zénon*, & buvoit à longs traits; l'autre étaloit la morale mystique & entortillée de *Pythagore*. . . . . . ; mais l'amour vient se mettre de la partie, & le fait soupirer pour une petite esclave de Musarion, qui paroît au milieu du festin.

La nuit étoit déja fort avancée : chacun cherche à en passer le reste en repos. » *Cléanthe* (le stoïcien) étoit si ivre qu'il ressembloit au *Silène* de *Virgile*, si ce n'est que *les chiquenaudes fréquentes* de la petite esclave & les grands éclats de rire que l'on faisoit autour de lui ne purent jamais le réveiller. On le leve, on le porte par les pieds & par la tête; les deux belles l'accompagnent en dan-

» ſant autour de lui, & ce triomphe bachique
» s'avance ainſi *jusqu'à l'écurie ;* on y dépoſe
» le corps du ſtoïcien, puis l'on ſe dit bon ſoir
» en riant. «

C'eſt ici que finit le ſecond chant; il eſt terminé par un cul-de-lampe fort ingénieux. Deux génies, l'un repréſentant un Amour, l'autre repréſentant un Satyre ivre, s'occupent à arracher les aîles de l'oiſeau de Minerve.

Le troiſieme chant eſt celui où Muſarion montre le plus cette philoſophie vraie que la nature lui avoit donnée. Phanias indigné des foibleſſes des deux philoſophes [il a trouvé le pythagoricien aux genoux de la petite eſclave], ſe déchaîne contr'eux.

» Point d'extrême, lui dit Muſarion, hier
» tu les priſois probablement au-deſſus de leur
» juſte valeur, aujourd'hui tu les priſes au-
» deſſous. « Elle prend la défenſe des deux ſectes, en ne ſe déclarant que contre les abus.....
» Un ſonge qui nous fait jouir des plaiſirs des
» dieux, dit-elle en parlant du ſtoïciſme, a tou-
» jours ſon mérite. «

» Mais, dit Phanias, dans une nuit d'hiver,
» le ſage réveillé & raſſaſié de nectar & d'am-
» broiſie, ſoupire tout bas après une nourri-
» ture plus ſolide. «

» Un profond ſoupir prouve combien Pha-
» nias eſt pénétré de cette vérité, &, ſi la
» belle ne lut point dans ſes yeux où tendoit
» ce profond ſoupir, ce ne fut pas la faute de
» notre héros. Elle lui donne ſa belle main pour

» gage de sa tendresse, il la presse en tremblant
» contre son cœur agité, & cherche dans les
» regards de la belle si elle sent battre son
» cœur ; cette belle main répond à ses trans-
» ports, & lui prouve tout ce qu'il desiroit
» d'apprendre....... « Et de cette époque, Phanias mena la vie la plus heureuse avec l'aimable Musarion, qui fut son mentor. » Aussi
» Phanias apprit-il promptement, facilement &
» avec plaisir, les principes d'une philosophie
» charmante; il apprit qu'il faut jouir & se con-
» tenter des biens que la fortune & le sort nous
» présentent, & se passer volontiers de ceux
» qu'ils nous refusent ; il se plut à regarder
» du bon côté les choses de ce monde ; se sou-
» mit à son destin, & ne chercha point à pé-
» nétrer ce que la bonté des dieux nous a ca-
» ché sous un voile impénétrable ; il vit les
» folies des bonnes gens de ce bas monde,
» sans se fâcher jamais contr'eux ; il se contenta
» de leur trouver des ridicules dont il ne se
» crut pas exempt lui-même, & il ne les aima
» pas moins ; il apprit à plaindre celui qui est
» dans l'erreur, & à ne fuir que l'hypocrite
» & le méchant ; sans parler continuellement de
» vertu, & sans en parler avec enthousiasme,
» il l'exerça plus par inclination que par de-
» voir ; il fut persuadé qu'heureux ou non, il
» ne faut regarder ce monde, ni comme un pa-
» radis, ni comme un enfer ; qu'il ne faut pas
» le croire aussi corrompu qu'il le paroît à ces
» moralistes chagrins, qui le jugent du haut
» de leur grenier, ni le voir aussi riant que le

» peint un jeune Poëte à qui l'amour & le vin
» ont échauffé la cervelle «.

» . . . . Fort bien ; mais que devint
» (le pythagoricien ?) . . . . — Vous faites
» bien de le demander ; car nous l'aurions ou-
» blié. En une feule nuit, il parvint à mettre
» en pratique le CONNOIS-TOI, TOI-MÊME ;
» il fe défit de fes préjugés. . . . . Et
» Monfieur Cléanthe ? — Dès que le foleil du
» midi l'eut réveillé, il fe gliffa fur la pointe
» du pied, *hors de fon écurie*, & fut fe cacher
» *peut-être dans un tonneau ;* en un mot, il
» difparut, & on ne le revit jamais «.

Cet extrait a dû prouver à nos lecteurs, combien eft fondée l'opinion que nous avons montrée en le commençant. L'enfemble de ce petit poëme, les tableaux que nous en avons détachés, & que le refte ne dément pas, la maniere fine dont l'auteur ridiculife les hypocrites en philofophie, enfin, la morale faine que cache cet ingénieux badinage, doivent faire le plus grand plaifir ; mais fi l'on a fait attention aux expreffions que nous avons mifes en lettres italiques, on conviendra qu'en fait de plaifanteries & de légéreté, le ton des Allemands n'eft pas le nôtre. L'on y aura peut-être auffi remarqué quelques paffages un peu précieux, comme celui-ci :

» Les couleurs de ton ame ne feroient-elles
» que le reflet des objets qui t'environnent ? «
Idée fort belle, que l'on eft fâché de voir rendue avec tant d'afféterie.

» Les fémillans agneaux. «

» Les zéphirs qui folâtrent parmi les brillans » papillons «.

On fera peut-être aussi fâché de voir que l'auteur parle de personnages modernes, tels que *Coypel*, *Hogard* (*), quoique la scene se passe dans le territoire & du tems de l'ancienne Athènes.

Mais ces légeres taches qui tiennent à la différence du goût des deux nations, n'empêcheront pas cet ouvrage de plaire aux lecteurs François éclairés, & d'ajouter à la réputation méritée dont M. Wiéland jouit parmi nous....... L'éloge seroit probablement sans restriction si nous jugions ce poëme en littérateurs Allemands.

Nous ne dirons rien de la traduction. Ceux qui entendent la langue dans laquelle un auteur a écrit, ne sont jamais contens d'un traducteur, quoi qu'il fasse ; & ceux qui l'ignorent doivent toujours de la reconnoissance à celui qui leur a fait connoître un bon Ouvrage étranger.

(*Journal de littérature, des sciences & des arts.*)

(*) *Hogard*, fameux peintre Anglois, qui a fait des romans muets à l'aide de dessins si caractérisés qu'ils n'avoient pas besoin d'explication.

BIBLIOTHECA historica Sveo Gothica, &c. *Bibliotheque historique de la Suede, ou notice des ouvrages tant imprimés que manuscrits, des traités & des pieces détachées qui concernent l'histoire de Suede, ou qui peuvent éclaircir cette histoire; par* CHARLES-GUSTAVE DE WARMHOLTZ, *conseiller-aulique, publiée par* CHARLES-CHRISTOPHE DE GJOERWELL, *bibliothécaire de S. M. le roi de Suede.* Tom. I. *qui contient les livres sur la géographie de Suede.* A Stockholm, chez A. J. Nordstraem, 1782, *in-8vo.* de 316 pag. en suédois.

VOILA un ouvrage de conséquence pour l'histoire en général & l'histoire littéraire en particulier : c'est pourquoi nous croyons ne pas devoir nous contenter de l'annonce que nous en avons faite au mois d'août dernier. M. de Warmholtz commence par une préface, dont ce qui suit est extrait de l'original suédois.

» Il y a, dit l'auteur, peu de pays qui ne possedent une bibliotheque, c'est-à-dire, un catalogue plus ou moins étendu des écrits qui traitent de leur histoire. En ce genre, le Danemarck possede les ouvrages de Nicolas Pierre Sibbern & de Jean Moller; la Russie, celui de Burch. Ad. Sellius; la Pologne & la Prusse,

ceux de Sam. Joach. Hoppins & Dav. Braun ; la Hongrie, celui de Marr. Schmeizel. Après bien des essais, l'Allemagne desire encore une bibliotheque historique-universelle, à laquelle il est toutefois possible de suppléer, en recourant aux bibliotheques historiques de plusieurs de ses provinces. La Suisse a l'ouvrage de Gottl. Em. Haller; l'Italie, celui de Jean Alb. Fabricius; Venise, celui d'Apostolo Zeno; la France, ceux d'André Duchesne & de Jacques Le Long; les Pays-Bas, celui d'Adrien Pars; l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande, celui de Guill. Nicolson; le Portugal, ceux de Tellez da Sylva & de François Xavier d'Oliveyra ; l'Espagne, celui de Gerh. Em. de Franckenau, &c. «

Au défaut d'un pareil ouvrage pour la Suede, il a fallu jusqu'ici se contenter de ce qu'on trouve sur ce sujet dans les livres de Jean Scheffer & d'André Ant. de Stiernman, & de quelques notices détachées qu'on a publiées par intervalles. Si quelque amateur de l'histoire s'est procuré plus de détails, il n'a eu apparemment pour objet que de satisfaire sa propre curiosité, puisqu'il ne les a point communiqués. Au commencement de son travail, M. Warmholtz avoit la modestie de ne le croire utile qu'à lui-même. Ce n'est qu'au bout de trente ans qu'il y a mis un ordre systématique à l'imitation de la *Bibliotheque historique de France*, du pere Le Long de l'Oratoire, qu'il a prise pour modele. Cet ordre procure l'avantage de trouver facilement sous certaines époques &

classes les matieres dont on a besoin.

L'ouvrage de M. de Warmholtz est divisé en cinq livres, dont le 1er. contient ce que l'auteur a regardé comme des préliminaires, c'est-à-dire, la géographie, l'histoire naturelle, & les antiquités. Pour la géographie, il a suivi Tuneld, & pour l'histoire naturelle, Linné & Vallerius. Dans le second livre, il s'agit de l'histoire ecclésiastique du royaume; dans le troisieme, de l'histoire politique ou de l'histoire des rois de Suede, jusqu'à la mort d'Adolphe-Fréderic en 1771, la chronologie étant exactement observée par-tout, & l'historiographe Wilde servant de guide. Le quatrieme livre est destiné à ce qui touche le gouvernement de la Suede & ses constitutions, & le cinquieme à son histoire littéraire.

Les écrivains étrangers qui ont écrit de l'histoire de Suede, sont indiqués aussi bien que les Suédois. On n'a point oublié les theses, panégyriques & autres discours, petits traités imprimés séparément ou dans de plus grands ouvrages, déductions, instructions, satyres, défenses, manifestes, même des puissances étrangeres, toutes ces pieces étant propres dans les occasions à contribuer, à éclaircir des points importans. M. de Warmholtz a décrit avec la plus grande exactitude les livres qu'il a eus entre les mains, & il en a soigneusement marqué le format, l'année & le lieu de l'impression, l'imprimeur, le nombre des feuilles & des pages. Quant à ceux qu'il n'a pas pu voir, il indique les journaux, catalogues ou autres sources,

sources, où il a puisé ce qu'il en dit. Pour les manuscrits, il avertit où l'on en conserve les originaux. Il remarque jusqu'aux traductions, dévoile les anonymes, & démasque les pseudonymes. Sa critique est polie & judicieuse. S'il rapporte les jugemens des autres, c'est dans leurs propres paroles. Les remarques qui se rapportent à un ouvrage, en suivent immédiatement le titre. Tous les articles sont numérotés; mais comme le manuscrit étoit déja mis au net en l'année 1776, & que depuis ce tems il s'est présenté plusieurs nouveaux articles, l'auteur les a placés après les N°s. de leur classe, & les a désignés par une lettre, de maniere qu'il soit facile de voir la place qu'ils devroient occuper.

La préface de M. de Warmholtz, qui peut être considérée comme une histoire littéraire des bibliotheques historiques, est suivie d'une table détaillée de tout l'ouvrage, suivant toutes ses divisions & subdivisions.

Il est aussi orné d'une préface de l'éditeur, M. le bibliothécaire Gjoerwell, en date de Stockholm, le 14 août 1782, de laquelle nous copierons le morceau suivant.

» L'auteur de la *Bibliotheque historique de la* » *Suede*, dit M. Gjoerwell, a pris pour modele » la *Bibliotheque historique de la France*, par Le » Long. L'éditeur ne sauroit dire lequel de » ces deux ouvrages est le plus complet; mais » ce qu'il peut dire avec certitude, ce dont » tout juge éclairé peut se convaincre, c'est » que M. Warmholtz indique les sources de

» l'hiſtoire de Suede avec plus de critique & » plus de détail que Le Long, celles de l'hiſ- » toire de France : ce qui eſt dire qu'aucune » nation ne poſſede un ouvrage du même gen- » re, compoſé d'après de meilleures regles de » l'hiſtoire littéraire, que celui dont la Suede » peut ſe vanter à préſent. «

Un coup-d'œil ſur les détails du premier volume, confirme ce jugement. On y indique d'abord les cartes géographiques de la Suede; il s'y agit enſuite de ſa géographie, des voyages faits dans le pays en général ou dans quelques-unes de ſes provinces, des deſcriptions économiques, topographiques, hiſtoriques de pluſieurs diſtricts remarquables, commençant par Ptolemée, finiſſant par Marelius, & deſcendant de Tacite à Tuneld. La premiere carte ſupportable de la Suede parut en 1626. A meſure que la Suede acquit plus de renommée, on devint curieux de la mieux connoître, de ſorte que la carte d'André Buraeus ou celle qu'on vient de nommer, fut copiée pluſieurs fois par les étrangers dans leurs atlas. La meilleure carte qu'on ait préſentement de la Suede, eſt celle qui fut publiée à Stockholm en 1747. La carte la plus récente du golfe de Finlande, a paru en 1771 à Pétersbourg, ayant pour titre : *Tabula hydrographica ſinus Finnici ex mappis excellentiſſimorum virorum Nogajew & Lubras ad normam noviſſimarum obſervationum aſtronomicarum concinnata à Jac. Schmidio.*

On a peu écrit de la géographie ſuédoiſe

du moyen-âge, de laquelle on n'a rien de meil leur qu'un ouvrage du feu profeſſeur de Gottingen, Jean Philippe Murray, lequel ouvrage eſt intitulé, *Deſcriptio terrarum ſeptentrionalium ſeculis IX, X & XI.* M. l'aſſeſſeur Eric Tuneld, & M. le directeur Nicolas Marelius, ſe ſont le plus occupés de la géographie préſente de la Suede. Le grand ouvrage que M. Tuneld en a compoſé, eſt actuellement ſous preſſe pour la ſixieme fois.

Rien ne contente plus agréablement la curioſité dans le premier tome de la *Bibliotheque hiſtorique de la Suede*, que les articles des voyages de Suede publiés par des étrangers. Other & Wulffranc voyagerent en Suede dans le IXe. ſiecle. (Voyez l'art. 238.) Viennent enſuite les voyages de Pierre Quirino en 1431, de Charles Ogier en 1634, de du Maurier en 1637, de P. D. Huet en 1652, du comte L. H. Lomenie de Brienne en 1654, de François Stegri en 1664, de Regnard en 1681, de J. F. Léopold au commencement, & de la Motraye à la fin du regne de Charles XII, de J. Van Effen en 1719, du comte R. F. de Lynar en 1731, d'Outhier en 1736, d'Etienne Schulz en 1745, du lord Baltimore en 1769, de Joſ. Marshall en 1769, de Nathan Wraxall & J. Williams environ en 1770, & enfin du chevalier de Champigny, qui vint en Suede en 1775, pour ſe procurer des ſouſcripteurs à ſon hiſtoire de la Grande-Bretagne. Le comte Benoît Oxenſtierna, ſénateur du royaume diſoit du voyage d'Ogier, que c'étoit une paſ-

quinade contre toute la Suede. Effectivement il s'y trouve des chofes peu décentes, entr'autres *De incontinentiâ clericorum in Sueciâ.* Cette fortie contre le clergé Suédois a fervi à Bayle pour compofer fon article : *Dan. l'Ermite.* Le voyage du comte de Brienne en Suede, eft rempli de traits d'une légéreté inexcufable; mais de toutes les relations des étrangers, il n'en eft point de plus finguliere que celle de Païen écrite au dernier fiecle. Les premieres villes du royaume de Suede, font felon lui Yenekopin, Lincopin, Norcopin, Nycopin, Telg, Upfalle, Sylfberge, Coperberge, qui toutes enfemble à fon gré ne valent pas Vaugirard & Mont-Martre.

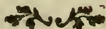
Il faudroit avoir bien vu les lieux pour pouvoir ainfi comparer les villes de Suede, dont plufieurs font affez grandes, avec les beaux villages qui fe trouvent aux portes de Paris : cependant Païen n'a fait fon voyage en Suede que dans fa chambre : comme récemment La Porte qui dans fon voyageur François nomme fes garans par rapport à la Suede; favoir, un prétendu maître d'hiftoire aux gages de la ville de Nycœping, & un certain M. Polus, bibliothécaire à Upfal : deux oracles qui n'ont jamais exifté.

Il y a moins d'erreurs dans les voyages que l'auteur indique enfuite, tels que ceux de Hiaerne, de Linné, de Haorleman, de Kalm, de Hagftrœm, d'Hulphers, de Schreber, de Jars, &c. Dans les articles 348, 349, 350 & 353, le lecteur trouvera des détails importans touchant

l'ouvrage de Jean Scheffer, intitulé *Upsalia*; de même sur la Laponie, aux articles 698 — 741, qui donnent à connoître ce qu'ont écrit sur cette province de Suede Jean Zieglerus; Damien de Goes, J. J. Tornœus, J. Scheffer, Fr. Negri, P. Hoegstroem & K. Leem.

Nous devons ajouter que l'éditeur a présenté ce premier tome de la *Bibliotheque historique de Suede*, tant à S. M. le roi de Suede qu'à la chancellerie royale, qui sensible au bienfait, & au mérite de l'ouvrage a fait insérer dans ses protocoles un monument de sa reconnoissance, qui consiste dans une délibération aussi honorable à l'auteur qu'à l'éditeur.

Déja l'éditeur a mis sous presse le second volume, & dans peu il publiera successivement pour le service des bibliotheques & des historiens étrangers, une version françoise de tout l'ouvrage, à Maestricht, chez Dufour, imprimeur-libraire, qui distribue par commission tous les livres de la société littéraire & typographique de Stockholm, dont M. Gjoerwell a la direction.



LE lettere americane : nuova edizione corretta ; &c. *Les lettres américaines, nouvelle édition corrigée & augmentée de la troisieme partie, imprimée aujourd'hui pour la premiere fois.* PREMIERE PARTIE. A Cremone, chez Laurent Manini, imprimeur du roi, 1780, *in-8º*. DEUXIEME PARTIE, 1782. A Cremone, chez le même, *in-8º*.

DEUXIEME EXTRAIT (*).

QUANT à l'époque de la communication des deux continens, notre auteur la croit éloignée & ancienne, c'eſt-à dire, avant que l'uſage de l'écriture, de la monnoie, du fer & du vin devînt commun dans notre continent. En effet l'Amérique étant riche en métaux précieux, ayant en outre des mines de fer, & des vignes, ſi dans le tems qu'il y avoit un commerce & une correſpondance entre les deux hémiſpheres, on eût connu ſuffiſamment dans l'un des deux l'uſage de l'écriture, de la monnoie, du fer & du vin, l'autre n'auroit pas manqué de profiter de découvertes ſi utiles & ſi commodes. Par quel moyen & en quelle maniere ont pu ſe communiquer entre elles ces deux extrê-

(*) Voyez *Eſprit des Journaux*, ſeptembre 1783, pag. 86 & ſuivantes.

mités du monde, qui se trouvent aujourd'hui séparées par tant de mers? comment a pu se rompre une telle communication: Notre auteur répond à ces deux questions en supposant ou démontrant l'ancienne existence d'une grande isle dans l'Océan qui se trouve entre les deux hémispheres, laquelle a été recouverte & absorbée par la mer.

La tradition, qui a été constante en Egypte & en Grece, de l'existence de cette grande isle, nous a été conservée par Platon. Voici ce qu'il nous présente non comme une fable, mais comme une histoire ancienne.

Critias dit à Socrate (dans le dialogue intitulé *Timée*) : » Solon étoit l'ami de Dropidas » notre aïeul. Dropidas regrettoit beaucoup » que les affaires publiques eussent détourné » Solon du penchant qu'il avoit pour la poésie, » & l'eussent empêché de finir son poëme sur » les Atlantides. Il en avoit apporté le sujet » de son voyage d'Egypte. Solon disoit que » les habitans de Saïs, ville située à la tête » du Delta, à l'endroit où le Nil se divise en » deux branches, se croyoient issus des Athé» niens, dont ils avoient conservé la lance, » l'épée, le bouclier & les autres armes. Il at» tribue à cette opinion les honneurs qu'il re» çut des Saltiques. Ce fut là que ce législa» teur, poëte & philosophe, conférant avec les » prêtres, & les entretenant de Promethée, le » premier des hommes, de Niobé, du déluge » de Deucalion, & d'autres traditions pareil» les, un prêtre s'écria : ô Solon, Solon! vous

» autres Grecs, vous êtes encore des enfans:
» il n'y a pas un ſeul vieillard parmi vous,
» vous prenez des fables emblématiques pour
» des faits. Vous n'avez connoiſſance que d'un
» ſeul déluge que beaucoup d'autres ont pré-
» cédés. Il y a long-tems qu'Athenes ſubſiſte.
» Il y a long-tems qu'elle eſt civiliſée. Il y a
» long-tems que ſon nom eſt fameux en Egyp-
» te, par des exploits que vous ignorez, &
» dont l'hiſtoire eſt conſignée dans nos ar-
» chives. C'eſt là que vous pourrez vous inſ-
» truire dés antiquités de votre ville..... C'eſt
» là que vous apprendrez de quelle maniere
» glorieuſe les Athéniens, dans les tems anciens
» réprimerent une puiſſance redoutable, qui
» s'étoit répandue dans l'Europe & l'Aſie, par
» une irruption ſoudaine de guerriers ſortis du
» ſein de la mer Atlantique. Cette mer envi-
» ronnoit un grand eſpace de terre, ſitué vis-
» à-vis de l'embouchure du détroit appellé les
» colonnes d'Hercule. C'étoit une contrée plus
» vaſte que l'Aſie & la Lybie enſemble. De
» cette contrée au détroit il y avoit nombre
» d'autres iſles plus petites. — Ce pays, dont
» je viens de vous parler, ou l'iſle Atlantique,
» étoit gouverné par des ſouverains réunis. Dans
» une expédition, ils s'emparerent d'un côté
» de la Lybie juſqu'à l'Egypte, & de l'autre
» côté de toutes les contrées juſqu'à la Tir-
» rhénie. Nous fûmes tous eſclaves, & ce fu-
» rent vos aïeux qui nous remirent en liber-
» té. Ils conduiſirent leurs flottes contre les
» Atlantiſtes, & les défirent. Mais un plus grand

» malheur les attendoit. Peu de tems après leur » isle fut submergée, & cette contrés plus grande » que l'Europe & l'Asie ensemble, disparut en » un clin-d'œil.

Diodore de Sicile parle d'une isle, qui pourroit être l'Atlantique : » Après avoir parcouru » les isles voisines des colonnes d'Hercule, nous » allons parler, dit-il, de celles qui sont avan- » cées vers le couchant. — Dans la mer qui » borde la Lybie, il est une isle très-grande » éloignée du Continent de plusieurs jours de » navigation (*) ».......

Après avoir parlé de la population, de la fécondité, des monumens, & du climat de cette isle, Diodore ajoute :

» Les phéniciens, dans les tems les plus re- » culés, en firent la découverte. Ils franchi- » rent les colonnes d'Hercule, & naviguerent » dans l'Océan. Proche les colonnes d'Hercule, » ils fonderent Gadeïra (ou Cadix).... Ils avoient » parcouru les mers au-dela des colonnes, & » rangé celles de la Lybie, lorsqu'ils furent » surpris d'une violente tempête, qui les jetta » dans la haute mer, en plein Océan. Après » un mauvais tems, qui dura plusieurs jours, » ils toucherent à l'isle, dont il est question. » Ils publierent la relation de ce voyage. Ils

(*) Posteaquam insulas, quæ ad columnas Herculis spectant, rettulimus, ad Oceani insulas transeamus. -- Est Lybiam versus ad Oceanum sita plurimorum dierum navigatione insula permagna. DIODOR. *Sicul.* lib. V & VI.

» projetterent un établissement dans cette con» trée nouvelle; mais les Carthaginois s'y op» poserent, dans la crainte que le pays ne se » dépeuplât (*) «.

C'étoit une tradition dans l'antiquité qu'il y avoit eu un pays situé au delà de l'Océan, lequel étoit particuliérement abondant en or; c'est ce qui donna l'origine à la fable du jardin & des fruits d'or des isles Hespérides; Strabon, venant à parler de l'isle Atlantique de Platon, n'ose pas révoquer en doute ce que ce Philosophe en dit. La venue & la guerre des habitans de l'Atlantide dans l'Afrique & dans l'Europe est représentée allégoriquement dans le plus ancien livre que nous aye transmis la Grece, savoir dans la Théogonie d'Hésiode,

---

(*) » Priscis temporibus, quoniam à reliquo orbe divulsa » videtur, incognita, hoc postmodum modo reperta est. » Phænices quondam ad diversa emporia navigantes, » sæpius plures in Lybia, nonnullas in Europa, quæ » ad Occidentem spectat, colonias condidere. Multis » deinde opibus coactis, extra columnas Herculis Oceanum ingressi, in Cherroneso, Europæ littore, co» lumnis propinquo, condidere urbem, quam Gadiram » dixerunt.......... Verum Phænices per Oceanum mare » juxta Lybiam Navigantes, plures dies tempestatibus » acti, quum ad hanc insulam delati essent, animad» versa ejus natura felicitateque, notam cæteris fecere. » Qua ex causa cum Tyrrheni, qui classe potentes erant, » in eam insulam coloniam mittere decrevissent, à Car» thaginiensibus sunt prohibiti, veritis ne loci amœni» tate allecti, cives eorum ad eam se conferrent «. DIODOR. *Sicul.* lib. VI.

qui dit (vers 608 & ſuivans) qu'Atlas, fils de Japet, & de Climene fille de l'Océan, voulant faire la guerre à Jupiter, fut condamné à ſoutenir le ciel ſur ſes épaules, vis-à-vis des Heſpérides ; nommant Climene fille de l'Océan, parce que tous les poëtes appelloient fils de l'Océan tous ceux que la tradition diſoit ſortis de cet endroit. En Amérique les Européens trouverent une ſemblable tradition. En effet Cortez donna à Charles V, la relation d'une entretien qu'il eut avec Montézume, & dans lequel cet empereur lui apprit que les Mexicains ſavoient par une tradition très-ancienne, que quelques-uns de leurs ancêtres avoient paſſé dans les pays ſitués vers l'Orient, & que pour cette raiſon il ſuppoſoit que les Eſpagnols deſcendoient d'eux, ce qui faiſoit qu'ils les recevoit comme concitoyens, les priant de ſe regarder comme dans leur patrie & dans leur habitation. Il nous eſt impoſſible de donner une légere idée de l'amas de preuves avec leſquelles notre auteur fait rendre, nous ne dirons point vraiſemblable, mais palpable l'ancienne exiſtence de cette Atlantide, d'où ſortirent les conquérans de l'un & de l'autre monde, & de ſon inondation ſucceſſive. Il fait tirer des objections même de nouvelles preuves victorieuſes de ſon ſyſtême. Oppoſe-t-on par exemple que pour rendre croyable l'ancienne exiſtence de cette iſle, il faudroit avoir ſondé l'Océan & examiné ſes différens fonds, afin d'établir la continuation des montagnes dont les iſles intermédiaires forment le ſommet. L'auteur ré-

pond à cette objection en nous mettant sous les yeux le précis de la carte très-exacte, présentée par M. Buache à l'académie des sciences de Paris, & représentant la situation des bas-fonds & leur coupe depuis Rio Grande en Amérique jusqu'au cap Tagrin en Afrique, dans une ligne qui fait avec l'équateur un angle d'environ 35 degrés. Par cette carte on voit que la mer située entre les deux continens venant à s'abaisser un peu, ces bas-fonds pourroient devenir un pays uni & à sec, & que ces bas-fonds ne sont autre chose que la continuation de la chaîne des Cordellieres du Bresil d'un côté, & du cap Tagrin de l'autre.

On est assuré, dit M. Buffon, qu'il y a des inégalités dans le fond de la mer & des montagnes très-considérables, par les observations que les navigateurs ont faites avec la sonde. Les plongeurs assurent aussi qu'il y a d'autres petites inégalités formées par des rochers, & qu'il fait fort froid dans les vallées de la mer; en général dans les grandes mers les profondeurs augmentent, en s'éloignant ou en s'approchant des côtes. Par la carte que M. Buache a dressée de la partie de l'Océan, comprise entre les côtes d'Afrique & d'Amérique, & par les coupes qu'il donne de la mer depuis le cap Tagrin jusqu'a la côte de Rio-Grande, il paroît qu'il y a des inégalités dans tout l'Océan, comme sur la terre; que les Abrolhos, où il y a des vigies & où l'on voit quelques rochers à fleur d'eau, ne sont que des sommets de très-grosses & de très-grandes montagnes, dont l'isle

Dauphine eſt une des plus hautes pointes ; que les iſles du cap-Verd ne ſont de même que des ſommets de montagnes; qu'il y a un grand nombre d'écueils dans cette mer, où l'on eſt obligé de mettre des vigies, qu'enſuite le terrein tout autour de ces Abrolhos deſcend juſqu'à des profondeurs inconnues, & auſſi autour des iſles.

A l'égard de la qualité des différens terreins qui forment le fond de la mer, continue M. de Buffon, comme il eſt impoſſible de l'examiner de près, & qu'il faut s'en rapporter aux plongeurs & à la ſonde, nous ne pouvons rien dire de bien précis. Nous ſavons ſeulement qu'il y a des endroits couverts de bourbe & de vaſe à une grande épaiſſeur, & ſur leſquels les ancres n'ont point de tenue, c'eſt probablement dans ces endroits que ſe dépoſe le limon des fleuves; dans d'autres endroits, ce ſont des ſables ſemblables aux ſables que nous connoiſſons, & qui ſe trouvent de même de différente couleur & de différente groſſeur, comme nos ſables terreſtres; dans d'autres ce ſont des coquillages amoncelés, des madrepores, des coraux & d'autres productions animales, leſquelles commencent à s'unir, à prendre corps & à former des pierres; dans d'autres ce ſont des fragmens de pierre, des graviers, & même ſouvent des pierres toutes formées & des marbres; par exemple, dans les iſles Maldives on ne bâtit qu'avec de la pierre dure que l'on tire ſous les eaux à quelques braſſes de profondeur; à Marſeille, on tire du très-beau marbre du fond de la mer. . . . . . . Nous ne pouvons donc pas dou-

ter que le fond de la mer ne soit composé comme la terre que nous habitons, puisqu'en effet on y trouve les mêmes matieres, & qu'on tire de la surface du fond de la mer les mêmes choses que nous tirons de la surface de la terre; & de même qu'on trouve au fond de la mer de vastes endroits couverts de coquillages, de madrepores, & d'autres ouvrages des insectes de la mer, on trouve aussi sur la terre une infinité de carrieres & de bancs de craie & d'autres matieres remplies de ces mêmes coquillages, de ces madrepores, &c. ensorte qu'à tous égards les parties découvertes du globe ressemblent à celles qui sont couvertes par les eaux, soit pour la composition & pour le mêlange des matieres, soit par les inégalités de la superficie.... C'est à ces inégalités du fond de la mer qu'on doit attribuer l'origine des courans; car on sent bien que si le fond de l'Océan étoit égal & de niveau, il n'y auroit dans la mer d'autre courant que le mouvement général d'orient en occident, & quelques autres mouvemens qui auroient pour cause l'action des vents, & qui suivroient la direction; mais une preuve certaine que la plupart des courans sont produits par le flux & le reflux, & dirigés par les inégalités du fond de la mer, c'est qu'ils suivent réguliérement les marées, & qu'ils changent de direction à chaque flux & à chaque reflux.

Les naturalistes modernes ont regardé les deux mers Méditerrannée & Adriatique, comme deux nouvelles mers. Dans l'antiquité, c'étoit

une tradition, que l'Océan avoit fait irruption au delà du détroit de Gibraltar. *Existimant enim quidam*, dit Julius Solinus, *sinus istos*, (c'est-à-dire, la Méditerrannée & l'Adriatique) *à Gaditano freto nasci, nec aliam esse originem quam inundationem irrumpentis Oceanii* : (*Polyst.* c. 21.) & comme la tradition étoit, que cet événement avoit eu lieu du tems d'Hercule, Diodore de Sicile, (lib. IV.) rapporte au sujet du même Hercule, que *conjunctas olim inter se continentes ab eo perfossas, fretoque aperto Oceanum cùm mari nostro permixtum fuisse* ; & pareillement Pline (lib. III. *Proem.*) parlant du même Hercule & du détroit entre l'Europe & l'Afrique, dit qu'on croit qu'il rompit cette digue, *& exclusa antea admisisse maria & rerum naturæ mutasse faciem.* Strabon (lib. I.) rapporte l'opinion de Straton, qui disoit que la mer d'Euxin avoit été autrefois un lac formé par les eaux de tant de fleuves qui s'y jettent de tous côtés, & qu'elle s'ouvrit une issue dans la Propontide ; que la même chose arriva à l'Océan ; qu'il resta long-tems divisé & séparé par la communication de l'Europe avec l'Afrique, & qu'ensuite il avoit rompu la digue. Ce fait est mentionné dans Valerius Flaccus. (*Argonaut.* Lib I.)

. . . . Nec enim tunc Eolus illis
Rector erat, Lybia cum rumperet advena Caspen
Oceanus, cum flens siculos Œnotria fines
Perderet, & mediis intrarent montibus undæ.

De-là le chantre de Godefroi dit :

Son già la dove il mar fra terra inonda

Per via ch'esser d'Alcide opra si finse ;
E forse e ver ch' una continua sponda
Fosse, che altra ruina in due distinse.
Passovvi a forze l'Oceano, e l'onda
Abila quinci, e quindi Calpe spinse,
Spagna, e Libia partio con foce angusta ;
Tantò mutar può lungua eta vetusta.

Canto XV. St. 22.

La plus grande irruption de l'Océan dans les terres, dit M. de Buffon, eſt celle qui a produit la mer Méditerrannée ; entre deux promontoires avancés, l'Océan coule avec une très-grande rapidité par un paſſage étroit ; & forme enſuite une vaſte mer, qui couvre un eſpace, lequel, ſans y comprendre la mer Noire, eſt environ ſept fois plus grand comme la France. Ce mouvement de l'Océan, par le détroit de Gibraltar, eſt contraire à tous les autres mouvemens de la mer dans tous les détroits qui joignent l'Océan à l'Océan ; car le mouvement général de la mer eſt d'orient en occident, & celui-ci ſeul eſt d'occident en orient, ce qui prouve que la Méditerranée n'eſt point un golfe ancien de l'Océan, mais qu'elle a été formée par une irruption des eaux produites par quelques cauſes accidentelles, comme ſeroit un tremblement de terre, lequel auroit affaiſſé les terres à l'endroit du détroit, ou un violent effort de l'Océan cauſé par les vents, qui auroit rompu la digue entre les promontoires de Gibraltar & de Ceuta. Cette opinion eſt appuyée du témoignage des anciens, qui ont écrit que la mer Méditerranée n'exiſtoit point autrefois, & elle eſt, comme

on voit, confirmée par l'hiſtoire naturelle & par les obſervations qu'on a faites ſur la nature des terres à la côte d'Afrique & à celle d'Eſpagne, où l'on trouve les mêmes lits de pierre, les mêmes couches de terres en deçà & au-delà du détroit, à-peu-près comme dans de certaines vallées, où les deux collines qui le ſurmontent, ſe trouvent être compoſées des mêmes matieres & au même niveau. L'Océan s'étant donc ouvert, il a d'abord coulé avec une rapidité beaucoup plus grande qu'il ne coule aujourd'hui, & il a inondé le continent qui joignoit l'Europe à l'Afrique ; les eaux ont couvert toutes les baſſes terres, dont nous n'appercevons aujourd'hui que les éminences & les ſommets dans l'Italie & dans les iſles de Sicile, de Malte, de Corſe, de Sardaigne, de Chypre, de Rodes & de l'Archipel.

Nous ne ſuivrons point notre auteur dans le voyage qu'il fait par l'Archipel, la mer Adriatique & la Méditerranée, pour nous démontrer la prolongation rectiligne des montagnes qui ſont dans ces mers, & la direction pareillement rectiligne de leurs iſles, toutes formées de la même pâte, & toutes liées avec quelque chaîne de montagnes du continent ; nous ne dirons rien non plus de la maniere dont il conçoit l'exiſtence de cette communication de l'Europe avec l'Afrique, avant que l'Océan paſſât le détroit de Gibraltar.

Nous conclurons avec Pline, (liv. II. c. 88.) que l'Océan *avellit Siciliam Italiæ*, *Cyprum Syriæ*, *Eubeam Aeotiæ*, *Eubeæ Atalantem & Macrim*,

Bestycum Bythyniæ, Leucosiam Sirenum promontorio, &c.

Mais par quelles forces, dira-t-on, & par quel méchanisme s'opéra une si vaste inondation, & d'où vinrent toutes ces eaux qui submergerent un si grand continent ? Et d'où vinrent, répond notre auteur, ces eaux, qui en 1436 submergerent plus de 300 villages dans la Frise & dans la Zélande, & firent périr plus de cent mille habitans ? Et d'où vinrent les eaux qui occasionnerent ces célebres inondations semblables à des déluges, lesquelles sont rapportées par Eusebe, & par d'autres écrivains anciens, & qui ont été recueillies par M. de Buffon ?

» Varenius, selon lui, dit qu'il est très-probable que les golfes & les détroits ont été formés par l'effort réitéré de l'Océan contre les terres ; que la mer Méditerranée, que les golfes d'Arabie, de Bengal & de Cambaye ont été formés par l'irruption des eaux, ainsi que les détroits entre la Sicile & l'Italie, entre Ceylan & l'Inde, entre la Grece & l'Eubée, & qu'il en est de même du détroit des Manilles, de celui de Magelland, & de celui de Danemarck ; qu'une preuve des irruptions de l'Océan sur les continens, qu'une preuve qu'il a abandonné différens terreins, c'est qu'on ne trouve que très-peu d'isles dans le milieu des grandes mers, & jamais un grand nombre d'isles voisines les unes des autres ; que dans l'espace immense qu'occupe la mer Pacifique, à peine trouve-t-on deux ou trois petites isles

vers le milieu ; que dans le vaste Océan Atlantique entre l'Afrique & le Bresil, on ne trouve que les petites isles de Sainte-Hélene & de l'Ascension, mais que toutes les isles sont auprès des grands continens, comme les isles de l'Archipel auprès du continent de l'Europe & de l'Asie, les Canaries auprès de l'Afrique, toutes les isles de la mer des Indes auprès du continent oriental, les isles Antilles auprès de celui de l'Amérique, & qu'il n'y a que les Açores, qui soient fort avancées dans la mer entre l'Europe & l'Amérique. Les habitans de l'isle de Ceylan disent que leur isle a été séparée de la presqu'isle de l'Inde par une irruption de l'Océan, & cette tradition populaire est assez vraisemblable. On croit aussi que l'isle de Sumatra a été séparée de Malaye; le grand nombre d'écueils & de bancs de sable qu'on trouve entre deux semble le prouver. Les Malabares assurent que les isles Maldives faisoient partie du continent de l'Inde, & en général on peut croire que toutes les isles orientales ont été séparées des continens par une irruption de l'Océan. *Varen. Geog.*

» Il paroît qu'autrefois l'isle de la Grande-Bretagne faisoit partie du continent, & que l'Angleterre touchoit à la France ; les lits de terre & de pierre, qui sont les mêmes des deux côtés du pas de Calais, le peu de profondeur de ce détroit semble l'indiquer ; en supposant, dit le docteur Wallis, comme tout paroît l'indiquer, que l'Angleterre communiquoit autrefois à la France par un isthme au-dessous de

Douvre & de Calais, les grandes mers des deux côtés battoient les côtes de cet isthme par un flux impétueux, deux fois en 24 heures; la mer d'Allemagne, qui est entre l'Angleterre & la Hollande, frappoit cet isthme du côté de l'est, & la mer de France du côté de l'ouest; cela suffit avec le tems pour user & détruire une langue de terre étroite, telle que nous supposons qu'étoit autrefois cet isthme; le flux de la mer de France agissant avec grande violence, non-seulement contre l'isthme, mais aussi contre les côtes de France & d'Angleterre, doit nécessairement, par le mouvement des eaux, avoir enlevé une grande quantité de sable, de terre, de vase, de tous les endroits contre lesquels la mer agissoit; mais étant arrêtée dans son courant par cet isthme, elle ne doit pas avoir déposé, comme on pourroit le croire, des sédimens contre l'isthme, mais elle les aura transportés dans la grande plaine qui forme actuellement le marécage de Romne, qui a quatorze milles de long sur huit de large; car quiconque a vu cette plaine ne peut pas douter qu'elle n'ait été autrefois sous les eaux de la mer, puisque dans les hautes marées elle seroit encore en partie inondée sans les digues de Dimchurch.

» La mer d'Allemagne doit avoir agi de même contre l'isthme, & contre les côtes d'Angleterre & de Flandre; & elle aura emporté les sédimens en Hollande & en Zélande, dont le terrein qui étoit autrefois sous les eaux, s'est élevé de plus de 40 pieds; de l'autre côté

ſur la côte d'Angleterre, la mer d'Allemagne devoit occuper cette large vallée où coule actuellement la riviere de Siure, à plus de vingt milles de diſtance, à commencer par Sandwich, Cantorberi, Chattam, Chilham juſqu'à Ashford, & peut-être plus loin; le terrein eſt actuellement beaucoup plus élevé qu'il ne l'étoit autrefois, puiſqu'à Chattam on a trouvé les os d'un hippopotame enterrés à 17 pieds de profondeur, des ancres de vaiſſeaux & des coquilles marines. Or il eſt très-vraiſemblable que la mer peut former de nouveaux terreins, en y apportant les ſables, la terre, la vaſe, &c. car nous voyons ſous nos yeux que dans l'iſle d'Okney, qui eſt adjacente à la côte marécageuſe de Romne, il y avoit un terrein bas toujours en danger d'être inondé par la riviere Rother, mais en moins de 60 ans, la mer a élevé ce terrein conſidérablement, en y amenant à chaque flux & reflux une quantité conſidérable de terre & de vaſe, & en même tems elle a creuſé ſi fort le canal par où elle entre, qu'en moins de 50 ans la profondeur de ce canal eſt devenue aſſez grande pour recevoir de gros vaiſſeaux, au lieu qu'auparavant c'étoit un gué où les hommes pouvoient paſſer. La même choſe eſt arrivée auprès de la côte de Norfolck, & c'eſt de cette façon que s'eſt formé le banc de ſable, qui s'étend obliquement depuis la côte de Norfolck vers la côte de Zélande; ce banc eſt l'endroit où les marées de la mer d'Allemagne & de la mer de France ſe rencontrent depuis que l'iſthme a été rompu,

& c'eſt là où ſe dépoſent les terres & les ſables entraînés des côtes ; on ne peut pas dire ſi avec le tems ce banc de ſable ne formera pas un nouvel iſthme, &c. (*Tranſs. phil.* abr. vol. IV, pag. 227.)

» Il y a grande apparence, dit Ray, que l'iſle de la Grande-Bretagne étoit autrefois jointe à la France, & faiſoit partie du continent; on ne ſait point ſi c'eſt par un tremblement de terre, ou par une irruption de l'Océan, ou par le travail des hommes, à cauſe de l'utilité & de la commodité du paſſage, ou par d'autres raiſons; mais ce qui prouve que cette iſle faiſoit partie du continent, c'eſt que les rochers & les côtes des deux côtés ſont de même nature, & compoſés des mêmes matieres, à la même hauteur, enſorte que l'on trouve le long des côtes de Douvre, les mêmes lits de pierre & de craie que l'on trouve entre Calais & Boulogne; la longueur de ces rochers, le long de ces côtes eſt à très-peu-près la même de chaque côté, c'eſt-à-dire, d'environ ſix milles; le peu de largeur du canal, qui, dans cet endroit, n'a pas plus de 24 milles anglois de largeur, & le peu de profondeur, eu égard à la mer voiſine, font croire que l'Angleterre a été ſéparée de la France par accident; on peut ajouter à ces preuves, qu'il y avoit autrefois des loups & même des ours dans cette iſle, & il n'eſt pas à préſumer qu'ils y ſoient venus à la nage, ni que les hommes y aient tranſporté ces animaux nuiſibles; car en général on trouve les

animaux nuiſibles des continens dans toutes les iſles qui en ſont fort voiſines, & jamais dans celles qui en ſont fort éloignées, comme les Eſpagnols l'ont obſervé, lorſqu'ils ſont arrivés en Amérique. (RAY's Diſcourſes, p. 208.)

» Du tems de Henri I, roi d'Angleterre, il arriva une grande inondation dans une partie de la Flandre par une irruption de la mer; en 1446, une pareille irruption fit périr plus de 10000 perſonnes ſur le territoire de Dordrecht; & plus de 100000 autour de Dullart; en Friſe & en Zélande, il y eut dans ces deux provinces plus de deux ou trois cens villages de ſubmergés; on voit encore les ſommets de leurs tours & les pointes de leurs clochers qui s'élevent un peu au-deſſus des eaux.

» Sur les côtes de France, d'Angleterre, de Hollande, d'Allemagne, de Pruſſe, la mer s'eſt éloignée en beaucoup d'endroits. Hubert Thomas dit, dans ſa deſcription du pays de Liege, que la mer environnoit autrefois les murailles de la ville de Tongres, qui, maintenant en eſt éloignée de 35 lieues, ce qu'il prouve par pluſieurs bonnes raiſons, & entr'autres il dit qu'on voyoit encore de ſon tems les anneaux de fer dans les murailles, auxquels on attachoit les vaiſſeaux qui y arrivoient. On peut encore regarder comme des terres abandonnées par la mer, en Angleterre, les grands marais de Lincoln & l'iſle d'Ely, en France, la Crau de la Provence, & même la mer s'eſt éloignée aſſez conſidérablement à l'embouchure du Rhône, depuis l'année 1665.

En Italie, il s'est formé de même un terrein considérable à l'embouchure de l'Arne, & Barenne, qui, autrefois étoit un port de mer des Exarques, n'est plus une ville maritime; toute la Hollande paroît être un terrein nouveau, où la surface de la terre est presque de niveau avec le fond de la mer, quoique le pays se soit considérablement élevé & s'éleve tous les jours par les limons & les terres que le Rhin, la Meuse, &c. y amenent; car autrefois on comptoit que le terrein de la Hollande étoit en plusieurs endroits de 50 pieds plus bas que le fond de la mer. On prétend qu'en l'année 860, la mer, dans une tempête furieuse, amena vers la côte une si grande quantité de sables, qu'ils fermerent l'embouchure du Rhin, auprès de Catt, & que ce fleuve inonda tout le pays, renversa les arbres & les maisons, & se jetta dans le lit de la Meuse. En 1421, il y eut une autre inondation qui sépara la ville de Dordrecht de la terre ferme, submergea 72 villages, plusieurs châteaux, noya cent mille ames, & fit périr une infinité de bestiaux. La digue de l'Issel se rompit en 1638, par quantité de glaces que le Rhin entraînoit, qui, ayant bouché le passage de l'eau, firent une ouverture de quelques toises à la digue, & une partie de la province fut inondée avant qu'on eut pu réparer la breche; en 1682, il y eut une pareille inondation dans la province de Zélande, qui submergea plus de 30 villages, & causa la perte d'une infinité de monde & de bestiaux, qui furent surpris la nuit par les eaux,

eaux. Ce fut un bonheur pour la Hollande que le vent de ſud-eſt gagna ſur celui qui lui étoit oppoſé, car la mer étoit ſi enflée, que les eaux étoient de dix huit pieds plus hautes que les terres les plus élevées de la province, à la réſerve des dunes. (*Voyez les Voyages hiſtoriques de l'Europe*, tome V, p. 70.)

Ce n'eſt pas ſeulement en Europe que l'on trouve des exemples de changemens de mer en terre & de terre en mer; les autres parties du monde nous en fourniroient peut-être de plus remarquables & en plus grand nombre, ſi on les avoit obſervées. Nous ne croyons pas néceſſaire d'en faire ici quelque mention.

Aux 17 lettres, dont la deuxieme partie des *Lettres Américaines* eſt compoſée, l'auteur en a ajouté une 18e. qui contient quelques réflexions ſur l'*Hiſtoire de l'Amérique* du célebre Robertſon, relativement aux points ſur leſquels celui-ci a penſé autrement que l'auteur, & enfin une autre lettre au P. Grégoire Fontana, profeſſeur de mathématiques dans l'univerſité de Pavie, dans laquelle, après un expoſé ſuccinct de ſon ſyſtême, l'auteur propoſe à ce ſavant géometre quelques problêmes aſtronomico-méchaniques, relatifs à ce même ſyſtême. Chacune de ces deux lettres mériteroit un extrait ſéparément; nous renvoyons à l'ouvrage ceux de nos lecteurs qui deſireroient en avoir une pleine connoiſſance.

(*Novelle letterarie.*)

EXAMEN de la queſtion : Si les inſcriptions des monumens publics doivent être en langue nationale? A Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez Eſprit, & chez les libraires qui vendent les nouveautés, br. *in-8vo.* de 50 pages, 1783.

ON a vu dans le *Journal de Paris* cette queſtion diſcutée à pluſieurs repriſes. M. Roucher, qui avoit déja prouvé qu'à la connoiſſance de la langue françoiſe, il joignoit le talent de la faire parler en beaux vers, a voulu prouver qu'on devoit l'employer pour les inſcriptions des monumens publics ; & un adverſaire, qui n'a fait connoître que ſon érudition & ſa politeſſe, a pris la défenſe de la langue latine. L'auteur de la brochure que nous annonçons ayant peſé les raiſons des deux partis, ſe déclare pour M. Roucher ; & les raiſons qu'il oppoſe en ſa faveur ſont bien propres à fortifier ſon parti. Après avoir tranſcrit une des lettres du défenſeur de la langue latine, il y répond par quatre queſtions différentes, dont l'examen ſert à réfuter les principes de l'anonyme.

Il examine d'abord ſi les langues vivantes s'alterent toujours auſſi vîte que l'anonyme le prétend. Il trouve deux cauſes d'altération pour les langues ; les *cauſes extérieures* & les *cauſes*

intérieures. Les extérieures sont l'asservissement ou les conquêtes d'un peuple, son mélange avec d'autres peuples, &c. & celles-là sont très-puissantes; c'est ainsi qu'ont péri les langues grecque & latine.

Les causes intérieures proviennent de l'imperfection de la langue elle-même avant qu'elle soit formée; & ce danger subsiste jusqu'à ce que des hommes de génie l'aient accommodée à leurs idées, & l'aient fait servir à composer des ouvrages immortels; à cette époque sa durée s'attache à la durée de la nation qui la parle, ou du moins elle ne se dégrade qu'au moment où la barbarie revient dégrader la nation elle-même. » D'ailleurs, ajoute notre au-» teur, si nos monumens sont faits pour la pos-» térité, nos inscriptions sont faites pour nos » monumens, & ne dureront pas plus qu'eux. » Ne diroit-on pas que nous les élevons indes-» tructibles, &c.? «

Est-ce par un orgueil déplacé, & parce que la langue grecque étoit vivante, que les Romains n'en faisoient pas usage dans leurs inscriptions? Voilà la seconde question qu'examine l'auteur de la brochure. Il attribue cet usage des Romains à un noble orgueil national; & il forme des regrets sur ce que nous renonçons à un moyen de réveiller *l'amour* patriotique. » Nous ne sommes pas des Romains, » dit-il, & ce ne sera pas par des inscriptions » en langue nationale que nous le deviendrons. » Je sais que le principal est de faire des ac-» tions dignes d'inscriptions & de monumens.

» Mais puiſque les monumens ſuppoſent les
» actions, quand nous aurons fait quelque choſe
» de grand, ſervons-nous de notre langue pour
» l'écrire. «

Notre auteur prouve enſuite que le nombre de ceux qui entendent le latin, même parmi ceux qui liſent, n'eſt pas auſſi conſidérable que l'imaginent les érudits. Ils croient, dit-il, que tout le monde ſait le latin, comme les plaideurs croient que tout le monde doit s'occuper de leurs affaires. Cependant le plus grand nombre de ceux qui ont fait leurs études, ont oublié le latin dix ans après qu'ils ont quitté le college, & il y a certainement beaucoup de braves militaires qui entendroient mieux les mots françois, *prix du courage*, que ceux de *bellicæ virtutis præmium*, placés ſur la croix qui les décore. Les femmes & le peuple ne peuvent point s'intéreſſer à la gloire des hommes célebres qui ont illuſtré la nation, ni être animés par les vertus qu'on a voulu leur tranſmettre.
» Si au lieu des longues inſcriptions latines qui
» couvrent le piédeſtal de la ſtatue de Henri IV,
» on eût mis cette inſcription ſimple :

HENRI QUATRE
Vainqueur & pere de ſes ſujets,
S'occupoit de leur bonheur
Lorſqu'il tomba ſous le poignard du fanatiſme,
L'an 1610.

» Croit-on qu'un homme du peuple lût une
» telle inſcription ſans être ému ? «

Enfin, en quatrieme lieu, l'auteur s'étend ſur la néceſſité de défigurer, quand on les écrit

en latin, nos noms propres, nos noms de dignités, d'emplois, &c. étrangers aux Romains, & qui par conséquent ne peuvent être exprimés par aucun terme de leur langue, ou qui du moins ne peuvent l'être sans donner lieu à de nombreuses équivoques.

Le but de nos inscriptions est en grande partie de transmettre à la postérité les noms de personnes & de lieux, & les titres de dignité. Mais on ne peut traduire en latin les noms sans les défigurer; l'histoire de de Thou en est la preuve. Il n'y a qu'à ne pas les latiniser, dira-t-on. Cette bigarrure rendra barbare le style de votre inscription; autant vaudroit l'avoir écrite en langue vulgaire. D'ailleurs, il est presqu'impossible de latiniser les noms propres sans les décomposer, & c'est ainsi que les auteurs de la basse latinité ont altéré tous les noms francs, *Clotocarius*, *Gundebaldus*, *Varnacharius*, pour Clotaire, Gombaud & Garnier. Les titres de dignité seront bien plus difficiles à traduire; comment exprimer un maréchal de France, un amiral, un garde-des-sceaux, un procureur-général, un secrétaire d'état? Comment traduire en latin le titre *d'intendant de province?* On appelle un maître de requêtes, *libellorum supplicum magister*, maître des livres supplians, mais *libellus* veut dire *libelle* aussi bien que *livret.* » Il y a un autre inconvénient pour les noms » de certaines dignités qui les confondent avec » d'autres offices qui n'ont rien d'illustre, *Regi* » *à secrettis* veut-il dire *secrétaire d'état* ou *secrétaire du roi?* Est-ce un conseiller au gre-

» nier à sel, ou un conseiller-d'état que dans
» une épitaphe, on dit être *Regi à consiliis*?
» Ainsi souvent les mêmes mots latins présen-
» tent deux idées différentes. *Comes* veut dire
» comte & compagnon; *Miles* gentilhomme &
» soldat; *Eques* chevalier & cavalier. «

La différence des mœurs & des usages a donné lieu à une infinité de choses qu'aucun mot latin ne peut rendre. Si on élevoit un monument pour perpétuer l'action patriotique du chevalier *d'Assas*, comment exprimeroit-on les mots de fusils & de bayonnettes, dont on ne pourroit se dispenser de faire mention. Mais quand même le savant en *us* persuaderoit non-seulement d'inscrire en latin les faits que nous voulons laisser à la postérité, mais encore d'écrire dans cette langue les ouvrages que les auteurs veulent transmettre aux siecles à venir, les inscriptions devroient être en langue nationale, parce que les livres ne sont que pour les savans, & les inscriptions pour tous les ordres de citoyens. » Les livres sont cachés dans les
» bibliotheques, les inscriptions sont exposées
» à la vue de tout le monde. Les livres nous
» séquestrent de la société, les inscriptions nous
» ramenent à notre nation, à la patrie. « La crainte de n'être pas entendu des étrangers, ne peut être une objection capable de faire pencher en faveur des protecteurs de la langue latine; ces étrangers, qui viennent parmi nous, savent notre langue, ou cherchent à l'apprendre; ils veulent connoître nos usages, nos mœurs, & le latin ne les leur expliquera pas.

D'ailleurs notre langue eſt devenue celle de toutes les nations, celle même de leurs actes diplomatiques. Enfin les hommes de génie qui l'ont fixée lui ont donné l'énergie, la préciſion, la ſimplicité qu'exigent les inſcriptions. L'anonyme cite l'exemple de l'inſcription latine de la place de Louis XV. *Quòd pacem bello pace ſuorum & Europæ, felicitatem quæſivit*, qui toute énergique qu'elle eſt, peut ſe rendre en françois avec autant de préciſion : *Il chercha la paix dans la guerre, & dans le bonheur de l'Europe celui de ſon peuple.*

L'auteur de cette brochure a défendu la langue françoiſe avec eſprit & jugement, & il eſt difficile de le lire ſans deſirer qu'il ait raiſon. Au fond l'orgueil national, qu'il eſt toujours bon d'encourager, parce qu'il eſt la ſource de bien des vertus, nous paroît un puiſſant motif pour employer notre langue à nos inſcriptions publiques; & les inconvéniens qu'on oppoſe à cet avantage, ne nous paroiſſent pas faits pour le balancer.

Mais comme dans toutes les diſcuſſions, on va preſque toujours au-delà, les partiſans de la langue françoiſe ont voulu prouver qu'elle étoit auſſi propre que la latine au ſtyle lapidaire, c'eſt-à-dire, qu'elle avoit la même préciſion. C'eſt ce qu'on appelle *prouver trop*. Le génie, dit-on, maîtriſe la langue; & l'on ne deſire rien au ſtyle de nos grands écrivains. Cela peut être; mais cela fait l'éloge de nos grands écrivains, & non de la langue qu'ils ont employée, & ſi vous nous prouvez que

le génie donne quelquefois de la précision à la langue françoise, nous vous prouverons que la langue latine en a toujours naturellement & sans effort. Il se peut qu'en prenant une inscription latine vous la traduisiez avec plus de laconisme encore; mais cela prouvera que vous avez mieux fait que l'auteur latin, sans prouver que votre langue soit meilleure, plus laconique que la sienne.

Il étoit possible de justifier les inscriptions françoises sans exagérer le mérite de notre idiôme. Les auteurs qui ont tiré le meilleur parti de notre langue ont reconnu la supériorité de celle des Romains; & il y a dans cet aveu plus de justice que de modestie; mais qu'on nous laisse nous flatter que la langue qui a servi d'organe à leur génie, peut prétendre à l'immortalité que les écrivains du siecle d'Auguste ont donnée à la leur. Des révolutions imprévues peuvent renverser la nation qui parle françois, mais qu'on nous permette d'espérer que sa langue sera lue encore lorsqu'elle cessera d'être parlée. La supériorité d'un idiôme n'est pas la seule cause qui en prolonge & en étende l'usage chez les autres peuples; la langue grecque est plus belle, plus riche que la langue latine, & cette derniere est pourtant bien plus répandue. Enfin, qu'on ne nous envie point cette douce persuasion, que notre langue, consacrée par tant de chef-d'œuvres, parviendra, soit comme langue vivante, soit comme langue morte, jusques dans les siecles à venir.

(*Mercure de* France; *Journal* de Paris).

MÊLANGES.

LETTRE

SUR LES VOYAGES AÉRIENS.

MONSIEUR,

LES voyageurs aériens paroiſſant déterminés à partir la ſemaine prochaine, permettez que, par la voie de votre journal, je les engage à confirmer l'expérience propoſée par l'immortel Fontenelle, dont le ſuccès démontreroit la poſſibilité de parcourir 375 lieues par heure, ſans relayer, ni même changer de place; de ſorte qu'en partant de Paris à 6 heures du matin, la premiere poſte ſeroit à Bude, en Hongrie; la ſeconde, dans la petite Tartarie; la troiſieme, à Aſtracan, près de la mer Caſpienne, qu'on traverſeroit pour rafraîchir, à 10 heures, à Usbeck; remontant en voiture à 11 heures, on arriveroit à midi dans l'Aſie; & laiſſant Pékin ſur la droite, on pourroit s'approviſionner de paille & de laine dans la Tartarie chinoiſe; ſouper, à 9 heures, au cap Patience, près de Kamtchatka, d'où, continuant ſa route, on rencontreroit les ports de l'Amérique ſeptentrionale, à une heure; & tout en dormant dans a tranquille gondole, on traverſeroit le Ca-

nada; en s'éveillant à 8 heures, on déjeûneroit en Terre-Neuve. Franchiſſant enſuite à ſec la mer du Nord, on pourroit deſcendre à 10 heures au port de Mada; mais afin de faire une bonne journée, on iroit dîner à Breſt ou à Orléans, d'où on reviendroit lire dans le journal de Paris, pour deſſert, ce que les amateurs penſeroient de cette nouvelle maniere de voyager

Si, tandis que tous les ſavans machiniſtes mettent leur eſprit à la torture pour parvenir à diriger la machine aéroſtatique, quelqu'un trouvoit au contraire le moyen de la fixer dans un point de l'eſpace rempli par l'atmoſphere, par exemple au zénith de Paris, n'eſt-il pas clair, Monſieur, que la terre tournant ſans ceſſe ſur ſon axe feroit voir aux nouveaux habitans de ce zénith l'eſpace de 9 mille lieues dans 24 heures. Or ſi, d'après l'auteur de *La phyſique du monde*, il n'exiſte pas d'attraction entre l'atmoſphere & le globe, ou ſi, d'après le ſyſtême de M. d'Agoty, l'électricité eſt la cauſe de cette attraction, prions ces meſſieurs d'iſoler leur machine avec le taffetas ciré, & de s'aligner à une étoile fixe pour réaliſer la marche que je viens de décrire. Il ne reſtera plus qu'à trouver le moyen de ſe diriger d'un pôle à l'autre; procédé qui ſera ſans doute peu difficile, excepté à celui qui a l'honneur d'être,

L'Extravagant des ſociétés balloniſtes, dit *l'Antigaz inflammable.*

(*Gazette d'agriculture, commerce, finances & arts.*)

PORTRAIT de BOLINGBROCKE. Extrait des lettres de CHESTERFIELD. (*)

NOUS avons donné dans le journal d'octobre, page 230, le caractere littéraire de Bolingbrocke, par le docteur Blair. Nos lecteurs verront peut-être avec intérêt le portrait du même tracé par Chersterfield.

» Bolingbroke a en même tems une langue » & une plume persuasives. Sa maniere de par- » ler dans la conversation familiere est aussi » élégante que ses écrits. Quelque sujet dont » il parle ou dont il écrive, il sait l'orner d'une » éloquence peu commune; non de cette élo- » quence étudiée & travaillée, mais de cette » abondante & facile diction, qu'il a acquise, » d'abord avec quelque soin, & qui lui est » devenue habituelle. Si ses conversations étoient » écrites, elles supporteroient l'impression sans » le moindre changement dans les idées, ni » dans le style. Si sa conduite dans la pre- » miere partie de sa vie, avoit répondu à ses » talens naturels & à ses connoissances, il au- » roit justement mérité l'épithete d'homme ac- » compli. Il reconnoît lui même ses erreurs » passées : ces passions violentes qui l'entraîne-

(*) Il écrivit cette lettre à son fils, en 1749, du vivant de Bolingbrocke.

» rent dans sa jeunesse, sont maintenant amor-
» ties par l'âge, & il a conservé un caractere
» d'excellence, que je n'ai jamais connu dans
» aucun homme.

» Mais il a été une des preuves les plus
» humiliantes de la violence des passions hu-
» maines & de la foiblesse de la raison même
» la plus élevée. Ses vertus & ses vices, sa
» raison & ses passions ne se mêloient point
» entre elles pour une gradation de teintes,
» mais formoient un contraste brillant & rapide.

» Ici les plus noires, là les plus vives cou-
» leurs rendues plus frappantes ou plus obs-
» cures par leur mêlange; l'impétuosité, l'ex-
» cès, souvent l'extravagance, caractérisoient
» non-seulement ses passions, mais même ses
» opinions. Sa jeunesse fut distinguée par le
» tumulte & l'orage des plaisirs; il s'y livra
» avec une licence effrénée, dédaignant toute
» espece de bienséance. Sa brillante imagination
» exaltée, emportée par les ardeurs de son
» sang, déifioit, célébroit le matin les prosti-
» tutions de la nuit, & la gaiété de ses repas
» pouvoit être comparée à la frénésie des
» bacchanales. Ces passions furent assoupies par
» une ambition plus démesurée encore. Les pre-
» mieres avoient altéré son caractere & sa cons-
» titution; mais la derniere a détruit sa réputa-
» tion & sa fortune.

» Il a des sentimens nobles & généreux,
» plutôt que des principes réfléchis de bon na-
» turel & d'amitié; mais ils sont plus violens
» que durables, souvent ils touchent, & *sou-*

» dain, aux deux extrêmes à l'égard de la même
» perſonne : il reçoit les attentions communes
» de la civilité, comme des obligations qu'il ac-
» quitte avec intérêt, il reſſent avec paſſion les
» moindres inadvertances de la nature humai-
» ne, qu'il rend auſſi avec uſure; une diffé-
» rence même d'opinion ſur un ſujet philoſo-
» phique ſuffit pour l'irriter, & le faire pa-
» roître peu philoſophe, au moins dans la pra-
» tique.

» Nonobſtant la diſſipation de ſa jeuneſſe
» & l'agitation tumultueuſe de ſon moyen-âge,
» il a un grand fond de connoiſſances, qu'une
» conception la plus vive & la plus claire, &
» une mémoire des plus rares dont un homme
» ait été doué, lui ont rendu propres; ce ſont
» là ſes tablettes; il n'a jamais beſoin de pren-
» dre une plume pour calculer quelque ſomme
» que ce ſoit; il excelle plus particuliérement
» dans l'hiſtoire, comme ſes ouvrages hiſtori-
» ques le prouvent. Les intérêts relatifs de po-
» litique & de commerce de chaque pays de
» l'Europe, & ſur-tout du ſien propre, lui
» ſont mieux connus que quelque homme que
» je connoiſſe; mais avec quelle fermeté il a
» ſoutenu les derniers dans ſa conduite publi-
» que; ſes ennemis de tous les partis & de tous
» les rangs le publient par-tout avec joie.

» Jeune encore, il s'engagea & ſe diſtingua
» dans les affaires; ſa pénétration fut une eſ-
» pece d'inſtruction; je ſuis aſſez vieux (dit
» mylord Cheſterfield) pour l'avoir entendu
» dans le parlement, & je me ſouviens que

» quoique souvent d'un avis contraire au sien,
» je sentois toute la force & le charme de son
» éloquence. Comme Bélial, dans Milton, il
» avoit l'art de faire paroître bonne la plus
» mauvaise cause. Tous les talens internes &
» externes de l'orateur furent les siens, figure,
» voix, élocution, connoissances, & par-dessus
» tout, la diction la plus fleurie, & la plus
» pure, les métaphores le plus justes, les ima-
» ges les plus heureuses, l'éleverent au poste
» de secrétaire de la guerre à l'âge de vingt-
» quatre ans, âge où le commun des hommes
» est à peine capable des moindres emplois.

» Durant son long exil en France, il s'est
» appliqué avec son ardeur caractéristique à
» l'étude, & il y a formé & exécuté le plan
» d'un grand ouvrage philosophique. Les bor-
» nes communes des connoissances humaines
» sont trop étroites pour contenir son imagi-
» nation brûlante; il doit aller *extrà flam-
» mantia mœnia mundi*, & découvrir les ré-
» gions inconnues & inconnoissables, si je puis
» le dire, de la métaphysique, qui lui ouvroient
» un champ inépuisable, où des conjectures
» sans fin suppléoient au défaut d'une con-
» noissance sûre & palpable, & trop souvent
» usurpoient le nom & l'influence des con-
» noissances solides.

» Il eut une figure charmante, avec toutes
» les graces imaginables, ornées de toute la
» dignité & de la bonne éducation qu'un hom-
» me de qualité puisse avoir.

» Il fut déiste déclaré, croyant à la provi-

« dence en général; mais doutant de l'immor-
» talité de l'ame & de l'état futur, que souvent
» même il rejettoit.

» Sur le tout, que peut-on dire de cet hom-
» me extraordinaire, sinon : hélas! pauvre
» nature humaine!

Sur les écrits de Sterne, *par K—. Traduit de l'anglois.*

Le génie, semblable au soleil, a le privilege d'embellir les objets sur lesquels il répand son éclat. Si l'influence de sa lumiere & de la chaleur a lieu sur la difformité même, celle-ci en contracte une teinte agréable; & les objets qui naturellement inspirent de l'horreur & de l'aversion, en deviennent plus rians. Le génie, comme le fabuleux Midas, semble convertir en or tout ce qu'il touche, & changer avec la vertu étonnante de la pierre philosophale, les métaux les plus vils & ceux qui sont les plus purs. Il est arrivé delà que les principes rejettés par le bon-sens & la prudence, ne sont pas plutôt avancés par des écrivains de génie, qu'on les admet sans difficulté, & qu'on les admire comme les dernieres découvertes de la philosophie perfectionnée. Que les mêmes opinions soient avancées par un mince écrivain, l'homme vain & vicieux, que ces opinions encouragent, les réfutera & les désapprouvera par des principes d'honneur & de vertu.

Si notre raiſon vouloit nier que Sterne eût en partage une étincelle de génie, la ſenſation que nous éprouvons en le liſant ſuffiroit pour nous en convaincre. C'eſt, je penſe, une preuve infaillible du genie réel, quand un écrivain a le talent de remuer les nerfs ou d'émouvoir l'eſprit de la maniere la plus vive, en peu de mots & avec la plus grande ſimplicité de ſtyle. Un pareil talent caractériſe un Shakeſpeare & un Sterne; quoique Sterne ſoit beaucoup au-deſſous de Shakeſpeare, quant au génie.

Je ſuis prêt à donner à Sterne un autre mérite très-relevé, & même au-deſſus du génie; dans aucun pays, ou dans aucun ſiecle, il n'y eut jamais un philoſophe payen, qui ait recommandé d'une maniere ſi pathétique la maxime bienfaiſante d'une philanthropie générale: il a corrigé l'âpreté du cœur, adouci la rudeſſe des caracteres naturels, & appris à l'humanité à faire couler (c'eſt ſa propre expreſſion) ſes doux bienfaits dans des canaux interrompus.

Avoir rempli un but ſi aimable, c'eſt un grand mérite, une gloire diſtinguée; je ſuis fâché que ce mérite ſoit diminué, & cet honneur terni par nombre de défauts & d'extravagances, qui rendent les écrits de Sterne juſtement repréhenſibles.

Si nous les conſidérons comme ouvrage, & ſi dans notre jugement nous ſuivons les regles de la ſaine critique & de l'excellence qui ont été tracées par le témoignage des ſiecles les plus éclairés, nous ſerons forcés de prononcer ſévérement ſur eux; les grands critiques de l'an-

tiquité exigeoient, pour conſtituer néceſſairement un ouvrage dans les formes, un commencement, un milieu & une fin. Je crois qu'il feroit difficile de trouver ces qualités dans le chaos confus de Triſtram Shandy; mais ſans en appeller au tribunal d'Ariſtote, dont ne ſe croient point compétens les écrivains modernes qui prétendent au génie, la raiſon & le bon ſens trouveront toujours ſes écrits remplis de défauts.

L'obſcurité a toujours été regardée comme un des plus grands défauts dans un écrivain; & il y a eu peu de lecteurs qui ne ſe ſoient plaints du grand nombre d'obſcurités dégoûtantes de Triſtram Shandy, à l'exception de ceux qui ont cru qu'un pareil aveu feroit tort à la réputation de leurs connoiſſances.

Les admirateurs de Sterne exaltent ſon eſprit; mais on trouvera, je penſe, que cet eſprit eſt du genre le plus bas, & de l'acquiſition la plus facile; car n'eſt-ce pas en général une obſcénité pleine d'alluſions? n'eſt-ce pas un genre d'eſprit qu'on trouve dans les plus communes & les plus viles habitudes du vice? Il eſt facile, il faut en convenir, de s'attirer la louange & l'admiration des jeunes gens & des libertins, en expoſant des tableaux libres ſous un voile tranſparent. Il eſt vrai toutefois qu'il y a un voile; & par-là ceux qui ont de la décence ſont tentés de lire; mais ce voile, comme la modeſtie affectée d'une courtiſanne, n'eſt qu'un artifice qui ſert à faciliter la corruption.

On lui a prodigué des éloges pour la plai-

ſanterie ; ſi l'affectation eſt plaiſanterie, ces éloges ſont mérités ; & Cervantes, ainſi que Fielding, doit céder le pas à Sterne : ceux qui admirent l'oncle Toby, le docteur Slop, & le caporal Trim, comme des caracteres pris dans la nature, ou comme montrant la véritable plaiſanterie dans leurs manieres & leurs converſations, connoiſſent peu la nature, & n'ont aucun goût pour diſcerner la véritable plaiſanterie ; on voit aſſez clairement que l'auteur a voulu être plaiſant, & montrer de l'eſprit, & nombre de ſes lecteurs, par bonté de cœur, ont pris l'intention pour l'action.

Mais juſqu'à ce que l'obſcurité, l'obſcénité, l'affectation, l'impudence, la bizarrerie, la licence, l'abſurdité & l'extravagance ſoient des perfections dans un écrit, Triſtram Shandi ne peut prétendre avec juſtice au rang, auquel il a été élevé par la folie & la mode, par le caprice, le libertinage, & l'ignorance. Je ſais que cette critique va être traitée de blaſphême par ceux qui idolâtrent Sterne ; mais j'eſpere qu'elle n'altérera point la douceur de la philanthropie qu'on pourroit avoir puiſée dans ſes écrits, & que beaucoup de gens moux & efféminés ſe piquent d'avoir à un degré exceſſif ; que ces amis du genre-humain contiennent un peu leur reſſentiment, & je me haſarderai de prédire que le tems dépouillera inſenſiblement cet écrivain des honneurs qui ne lui ont jamais appartenu.

Mais ſes ſermons n'ont-ils pas du mérite ? Je leur accorde en général le mérite du pathé-

tique ; mais il les a gâtés, en grande partie, voulant, à force d'art, paroître plaisant & spirituel ; la sincérité est une des beautés essentielles d'un sermon ; mais Sterne semble s'amuser avec son auditoire, monter en chaire d'une gaieté de cœur, & prêcher pour badiner : s'il n'eût fait que ses sermons, il n'eût point été censuré comme le destructeur de la morale & du bonheur de la vie privée.

Il se trouve, il faut en convenir, de beaux traits pathétiques dans tous ses ouvrages ; ses narrations dans ce genre sont beaucoup admirées, le pathétique est en quoi il excelloit davantage ; ses admirateurs seront fâchés si l'on ajoute que c'est le seul objet pour lequel il mérite d'être loué ; c'est là certainement le principal caractere du *Voyage sentimental*, ouvrage qui a eu, quelque soit son mérite, une influence pernicieuse sur la vertu, & par conséquent sur le bonheur de la vie publique & privée.

Cette douceur, cette sympathie affectée & excessive au premier coup-d'œil, cette affectation sentimentale, qui ne sont que des *passions sous le masque*, & qui sont si vivement inspirées par le *Voyage sentimental* & par Tristram Shandy, ont causé la perte de milliers d'Anglois de l'un & de l'autre sexe, qui se sont imaginés, qu'en transgressant les loix divines & humaines, c'étoient les nobles inspirations de *l'affection sentimentale*, qui les faisoient agir : combien les divorces ne se sont-ils pas multipliés depuis que Sterne a paru ?

Sterne lui-même, avec toute ses prétentions, passe pour avoir montré, dans la vie privée, un cœur dur & mauvais; enfin quoique beaucoup de personnes l'admirent comme le premier des philosophes, je ne ferai point difficulté d'avancer qu'il a contribué au progrès de l'adultere & de toute espece de commerce illicite.

(Tiré de *l'Universal magazine.*)

NOUVELLES FABLES LITTÉRAIRES, traduites de l'espagnol.

EXTRAIT des *Fabulas litterarias*, (Fables littéraires) *par* D. Thomas de Yriate.

L'Ours, le Singe, & le Cochon.

UN ours, qui faisoit vivre un Piémontois, exécutoit une nouvelle danse, dont il ne s'acquittoit pas parfaitement : *Comment la trouvez-vous*, dit-il au singe, qui étoit auprès de lui? — *Pas bien*, répondit l'autre. — *Pas bien! & pourquoi? n'ai-je pas un air d'aisance? n'ai-je pas beaucoup de dignité en formant mes pas? Oui*, crie un cochon qui étoit présent, *beaucoup d'aisance, beaucoup de dignité, vraiment! je n'ai jamais vu, & en quelque endroit que j'aille, je ne verrai jamais un si beau danseur.* Le pauvre ours fut presque interdit de cet éloge inattendu; mais

revenu à lui, après une pause de quelques minutes, il se tourna modestement vers la compagnie, & dit : *Je vous demande pardon, Messieurs, quand j'ai vu que le singe me désapprouvoit, j'ai commencé à suspecter mes talens ; mais à présent que le cochon me loue, je suis sûr que je ne sais point danser.*

Ecrivains, faites votre profit de cette fable. C'est un mauvais signe, quand les personnes de mérite condamnent, mais beaucoup plus encore, quand les sots applaudissent.

L'Oie & le Serpent.

Une oie se vantoit au bord d'un étang: *Quel animal*, s'écrioit-il, *a reçu du ciel autant de privilege que moi, qui suis à la fois un habitant de l'air, de la terre & de l'eau? Quand je suis fatigué de marcher, si j'ai envie de nager, ou de voler, qui peut le faire comme l'oie?* Sur ces entrefaites un vieux serpent rusé, qui l'avoit malheureusement entendue, dit ces mots, en sifflant d'une maniere terrible : *Le sot animal, qui croit avoir sujet de se vanter de ce qu'il marche, vole & nage, quoiqu'il soit vaincu à la course par le cerf, au vol par l'alouette, & à la nage par le barbeau!*

Auteurs, gravez bien dans votre esprit qu'il n'y a pas grand mérite à se mêler de tout, sans être habile dans une chose.

La Chevre & le Cheval.

Une chevre, après avoir été long-tems à

écouter très-attentivement les sons harmonieux d'un violon, se mit à bondir & à danser de joie ; elle adressa ensuite ces paroles à un cheval, qui pareillement enchanté des sons divins de l'instrument, avoit oublié d'aller dîner : *Dites-moi, Monsieur, faites-vous attention à cette harmonie ravissante ? vous devez savoir, Monsieur, que c'est l'effet des boyaux d'une chevre, qui étoit une de mes compagnes, & je me flatte* (ô doux présage !) *que mes boyaux sonores produiront un jour une musique aussi agréable.*

Le pauvre cheval répondit à l'éloquente harangue, d'un style un peu moins élevé. *Il est vrai, Madame, que la musique est très-agréable, mais il n'en seroit pas ainsi sans les crins que je me suis laissé arracher de la queue. L'opération m'effraya un peu, je l'avoue, & me causa quelque douleur. Cependant je ressens réellement du plaisir à voir que cet instrument m'a des obligations. Mais dites-moi, Madame, vous qui aspirez à la même satisfaction, comment espérez-vous en jouir après la mort ?*

Tout mauvais auteur ressemble plus ou moins à la chevre. Quand il n'a pas le bonheur de voir applaudir son ouvrage de son vivant, il en appelle à la postérité & prend du courage.

L'Abeille & le Coucou.

En revenant de Colmenarez, l'abeille tenoit ce langage au coucou. *Finissez, & cessez de faire entendre les sons de votre voix désagréable ; non, jamais oiseau n'eut une voix plus désagréable,*

depuis qu'oiſeaux ſont au monde. Coucou, coucou, & toujours coucou ! y eut-il jamais ſur terre choſe à moitié ſi ennuyante ? Comment, ma ſavante couſine, répondit le coucou, *ma voix eſt trop ennuyante ! il vous convient bien de parler de variété, avec vos éternels hexagones & votre miel tout d'une couleur ! Mais depuis que les mathématiciens ont trouvé en vous un être ſurprenant & habile, je ſuppoſe que vous croyez avoir droit de trouver à redire à tout. Point du tout, mon ami*, répondit l'abeille, *point du tout. Le manque de variété n'eſt point un défaut dans les choſes qui ſont d'un uſage réel. Mais, quant aux ouvrages de pur agrément, ſans la variété, ils n'ont aucun prix.*

L'Ecureuil & le Cheval.

Un écureuil admiroit un beau cheval aleſan, qui, obéiſſant à l'éperon & au mors, alloit très-bien au galop ; après avoir conſidéré ſes mouvemens pendant quelque tems, le petit animal s'écria avec très-peu de courtoiſie : *Toute cette légéreté, agileté, & ſoupleſſe ne me ſurprend point, moi qui puis en faire autant, & même davantage quelquefois. Je ſuis actif, je ſuis vif, je me remue, je ſaute, je gambade, je ſue, je m'agite, & jamais je ne ſuis en repos.* A ces mots, le cheval s'arrêta un inſtant & répliqua avec gravité : *Voilà vraiment de jolies gambades, de belles paroles, d'agréables mouvemens, & des pas très-aiſés ! Mais, de grace, cher ami, ayez la bonté de me dire à quoi tout cela eſt bon ? Je me donne beaucoup de peine, mais jamais en vain ; j'y ſuis obligé, &*

je me fais un devoir d'employer mes talens au service de mon maître.

Les écrivains, qui perdent leur tems à de frivoles ouvrages, ressemblent à l'écureuil.

La Vipere & la Sangsue.

Nous piquons toutes deux, disoit un jour la vipere à la simple sangsue, nous piquons toutes deux; & cependant, je ne sais pourquoi, on vous recherche beaucoup, & tout le monde me fuit ou tâche de m'assommer.

Vous ne savez pourquoi, ma chere, répliqua l'autre; nous piquons toutes deux, il n'est que trop vrai, mais ma piquure donne la santé au malade, & la vôtre donne la mort à ceux qui se portent le mieux.

Il y a autant & non moins de différence entre un censeur équitable & celui qui est injuste.

Le Thé & la Sauge.

Le thé en revenant de la Chine, rencontra la sauge, qui y alloit. *Et où allez-vous*, lui dit celle-ci? *En Europe, ma bonne, où je serai vendue très-cher. Et vous, où est votre destination? Où, si ce n'est à la Chine, où l'on sait apprécier mes vertus. Sans cela, j'eusse toujours resté en Europe sans faire fortune, car on m'y considere comme une herbe sauvage, & on me met de niveau avec les chardons & les ronces. L'endroit où brille le génie n'est jamais sa patrie.*

Combien d'Espagnols sont en état de réciter cinq

cinq cens vers de Boileau ou du Taſſe, ſans ſavoir en quelle langue a écrit Garcilaſſo.

L'Epée & la Broche.

Une épée dont la lame étoit excellente (jamais meilleure ne ſortit des mains du fourbiſſeur) après avoir été à pluſieurs batailles & avoir appartenu à pluſieurs maîtres, fut vendue à pluſieurs ventes, & par une de ces viciſſitudes, qui abaiſſent ceux qui ſont élevés, fut reléguée dans le coin d'une méchante auberge. Deſirant en vain de verſer du ſang, elle avoit long-tems été expoſée en cet endroit à la rouille, ſans qu'on y fît la moindre attention, lorſque par l'ordre de ſon imbécille de maître, une ſale cuiſiniere la prit, la porta à la cuiſine, & s'en ſervit pour embrocher un chapon, forçant ainſi une épée de ſi grand renom, à dégénérer en broche imparfaite.

Tandis que ces choſes ſe paſſoient à l'auberge, un ruſtre, qui, par un jeu de la fortune, avoit été tiré de ſon village pour devenir un homme de cour, eut par haſard beſoin d'une épée. Il alla chez un fourbiſſeur. Celui-ci qui vit bientôt qu'il avoit affaire à un ſot, perſuadé qu'il ſuffiſoit de lui donner quelque choſe qui eût une garde & un fourreau, lui dit de repaſſer le lendemain. Il lui monta une vieille broche, qu'il avoit dans ſa cuiſine, & la vendit à notre Hidalgo, pour la lame avec laquelle le Cid avoit mis les Mores en déroute.

L'aubergiſte étoit ſans doute un grand ſot;

& le fourbiſſeur un grand fripon. La troupe des copiſtes reſſemble ou à l'un ou à l'autre. Les uns traduiſent de bons auteurs, & d'épées ils font des broches; les autres en traduiſent de mauvais, & au lieu de broches ils vendent des épées.

Le Chat, le Crocodile & le Crillon.

Qui n'a pas entendu parler de la ſcience de certains animaux en botanique, & de leur habileté à connoître diverſes eſpeces de végétaux diurétiques, cathartiques, narcotiques, fébrifuges, ſtyptiques & prolifiques? Un chat qui paroiſſoit très habile dans la théorie & la pratique, & qui aimoit à faire parade de ſa ſcience, (jamais plus lourd pédant ne ſortit d'une univerſité) cherchant un jour des plantes utiles, parla de la ſorte au crocodile: *Mon ami, vous ſaurez que j'ai une incommodité ſemi-hydropique, & qu'il me faut du jus d'héliotropium pour me guérir.* Le crocodile fut d'abord étonné de la ſingularité de ce langage, qu'il n'entendoit pas plus que ſi l'animal ridicule lui eût parlé Babylonien; mais à la fin, voyant qu'il ſe nettoyoit la panſe avec le ſimple tourneſol, il ſe moqua de l'affectation, autant qu'il le devoit. Le crillon n'en fit pas de même, qui, quoiqu'il ne pût comprendre un ſeul mot de ce que le chat avoit dit, en conclut bientôt qu'il avoit dit de très-belles choſes, & alla publier par-tout que le chat étoit le premier apothicaire qu'il eût jamais vû.

Ceci eſt un avis à ces diſeurs de mots ſublimes & de métaphores outrées, qui devroient avoir ſoin de faire attention à leur ſtyle, avant de dire des ſottiſes.

Le Naturaliſte & les deux Lézards.

Il arriva un jour qu'un naturaliſte vit deux lézards dans un verger ; il ne put s'empêcher de diſſéquer le plus petit. Il coupa un membre, enſuite un autre, prit ſon microſcope, examina chaque partie ſéparément, prit la plume, examina une ſeconde fois, écrivit quelques mots, ſe mit à ſe rappeller s'il n'avoit rien oublié, & enfin, remplit ſon livre de lieux communs. Vinrent enſuite, comme de coutume, les virtuoſes du *Frater ;* il leur fit part de ce qu'il venoit de faire ; celui-ci fut ſurpris, celui-là fit des queſtions, & un troiſieme trouva à redire. L'opération faite, & le ſavant philoſophe fatigué de l'anatomie du lézard, l'autre lézard retourna dans l'endroit d'où il venoit ; il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il aſſembla ſes voiſins, pour leur faire part de ce qui venoit de ſe paſſer. *Vous ne pouvez en douter*, leur dit-il, *je l'ai vu de mes propres yeux, l'homme a été un jour occupé au corps de notre frere. Comment ? Les autres animaux nous regardent comme des feuilles vertes, & nous ſouffrirons cela ! Nous qui poſſédons des choſes non-ſeulement dignes de contemplation, mais encore d'être miſes par écrit ! Mais trop d'humilité ne fait jamais du bien, & qu'on diſe ce qu'on voudra, nous ſommes certainement une eſpece précieuſe.*

Voulez-vous empêcher les auteurs d'avoir de la vanité, ſouvenez-vous que celui qui veut bien les critiquer, leur donne de l'importance. Ne faites jamais attention à leurs méchans ouvrages ; c'eſt leur donner ſujet de répéter, comme les lézards, *qu'on diſe ce qu'on voudra, nous ſommes certainement une eſpece très-précieuſe.*

---

*En vérité c'étoit un Ange! ou le pauvre poëte de ***. Anecdote imitée de* l'anglois.

Une ſoirée du triſte mois de novembre ; j'étois aſſis dans mon galetas, à côté d'un petit feu, qui donnoit très-peu de chaleur, ayant auprès de moi une petite chandelle, qui jettoit très-peu de lumiere ; je ſongeois aux folies & aux divers deſirs des hommes ; je réfléchiſſois ſur les richeſſes des uns & ſur l'indigence des autres ; je me figurois dans mon eſprit la diſſipation, le déſordre & l'excès de la plupart des pauvres mortels ; tantôt à l'aſpect de mon exceſſive pauvreté, je ſoupirois & deſirois d'avoir aſſez de force pour travailler de mes bras ; tantôt la tête appuyée ſur ma main, frappant du pied, je faiſois des réflexions philoſophiques ſur la nature de l'homme, ſur le petit nombre de ſes beſoins réels, & ſur la quantité de ſes beſoins imaginaires ; je me diſois : *Que je ſerois heureux & charitable ſi j'avois trente louis*

de revenu ! Je donnerois un petit écu à un pauvre aveugle, & un os à ſon chien. Au milieu de ces penſées, au moment où je diſtribuois ma fortune ſuppoſée, j'entendis frapper à la porte de la rue. Mes rêveries ceſſerent. On frappe de nouveau avec beaucoup de bruit. J'écoutai. Je fus ſurpris d'entendre frapper ainſi à la porte d'une fruitiere, chez laquelle ne logeoit qu'un pauvre poëte. Mon hôteſſe étoit ſortie; on recommence à frapper avec plus de force. Je pris ma chandelle & deſcendis. — Mon imagination m'emporta ſi vîte, que j'oubliai que ma veſte délabrée étoit déboutonnée, & que mon vieux habit, jadis noir, étoit ſans pan. En deſcendant, je me diſois : *Ce ne peut être que quelque ſeigneur, qui, ayant par haſard entendu parler de mon mérite & de ma pauvreté, vole à mon ſecours. Oui, il y a beaucoup de ſeigneurs & de grands qui en feroient autant, s'ils entendoient parler de moi.* Dans ma précipitation à deſcendre, une de mes vieilles pantoufles s'échappa de mon pied, & je laiſſai tomber mon bonnet de laine. La pluie, qui avoit à moitié inondé le plancher de mon galetas, m'avertiſſoit de ne pas m'arrêter à les ramaſſer, de peur de laiſſer mouiller la perſonne, qui étoit dans la rue. J'ouvris la porte à une jeune beauté. Je crus d'abord que c'étoit un ange. Elle fit un pas en arriere. Je n'avois pas bonne mine, mon habillement n'étoit pas auſſi bon que je l'euſſe deſiré. Elle entra, & me pria d'une voix tremblante, mais douce, de la laiſſer entrer un inſtant dans l'allée, & de fermer la porte, crai-

gnant, disoit-elle, d'être insultée par des insolens, & ne sachant, comme étrangere, comment faire pour les éviter. Si elle m'eût offert un petit pain & un harang-soret, au lieu de cette main douce & blanche qu'elle me présenta, elle ne m'eût pas fait moitié autant de plaisir, quoiqu'à dire vrai, j'enrageasse de faim. Je la fis entrer dans l'allée & fermai la porte. Je lui dis que les personnes du logis étoient dehors, mais que si elle vouloit me faire la grace de monter dans mon pauvre galetas, elle seroit bien venue. » C'est, à la vérité, un pauvre taudis, lui dis-je, mais soyez sûre d'être bien venue. « Ses yeux étoient brillans. Elle parut n'avoir pas la force de résister à ma demande. Elle poussa un soupir, je la conduisis en haut, & elle me suivit. Je ramassai mon bonnet de nuit & ma pantoufle. Je lui présentai la seule chaise que j'avois. Je fus fâché qu'elle n'eût point de dossier. Je me tins debout à côté de la jeune beauté. Je m'apperçus qu'elle jettoit un timide regard sur mon pauvre grenier, qu'elle détournoit la tête, s'essuyoit les yeux, & retenoit ses sanglots. — En vérité, c'étoit un ange! la regardant fixement, je me mis à desirer la fortune, la richesse & la beauté. L'homme vain & sot a toujours des besoins, & n'est jamais satisfait. Quel sujet avois-je d'être mécontent, & de desirer plus que je n'avois? Mais, je le répete, l'homme n'est jamais content.

» Voudriez-vous bien, Monsieur, me dit l'ange céleste, avoir la bonté d'envoyer chercher une bouteille de vin; je suis un peu fatiguée. — Oui,

très-volontiers ; repliquai-je, je le ferois de tout mon cœur, si j'avois de l'argent ; mais j'espere que vous ne vous formaliserez point de ce que je n'en ai pas les moyens. J'en suis au désespoir. Je demanderai crédit, mais j'appréhende qu'on me refuse. Cependant j'essaierai, en promettant de payer aussi-tôt que je pourrai. J'espere qu'on ne se moquera point de moi. J'essaierai. «

Elle me retint par le bras, comme je m'en allois, & me mouilla la main de larmes. » De grace, Monsieur, dit-elle, en sanglottant de compassion & de bienveillance (comme je le pensai) ne trouvez point mauvais que j'use chez vous de cette liberté ; prenez ceci, ajouta-t-elle en me présentant sa bourse ; j'ai un peu faim, envoyez chercher un poulet ou autre chose. Ne vous offensez point, Monsieur. — M'offenser! lui dis-je : oh ! que ne puis-je vous recevoir, comme je le desire ; mais ne me donnez point tout cet argent ; on croiroit peut-être que je l'ai volé. On s'apperçoit, on sait même que je suis pauvre. « Je lui rendis la bourse ; elle la reprit, en paroissant desirer que je la gardâsse. Elle me donna un louis, & j'allai chez le traiteur chercher ce qu'elle desiroit.

Un garçon de cuisine me suivit dans mon grenier ; je remarquai en lui un air impudent, & une curiosité insolente. Il étoit peut-être surpris de voir dans mon taudis une créature si belle & si bien habillée. J'en étois moi-même étonné, & j'avois peine à croire que j'étois éveillé. Elle lui donna vingt-quatre sous pour

ſa peine. Il les prit, la regarda fixement, m'enviſagea effrontément, jetta un coup-d'œil autour du grenier & s'en alla leſtement.

» Allons, Monſieur, me dit l'ange, faites-moi la grace de manger un morceau avec moi. Je ne puis manger ſans vous. Allons, je vous en prie, Monſieur ; je tirerai la table & m'aſſeoirai ſur le bord du lit. Tenez, prenez cette chaiſe. «

Ses yeux ſe rempliſſoient de larmes; j'enrageois de faim, & elle m'engageoit d'une maniere ſi honnête, qu'il me fut impoſſible de réſiſter. C'étoit un excellent poulet, & le plus tendre que je mangeai de ma vie. En vérité j'enrageois de faim. Elle me dit d'abord qu'elle avoit faim pareillement. Elle ne fit qu'éplucher un aileron. Elle paroiſſoit ne s'occuper que de moi. Je le lui dis. Elle fit un ſouris de la maniere la plus enchantereſſe, ajoutant qu'elle étoit ſatisfaite de me voir manger, & qu'elle n'avoit plus faim.

Toutes les fois que j'y penſois, je ne pouvois m'empêcher de me dire que c'étoit une ſinguliere aventure.

Quand j'eus finis de manger, & qu'il ne reſtoit du poulet que les os, la beauté céleſte me demanda depuis quel tems j'occupois mon logement. » Depuis quinze ans, lui dis-je. Mais j'ai depuis peu une nouvelle hôteſſe, & je crains qu'elle ne me mette à la porte ; j'ai eu une longue maladie, qui m'a emporté le peu d'argent que j'avois, & qui a pareillement dégarni mon logement ; je dois un quartier depuis une

ſemaine; ce qui a fait, comme je l'imagine, que mon hôteſſe m'a traité d'une maniere très-brutale : je vendrois volontiers mon lit pour le payer; mais on a ſi peu des choſes de haſard, que je crains que cela ne puiſſe ſuffire. «

Je ne pouvois proférer une parole, que cet ange n'eſſuyât ſes yeux mouillés de larmes. Je ne ſavois que penſer.

Le garçon revint, pour rechercher les plats & les aſſiettes. En ſortant de la maiſon il rencontra mon hôteſſe qui rentroit. » Bon dieu! s'écrie-t-elle, qu'eſt-ce cela? d'où venez-vous. — D'en haut, du grenier, répondit le garçon, où j'ai porté un poulet à votre locataire, qui eſt avec un joli tendron. — D'en haut, reprit la femme, avec un poulet! — oui, dit l'autre, d'en haut, avec un poulet & une bouteille de vin, pour reveiller ſes eſprits, ſans doute. Je crois qu'ils en ont beſoin. C'eſt vraiment une jeune & belle créature, mais elle a fait un bien mauvais choix. — Une jeune & belle créature, s'écria la femme, & une bouteille de vin! parbleu! c'eſt drôle! un poulet auſſi! «

Elle monta ſur le champ. » Oui dà, Monſieur le poëte, me dit-elle, pourquoi ne me payez-vous pas les treize francs, & deux ſous & demi que vous me devez? Le beau moyen vraiment de payer votre loyer, que de régaler vos filles avec du vin & des poulets! Apprenez, Monſieur, que quoique pauvre, je ſuis honnête. Il n'y a perſonne dans la paroiſſe de mieux rangée que moi. Je ne tiens point de mauvais lieux. . . . . . . «

La charmante créature fut interdite & détourna la tête. » Vous n'avez pas besoin de me tourner la tête, lui dit mon hôtesse, je ne tiens point de mauvais lieux, quand même ce seroit pour des seigneurs. Ne croyez pas (en m'adressant la parole) monsieur le poëte, m'amener des filles chez moi, pour afficher ma maison. «

» Des filles! dit la jeune beauté, avec la plus grande timidité; des filles! — Oui, des filles! répliqua la femme; je ne dis pas que vous êtes une . . . . mais j'en pense ce que je veux; & vous, Monsieur de la Rime, si vous voulez voir vos filles, vous pouvez aller autre part que chez moi; & si vous ne me payez mon quartier, demain matin, je ferai vendre le peu de nipes qui vous restent. Heureusement, la maîtresse de la maison est payée avant les autres. «

» De grace, lui dis-je, ne me faites point cette peine. Je vous payerai le plutôt possible, je vous jure. «

» A combien monte le loyer, dit l'ange tout tremblant.

» A treize francs, dit l'hôtesse, outre deux sous & demi que je lui ai prêtés de ma poche, en différens tems, un sou une fois, & six liards, une autre; ma foi c'est bien dur. Je n'ai pour vivre que mes mains; il me faut acheter mon sel; payer la capitation; nous avons des enfans; on ne les nourrit point avec des dettes. Je n'ai point prétendu vous offenser, Madame; je demande ce qui m'appartient, Madame; on ne

peut, Madame, blâmer ceux qui demandent le leur. J'efpere que vous ne m'en voulez pas, Madame. Oui, Madame, j'en mettrois ma main au feu, oui, vous êtes une perfonne comme il faut. Je fuis un peu vive, Madame; les perfonnes vives, vous le favez, Madame, ont toujours le meilleur caractere. Avec moi, Madame, c'eft bientôt paffé. «

En difant toujours Madame, elle adouciffoit fon ton, qui d'abord avoit été très-aigre, & fixoit avec attention la bourfe que la jeune beauté avoit tirée de fa poche.

» Monfieur, me dit le doux chérubin, ne vous formalifez point; il faut que je paie cette bagatelle. De grace, Monfieur, relevez-vous; vous n'avez pas à me remercier. Vous avez peut-être plus fait pour moi. — Moi, m'écriai-je, moi! quand? non, non; hélas! je n'ai jamais eu le moyen d'en faire autant depuis beaucoup d'années. Mais vous êtes un ange & je prierai pour vous. — Oui, certes, c'eft un ange, reprit l'hôteffe, & vous devez prier pour elle; j'efpere que Madame ne penfe plus à ce que j'ai dit. Je ne voudrois pas offenfer Madame, pour tout ce qu'il y a au monde. Mais Madame fait bien qu'en prenant toujours dans l'efcarcelle, fans la remplir, on la met bientôt à fec. Oui, je le repete à Madame, je fuis vive; il n'y a pas de meilleur caractere que moi au monde. «

Sans doute, que, fi fon mari eût été préfent, il n'eût pas été du même avis.

» Eh, bien? lui dit la charmante créature;

vous avez à présent votre loyer; ne soyez point si emportée à l'avenir; cela n'en ira que mieux. « L'hôtesse sortit, en parlant toujours de son bon caractere.

L'ange aussi-tôt me demanda si je n'avois jamais été marié. Sa demande me fit verser des larmes. » Beauté céleste, pardonnez-moi, lui dis-je; je ne puis m'empêcher de fondre en larmes; marié! oh! Lisbonne! ô Marie! il y a aujourd'hui seize ans que j'ai perdu ma chere Marie; hélas! que sa mémoire m'a coûté de douloureux sanglots, de tristes momens, des nuits sans repos, & des journées ameres! Ma chere Marie, que ton ame étoit belle! que ton cœur étoit tendre! ta douce conversation, ton heureux caractere, ton doux naturel, tes pensées bienveillantes étoient une source de plaisir continuel pour moi, pour toi-même & pour tous ceux qui te connoissoient. Tout le monde recherchoit ta compagnie; le malheureux trouvoit en toi une ame compatissante, qui partageoit ses peines; les personnes heureuses trouvoient en toi une ame douce, qui prenoit part à leur joie, sans envier leur bonheur. Hélas! tu n'es plus! mes jours couloient sans inquiétude. Mais tu n'étois pas faite pour moi, ni pour ce pauvre monde. Et toi aussi ma pauvre Sophie! ma chere enfant! tu me fus enlevée, au moment où ta langue ne pouvoit encore articuler le nom de ton pere! «

» Hélas! dis-je alors à la charmante créature, vous me paroissez bien affectée; j'espere — Oh! Monsieur — Quoi! — Je suis — Qui? —

je suis votre — ô ciel ! — je suis votre fille — Ma fille ! grand dieu ! mon enfant ! secourable providence ! ma chere enfant ! ma chere Sophie ! hélas ! seroit-il possible ? dites .... si vous êtes mon enfant ! -- O ciel ! oh ! mon pere ! mon pere ! — Est-il possible, m'écriai-je ? ne vous ai-je pas vu périr ? Hélas ! oui c'est une vision céleste ! je dois écarter un souvenir rempli d'amertume. Ah dieu du ciel ! permets que j'espere ! si vous êtes mon enfant, vous devez avoir un signe à la gorge — Le voici, mon pere, reprit-elle, en la découvrant. «

» Dieu puissant, m'écriai-je, tes bontés sont infinies ! Oui, tu es mon enfant ! le maître de l'univers a envoyé son ange à ton secours. N'ai-je pas vu l'abyme affreux où tu fus engloutie avec des milliers de personnes ? ne me suis-je point enfui de Lisbonne, comme d'un gouffre terrible ? mais dis-moi : je tremble de le demander ; c'est trop ; non, je ne puis esperer ; Marie vit-elle ? — Elle vit, oui, elle vit ; elle n'attend que vous pour être heureuse. Elle n'avoit jamais entendu parler de vous qu'aujourd'hui. Un mendiant, à qui vous avez fait l'aumône, il y a trois ans, lui a parlé de vous, en ajoutant qu'il n'avoit jamais oublié votre nom. Ma mere par hasard l'a rencontré. J'espere que vous ne vous offenserez point du stratagême ; elle est à votre porte. Je l'entends marcher. Elle vient ; la voici ; elle court dans vos bras. «

. . . .

Epargnez-moi, lecteurs, le récit de ce que

le cœur peut à peine concevoir. Imaginez deux personnes, unies par le plus tendre, le plus sincere & le plus inviolable sentiment, privées l'une de l'autre pendant seize ans, après les recherches les plus exactes d'un côté, & le désespoir le plus grand de l'autre. Imaginez un époux rendu aux embrassemens de la plus aimable des femmes, après avoir crû voir l'horrible tombeau où elle avoit été ensevelie. Imaginez une femme qui vole au secours d'un homme, qu'elle aimoit tendrement, & qu'elle n'espéroit plus revoir; imaginez une beauté divine versant des larmes de joie sur le bonheur de ceux qui lui ont donné le jour; imaginez la félicité, imaginez la joie, imaginez l'extase, vous aurez devant les yeux la situation du pauvre poëte de ***.

Par M. Milon.



*Lettre de M. Sabatier de Cavaillon, ancien professeur d'éloquence, pensionnaire du roi, à M. de ***, au sujet d'une épître sur le matérialisme, par M. Morel, doctrinaire, professeur de rhétorique au college royal Bourbon d'Aix.*

Vous m'engagez donc, Monsieur, à vous faire connoître l'épître sur le matérialisme imprimée à Avignon. Cet ouvrage, dans lequel l'impiété est combattue en beaux vers, présente les principes établis tant de fois, d'une maniere victorieuse, par les habiles défenseurs de la religion; mais c'est le cas de dire ici avec Lucrece, que l'auteur attaque vigoureusement :

Sed nil dulcius est benè quàm munita tenere
Edita doctrinâ sapientûm templa serenâ.

M. Morel suppose un ami égaré, qu'il tâche de remettre dans la bonne voie. Après lui avoir montré l'abyme dans lequel il s'est précipité, il lui dit :

Quel démon t'a soufflé ce funeste délire ?
Quoi! d'un être infini tu reconnois l'empire,
Et ton esprit, armé d'un sophisme impudent,
Arrache l'homme à dieu pour le rendre au néant!
Ah! s'il nous méconnoît, si cet être impassible,
Des vices, des vertus spectateur insensible,

Au hasard, en naissant, voulut nous confier,
Si la mort au tombeau m'entraîne tout entier,
Je ne le connois plus : ton horrible systême,
En détruisant mon ame, anéantit dieu-même.
L'image du très-haut, quoi! ce sublime esprit,
L'être qui se souvient, aime, sent, réfléchit,
Ne seroit à tes yeux qu'une argille grossiere?
L'Esprit des loix seroit enfant de la matiere!
Insensé, j'en crois mieux un sentiment vainqueur;
Le néant m'épouvante, & répugne à mon cœur.
Pour l'homme, cette idée est affreuse, & contre elle
Sa vie est ici bas une lutte éternelle.
Il la fuit; il l'écarte; inquiet, agité,
Il brave mille morts pour l'immortalité;
Et si quelque vertu ne l'éleve à la gloire,
Vois-le d'un crime illustre étayer sa mémoire (*).

Il est plaisant de voir nos prétendus philosophes détruire la religion, & lui substituer le frein des loix. Mais ces loix ne sont-elles pas impuissantes sans les mœurs? D'ailleurs, quelques-uns de ces faux sages n'ont-ils pas dit que l'intérêt personnel & les plaisirs des sens étoient notre unique mobile? M. Hume n'a-t-il pas avancé dans son *Examen des principes de la morale*, que l'intérêt personnel est la regle de la justice, & que les loix de la propriété se taisent devant la force?

Il est des loix, dis-tu, dont la rigueur puissante
Retient des passions la rage frémissante.
Thémis des citoyens est l'asyle & l'appui;

(*) Témoin Erostrate.

Quand le ſage repoſe, elle veille ſur lui;
Elle nous garantit la ſûreté publique.
Inſenſé, ſans les mœurs, que peut la politique?
Son empire eſt borné, ſon glaive protecteur,
En arrêtant le bras, n'agit point ſur le cœur,
Et crois-tu que toujours ſa lumiere douteuſe
Eclaire du méchant la marche tortueuſe?
Dans le fond des déſerts, dans l'ombre de la nuit,
C'eſt en vain trop ſouvent que ſon œil le pourſuit.
Mais il eſt une loi plus terrible & plus ſûre,
Fatale au meurtrier, formidable au parjure.
Cette loi reſpiroit au fond du cœur humain,
Quand la main de Solon l'exprima ſur l'airain;
Dans l'horreur de la nuit, en leur lit ſolitaire,
Elle éveilloit Néron, elle effrayoit Tibere.

En vain Bayle ſoutient que la religion n'agit pas plus ſur les mœurs que l'athéiſme, parce qu'on voit régner tant de vices & tant de crimes chez les chrétiens. Il eſt conſtant que la religion appuie les vertus, & leur donne des motifs qu'elles ne ſauroient trouver dans la philoſophie.

Vois la religion, chez les peuples divers,
Créer un élyſée & creuſer des enfers.
Le méchant craint par-tout le feu de ta vengeance;
Dieu juſte, mais le ſage attend ſa récompenſe!
Si ta main de ſon cœur dédaigne les tributs,
Si tout l'homme s'endort pour ne s'éveiller plus;
Non, je ne vois en toi qu'un ennemi barbare,
Mon dieu n'eſt qu'un tyran dont la faveur bizarre,
Me créant pour la peine & m'abreuvant de pleurs;
Compte tous ſes plaiſirs, hélas! par mes douleurs.

. . . .

Raiſonneur téméraire, en ton cœur ulcéré,

Fais defcendre une fois un regard épuré;
Daigne connoître enfin ta mifere profonde.
Je cherche vainement ta place dans le monde.
Des êtres, par toi feul, l'ordre eft interrompu;
Tu n'es qu'un monftre affreux fur la terre perdu,
Ouvrage infortuné dont rougit la nature,
Animal deftructeur, nourri de fange impure,
Vil athlete, en un mot, par l'enfer fufcité,
Pour combattre ici bas l'augufte vérité.
Son éclat t'importune, & tu veux la détruire.
. . . .
On te voit fignaler ta fureur & tes cris.
Pareil à ces oifeaux, du foleil ennemis,
Qui, furpris par cet aftre en leurs cavernes fombres,
Croaffent triftement fur un tas de décombres.

M. Morel fait enfuite une peinture vive des crimes qu'enfante le fyftême dangereux qu'il combat, & il ajoute :

Voilà donc où conduit ta bizarre manie!
Pour être philofophe, il faut donc être impie,
Egarer les mortels déja trop égarés,
Il faut brifer enfin les nœuds les plus facrés.
Ah! ceffe de fouiller un fi glorieux titre :
Le fage eft des vertus le modele & l'arbitre;
Il refpecte la borne, au lieu de la franchir;
Quand le ciel a parlé, fa gloire eft d'obéir.
. . . .
Voilà, crois-moi, voilà les devoirs du vrai fage;
Voilà le philofophe à qui je rends hommage.
Je détefte à jamais ces cyniques docteurs,
De tout frein falutaire ennemis deftructeurs,
Orgueilleux, qui, prêchant leurs funeftes doctrines,
Pour être remarqués, montent fur des ruines.

La crainte d'être trop long m'empêche, Mon-

ſieur, de vous citer d'autres morceaux de cette épître, qui prouve que ſon auteur a reçu de la nature un vrai talent qu'il conſacre au plus noble uſage. La congrégation dont il eſt membre, & dans le ſein de laquelle j'ai commencé à prendre le goût de la ſaine littérature, compte beaucoup de ſujets qui peuvent, ainſi que M. Morel, donner au public de bons ouvrages.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*Journal de* MONSIEUR; *Journal encyclopédique.*)

Vie de SAMUEL KLINGENSTIERNA, *précepteur du roi de Suede, ſecrétaire d'état, &c.* Extraite de la *Bibliotheque Suédoiſe.*

SAMUEL KLINGENSTIERNA, naquit le 18 août 1698 à Tolefors près de Linkoping. Il étoit encore enfant lorſque ſon pere Zacharie Klingenſtierna, fils de Klingius, évêque de Gothembourg, fut tué à la ſuite de Charles XII. Après avoir fait de bonnes humanités, il partit en 1716 pour étudier le droit dans l'univerſité d'Upſal. N'ayant pas compris dans le traité de Pufendorf du droit de la nature & des gens l'expreſſion de *quantités morales*, il en demanda le ſens : on le renvoya aux mathématiques dont il entreprit auſſi-tôt l'étude. Il lut avec avidité les élémens d'Euclide, & les comprit ſans peine. Des élémens d'Euclide, il paſſa aux ouvrages de mathématiques de Wolf, ſans toutefois négliger le

droit, afin de se rendre capable de l'engagement qu'il prit à la chancellerie. Le desir de marcher sur les traces de Leibnitz, de Newton & des Bernoullis dont il connut les découvertes, enflamma son génie, & en 1723, il composa deux dissertations, l'une sur la hauteur de l'athmosphere, & l'autre sur la maniere de perfectionner le thermometre, que la société royale d'Upsal, honora toutes deux de son approbation, & qu'elle inséra dans ses mémoires.

A la sollicitation du baron de Dankwardt, parent de sa mere, le jeune Klingenstierna qui n'avoit pas reçu les richesses en partage, étoit entré dans la carriere de la jurisprudence : il en sortit pour suivre son goût dominant. En 1727, il obtint du chancelier de l'université d'Upsal une bourse vacante qui le mit en état de voyager suivant son desir. Impatient de voir les géometres dont la renommée publioit les éloges, il traversa une partie de l'Allemagne & s'arrêta à Marbourg, où l'illustre Wolf, que le fanatisme avoit banni de Halle, donnoit des leçons sous la protection de Frédéric, en même-tems landgrave de Hesse-Cassel & roi de Suede. Pendant que le voyageur avide d'apprendre, écoutoit assiduement l'interprete de Leibnitz, on lui écrivit d'Upsal que le professeur en géométrie Olaus Steuch étoit mort. Il demanda la place, & les recommandations de Wolf se joignant à son mérite personnel, elle lui fut accordée.

Bâle fut la premiere ville où il s'arrêta après avoir quitté Marbourg. Jacques Bernouilli n'étoit

plus ; mais Jean vivoit encore & formoit trois fils, qui parurent bientôt avec éclat dans le monde ſavant. Klingenſtierna fut reçu du pere & des fils avec les témoignages d'eſtime qu'il méritoit.

De Bâle Klingenſtierna dirigea ſa courſe vers Paris, rempli d'un grand nombre de mathématiciens fameux. Quels noms que ceux des Mairan, des Caſſini, des Clairaut, des Maupertuis! Ils travailloient alors à découvrir la figure de la terre. Le voyageur Suédois prit part à leurs travaux, & démontra comment on peut fixer la figure de la terre par la comparaiſon de deux degrés du méridien déterminés exactement. La réſolution du problême fut publiée en 1744, dans les *Mémoires de l'académie* de Stockholm.

Klingenſtierna n'a pas été le ſeul Suédois qui ait ſecondé les François dans l'entrepriſe de découvrir la figure de la terre. Entre pluſieurs autres ſon ami intime André Celſius leur rendit des ſervices ſi importans, pendant leur voyage à Tornea, que le roi de France l'en récompenſa d'une penſion conſidérable.

Fontenelle ayant fait préſent à Klingenſtierna de ſes élemens de géométrie de l'infini, le mathématicien Suédois lui montra modeſtement qu'il s'étoit égaré quelquefois dans cet ouvrage, où en effet tous les géometres n'ont preſque reconnu que le mérite de la forme.

Après avoir vu la France Klingenſtierna paſſa en Angleterre. Newton y avoit laiſſé en mourant des diſciples qui marchoient dignement ſur ſes traces. Les Halley, les Stirling, les Moivre,

les Pemberton y cultivoient les hautes ſciences avec de glorieux ſuccès. Klingenſtierna s'entretint avec eux, & pendant ſon ſéjour dans l'iſle, il trouva ce que Pemberton & Moivre avoient cherché vainement, une conſtruction générale pour le problême de Cotes, ſur la quadrature des fonctions rationelles. La ſociété royale de Londres conſigna la découverte dans ſes *Tranſactions*, & la démonſtration de la méthode a été publiée en 1740, dans les mémoires de la ſociété royale d'Upſal.

La Suede & ſur-tout l'univerſité attendoient le nouveau profeſſeur de géométrie avec impatience. Il revint en 1730. Peu auparavant André Celſius ſon ami, avoit été nommé profeſſeur d'aſtronomie. Egalement zélés pour les ſciences, ils ſe concerterent pour les faire fleurir. Connoiſſant la philoſophie de Wolf, Klingenſtierna, entreprit de la répandre à Upſal; mais il ſe vit bientôt obligé de renoncer à cette entrepriſe, traverſée par les clameurs des eſprits bornés, qui à l'exemple du fougueux Large n'y voyoient que le renverſement de la religion.

Contraint de ſe borner aux mathématiques Klingenſtierna réſolut de les enſeigner avec d'autant plus d'ardeur. Le ſuccès couronna ſes travaux, & ſon auditoire devint un ſéminaire de ſavans diſtingués où ſe formerent les Strœmer, les Wargentin, les Meldercreutz, les Melanderhielm, les Mallet, les Ferner. Le ſavant profeſſeur n'étoit pas moins appliqué dans ſon cabinet : c'eſt-là qu'il compoſa ces mémoi-

res qui se trouvent en partie dans ceux de l'académie de Stockholm, en partie dans ceux de la société d'Upsal, & qui portent tous l'empreinte du génie créateur.

Les nouvelles découvertes ayant donné au champ des mathématiques une très vaste étendue, & un seul professeur ne suffisant pas pour les faire connoître, il a rendu à l'université d'Upsal un service de la premiere importance ayant proposé d'en établir un second. Sa proposition fut agréée, & l'on créa une nouvelle place qui fut donnée à M. Meldercreutz, à qui l'enseignement des pures mathématiques fut confié, tandis que M. Klingenstierna retint celui des mathématiques appliquées pour lesquelles il avoit toujours marqué de la prédilection.

Cependant lorsqu'il eut enseigné pendant vingt ans, ses forces affoiblies demandant du repos, il lui fut procuré par le feld-maréchal comte Auguste d'Ehrenswaerd, qui crut avec justice trouver en lui le savant le plus capable d'exécuter son dessein, de faire mettre dans tout leur jour les principes de géométrie & de physique, sur lesquels repose l'art du génie, afin que l'application de ces principes fût plus aisée & plus juste. Le mathématicien quitta sa place de professeur, & se chargea, à des conditions avantageuses, de travailler à un systême complet de l'art du génie.

Mais en 1756, ce travail fut interrompu par une vocation plus glorieuse. Dalin venoit d'être déchargé du soin de l'institution du prince royal, maintenant roi de Suede. En choisissant Klin-

genſtierna pour le remplacer, on ſe conforma aux deſirs de la nation, qui en a été ſatisfaite. Guſtave III n'a eu que des mentors dignes de lui.

Klingenſtierna décoré d'abord du titre de conſeiller de la chambre, l'avoit été enſuite de celui de ſecrétaire d'état, & de la croix de l'ordre royal de l'Etoile polaire. Ces diſtinctions n'empêcherent pas l'âge & les infirmités de lui faire ſentir leur poids, & de le forcer à demander & obtenir ſa retraite.

Les derniers tems de ſa vie furent principalement conſacrés à l'étude de l'optique qu'il avoit toujours affectionnée. Etant encore à Upſal, il ſe mit en état de conſtruire lui-même les verres dont il avoit beſoin, & enſuite il forma l'habile Charles Lehnberg, qui diſpenſa les Suédois de faire venir leurs verres de l'étranger. Les travaux de Klingenſtierna pour l'optique, devinrent encore plus célebres & plus utiles, lorſqu'il aida de ſes conſeils le fameux Dollond, rectifia les calculs d'Euler, & procura ces tubes fameux dont la perfection eſt due à ſes travaux, ſelon l'aveu de Dollond même. L'académie de Pétersbourg ayant propoſé cette queſtion : *comment les défauts des tubes dioptriques leſquels réſultent de la diverſe réfrangibilité des rayons & de la figure ſphérique, peuvent-ils être corrigés ou diminués au moyen de la combinaiſon de pluſieurs foyers* : le reſpectable vieillard recueillit toutes ſes obſervations d'optique, en forma une théorie générale & l'envoya à l'académie de Pétersbourg, qui jugeant qu'elle

qu'elle résolvoit parfaitement la question, lui décerna le prix.

Il sembloit couler des jours tranquilles au sein de la retraite & au milieu de ses amis, quand un coup d'apoplexie le frappa le 26 octobre 1765. Sa mort fut des plus subites.

Le mathématicien Suédois n'obtint pas des honneurs funéraires moins distingués que ceux de Newton. L'illustre Louise Ulrique se chargea du soin de ses obseques dans la paroisse de Lofo, près de Drottningholm. C'est à côté de l'église de cette paroisse, que reposent ses cendres dans un tombeau, où cette glorieuse princesse fit aussi placer celles de Dalin, mort quelques années auparavant. Sur le tombeau commun de ces deux savans célebres, s'éleve une pyramide de marbre qui porte d'un côté l'épitaphe de Dalin, & de l'autre celle de Klingenstierna. Ses funérailles furent célébrées avec la plus grande solemnité. Toute la maison royale y assista. Le conseiller de chancellerie Eric de Sotberg, alors précepteur de la princesse Sophie Albertine, y prononça l'oraison funebre.

Une ame honnête & tranquille, un contentement inaltérable, une gaieté fine & spirituelle, une aversion décidée pour la morgue pédantesque que le faux savoir affiche, & que le véritable dédaigne, voilà les heureux dons par lesquels Klingenstierna se faisoit chérir de ceux mêmes qui n'étoient pas en état d'apprécier son savoir.

Il avoit épousé en 1702 Ulrique de Roland, qui joignoit le mérite à la naissance. Quatre

fils & deux filles ſont nés de cet heureux hymen.

Non-ſeulement il fut membre de la ſociété royale d'Upſal & de l'académie des ſciences de Stockholm, mais le même honneur lui fut accordé par la ſociété royale de Londres.

Outres ſes ouvrages dont nous avons eu occaſion de parler, nous avons encore à indiquer ſon édition latine des élémens d'Euclide ; ſa traduction ſuédoiſe de la phyſique de Muſchenbroek, & deux diſcours qu'il a lus à l'académie des ſciences de Stockholm, dont l'un eſt l'éloge de Polhem, & l'autre traite des expériences électriques les plus récentes du tems de l'auteur. Il a laiſſe en manuſcrit au-delà de deux cents mémoires de géométrie, d'algebre, d'aſtronomie, d'optique, &c.

Voici ſon épitaphe : *Jacet communi ſub lapide S. KLINGENSTIERNA mathematicorum eximium decus GUSTAVO ſolii reg. hæredi ad ſuperiorà ſtudia ſubſtitutus comes. Hinc plaudentibus bonis ſecretarius ſtatus & eques aur. factus, iisdemque mærentibus decedens A. MDCCLXV ætat. 67. Advorte viator.* C'eſt-à-dire : Ci gît ſous ce monument commun S. Klingenſtierna, qui fut l'honneur des mathématiciens, précepteur pour les hautes études de Guſtave héritier du trône, puis ſecrétaire d'état & chevalier, avec l'applaudiſſement des bons : il eſt mort à leur regret en 1765, à l'âge de 67 ans. Fais-y attention voyageur :

Voici en même temps l'épitaphe de Dalin : *Vir à fortunâ multum jactatus & litteris nobilis OLAUS DALINUS eques auratus aulæ regiæ cancellar. GUSTAVI principis juvent. quondam ma-*

gister quique bene merendo cives fecit sui memores, argo oculatior nec tristis tamen morum censor, idem poeta Apolline ipso & patriæ historicus veritate duce: nat. 1708 ob. 1763. Sic illi sit terra levis ut sale & liberali joco reg. curas levavit. C'est-à-dire : le noble Olaus Dalin éprouvé par les vicissitudes de la fortune & des lettres, chevalier, chancelier de la cour, qui fut précepteur de Gustave, & bien mérita de ses concitoyens, plus clairvoyant qu'Argus, & censeur des mœurs sans être triste, poëte favorisé d'Apollon, & historien de la patrie guidé par la verité, né en 1708, est mort en 1763, &c.

VOYAGE de Stockholm à Upsal, extrait de la BIBLIOTHEQUE SUÉDOISE.

JE partis de Stockholm le 28 janvier 1782. Le premier endroit remarquable sur la route est une terre royale appellée Haga, qui rappelle que c'est sous ce nom que le roi de Suede a fait le voyage de Spa. S. M. fait maintenant arranger à Haga un jardin anglois, sous la direction de M. Frédéric Magnus de Piper, intendant de la cour, très-versé dans l'art des jardins qu'il a étudié en Italie, en France & en Angleterre. On trouve ensuite Ulrichsdal, château royal environné de bois, de jardins, de lacs, de montagnes, qui en rendent le site pittoresque.

Upsal est situé au nord de Stockholm à sept

milles de Suede, c'eſt-à-dire, environ à quatorze lieues de France, dans la province d'Uplande ; les avenues en ſont agréables ; on traverſe, pour arriver à la ville, un parc d'une grande étendue ; la ville même préſente des maiſons bien bâties, des rues larges & propres, des ponts élégans : elle a été preſque entiérement rebâtie à neuf depuis les deux incendies qui la ravagerent, l'un en 1702, l'autre en 1766, & par conſéquent elle n'eſt point, comme des étrangers ſe le figurent, un triſte monument de l'architecture gothique : la riviere de Sala ou de Fyris traverſe Upſal, & environ à un mille de diſtance, elle va mêler ſes eaux à celles du Malarn, ce qui facilite le tranſport des marchandiſes dont la ville a beſoin. Le gouverneur d'une partie de l'Uplande & l'archevêque du royaume réſident à Upſal.

A une petite diſtance on voit un village appellé *Gamla Upſala*, c'eſt-à-dire, *Vieux-Upſal*; pluſieurs ſavans Suédois ont prétendu que ce village eſt un reſte de la réſidence des anciens rois, & que le temple qui s'y trouve eſt un monument du paganiſme. Jean Scheffer, profeſſeur à Upſal, vers le milieu du ſiecle paſſé, ſoutient le contraire dans ſon ouvrage intitulé : *Upſalia antiqua*, & tâche de prouver que c'eſt dans la ville même d'Upſal que réſiderent les anciens rois, & qu'il faut chercher les antiquités dont il s'agit. Olaus Vérélius, antiquaire du royaume & bibliothécaire de l'univerſité d'Upſal, entreprit de réfuter Scheffer ; Vérélius étoit ſi verſé dans les antiquités de Suede, qu'on

l'appelloit *Filum Ariadneum antiquitatis patriæ:* il disoit qu'il falloit accabler de pierres de runes celui qui disputeroit à la nation Suédoise, sa haute antiquité, & la gloire de descendre de ces anciens Goths qui prirent Rome. Olaus Rudbeck, le pere, ami de Vérélius, donne dans son *Atlantica* des preuves d'un patriotisme encore plus zélé, en soutenant avec une érudition étonnante, que la Suede doit être regardée comme le berceau du monde, que c'est elle qui a été la demeure de nos premiers peres, & que c'est de son sein que tous les peuples sont sortis.

L'université d'Upsal est une des plus anciennes de l'Europe : fondée dans le quinzieme siecle, elle n'a cessé depuis ce tems de former des savans distingués, & des citoyens utiles : maintenant elle a pour chancelier le sénateur, comte de Rudenschoeld, chevalier des ordres du roi ; c'est d'ordinaire l'archevêque qui en est vice-chancelier ; celui d'à-présent, qui a été pendant plusieurs années professeur à Abo, se nomme Charles-Frédéric Mennander ; notre conversation fut en latin, que le prélat parle avec facilité ; il y fut question de tolérance & de liberté religieuse, & nous n'eûmes qu'une voix pour nous élever contre les égaremens du fanatisme. Il ne se borne pas tant aux fonctions de sa dignité ecclésiastique, qu'il ne trouve le loisir de cultiver les lettres, & les mémoires de l'académie des sciences de Stockholm fournissent plus d'une preuve de son savoir, sur-tout dans l'économie ; il possede une bibliotheque

nombreuſe, & un cabinet de minéraux fort curieux.

Je n'étois pas moins empreſſé de faire la connoiſſance de Mrs. les profeſſeurs, & M. de Melanderhielm fut le premier que j'eus l'avantage de voir; il ſe nommoit Mélander avant d'être ennobli : ce ſavant profeſſeur en aſtronomie fit paroître en 1769 un ouvrage dont le ſujet fut traité dans le même tems par M. Friſi, & qui fut imprimé à Parme, ſous le titre de *Lineamenta theoriæ lunaris*; ſa réputation a pris depuis les plus beaux accroiſſemens : tous les connoiſſeurs ont donné des éloges à ſes *Prælectiones aſtronomicæ*, dont il a paru deux volumes, & dont le troiſieme ſera auſſi bientôt entre les mains du public; il a compoſé de plus, des pieces détachées pour différens recueils académiques : il joint à l'étude des ſciences celle des belles-lettres; ſa traduction de l'eſſai de M. d'Alembert ſur les gens-de-lettres, paſſe pour un modele en ſon genre; les honneurs littéraires couronnent ſon mérite, puiſque les deux académies de Stockholm, celle des ſciences & celle des belles-lettres; les académies de Berlin & de Sienne, les ſociétés d'Upſal & de Gottingue, & l'inſtitut de Bologne le comptent entre leurs membres.

Je quittai ce ſavant aſtronome pour en voir un autre, M. le profeſſeur Eric Profpérin, aſtronome de l'univerſité; il me conduiſit à l'obſervatoire, que l'univerſité doit aux ſoins d'André Celſius; les prédéceſſeurs de M. Profpérin, dans la place d'aſtronome de l'univer-

ſité, ont été André Celſius même, Olaus Hiorter, Martin Stroemer, Mrs. Benoît de Ferrner & Frédéric Mallet. La maniere honnête dont j'avois été reçu de Mrs. de Melanderhielm & Proſpérin m'encouragea à aller voir leurs collegues. Je fus chez M. Adolphe Murray, profeſſeur d'anatomie & de chirurgie, que le même genre d'étude & la même ardeur à s'y appliquer, rendent digne d'être mis à côté de ſon frere, le fameux M. Murray de Gottingue.

Après avoir quitté M. Murray, je me rendis chez M. Charles-Pierre Thunberg, démonſtrateur en botanique. Il eut la bonté de parcourir avec moi ſon cabinet, un des plus curieux que l'on puiſſe voir. Mes yeux s'y arrêterent ſur les monnoies, les habillemens & les outils des Japonois, de même que ſur les animaux & les plantes qu'il a rapportés de différens pays, & ſur-tout auſſi du Japon. Que ne poſſédons nous déja la relation de ſon voyage! L'eſſai qu'il en a fait paroître dans les *Tranſactions* de la ſociété de Londres, donne au public les plus belles eſpérances. Il a auſſi en manuſcrit, une *Flora Japonica*, prête à paroître.

La bibliotheque de l'univerſité eſt digne d'attention. Guſtave Adolphe en jetta les fondemens, ſa fille Chriſtine la continua, & ſes ſucceſſeurs ont contribué à l'enrichir. On y remarque ſur-tout trois manuſcrits. Le 1er. eſt un recueil intitulé : *Collectio Palmſchoeldiana*, contenant des mémoires relatifs à l'hiſtoire du pays,

rassemblés par Elie Palmschoeld, secrétaire aux archives, mort en 1719. Le second est le *Codex argenteus* d'Ulphilas, qui renferme un fragment de la version de cet évêque des Goths : fragment précieux, parce qu'il répand beaucoup de lumiere sur les langues du nord, & qu'il sert à prouver par les lettres d'or & d'argent, avec lesquelles il est tracé, que les anciens avoient un secret pour imprimer de pareilles lettres sur du parchemin teint en pourpre. François Junius le fit imprimer en caracteres gothiques, l'année 1665. En 1671, il en parut une autre édition, par le soin du college des antiquités, & Eric Benzelius le jeune, archevêque d'Upsal, en procura une nouvelle à Oxford en 1750, sous la direction d'Edouard Lye. En dernier lieu, Jean d'Ihre s'est beaucoup occupé du fragment de la version d'Ulphilas : témoins, son *Ulphilas illustratus*, ses *Analecta Ulphilana*, & son *Specimen glossarii Ulphilani.* Le 3e. est l'*Edda*, apporté en Suede par un Islandois, nommé Jonas Rugman, & acheté par Magnus Gabriel de la Gardie. Il en a paru un morceau commenté par M. Goeranson, mais la plus grande partie reste encore manuscrite. Ihre soutient dans une lettre adressée à M. de Lagerbring, que l'*Edda* n'est point une théologie des anciens peuples du nord, mais un recueil pour les poëtes. Cette lettre imprimée à Upsal en 1752, fut traduite l'année suivante par M. Schloezer, qui ajouta à la traduction des notes destinées à révoquer en doute le sentiment de M. Ihre, qui répondit aux objections. Cette réponse se

trouve dans le *Voyage d'Islande*, de M. Uno de Troïl, évêque de Linkoeping. Le bibliothécaire, M. Bergeffrondin, qui possede les connoissances nécessaires dans sa place, travaille actuellement à un traité de l'état des lettres en Suede, du tems de la reine Christine.

M. Torbern Bergman, professeur en chymie, & chevalier de l'ordre royal de Wasa, ne m'accorda que quelques momens de conversation, à cause de la foiblesse de sa santé. Il jouit de la réputation qu'il mérite. Le roi de Prusse lui adressa la vocation la plus flatteuse, il y a quelque tems. L'idée d'aller vivre sous la protection de ce monarque, & de partager un honneur, que les savans les plus illustres ont regardé comme la plus belle récompense de leurs travaux, pouvoit être séduisante; mais d'un autre côté, quels liens que l'amour de la patrie & la bienveillance de Gustave III! liens sacrés que M. Bergman a su respecter, & que son cœur a trouvés indissolubles. Sa *Description physique de la terre* parut pour la premiere fois en un vol. in-8vo. l'année 1766, & annonça un profond physicien. L'auteur a augmenté cet ouvrage depuis, & l'a publié en deux vol. in-8vo., dont le premier parut en 1770, & le second en 1774. Ses *Opuscula physica & chymica*, dont le public possede deux tomes, l'un de l'an 1779, l'autre de 1780, ont excité l'attention de tous les physiciens & de tous les chymistes. Sa *Sciagraphia regni mineralis secundum principia proxima digesti*, vient de voir le jour à Dessau. L'académie des sciences de Paris

se l'associa l'année passée, honneur dont le seul Linné avoit joui en Suede.

L'université d'Upsal possede pour les langues orientales, un professeur très habile en M. Charles Aurivillius. Il est un des membres les plus zélés de la commission, que le roi a nommée pour la traduction de la bible en suédois. Il est aussi secrétaire de la société royale des sciences d'Upsal.

Cette société fut fondée en 1720, par Eric Benzelius le jeune, alors bibliothécaire de l'université. Elle embrasse également les sciences & les belles-lettres, favorisée de la protection du duc de Sudermanie. Ses mémoires ont souvent changé de face : ils parurent d'abord sous le titre d'*Acta litteraria Sueciæ Upsaliæ publicata*, volume Ier. contenant les années 1720—1724; vol IIe. 1725—1729, in-4to. Ensuite sous le titre d'*Acta litteraria & scientiarum Sueciæ*, vol. III. 1730—1734, vol. IV, 1735—1739. L'académie royale des sciences de Stockholm ayant été fondée dans ce tems, & ayant publié des mémoires, la société d'Upsal fut obligée de donner un nouveau titre aux siens pour les faire distinguer. De-là, les *Acta societatis regiæ scientiarum Ups. ad ann. 1740, 1742, 1743, 1744.* Alors ils furent interrompus, & ne commencerent à reparoître qu'en 1773, sous le titre de *Nova acta reg. societatis sc. Ups.* Vol. I, II, III, grand in-4to.

M. Floderus, professeur en langue grecque, n'est pas moins versé dans la littérature latine. Il écrit le latin avec une pureté peu commune,

& ſon éloge de Jean d'Ihre, rappelle les tems des Bembe, des Eraſme & des Muret.

M. Axel Lindblom, profeſſeur en belles-lettres & en politique, a ſuccédé dans cette place, au célebre Jean d'Ihre. On l'appelle *Profeſſor Skittianus*, parce que la chaire qu'il occupe a été fondée au commencement du ſiecle paſſé par le ſénateur Jean Skytte. Il a écrit la vie de Ganganelli & celle de Zénobie. Actuellement il travaille par ordre du roi, à un dictionnaire latin & ſuédois. Il a un frere qui eſt ſecrétaire-interprete du roi de France, & qui vient de publier une traduction françoiſe du *Voyage d'Iſlande*, de l'évêque Troïl.

M. Mallet enſeigne les mathématiques. Outre les mémoires qu'il a fait inſérer dans ceux de l'académie des ſciences de Stockholm, & dans ceux de la ſociété royale d'Upſal. On a de lui une doctrine de la terre & un éloge du baron de Palmquiſt. M. Fant, profeſſeur en hiſtoire, a ſignalé ſon ſavoir & ſa critique dans ſon *Conſpectus rei diplomaticæ in Sueciâ*, & dans ſon *Hiſtoriola litteraturæ græcæ in Sueciâ.* Les mêmes qualités brillent dans ſon éloge de Jean Scheffer, couronné par la ſociété établie à Stockholm pour l'éducation publique.



LETTRE à M. ROUCHER, sur la langue dans laquelle doivent être conçues les inscriptions des monumens publics.

QUOIQUE mon approbation soit, Monsieur, d'un très-foible poids, agréez, s'il vous plaît, que j'aie l'honneur de vous en faire part. Rien de plus juste, selon moi, que de préférer dans nos inscriptions la langue que nous parlons à celle des Romains.

On ne peut cependant disconvenir que votre adversaire n'ait eu raison d'avancer, par sa lettre imprimée dans le N°. 55 du *Journal de Paris*, que depuis un petit nombre d'années, le françois a reçu bien des changemens, soit par l'abolition de certains mots très-usités, soit par l'invention de mots nouveaux, presque toujours répréhensibles, quand ils ne sont pas nécessaires, soit par l'introduction d'une foule de termes scientifiques dans le langage ordinaire. On a même été jusqu'à donner à plusieurs expressions de ce langage ordinaire une signification qu'elles n'avoient pas auparavant, ou à changer des tours de phrase généralement admis; & la fortune de ces innovations n'est pas, Monsieur, permettez-moi de le dire, aussi passagere que vous l'avez prétendu. Il en est que je vois adoptées & maintenues par des auteurs estimés, dont je crois devoir rapporter ici quelques exemples.

On entendoit autrefois, par la *figure* d'un homme ou d'une femme, toute leur forme extérieure ; mais à préſent beaucoup de gens appliquent ce mot au viſage excluſivement : on dit qu'une dame eſt bien faite, mais que ſa *figure* ne répond pas à ſa taille : on dit qu'un homme a été bleſſé en différentes parties du corps, mais qu'heureuſement il n'a reçu aucun coup ſur la *figure*.

On ne parloit jamais autrefois des qualités d'une perſonne, ſans les déſigner par un attribut de louange ou de blâme : on diſoit *de bonnes* ou *de mauvaiſes qualités*. Mais le mot *qualité*, toujours indéfini pour lors, ſe prend ſouvent aujourd'hui en bonne part, ſans aucune épithete. *Si un tel*, dit-on, *a des défauts*, *il a auſſi des qualités.*

Le verbe *reſter* n'étoit en uſage que chez le bas-peuple, dans le ſens d'*habiter*, *loger*. Mais cette acception s'eſt gliſſée parmi les honnêtes-gens ; & M. de Beaumarchais s'en eſt ſervi deux fois dans ſon *Barbier de Séville*, où elle eſt employée par *Roſine*, & par le comte *Almaviva*, ſous le nom d'*Alonzo*.

Autrefois on diſoit toujours, *ſe rappeller une choſe*, *je me le rappelle*. Préſentement on dit, & on écrit même, *ſe rappeller d'une choſe*, *je m'en rappelle ;* comme on dit de tout tems, *ſe ſouvenir d'une choſe*, *je m'en ſouviens.*

On diſoit *cela n'eſt pas fort beau*, ou, *cela n'eſt pas bien beau*, & jamais, *cela n'eſt pas très-beau.* Aujourd'hui cette derniere façon de parler eſt extrêmement à la mode ; & je ne ſais

même si elle n'est pas plus usitée que les deux autres.

Il y a fort long-tems que la négation s'est fourrée dans diverses expressions où elle n'avoit que faire, parce que le sens n'en est pas négatif. On a ajouté depuis à cet abus, en disant: *avant que vous n'alliez là; sans que je ne lui parle;* au lieu de dire, *avant que vous alliez-là; sans que je lui parle.*

Une chose bien singuliere est de voir la préposition *jusques* devenue, avec son complément, nominatif ou sujet d'une phrase, ainsi que dans celle-ci, que m'a offerte, il y a quelque tems l'ouvrage d'une plume assez accréditée: *Jusqu'au calembour est allé s'attacher à la mémoire d'un artiste célebre.* Je pourrois citer des passages semblables en d'autres écrits qui ont de la réputation.

Il n'y a rien de tout cela dans le dictionnaire de l'académie françoise, ni dans Boileau, Racine, Fénelon, Massillon; pas même, à ce que je crois, dans Voltaire, toutes modernes que sont ses dernieres productions. Mais quel que soit le sort de ces nouveautés & de plusieurs autres, elles n'affectent que bien peu le fond de l'idiôme, & ne doivent pas empêcher d'augurer qu'une langue, qui a fait éclore tant d'excellens ouvrages, & qu'on voit si répandue par-tout, aura la plus longue durée.

Quand elle seroit destinée à éprouver des variations successives & considérables, elle ne laisseroit pas d'être long-tems intelligible, comme l'est encore le langage dont on usoit il y

a trois cens ans, quoiqu'infiniment moins digne de se perpétuer. Ne conçoit-on pas même très-clairement de nos jours la devise de l'ordre de la Jarretiere, institué par Edouard III, roi d'Angleterre, vers l'an 1350, *honni soit qui mal y pense?* Quelque surannée que la langue françoise pût paroître un jour dans les monumens publics, elle auroit encore son prix, dès que l'on continueroit de l'entendre. Mais mettons les choses au pis, & supposons, contre toute apparence, qu'elle devînt à la fin inintelligible au plus grand nombre des lecteurs, on auroit encore la ressource de faire aux inscriptions le changement nécessaire, pour les remettre à portée de tout le monde.

J'ai l'honneur d'être, &c. H.....

A Arras, le 11 mars 1783.

---

*Lettre adressée à MM. les rédacteurs de l'*Esprit des Journaux.

Messieurs,

Notre célebre compatriote M. Grétry, vient de faire paroître la partition de l'*Embarras des richesses* (*), dédiée à la ville de Liege,

---

(*) A Paris, aux adresses ordinaires de musique, & à Lyon, chez M. Castaud, place de la comédie. Prix 24 livres.

ſa patrie. L'épître dédicatoire, où M. Grétry s'eſt plu à épancher ſon cœur, reſpire le patriotiſme le plus pur, & la ſenſibilité la plus profonde. Vous procurerez, Meſſieurs, une jouiſſance bien douce à ſes concitoyens, en leur faiſant connoître cette épître par la voie de votre journal.

J'ai l'honneur d'être, &c.

MESSIEURS,

Votre très-humble ſerviteur,
REGNIER, *ſecrétaire - perpétuel de la ſociété d'Emulation.*

De Liege, le 18 novembre 1783.

*ÉPÎTRE dédicatoire de l'*Embarras des richeſſes.

A MA PATRIE.

» *VÉNÉRABLES MAGISTRATS !*

» Vous que le ciel vient d'accorder à ma
» patrie, comme un gage certain de ſes fa-
» veurs, ſoyez mes interpretes envers elle.
» Qu'elle daigne agréer l'hommage de ce nou-
» veau fruit de mes veilles; & puiſſe-t-il juſti-
» fier l'eſtime dont elle honore mes foibles
» talens! Dites-lui que l'amour que je porte
» à mes concitoyens fut toujours le ſentiment
» le plus vif de mon cœur; que des bords de
» la Seine, où m'attachent les bontés d'un
» grand roi & les faveurs d'un peuple éclairé,
» les bras ſans ceſſe tendus vers elle, l'inté-
» reſſer, lui plaire, lui prouver combien elle

» m'eſt chere, eſt le but de mes travaux & » de mes vœux. Il m'eſt bien doux de trouver » dans ce moment à la tête de mes concitoyens » mon ancien ami, vous reſpectable *de Fabry*, » que Rome auroit vu jadis avec orgueil parmi » ſes magiſtrats! Votre ame ſait combien eſt » délicieux notre attachement pour les lieux » qui nous ont vu naître! Uniſſez-vous au di- » gne collegue, que le choix d'un prince » éclairé, qui ne reſpire que pour le bonheur » du peuple, vous aſſocie; daignez tous deux » recevoir & préſenter à ma patrie les ſenti- » mens tendres & reſpectueux qui m'animeront » pour elle juſqu'à mon dernier ſoupir. «

GRÉTRY.



POÉSIES FUGITIVES.

L'ANNIVERSAIRE DE MGR. LE DAUPHIN.

CANTATILLE.

Vous le ſavez, mon dieu ! que ma reconnoiſſance
Vous a conſacré l'heureux jour
Où ce royal enfant, gage de votre amour,
Pour le bonheur de tous a reçu la naiſſance !

Il te naît un Dauphin ! France, réjouis-toi ;
Ce don ſi précieux eſt le prix de ta foi !....

De ſon ſecond ſoleil le dernier jour s'acheve,
Renouvellons nos vœux, & courons à l'autel.
Prions.... que mon ame s'éleve
Juſques au ſein de l'éternel !

» O toi, qui dans ta main portes les deſtinées
» Des peuples & des rois,
» Permets que ſa raiſon devance ſes années,
» Entends ma foible voix :

» De cet aſtre naiſſant que la timide aurore
» Luiſe bientôt à nos yeux étonnés ;
» Pardonne ce deſir, qui ſeul m'agite encore ;
» Après les biens que tu nous a donnés «.

Par M. POULLIN DE FLEINS, correcteur des comptes.

TRADUCTION libre de la 17e. fable du 1er. livre de PHEDRE.

La Brebis, le Chien & le Loup.

Les méchans sont toujours punis,
Phedre ainsi voulut nous l'apprendre.

Un chien, maître fripon, pressoit une brebis
De lui payer ou de lui rendre
Un pain qu'elle lui devoit;
Les chiens ne prêtent guere, & celui-ci mentoit,
Un loup, pris à témoin, jure sa conscience
Qu'elle en doit non pas un, mais dix,
Avec les intérêts depuis leur échéance.
On en crut son serment, & la pauvre brebis
Perdit avec dépens malgré son innocence.
Elle vit peu de jours après
Le chien étendu mort & le loup pris au rêts.
Les dieux les ont punis, dit-elle, de leur crime:
Ils vengent tôt ou tard le foible qu'on opprime.

Par Mlle. AURORE, de l'académie royale de musique.

Nota. Comme tout le mérite d'une fable est dans la moralité, j'ai cru pouvoir me permettre d'ajouter à mon original, en faisant punir le chien, comme coupable également.

LE PETIT SOUPER.

DIS-MOI donc, aimable Henriette,
Lorſqu'au théatre, hier au ſoir,
Laiſſant, pour t'entendre & te voir,
Crier *bravo* ſur un ariette;
A l'impreſſion du moment
Ayant cédé ſans réſiſtance,
Sans préambule, ſans nuance,
Je te déclarai bruſquement
Mon caprice & ma préférence;
Que me diſoit ton œil charmant,
Et tout l'eſprit de ton ſilence,
Et ce ſouris ſi finement
Mêlé d'un rayon d'indulgence
Et d'un léger étonnement?
PAR une regle aſſez commune,
Puis-je les expliquer tous deux?
La ſurpriſe étoit pour mes feux,
Et le ſouris pour ma fortune.
Il eſt vrai, j'ai paſſé le temps
D'une amoureuſe impatience;
Mais il eſt tel pas dans ta danſe
Qui me remettroit à vingt ans.
Et crois-tu, jeune enchantereſſe,
Que dans ton bel œil de ſaphir
Je puiſſe encor voir ſans ivreſſe,
Et ſans que le trait du deſir
A l'inſtant m'atteigne & me preſſe,
Briller le ſignal du plaiſir?
DANS mon aſyle viens répandre,
Son éclat, ſon charme divin.
A ſouper je t'y vais attendre.
Couvert bien net, du plus beau lin;

Une pyramide de roſes,
A chaque grâce un plat bien fin.....
A toi ſeule tu les compoſes.
Sous tes doigts de lis jaillira
De l'Epernay l'ambre liquide;
L'encens d'Amathonte & de Gnide
Sur un autel y brûlera.
Dans l'éclat tranſparent du verre,
Sous mille formes s'y jouera
Une flamme vive & légere.
Viens faire aſſeoir à ton côté
Les deux enfans de la folie,
L'enjouement & la volupté :
Du feu léger de la ſaillie
L'un à ſouper peut pétiller;
Plus ſenſible & non moins aimable,
L'autre s'y pourroit ennuyer.
Ah! voudrois-tu la renvoyer
Quand nous aurons quitté la table!

Par M. le baron de T.

COUPLETS A M. **.

Pour la fête de S. CHARLES.

AIR : *du ſerin qui te fait envie.*

PLUS d'un illuſtre perſonnage
Sous ce nom devint immortel;
Charles *le Grand*, Charles *le Sage*,
Charles *le Gros*, Charles *le Bel* :
Pour citer le plus vénérable,
Charles *le Saint*, votre patron :
Mais connut-on Charles l'*Aimable*?
Vous êtes le premier du nom.

Combien de Charles ſur la terre
Hélas! ont fait couler des pleurs!
Pour vous, ennemi de la guerre,
Vous ne cauſez point de malheurs.
Vous enviez peu les conquêtes
De ces héros & de ces rois:
Charmer les cœurs, tourner les têtes,
Charles, voilà de vos exploits!

Par M. Reynier.

Le Public et le Globe terrestre, Dialogue ſur le Tremblement de Terre qui s'eſt fait ſentir en Bourgogne.

Le Public.

Globe jadis obſcur que Buffon fit connoître,
A qui Buffon ſembla donner un nouvel être,
Tandis que de ſon mal vainement tourmenté,
Paiſible en ſon fauteuil que la gloire environne,
Au flambeau du génie & de la vérité,
Ce ſecond créateur t'acheve & te façonne,
Tu manque ſous ſes pas, & ta témérité
Ebranle ſans égard ſon fauteuil reſpecté.

Le Globe.

Oui, ſans doute, à l'aſpect de ce Sage vanté,
Le fluide électrique en mes veines bouillonne,
Juſqu'à mon point central je me ſens agité:
Tel un courſier fougueux frémit, tremble, friſſonne
Sous l'écuyer qui l'a dompté.

ÉPIGRAMME.

DAMON, marquis, quoique né rôturier,
Veut qu'on le croie issu de haut lignage;
Du bel esprit, de plus, ayant la rage,
Il n'écrit rien qu'avec son teinturier :
A ces deux points si fort il tient, en somme,
Que de son bien donneroit de grand cœur,
Une moitié pour être mince auteur,
Et le surplus pour être gentilhomme.

Par M. T.

STANCES

Sur la mort de M. l'intendant de Tours.

QU'A des yeux affligés tout changé de couleurs!
Hélas! ces bords rians du Cher & de la Loire,
Qui n'a gueres m'offroient tant d'objets enchanteurs,
Ne se retracent plus à ma triste mémoire
Que pour faire couler mes pleurs!

O le plus douloureux de tous les sacrifices!
Que de regrets amers répandus sur nos jours!
Il n'est dönc que trop vrai! nous perdons pour toujours
Cet être bienfaisant qui faisoit nos délices,
La gloire & le bonheur de Tours.

IL ne songea jamaís qu'au bien qu'il pouvoit faire.
Il tira l'indigent de son oisiveté;
C'est lui qui, le premier, guidé par la bonté,

Sut aux travaux publics le rendre néceſſaire
Par des ſecours de charité (*).

SAGE adminiſtrateur d'une grande province,
Le pouvoir en ſes mains fut le bonheur de tous ;
De l'aiſance du peuple il prit un ſoin jaloux,
Et fit bénir par-tout l'auguſte nom du prince
Qui veut être un pere pour nous.

S'IL aimoit à répandre au ſein de l'indigence,
Dans le tréſor public il ne puiſa jamais ;
Ses dons reſtoient cachés dans l'ombre du ſilence ;
Sans le cri douloureux de la reconnoiſſance,
On eût ignoré ſes bienfaits.

O vous! dont il rendit le ſéjour plein de charmes,
Vous, qu'il eut dans ſon cœur juſqu'aux derniers momens,
A l'aſpect de vos quais, de vos beaux monumens,
Senſibles Tourangeaux, vous direz avec larmes
Son nom à vos heureux enfans.

(*) C'eſt à M. du Cluzel qu'eſt due la premiere idée des atteliers de charité, adoptés aujourd'hui par le gouvernement, & établis dans toutes les généralités du royaume. Voyez le Journal de *Novembre*, page 224.



VERS

VERS

Faits pendant mon séjour à Anet.

VALLON délicieux, asyle du repos,
Bocages toujours verds, où l'onde la plus pure
Roule paisiblement ses flots,
Et vient mêler son doux murmure
Aux tendres concerts des oiseaux,
Que mon cœur est ému de vos beautés champêtres!
J'aime à me rappeller, sous ces rians berceaux,
Qu'en tout tems Anet eut pour maîtres
Ou des belles ou des héros.
Henri bâtit ces murs, monument de tendresse;
Il y grava par-tout le nom de sa maîtresse,
Chaque pierre offre encor des croissans, des carquois,
Et nous dit que Diane ici donna des loix.
Vendôme, couronné des mains de la victoire,
Sous ces antiques peupliers
A long-tems reposé sa gloire;
Et lorsque de Philippe il guidoit les guerriers,
Qu'il faisoit fuir l'Anglois, & soumettoit l'Ibere,
Accablé sous le poids des grandeurs, des lauriers,
Vendôme, seul soutien d'une cour étrangere,
A regretté d'Anet le vallon solitaire.
Enfin, de ce beau lieu Penthievre est possesseur:
Avec lui la bonté, la douce bienfaisance
Dans le palais d'Anet habitent en silence;
Les vains plaisirs ont fui, mais non pas le bonheur.
Bourbon n'invite point les folâtres bergeres
A s'assembler sous les ormeaux.
Il ne se mêle point à leurs danses légeres,
Mais il leur donne des troupeaux.

Maîtreſſe dans l'art de ſéduire,
Diane l'apprit dans ces lieux :
Vendôme y méditoit l'art cruel de détruire :
Penthievre exerce l'art de faire des heureux.
Que ton orgueil ſur ces titres ſe fonde ;
D'avoir changé de maître, Anet, te plaindrois-tu ?
Toi ſeul tu poſſédas tous les biens de ce monde,
L'amour, la gloire & la vertu.

Par M. le chevalier DE FLORIAN.

LA MORT DU PAUVRE,

Fable imitée de l'allemand.

CERTAIN vicaire de paroiſſe,
Dans un hameau déſert fut un ſoir appellé ;
Il y court : que voit-il ? un vieillard iſolé,
Luttant contre la mort & ſa derniere angoiſſe.
Là, ſeul, ce malheureux défailloit ſans eſpoir,
Dans une couche affreuſe & toute délabrée.
Près d'une table démembrée
On voyoit un vieux coffre noir ;
Sur un mur enfumé pendoit un arroſoir,
Une bêche luiſante, une ſcie acérée,
Et c'étoit-là tout ſon avoir.
Le prêtre, en contemplant ce funebre manoir,
Sentit ſon ame déchirée.
— Oh ! mon ami ! lui dit-il auſſi tôt,
Reprenez courage, bon pere !
Quel eſt votre bonheur ! vous ſortirez bientôt
De la priſon du monde & de votre miſere !
Quittons ce lieu d'exil, quittons ce lieu de pleurs
Où dans la peine nous vécûmes ;
Ce monde n'eſt pas fait pour attacher nos cœurs,

Vous en avez ſenti toutes les amertumes,
Hélas! & jamais ſes douceurs!
Raſſurez-vous, j'ai peu connu la peine,
Répondit le giſſant, j'ai bien vécu toujours;
Et d'auſſi loin qu'il me ſouvienne,
Je n'ai manqué de rien, & j'ai coulé des jours
Dont l'amitié charma le cours.
Mon cœur n'a pas connu le tourment de la haine;
L'envie encore moins; ſans une grande gêne,
J'ai dû ma ſubſiſtance au travail de mes mains;
Mes outils que voilà, ma bêche & ma coignée,
Me gagnoient tous les matins
L'entretien de la journée.
Né d'un fort tempérament,
Sans dettes, mon propre maître,
Que me manquoit-il donc? oh! rien aſſurément,
Et je dois m'en aller ſatisfait & content.
— Un tel diſcours ſurprend le prêtre.
— Quoi! vous n'avez enfin nul regret de mourir,
Vous ne reſſentez nulle crainte?
— Pourquoi, dit le vieillard d'une voix preſqu'éteinte,
Pourquoi donc ce regret? à quoi peut-il ſervir?
Dieu m'a, vous le voyez, ſi long-tems fait jouir
Du ſpectacle des cieux, du bienfait de la vie,
Et de ce beau ſoleil ſon image chérie!
Je ſerois bien ingrat de ne pas le bénir!
D'ailleurs à ce bon pere, après ma maladie,
Ne vais-je pas me réunir?
Ce n'eſt qu'au ſeul méchant à craindre l'avenir?
Il dit & meurt. — O mort digne d'envie!

Par M. Couret de Villeneuve.

SUR LA FEMME.

OBJET séduisant & funeste,
Que j'adore & que je déteste;
Toi, que la nature embellit
Des agrémens du corps & des dons de l'esprit,
Qui de l'homme fais un esclave,
Qui t'en mocques quand il te plaint,
Qui l'accables quand il te craint,
Qui le punis quand il te brave;
Toi, dont le front doux & serein
Porte le plaisir dans nos fêtes,
Toi, qui souleves les tempêtes
Qui tourmentent le genre humain;
Être, ou chimere inconcevable,
Abyme des maux & des biens,
Seras-tu donc toujours la source inépuisable
De nos mépris & de nos entretiens?

Ces vers sont attribués à J. J. ROUSSEAU.

CHANSON

SUR LE GLOBE AÉROSTATIQUE.

AIR : *Eh! mais oui-dà.*

L'EMPEREUR de la Chine
Attendoit l'autre soir
La burlesque machine
Qu'enfin il n'a pu voir.
Eh! mais oui-dà,
Comment peut-on trouver du mal à çà?

Par trop grande vîteſſe,
Dans une heure de tems,
Elle fut dans Goneſſe
Étonner les ſavans.
Eh ! mais, &c.

Mais, choſe bien plus drôle !
Blanchard, ſans s'effrayer,
Du cabinet d'Éole
Veut être le courier.
Eh ! mais, &c.

Il n'a pour attelage
Qu'un modeſte zéphyr.
Ah ! le joli voyage !
On revient ſans partir.
Eh ! mais, &c.

Sur un globe bizarre,
Chacun doténavant,
Plus aſſuré qu'Icare,
Dirigera le vent.
Eh ! mais, &c.

O ſi l'académie
Peut un jour s'y loger,
Nul vaiſſeau, je parie,
Ne ſera ſi léger.
Eh ! mais, &c.

Les curés de village
Sauront, par le journal,
Qu'un globe qui voyage
N'eſt pas un animal.
Eh ! mais, &c.

Malboroug rentre en terre,
Et nos eſprits flottans

Vont au sein du tonnerre
Chercher leurs passe-tems.
Eh! mais, &c.

Tout globe est fait pour plaire;
N'en soyez pas surpris,
Ce qu'on aime à Cythere
On l'aime dans Paris.
Eh! mais, &c.



ACADÉMIES.

SÉANCES

DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I.

Académie françoise.

Un anonyme a présenté à l'académie françoise un mémoire, qui a été lu depuis peu; son objet intéressant a mérité les suffrages de cette société, qui en applaudissant aux vues de zele pour le bien public, & d'amour pour les lettres qui animent l'auteur, verroit avec plaisir d'autres citoyens seconder ses vues. Nous transcrirons ce mémoire.

» Un citoyen qui veut être inconnu, a fait remettre à M. le marquis de Condorcet, de l'académie françoise, & secrétaire de l'académie des sciences de Paris, six cents livres, dont voici la destination.

Ce citoyen a toujours été étonné que l'académie françoise ne pût proposer un prix d'éloquence que tous les deux ans. Il souhaiteroit qu'outre

ce prix d'éloquence l'académie pût proposer tous les ans un prix pour un ouvrage de prose. Il faudroit pour cela que l'on fît un fonds au moins de douze mille livres qui seroient placées sur le roi. Ce citoyen est fâché que sa fortune ne lui permette pas de faire ce fonds ; mais il pense assez bien de ses concitoyens pour croire que parmi le grand nombre de gens riches qui demeurent à Paris, & qui aiment les lettres, il ne peut manquer de s'en trouver dix-neuf qui contribuent d'une aussi foible somme que lui à une fondation qui manque à la nation. L'académie de Châlons-sur-Marne, qui s'est fait beaucoup d'honneur par la belle devise qu'elle a choisie (à l'utilité) & les beaux sujets de prix qu'elle a donnés, propose chaque année deux ou trois sujets de prix de prose, tandis que l'académie de la capitale du royaume n'en peut proposer qu'un tous les deux ans. Le citoyen qui parle seroit au comble du bonheur si sa proposition pouvoit réveiller le patriotisme, ainsi que l'amour des lettres & du bien public, & être suivie en France, comme elle le seroit vraisemblablement en Angleterre, d'une fondation beaucoup plus considérable que celle qu'il propose.

M. de Condorcet est prié de vouloir bien faire part à l'académie françoise de cette proposition & du présent mémoire.

Le citoyen auteur de cette proposition, & la personne qui a remis la somme à M. de Condorcet, ne veulent pas être connues, & il a donné sa parole d'honneur à cette derniere qu'elle ne le seroit pas.

Les six cents livres resteront entre les mains de M. de Condorcet pendant les six derniers mois de la présente année 1783 ; & si le projet du citoyen ne peut avoir lieu, la personne qui

a remis la somme de six cents livres la retirera au premier janvier prochain.

Ce citoyen n'entend aucunement gêner l'académie dans les sujets de prix qu'elle pourroit proposer; mais il lui demande la permission de lui en indiquer quelques-uns qu'elle est entiérement libre d'adopter ou de rejetter.

Sujets de prix qui pourroient être proposés.

I. Quels seroient les moyens d'être utiles aux lettres, aux sciences, aux arts & à l'humanité, qui fussent à portée de simples particuliers? Examen de ce qu'ont fait dans ce genre beaucoup de simples particuliers, tels que St. Vincent de Paul, l'abbé Godinot, chanoine de Reims, le frere Cosme, la Garaye, Peïresc, l'homme de Ross, Chamousset, & une foule d'hommes vertueux de toutes les nations qui ont fondé des hôpitaux, des colleges, qui ont fait construire des ponts, des chemins, des fontaines & autres bâtimens publics, ou qui ont fait des fondations & établissemens utiles. — II. Comme il n'y a guere que les membres des académies dont on fasse l'éloge, ne pourroit-on pas, après cinq ans, proposer pour sujet de prix l'éloge de tout ce que la France auroit perdu, pendant ces cinq années, de citoyens célebres par leurs vertus ou leurs talens? Par ce moyen, le vertueux Turgot, que nous venons de perdre, M. la Garaye, à qui nous avons l'obligation de nous avoir fait connoître à l'illustre auteur de l'excellent théatre d'éducation, le frere Cosme, &c. ne seroient pas morts sans que la France versât quelques larmes sur leur tombe.

Quels seroient les moyens de répandre le goût des lettres, des sciences & des arts dans les dif-

férentes provinces? --- III. Encyclopédie pour les jeunes gens au-deſſous de vingt ans. --- IV. Cours complet d'éducation pour les magiſtrats, les hommes publics & les nobles. ---- V. Cours complet d'éducation pour les négocians. ---- VI. Cours complet d'éducation pour le peuple des villes. --- VII. Cours complet d'éducation pour le peuple des campagnes --- VIII. Cours complet d'éducation pour les hommes de la bourgeoiſie. --- IX. Cours complet d'éducation pour les filles de condition. --- X. Cours complet d'éducation pour les filles de la bourgeoiſie. --- On entend ici par cours complet d'éducation, une eſpece d'encyclopédie faite pour chacune des claſſes qu'on vient de nommer, & qui contiendroit ce qu'il lui eſt important de ſavoir. On ſent qu'il y auroit une foule d'articles généraux qui pourroient ſervir à toutes ces encyclopédies. --- XI. Quels ſeroient les moyens de faire une excellente encyclopédie? --- XII. Quels ſeroient les moyens d'agrandir l'eſprit-humain, & de lui faire faire de plus grands progrès dans chaque ſcience? --- On ne reſtraint pas ici le mot de ſciences ſeulement à ce qui fait l'objet de l'académie des ſciences de Paris : on prend ce mot dans un ſens plus étendu, qui embraſſe toutes les connoiſſances humaines, telles que la ſcience économique, la politique, la juriſprudence, le droit public, l'agriculture, la ſcience du commerce, &c. XIII. Quels ſont les établiſſemens qui manquent aux lettres, aux ſciences, & aux arts, & quels ſeroient les moyens de perfectionner ceux déja formés? --- XIV. Parmi ces établiſſemens qui manquent aux ſciences, ne pourroit-on pas compter une académie des langues vivantes? Et ſur quel plan devroit-elle être formée? On va expoſer ce qu'on entend

par une académie des langues vivantes. Cette académie feroit composée de membres versés dans les langues vivantes. Plusieurs de ses membres pourroient faire des cours publics de toutes les langues, tant de celles de l'Europe, que de celles qui sont le plus répandues dans les autres parties du monde. D'autres feroient un journal pareil au journal étranger, dont l'interruption afflige tant de gens instruits. Les uns continueroient la collection académique qui contient l'extrait ou la traduction des mémoires de toutes les académies étrangeres des sciences. D'autres feroient une pareille collection académique composée de morceaux de littérature étrangere ou de mémoires contenant des recherches savantes publiées en pays étrangers, du genre de celles dont s'occupe l'académie des inscriptions (*). Il y auroit des membres attachés à cette nouvelle académie dans chaque province de l'Europe & dans les principales contrées des autres parties du monde. Cet établissement répandroit les plus grandes lumieres dans la nation, qui est peut-être une de celles où l'étude des langues étrangeres est le plus négligée, non pas à la vérité des gens-de-lettres, mais du reste de la nation, tandis qu'en Angleterre & en Allemagne toutes les personnes qui ont eu de l'éducation savent le

(*) On est étonné qu'une compagnie aussi respectable & aussi utile que l'académie des inscriptions ne fasse pas imprimer le recueil des pieces qu'elle couronne, & n'insére pas dans le même recueil les mémoires qui lui paroîtroient les meilleurs parmi ceux qui lui seroient présentés par des personnes qui ne seroient pas de cette académie, comme le fait l'académie des sciences de Paris par le recueil des mémoires des savans étrangers qu'elle publie.

françois & souvent plusieurs autres langues. Cet établissement feroit utile pour former des hommes qui rendroient le plus grand service dans le département des affaires étrangeres, & pour inspirer le goût de l'occupation à une foule de gens riches désœuvrés, ou d'autres personnes à qui leur état laisse beaucoup de tems & à qui l'ambition d'être de cette académie feroit entreprendre une étude aussi facile que celle d'apprendre une langue, & qui peu-à-peu se trouveroient portées à essayer de traduire quelque ouvrage utile. --- Il semble qu'un établissement de ce genre suffiroit pour immortaliser un regne, & que le ministre qui le proposeroit à un souverain & qui contribueroit à le faire adopter, se couvriroit de gloire, & rendroit le plus grand service à la nation. --- XV. Quels sont les hôpitaux & autres établissemens formés en faveur des pauvres & des malades, tant chez les peuples anciens que chez les modernes, & ce qu'il y a de plus remarquable dans ceux de ces établissemens qui méritent d'être connus? --- On désireroit que M. de Condorcet pût faire insérer ce mémoire dans le *Mercure de France*, dans le *Journal encyclopédique*, ou dans le *Journal des savans*. «

Ceux qui voudront contribuer à cette fondation pourront remettre à M. le marquis de Condorcet la somme pour laquelle ils voudront y contribuer; elle leur sera rendue le premier janvier 1784, si le montant des souscriptions ne va pas à 12000 livres.

(*Mercure* de France; *Journal* de Paris.)

II.

Académie royale des sciences de Paris.

Feu M. de Montigny, membre de l'académie royale des ſciences, qui joignoit à beaucoup de connoiſſances en différens genres un goût particulier pour les arts, a voulu laiſſer en mourant un témoignage public du déſir qu'il avoit qu'on les perfectionnât, & un motif d'émulation pour que les ſavans dirigeaſſent leurs recherches vers cet objet, qui avoit toujours fixé ſon attention, & dont il avoit ſenti toute l'importance pour le commerce. Attaché à l'académie, autant par le plaiſir qu'il trouvoit à partager ſes travaux, que par une ſuite bien naturelle de la haute eſtime qu'elle lui a toujours marquée, il s'eſt occupé, dans ſon teſtament, des vues d'utilité qui guident l'académie, & qu'il avoit ſecondées lui-même, avec tout le zele dont il étoit capable; il lui a légué un fonds dont il a deſtiné la rente à l'établiſſement *d'un prix annuel pour traiter un ſujet tendant à perfectionner quelque art dépendant de la chymie, & pour que ce prix fût ſucceſſivement appliqué à differens arts.*

L'académie ne croit pas pouvoir mieux remplir les intentions de M. de Montigny, en rendant une ſorte d'hommage au goût dominant qu'il avoit pour tout ce qui concernoit la teinture, & à l'application ſuivie qu'il y avoit donnée, qu'en propoſant un ſujet qui tienne

à cette opération intéressante, & qui fournisse matiere à des recherches propres à la perfectionner. Il paroît qu'aucun art ne peut tirer plus d'avantages des analyses chymiques que celui de la teinture. Le plus important problême qu'il y ait à résoudre, pour la perfection de cet art, c'est de déterminer en quoi les ingrédiens colorans dont on tire des couleurs de bon teint, different de ceux dônt la teinture n'a aucune solidité.

L'académie propose donc aujourd'hui, pour le premier prix, dépendant de la fondation faite par M. de Montigny, le sujet suivant : *Faire une analyse, un examen chymique de la garence & de la cochenille, drogues de bon teint, comparés avec une pareille analyse des bois de campêche & de fernambouc, drogues dont le teint est toujours faux, quoique ces substances colorantes soient appliquées sur les mêmes matieres, par les mêmes mordans & par les mêmes procédés que celles qui produisent les couleurs de bon teint.*

Le prix que donnera l'académie à l'auteur du meilleur des mémoires qui lui auront été envoyés sur ce sujet, consistera en une médaille d'or de la valeur de 600 liv. & dont l'inscription due à M. de Montigny même, annoncera l'objet de la fondation.

Les mémoires seront adressés, dans la forme ordinaire, à Paris, au secrétaire-perpétuel de l'académie. Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au premier février 1785, exclusivement ; ce terme est de rigueur. L'académie, à son assemblée publique d'après pâques

1785, proclamera la piece qui aura mérité ce prix.

(*Journal* de Paris.)

III.

ACADÉMIE des sciences, belles-lettres & arts de Lyon.

PROGRAMME publié par l'académie. Distributions de prix renvoyées.

L'académie s'est vue contrainte, à regret, de ne pouvoir distribuer aucun des prix, qu'elle avoit proposés pour cette année.

Le prix relatif *aux arts*, fondé par M. Christin, devoit être décerné au mémoire qui auroit *déterminé le genre d'industrie convenable pour occuper utilement les habitans de la plaine du Forez, sans nuire aux travaux de la campagne.*

Elle a reçu trois mémoires. Un seul pouvoit prétendre au prix; les deux autres, étant signés des auteurs, n'ont point été dans le cas de concourir, & d'ailleurs ne remplissent, en aucune maniere, les objets du problême. Elle s'empresse de donner des éloges à celui qui porte pour devise, ces mots: *Dux, amor patriæ.* En prorogeant le concours, elle espere que l'auteur, qui joint la connoissance du local, à l'amour de la patrie, profitera de ce délai pour expliquer plus en détail, les moyens d'exécuter ce qu'il propose.

L'académie doit aussi des remercîmens & des éloges à un citoyen éclairé, qui, sans prétendre

à la couronne, lui a communiqué d'intéressantes observations sur le même sujet.

Elle avoit proposé un prix extraordinaire sur *la mixtion de l'alun dans le vin, considérée relativement à la conservation du vin & de la santé.* Ce prix consistoit en une médaille de 300 liv. ci-devant réservée sur la fondation de M. Christin, & en pareille somme, ajoutée par un académicien.

Un seul mémoire a été présenté au concours; il a pour épigraphe : *Sunt certi denique fines.* L'académie ne peut refuser des louanges à sa théorie chymique; mais le défaut d'expériences, *comparées* & suffisantes, 1°. sur la conservation du vin par l'alun; 2°. sur les dangers que présente l'usage intérieur & habituel d'une substance aussi active; 3°. sur les divers moyens de reconnoître les vins *alunés*, a fait renvoyer le prix, & continuer le sujet à l'année 1785.

Son extrême importance, dans nos provinces, sous tous les rapports chymiques, économiques & diététiques, a engagé l'académie à desirer des expériences faites en grand, & à porter le prix à la somme de 1200 liv.

Quant à celui qu'elle avoit proposé, relativement à *la découverte de l'Amérique*, consistant en la somme de 1200 livres, dont M. l'abbé Raynal a fait les fonds : ce concours a été nombreux; seize mémoires ont été admis; quelques-uns annoncent, de la part des auteurs, un travail proportionné à l'étendue du sujet; mais plus il intéresse l'humanité, plus il

exige de mérite dans ses développemens, & en général, aucun mémoire n'a paru suffisamment remplir les vues indiquées dans le problême & dans les trois grandes questions qu'il présente. Cependant ce sujet est trop beau & trop important, pour ne pas espérer qu'en donnant encore du tems aux auteurs, il ne fasse éclore quelqu'ouvrage plus satisfaisant.

L'académie s'est décidée, par ces considérations, à l'annoncer de nouveau, à proroger le terme fixé pour la distribution du prix, & à la renvoyer à l'année 1785. Elle déclare néanmoins, qu'elle a particuliérement distingué deux mémoires, qui lui ont paru mériter des éloges à beaucoup d'égards, 1°. celui qui, suivant l'ordre de sa réception, est côté N°. 7. au concours, & dont la devise est : *Ferrea primùm.... desinet ac toto surget gens aurea mundo. Virg. Buc.* 2°. Le mémoire N°. 15, dont l'auteur a adopté la devise du Prince Henri : *Le desir de faire le bien.*

Nota. *Sur ces différens renvois, voyez les annonces ci-après.*

Sujets proposés pour l'année 1784.

1°. L'académie a proposé le sujet suivant, pour le prix *de mathématiques*, fondé par M. Christin.

1°. *Exposer les avantages & les inconvéniens des voûtes surbaissées, dans les différentes constructions, soit publiques, soit particulieres, où l'on est en usage de les employer.*

2°. *Conclure de cette expoſition, s'il eſt des cas où elles doivent être préférées aux voûtes à plein ceintre, & quels ſont ces cas.*

3°. *Déterminer géométriquement quelle ſeroit la courbure, qui leur donneroit le moins d'élévation, en leur conſervant la ſolidité néceſſaire.*

Le prix eſt une médaille d'or de la valeur de 300 liv.

CONDITIONS.

Toutes perſonnes pourront concourir pour ce prix, excepté les académiciens titulaires & les vétérans; les aſſociés y ſeront admis. Les mémoires ſeront écrits en françois ou en latin. Les auteurs *ne ſe feront connoître ni directement, ni indirectement;* ils mettront une deviſe à la tête de l'ouvrage, & y joindront un billet cacheté, qui contiendra la même deviſe, leur nom & le lieu de leur réſidence. Les paquets ſeront adreſſés, francs de ports, à Lyon, *à M. de la Tourrette, ſecrétaire perpétuel, pour la claſſe des ſciences, rue Boiſſac;*

Ou à M. de Bory, ancien commandant de Pierre ſcize, ſecrétaire perpétuel, pour la claſſe des belles-lettres, rue Ste. Helene;

Ou chez Aimé De La Roche, imprimeur libraire de l'académie, maiſon des Halles de la Grenette.

Aucun ouvrage ne ſera reçu au concours, paſſé le premier avril 1784; le terme eſt de rigueur. L'académie décernera le prix dans l'aſſemblée publique qu'elle tiendra après la fête de St. Louis.

La médaille sera remise à l'auteur couronné, ou à son fondé de procuration.

Nota. *Plusieurs auteurs ayant signé leurs mémoires dans les derniers concours, on croit devoir répéter ici, que, suivant l'usage de tous les corps littéraires, qui ont des prix à distribuer, l'académie ne doit admettre & n'admet à concourir, que les manuscrits qui ne sont pas signés, & dont les auteurs ne se sont fait connoître en aucune maniere.*

2°. Pour les prix fondés par M. Adamoli, l'académie, après avoir renoncé, en 1782, au sujet qu'elle avoit ci-devant proposé, sur *les aliments des différens peuples*, &, suivant la fondation, étant libre de choisir des sujets de prix, relatifs à l'*histoire naturelle*, proprement dite, ou à l'*agriculture* en particulier, a demandé, pour 1784, des *observations théoriques & pratiques, sur les haies, destinées à la clôture des champs, des vignes & des jeunes bois.*

Les auteurs indiqueront le choix convenable des diverses especes de haies, suivant la diversité des terrains & des cultures. Ils détermineront la meilleure maniere de les former & de les entretenir, en considérant le produit des récoltes, l'extension des racines, le chauffage, les arbres fruitiers qui peuvent être placés dans les haies, &c.

Les prix seront doubles, & consistent en deux médailles d'or, de la valeur de 300 liv. chacune, & en deux médailles d'argent.

Les conditions, comme *ci-dessus*. La distribution se fera dans une séance publique après la fête de St. Pierre. Les mémoires ne seront point admis, passé le premier avril.

3°. L'académie a prorogé à la même année, la diſtribution du prix, fondé par M. Chriſtin, pour les arts, dont le ſujet concerne *la plaine du Forez*, partie intéreſſante de nos provinces, où la miſere du peuple paroît provenir, autant de l'inaction dans laquelle il vit, que des maladies locales, auxquelles il eſt expoſé. Le problême à réſoudre, eſt conçu en ces termes:

Déterminer quel eſt le genre d'induſtrie qui pourroit occuper utilement les habitans de la plaine du Forez, ſans nuire aux travaux de la campagne.

Le prix eſt une medaille d'or de la valeur de 300 livres.

L'académie recevra les changemens ou additions qui lui feroient adreſſés par l'auteur du memoire, dont la deviſe eſt *Dux, amor patriæ*, & qui ne peut ſe faire reconnoître que par ſon épigraphe. Pour prolonger le nouveau délai, accordé à tous ceux qui voudront s'occuper de cet objet, les mémoires ſeront reçus au concours, juſqu'au premier mai 1784. La diſtribution ſera faite dans la ſéance publique, après la fête de St. Louis.

4°. A la même époque, l'académie décernera le prix de 600 livres, dont M. l'abbé Raynal a fait les fonds, & qui a pour objet, *les manufactures de la ville de Lyon*. Elle reçut en 1782, deux mémoires conſidérables ſur ce ſujet; mais elle le continua à l'année 1784, dans l'eſpérance de le voir encore plus approfondi. La partie hiſtorique lui parut éclaircie; elle demanda plus de recherches & de preuves, dans les deux autres, ſur-tout dans les moyens de

maintenir & d'assurer la prospérité des manufactures; l'énoncé du problême est ainsi :

Quels ont été les principes qui ont fait prospérer les manufactures de la ville de Lyon ?

Quelles sont les causes qui peuvent leur nuire ?

Quels sont les moyens d'en maintenir & d'en assurer la prospérité ?

L'académie recevra, sous les conditions ordinaires, tous les mémoires qui lui seront envoyés, avant le premier avril, ainsi que les additions ou corrections que les auteurs des deux mémoires, ci-dessus énoncés, lui adresseroient, en ne les désignant que par les devises qu'ils ont ci-devant adoptées.

Sujets proposés pour l'année 1785.

1°. L'académie, ayant à distribuer en 1785, *le prix de physique*, fondé par M. Christin, en a affecté les fonds au sujet qu'elle a continué, concernant *la mixtion de l'alun dans le vin*; & pour doubler le prix de 600 livres, ci-devant proposé, & le porter à 1200 liv. elle a délibéré d'y joindre la somme de cent écus, prise sur d'autres fonds, dont elle peut disposer.

En conséquence elle demande de nouveau, *l'examen physique & raisonné de la dissolution de l'alun dans le vin, considérée relativement à la conservation du vin, & à la conservation de la santé.*

Elle invite les savans qui voudront s'en occuper, notamment l'auteur du mémoire, ayant pour devise : *Sunt certi denique fines*, auquel

elle a donné les plus juſtes éloges, de ne rapporter que des expériences authentiques, de les traiter en grand, & de répondre avec précision, aux différentes queſtions énoncées dans le premier programme, à la ſuite du problême, dans les termes ſuivans :

1°. *La mixtion de l'alun dans le vin eſt-elle un ſûr moyen de le conſerver, ou de rétablir ſa qualité, lorſqu'elle eſt altérée? de quelle eſpece d'altération dans le vin, l'alun eſt-il le préſervatif ou le correctif?*

2°. *En quelle proportion faut-il mêler l'alun dans le vin, au cas que ce mêlange ſoit reconnu avantageux?*

3°. *Le vin, tenant en diſſolution la quantité d'alun néceſſaire à ſa conſervation ou à ſon amélioration, eſt il nuiſible à la ſanté? Quels en ſont les effets ſur l'économie animale?*

4°. *Si l'alun, diſſous dans le vin, eſt reconnu préjudiciable à la ſanté, eſt-il quelque moyen d'en corriger les effets nuiſibles?*

5°. *Enfin quelle eſt la maniere la plus ſimple & la plus exacte, de reconnoître la préſence de l'alun & ſa quantité, lorſqu'il eſt en diſſolution dans le vin, ſur-tout dans le vin rouge très-coloré.*

Les conditions comme ci-deſſus. Les mémoires ſeront admis juſqu'au premier avril ſeulement. Le prix, conſiſtant en quatre médailles d'or, de la valeur, chacune de 300 livres, ſera diſtribué en 1785, dans une ſéance publique, après la fête de St. Louis.

2°. Dans la même ſéance, l'académie décernera le prix réſervé de 1200 liv., dont M. l'abbé

Raynal a fait les fonds, & dont le sujet a été précédemment annoncé en ces termes :

La découverte de l'Amérique a t-elle été utile ou nuisible au genre-humain ?

S'il en résulte des biens, quels sont les moyens de les conserver & de les accroître ?

Si elle a produit des maux, quels sont les moyens d'y remédier ?

Les auteurs s'occuperont sur-tout des deux dernieres questions, dont la solution, quoique la plus importante, paroît avoir été la plus négligée.

Ceux qui ont déja concourus, seront admis à envoyer, sous leur premiere devise, les changemens qu'ils croiront convenables; *cependant une nouvelle copie paroît préférable à tous égards.*

L'académie croit devoir inviter, en général, tous ceux qui prétendront au prix, à ne se permettre, dans leurs ouvrages, aucune assertion qui soit dans le cas, lors de la publication, de compromettre les auteurs, & le corps littéraire qui les couronneroit.

On ne recevra au concours que les discours ou mémoires, qui seront envoyés avant le premier mars 1785 ; le terme est de rigueur. Les autres conditions suivant l'usage.

(*Signé*) DE LA TOURRETTE,
secrétaire perpétuel.

A LYON, *le 2 septembre 1783.*

I V.

Académie des sciences, arts & belles-lettres de Châlons-sur-Marne.

Les trois prix de l'académie furent décernés le 25 du mois d'août; le premier, *sur les moyens de rendre la justice en France avec le plus de célérité & le moins de frais possibles*, à M. Bucquet, procureur du roi honoraire au présidial de Beauvais; le deuxieme, *sur les moyens d'améliorer en France la condition des laboureurs, journaliers & hommes de peine, vivant dans les campagnes, & celle de leurs femmes & enfans*, à un mémoire dont l'auteur ne s'est pas fait connoître; le troisieme, *sur les moyens de perfectionner l'education des femmes*, à M. Dumas, avocat à Lons-le-Saunier. Le sujet du prix qu'elle dònnera en 1784, est toujours *les moyens de perfectionner l'éducation des colleges en France.* Elle propose pour celui de 1785 *les moyens de faciliter & d'encourager les mariages en France, conciliés avec le respect dû à la religion & aux mœurs publiques.* Elle en donnera un extraordinaire de 1200 liv., la même année, *sur les moyens d'animer le commerce en Champagne, & particuliérement dans la ville de Châlons.* Les mémoires, écrits en françois ou en latin, doivent être adressés, francs de port, à M. Sabathier, secrétaire perpétuel, avant le 1er. mars.

(*Journal encyclopédique.*)

V.

V.

Académie des sciences, belles-lettres & arts d'Amiens.

L'académie, dans sa séance du 25 août, a adjugé le prix des sciences, dont le sujet étoit *les causes des hernies, & les moyens de les prévenir & de les guérir*, à M. Munnick, docteur en médecine, & professeur en l'université de Groningue. L'accessit a été donné à M. Langler, chirurgien-major de l'hôtel-dieu de Beauvais. *L'Eloge de Gresset*, sujet du prix littéraire, est proposé pour la troisieme fois, & ce prix sera triple, c'est-à-dire, de trois médailles d'or, valant, chacune, 500 liv. Un prix de 500 liv. est proposé *à celui des citoyens de la Picardie, qui aura fait la plus belle action d'humanité, de quelque maniere qu'elle s'entende ; ou à celui qui aura découvert un remede des plus utiles à la santé, ou qui aura inventé quelque machine, métier, instrument propre à la perfection de l'agriculture, des arts, du commerce, principalement dans la Province.* Ce prix a été fondé par M. de la Tour, peintre du roi, conseiller de l'académie royale de peinture, & honoraire de l'académie d'Amiens. Cet académicien, qui, dans ses portraits, peint si bien l'ame, & qui en a une si belle, est aussi illustre par la bienfaisance que par le génie. Les ouvrages ou mémoires seront envoyés, francs de port, avant le 1 juillet 1784, à M. Baron, secrétaire de l'académie, à Amiens.

(*Mercure* de France.)

V I.

Académie des ſciences, arts & belles-lettres de Dijon.

L'académie tint, le 27 août dernier, une ſéance publique, dont M. Maret, ſecrétaire-perpétuel, fit l'ouverture en diſant : » les ſuccès » des auteurs qui, l'année derniere, concou» rurent au prix propoſé par cette compagnie, » lui procurerent la ſatisfaction de célébrer un » double triomphe, & l'engagerent à diſtri» buer deux médailles d'or, quoiqu'elle n'en » eût promis qu'une ſeule «.

» Loin de jouir cette année du même avan» tage, l'académie, qui pouvoit diſpoſer de » deux médailles, qui les avoit annoncées aux » phyſiciens comme un objet d'émulation, a » le chagrin de les réſerver toutes deux. Le » ſujet de ce prix étoit la théorie des vents. » La compagnie l'avoit déja propoſé pour ce» lui de 1780, & s'étoit vue forcée de le pro» poſer une ſeconde fois. Elle eſpéroit que ce » nouveau concours, plus heureux que le pre» mier, répandroit ſur cet objet intéreſſant une » lumiere qui ne laiſſeroit plus d'obſcurité, & » c'eſt avec bien du regret qu'elle annonce » que ſes eſpérances n'ont pas été remplies. » Son équité cependant exige qu'elle avoue que, » parmi les mémoires envoyés au concours, » il y en a pluſieurs qui ne ſe ſont pas beau» coup éloignés du but, & que quatre d'en» tr'eux ont mérité ſes éloges «.

» Ces mémoires portent pour épigraphes, le » premier : *Ne prédisons jamais les effets dont* » *toutes les causes ne peuvent être connues* ; le 2e. : » *Vel sic vel me natura fefellit* ; le 3e. *Sunt ali-* » *quot res quarum unam dicere causam non satis* » *est* ; le 4e. *Ut repetit gladiator arenam.* Les » auteurs de tous ces ouvrages ont fait preuve » de connoissances très-étendues. On voit que » tous ont bien saisi le sens du problême, & » que tous avoient les talens nécessaires pour » le résoudre ; mais, indépendamment des lé- » gers défauts qu'un examen réfléchi a fait ap- » percevoir dans leurs mémoires, il est un re- » proche essentiel à faire à tous ces auteurs : » celui de n'avoir pas donné une solution sa- » tisfaisante d'une des parties du problême, la » plus difficile, il est vrai, mais la plus né- » cessaire pour compléter la théorie des vents : » celle qui concerne les moussons. L'académie » avoit pris la résolution de renoncer à ce su- » jet, si les efforts des concurrens n'étoient » pas plus heureux dans le nouveau concours » que dans le premier ; mais, en lui prouvant » que le problême, au lieu d'être insoluble, » est seulement très-difficile, le travail des au- » teurs qu'elle a cru dignes d'être encouragés » par des éloges, lui a fait concevoir l'espé- » rance d'en obtenir quelque jour la solution, » & l'a déterminée à proposer encore le même » sujet. Elle ne fixe point de terme pour la » remise des ouvrages : les deux médailles se- » ront adjugées à celui ou à ceux qui, en » quelque tems que ce soit, auront envoyé un

» mémoire où la théorie des vents sera exposée de maniere à rendre raison de tous les phénomenes qu'offrent ces météores. La compagnie verra avec plaisir les mêmes auteurs rentrer en lice ; & pour diminuer autant qu'il lui est possible, ce que son jugement peut avoir de désagréable pour ces savans physiciens, elle a cru devoir, par une notice de leurs ouvrages, leur faire appercevoir les motifs qui l'ont décidée à ne pas distribuer le prix proposé «.

» Le mémoire qui a pour épigraphe : *Ne prédisons jamais les effets dont toutes les causes ne peuvent pas être connues*, annonce dans son auteur un homme maître de son sujet, qui ne s'est mis à l'ouvrage qu'après l'avoir bien médité, & qui joint à une force de raisonnement peu commune, à un esprit méthodique, le talent rare de la précision. Mais le desir d'être précis lui a fait négliger une infinité de détails que lui auroient fournis les observations géographiques, celles des voyageurs & des physiciens, & lui a fait croire inutile une exposition succincte du systême de Daniel Bernoulli sur la formation du vent d'est par la rotation de la terre. Il n'a pas donné assez de développement à l'influence des gaz dans la production des vents, & il a hasardé une définition de l'air, susceptible de beaucoup d'objections «.

» L'auteur de la dissertation dont l'épigraphe est : *Vel sic, vel me natura fefellit*, sans écrire avec autant de précision que celui de la pré-

» cédente, mérite également des éloges fur la
» difcrétion de fon ftyle; il en mérite encore
» fur la diftribution des parties de fon ouvra-
» ge, fur l'enchaînement des principes & des
» conféquences, fur l'ufage heureux qu'il a fait
» des obfervations des voyageurs, & l'on voit
» que cet auteur connoît parfaitement la fur-
» face du globe. Mais, en expofant les caufes
» générales des vents, il ne fait pas mention
» des effets de la rotation de la terre. S'il a eu
» des motifs pour exclure cette caufe, le ref-
» pect que mérite l'opinion d'un favant auffi
» diftingué que Daniel Bernoulli auroit dû
» l'engager à la réfuter. Les inductions que
» l'auteur tire de la formation des marées par
» l'attraction de la lune, pour expliquer la
» formation du vent par la même caufe, ont
» paru un peu exagérées. Ses réflexions fur la
» différente denfité des couches de l'atmofphere
» ont femblé infuffifantes pour faire adopter
» l'opinion qu'il hafarde. On a vu avec peine
» que dans le nombre des caufes particulieres
» des vents, il ait omis les gaz & l'électricité.

» On ne peut pas faire ce dernier reproche
» à l'auteur du mémoire défigné par l'épigraphe :
» *Sunt aliquot res quarum unam dicere caufam non*
» *fatis eft.* Ces deux caufes des vents qu'il nomme
» variables, font expofées d'une maniere lumi-
» neufe dans la cinquieme fection de fon ou-
» vrage. On lui doit des éloges fur le déve-
» loppement des caufes des vents généraux ; on
» lui en doit encore fur ce qu'il dit de
» l'influence des vents fecs ou humides, chauds

» ou froids, fur l'économie animale. Cet auteur, » comme celui du mémoire précédent, s'eft montré fort inftruit en géographie, & a tiré un » très-grand parti des obfervations des voyageurs. Mais fon ftyle, toujours pur, fouvent » élevé, n'a pas toujours la précifion, la clarté » néceffaires dans les ouvrages fcientifiques. On » auroit defiré que l'auteur n'eût pas quelquefois donné, comme neuves, des opinions » déja connues, & n'eût pas fouvent perdu » de vue les avantages de la modeftie.

» Dans l'ouvrage qui a pour devife : *Ut repetit gladiator arenam*, on reconnoît un homme » très-favant qui, pour parvenir au but qu'il » s'eft propofé, a mis à contribution les phyficiens, les géographes, les voyageurs de tous » les fiecles, mais qui, ébloui par l'influence de » l'éther dans la production de la plupart des » météores, & de celle de la matiere électrique, qui eft une modification de l'éther, » donne l'électricité pour caufe unique des vents » généraux, & dans l'énumération des caufes » particulieres des vents variables, l'affocie à » la production des différens gaz & aux différens obftacles qui varient la direction des vents. » Il eft très-probable que l'éther, que la matiere » électrique contribuent pour beaucoup à la formation de ces météores; mais on peut au » moins douter que d'autres caufes ne déterminent pas les vents généraux, ou ne concourent pas à les produire. L'auteur, qu'on peut » louer fur l'enchaînement de fes principes & de » fes conféquences, ne porte point la convic-

» tion dans l'esprit, parce que ses principes
» peuvent être contestés. Tout ce qu'il dit des
» effets des différentes especes de vents sur les
» végétaux & sur les animaux, donne à sa dis-
» sertation un mérite fait pour lui concilier des
» suffrages; mais son écrit est déparé par des
» répétitions qui le rendent d'une prolixité dé-
» sagréable. On lit avec beaucoup d'avantage
» tous les détails dans lesquels il est entré sur
» les observations météorologiques. On applau-
» dit aux descriptions qu'il a données de plu-
» sieurs instrumens de son invention, capables
» de hâter les progrès de la science météorolo-
» gique; mais on pourroit dire : *Non erat his*
» *locus*, & l'on regrette qu'avec autant d'éru-
» dition & de génie, l'auteur de ce mémoire
» n'ait pas atteint le but auquel tant de moyens
» lui donnoient le droit d'aspirer.

» Nous croyons que cette notice critique des
» ouvrages que l'académie a distingués, inspi-
» rera les mêmes regrets à tous ceux qui s'in-
» téressent aux progrès de la physique, & nous
» espérons que les auteurs n'y verront qu'une
» preuve de l'estime que la compagnie a con-
» çue pour eux, & du desir qu'elle a d'être
» un jour autorisée à leur décerner le prix
» qu'elle s'est vue obligée de réserver. «

M. Picardet l'aîné lut ensuite un discours dont l'objet étoit de prouver que les belles-lettres pouvoient, à tout âge, occuper les hommes aussi agréablement, aussi utilement que les sciences & les arts.

On fit lecture de quelques fragmens d'un

ouvrage de M. le Gentil, prieur de Fontenay; relatif aux moyens d'accélérer ou de retarder à volonté la fermentation vineuse, & la perfection du vin.

M. Maret termina la séance par l'histoire du tremblement de terre qu'on éprouva le 6 juillet dernier à Dijon, ainsi que dans une partie de la province du comté de Bourgogne, de la Bresse & du Beaujolois.

(*Journal encyclopédique.*)

VII.

ACADÉMIE *impériale & royale des sciences & belles-lettres de* Bruxelles.

L'académie tint le 23 & le 24 d'octobre, une séance générale pour la distribution des prix annuels.

Elle avoit proposé en 1781 pour sujet de la question historique : » Vers quel tems les » ecclésiastiques commencerent-ils à faire par- » tie des états de Brabant ? Quels furent ces » ecclésiastiques, & quelles ont été les causes » de leur admission ? « Deux mémoires lui ont paru également mériter le prix par le nombre de recherches qu'ils contiennent, l'un écrit en latin & portant pour devise : *Omne revolvemus sua per vestigia sæclum ;* l'autre en françois, sous la devise : *Quem comitumque ducumque fides jurata Brabantum & mores gentis veteres abbatibus addunt cœtibus in patriis consessum, evolvere conor.* En conséquence elle en a couronné les auteurs,

& décerné à chacun d'eux une médaille d'or de même valeur. A l'ouverture des billets on a reconnu que les auteurs étoient M. Heylen, archiviste de l'abbaye de Tongerloo, & M. Ernst, chanoine régulier & professeur de théologie à l'abbaye de Rolduc. L'académie a adjugé l'*accessit* à M. Engels, demeurant à Bruxelles, auteur d'un mémoire françois avec la devise : *Magna petis Phaeton & quæ non viribus istis munera conveniunt, nec tam puerilibus annis.*

La question de mathématique aussi proposée en 1781, avoit été conçue en ces termes : » Développer la théorie des poutres qui reposent par leurs extrêmités sur deux points » d'appui, en les considérant dans l'hypothese » la plus conforme à la nature, c'est-à-dire, » comme des amas de fibres pesantes, extensibles, élastiques & unies entr'elles dans toute » leur longueur. Déduire de cette considération la cause de leur rupture & l'endroit où » elle doit se faire dans les différens cas par » rapport aux différentes situations des masses, » dont ces poutres pourroient être chargées, » & déterminer en conséquence le meilleur » emploi des liens pendans. « L'académie n'ayant reçu aucune réponse satisfaisante, elle a cru devoir abandonner cette question ; & la médaille qui restoit par-là à sa disposition a été employée au deuxieme prix de la question historique. Enfin elle avoit demandé également en 1781 : » Quels étoient les végétaux indigenes que l'on pourroit substituer dans les » Pays-Bas aux végétaux exotiques relative-

» ment aux différens usages de la vie. « Le prix de cette question a été remporté par M. Burtin, membre de la société royale de médecine de Paris, de celles de Nanci, de Harlem & de Lausanne, demeurant à Bruxelles, auteur d'un mémoire françois dont la devise étoit : *Peregrina quid æquora tentas? Quod quæris tua terra dabit.* Parmi les autres mémoires sur cette question, l'académie a distingué celui qui porte pour devise : *Providentiæ divinæ placuit scientiam virtutum plantarum instinctu naturali, casu, observatione, ratiocinio manifestare.* Elle a regretté que cet auteur qui a très-bien considéré les plantes par rapport à la médecine, n'en eût pas traité par rapport aux autres usages de la vie, omission trop considérable pour qu'elle eût pu lui adjuger le prix ou l'*accessit.*

Pour le concours de l'année 1785, l'académie propose les deux questions suivantes :

1°. » A quel titre le comte Herman, époux » de la comtesse Richilde, fut-il comte de Hai» naut; étoit-ce de son chef ou du chef de la » comtesse son épouse?

2°. » Par quelles raisons la culture des vers » à soie a-t-elle manqué dans ces provinces, » & quels seroient les moyens de la faire réus» sir? «

Le prix de chacune de ces questions sera une médaille d'or du poids de vingt-cinq ducats. Les mémoires doivent être écrits en latin, en françois ou en flamand, & ne pourront être que d'une demi-heure de lecture. Ils seront adressés & remis francs de port à M. Des Roches,

ſecrétaire-perpétuel, avant le 16 juin 1785. L'académie exige la plus grande exactitude dans les citations : pour cet effet les auteurs auront ſoin de marquer les pages des éditions dont ils ſe feront ſervis. Ils ne mettront point leur nom à leurs ouvrages, mais ſeulement une deviſe à leur choix : ils la répéteront dans un billet cacheté qui contiendra leur nom & leur adreſſe. Ceux qui ſe feront connoître de quelque maniere que ce ſoit, & ceux dont les mémoires auront été remis après le terme preſcrit, feront abſolument exclus du concours.

(*Journal hiſtorique & politique.*)

VIII.

Société Zélandoiſe des ſciences de Fleſſingue

La ſociété, dans ſon aſſemblée générale, tenue le 7 octobre dernier, a adjugé la médaille d'or à M. Garnier de St. Julien, capitaine en premier au corps-royal du Génie de France, en réſidence à Bayonne, & couronné ſon mémoire ſur la queſtion propoſée au ſujet de la conſtruction des vaiſſeaux. — La ſociété s'attend de recevoir, avant le 1er. janvier 1785, les réponſes ſuivantes ; 1°. *Sur les auteurs qui ont éclairci l'hiſtoire & l'antiquité des Pays-Bas ;* 2°. *les défauts des académies de la patrie ;* 3°. *les raiſons pourquoi la coutume d'enterrer les corps morts dans les villes & égliſes de cette république, continue encore à ſe maintenir ;* 4°. *la différence du change déſavantageux dans les*

ſix Provinces-Unies, *relativement à celle de Hollande*, &c. — La ſociété attend auſſi avant le 1er. janvier 1784, les réponſes aux queſtions; 1°. *Sur le droit public des Provinces-Unies*; 2°. *les fievres catarrhales*; 3°. *ſur la conſtruction d'un hôpital ou maiſon pour les gens de mer néceſſiteux & âgés, dans la Zélande.* Toutes ces queſtions ſont plus amplement propoſées, & dans leurs particularités, dans le programme publié depuis peu. — Les réponſes doivent être envoyées à M. J. W. Te Water, hiſtoriographe de la Zélande, profeſſeur en philoſophie & hiſtoire de la patrie à Middelbourg, ſecrétaire de la ſociété Zélandoiſe des ſciences à Fleſſingue.

I X.

ACADÉMIE royale des ſciences & belles-lettres de Berlin.

La claſſe de philoſophie ſpéculative avoit propoſé pour le prix de cette année la queſtion ſuivante : *Quelle eſt la meilleure maniere de rappeller à la raiſon les nations, tant ſauvages que policées, qui ſont livrées à l'erreur & aux ſuperſtitions de tout genre?* L'académie, entre les pieces qui ont concouru, en a trouvé quelques-unes (dit-elle dans ſon programme) qui contiennent des vues utiles; mais aucune n'a rempli entiérement ſon attente. Elle a vu avec peine que les auteurs de la plupart de ces diſſertations, au lieu de chercher à circonſcrire un ſujet déja fort étendu, ſe livroient à des digreſſions, &

même à des déclamations d'autant plus déplacées que l'éloquence n'eſt point du reſſort de la claſſe de philoſophie. On doit ſentir qu'il ne s'agit pas d'examiner s'il faut extirper l'erreur & la ſuperſtition ; mais, comme on ne peut nier qu'il n'y ait des erreurs & des ſuperſtitions nuiſibles, il s'agit de chercher les moyens les plus efficaces & les moins dangereux, ou, en un mot, les meilleurs moyens de détruire l'erreur & la ſuperſtition, ou, ce qui eſt la même choſe, de ramener à la raiſon les hommes qui s'en écartent, & de leur enſeigner à en faire uſage pour la connoiſſance du vrai. Il n'eſt pas queſtion non plus de faire la nomenclature, toujours imparfaite & partiale, des erreurs qui regnent dans le monde, mais de trouver dans les cauſes communes de ces erreurs, & dans les effets par leſquels elles ſe manifeſtent, les indications néceſſaires pour les prévenir & pour y porter remede, de préſenter & de renverſer les obſtacles, de diſcuter les ſyſtêmes ſuivis dans la pratique, d'élever enfin une théorie qui puiſſe devenir applicable, du moins dans quelques cas, & qui ſoit fondée ſur des argumens antérieurs & poſtérieurs ; les premiers tirés de la nature du cœur humain, de l'organiſation de la ſociété civile, ou de toute autre conſidération ; les ſeconds, des preuves hiſtoriques qui ſemblent s'offrir en foule ſur les deux points de la queſtion. L'académie, en renvoyant le prix au 31 mai de l'année 1785, ſe félicite de r'ouvrir la carriere à quelques concurrens qui, n'ayant pu pré-

senter leurs mémoires à tems, ont été exclus du concours par la loi du terme irrévocablement fixé. On prie donc tous ceux qui feront des envois, d'être attentifs à ce terme, qui s'étend jusqu'au 1er. janvier 1785, & d'affranchir leurs paquets.

La classe de philosophie expérimentale de la même compagnie propose cette question pour le prix de 1785 : *Etablir par des expériences exactes, décrites avec clarté & précision, la théorie de la fermentation, de la décomposition qu'elle fait éprouver aux corps qui la subissent, & de la nouvelle composition des principes qui en résultent dans ses différens périodes.* Elle souhaite que les expériences établissent cette théorie, non-seulement pour la fermentation qui se fait dans les corps non organisés privés de vie, mais encore pour celle qui s'opere dans les végétaux vivans, par laquelle ces substances qui leur servent d'alimens sont rendues propres à l'entretien ou à l'accroissement de telle ou telle partie, de même que pour la fermentation qui se fait dans les animaux vivans, au moyen de laquelle les alimens qu'ils prennent sont successivement changés, de maniere que de la différente composition & combinaison de leurs principes modifiés par la fermentation, il résulte telle ou telle substance animale, soit solide, soit fluide. On invite les savans de tout pays, excepté les membres ordinaires de l'académie, à travailler sur cette question. Le prix consiste en une médaille d'or du poids de 50 ducats. Les pieces seront adressées franches de port à M. le conseiller

privé Formey, ſecrétaire-perpétuel de l'académie. Le terme pour les recevoir eſt fixé au 1er. janvier 1785, après quoi on n'en recevra abſolument aucune, quelque raiſon de retardement qui puiſſe être alléguée en ſa faveur. On prie les auteurs de ne point ſe nommer, mais de mettre ſimplement une deviſe, à laquelle ils joindront un billet cacheté, qui contiendra, avec la deviſe, leur nom & leur demeure.

Le prix fondé par feu M. Eller a été adjugé dans l'aſſemblée publique du 30 janvier dernier à M. le conſeiller Schubart. La claſſe de philoſophie expérimentale propoſe pour l'année 1785 une nouvelle queſtion relative à ce prix. En voici l'énonçé. » A proprement parler, il n'y a point de mauvaiſes herbes ou d'ivroie dans la nature, c'eſt-à-dire, qui ſoit tout-à-fait inutile, ni à tous égards nuiſible. Cependant on demande, 1°. *Ce qu'on entend par* ivroie *en général, & ſur-tout en fait d'agriculture, pour les champs, jardins, prairies, pâturages & forêts;* 2°. *combien il y a de ſortes d'ivroies, & ce qui contribue le plus à leur augmentation, ou à leur diminution;* 3°. *comment & par quels moyens on peut avec le plus de ſuccès empêcher cette augmentation ou la diminuer;* 4°. *ſi, parmi les différentes ſortes d'ivroies, il n'y en a pas de plus communes & de plus abondantes, qui ont une utilité conſidérable & réelle dans l'économie, en ſorte qu'elles puiſſent ceſſer d'être rangées dans la claſſe des végétaux inutiles, & dans ce cas, de quelle maniere on peut s'en ſervir avec le plus d'avantage* «. L'académie a trouvé convenable aux progrès de

l'agriculture de propofer ces queftions, afin de parvenir à une faine théorie de l'ivroie, fondée fur des principes déduits de l'obfervation & des expériences; ce qui lui fait fouhaiter de les voir traitées clairement par des agriculteurs & des économes praticiens. Les mémoires feront reçus jufqu'au 1er. janvier 1785; & le prix de 50 ducats fera décerné dans l'affemblée publique du 31 mai fuivant.

(*Journal encylopédique.*)

X.

MÉMOIRE hiftorique fur l'académie royale des fciences de Suede.

Les fociétés que nous appellons ordinairement académies font de deux fortes. Il y en a qui ne jouent pas un plus grand rôle dans le monde favant, que ne font dans le monde politique certains petits états dont on fait à peine qu'ils exiftent, & qui n'entrent pour rien dans les entreprifes importantes. D'autres reffemblent à ces royaumes puiffans dont l'influence eft fenfible, & le nom ne fe prononce qu'avec refpect : c'eft entre ces dernieres que l'académie dont nous allons rapporter l'origine & les progrès tient un rang diftingué.

Le fénateur comte André-Jean de Hoepken, le confeiller de commerce Jonas d'Alftrœmer, le vice-préfident du parlement d'Abo, baron Sten Charles de Bielke, le chevalier Charles de Linné, & le capitaine Martin Triewald en

ayant conçu le projet, les nouveaux académiciens tinrent leur premiere séance le 2 juin 1739, dans un appartement de l'hôtel des nobles. Convaincus que de bonnes loix sont la base de toute société, le comte de Hoepken se chargea de dresser un code qui fut agréé, & dont voici les articles essentiels.

Les académiciens ne s'occuperont que d'objets qui aient un rapport immédiat au bien public. Ils cultiveront la physique expérimentale, l'histoire-naturelle, la chymie, la médecine, les mathématiques, le commerce, l'économie, les manufactures & les arts. Le président destiné à diriger les opérations de l'académie, sera élu tous les trois mois : terme de la durée de sa charge. Aussi souvent qu'un président sera remplacé, on publiera le cahier des pieces lues & approuvées pendant sa présidence. Il en paroîtra donc un cahier tous les trois mois. Ces pieces ne pourront être écrites qu'en suédois. En publiant des mémoires tous les trois mois, l'académie donne à connoître que son activité ne se ralentit point; en les publiant dans la langue du pays, elle agit conformément à l'intérêt & à la gloire de la nation. Les académiciens ne connoîtront d'autre rang parmi eux que celui de l'ancienneté. Tout académicien qui pendant deux ans ne travaillera point pour l'académie sera retranché du corps : si l'on établissoit & suivoit cette loi dans toutes les sociétés savantes, on ne rechercheroit plus si souvent par étiquette & par vanité, une distinction qu'il faudroit conserver par le travail &

les talens. Un éloge funebre conſervera le ſouvenir de l'académicien enlevé par la mort. On choiſira pour ſecrétaire celui des académiciens qui ſaura le plus de langues, & qui poſſédera le talent de bien parler & de bien écrire. Il ſera chargé de recevoir les lettres adreſſées à l'académie, & d'y répondre, de tenir le protocole dans les aſſemblées, d'y lire les mémoires qui ſeront envoyés, & d'y porter la parole en l'abſence du préſident.

A la premiere élection la dignité de préſident échut à Linné. En la remettant à ſon ſucceſſeur au bout des trois mois, il prononça un diſcours qu'on trouva ſi fort à ſa place, que cet exemple devint une eſpece de loi pour les autres préſidens. Le nom du premier ſecrétaire Hoepken n'eſt guere moins remarquable que celui de Linné. En 1741, des affaires que le roi confia à Hoepken l'ayant obligé à partir pour la Finlande, Jacques Faggot lui ſuccéda. Faggot, ſavant laborieux avoit obtenu en 1734, le privilege de lever les cartes des différentes provinces de Suede dont il s'acquitta utilement. Il fut remplacé par Pierre Elvius, entre les ouvrages duquel on diſtingue ſon traité des forces de l'eau. La place eſt maintenant poſſédée par M. Wargentin dont le mérite eſt connu.

Lorſque l'académie eut publié ſix parties de ſes mémoires, & qu'elle crut avoir donné des preuves de ſon ardeur pour le bien public, elle ſupplia le roi d'autoriſer formellement ſon exiſtence, & de confirmer les loix qu'elle s'étoit

prescrites : ce que S. M. daigna faire par un décret du 31 mars 1741.

L'académie acquit insensiblement les hommes les plus distingués du royaume dans tous les genres qu'elle embrassoit : elle eut pour les mathématiques Samuel de Klingenstierna, André Celsius, Pierre Elvius, Martin Strœmer, le baron Frédéric de Palmquist; pour la physique Martin Triewald, Nicolas Wallerius; pour l'histoire naturelle, Charles de Linné, Olaus Celsius l'aîné, Frédéric Hasselquist, Pierre Kalm; pour la minéralogie & la chymie, George Brandt, Antoine de Swab, Henri Théophile de Scheffer, Axel Frédéric de Cronstedt; pour la médecine, Herman Thierry Spœring, Evald de Ribe, Nicolas de Rosenstein; pour la méchanique, Christophe de Polhem; pour l'architecture, le baron Charles de Haorleman; pour le commerce, Magnus de Lagerstrœm, Ulric de Rudenschœld, Thomas de Plongrem, Claude Grill, Nicolas Sahlgren; pour les manufactures Jonas d'Astrœmer, Jean-Frédéric Kryger; pour l'économie Jacques Faggot, Ephraim Otto Runeberg; pour la langue nationale, le comte Charles-Gustave de Tessin, le comte Charles d'Ehrenpreus & Olaus de Dalin. Ce ne fut qu'en 1748, que l'académie commença d'admettre des membres étrangers.

La générosité de plusieurs patriotes Suédois a secondé ses efforts. Dès 1727, le conseiller de commerce, Sébastien de Tham, avoit remis au corps de la noblesse une somme qui devoit être employée à faire lire des cours de

physique & de mathématique. Le corps de la noblesse ne crut pouvoir mieux faire douze ans après, que de remettre la somme qu'il avoit en dépôt à l'académie naissante, à condition d'en faire un usage conforme aux vues du testateur. L'académie ayant commencé en 1743 à percevoir les rentes du capital, l'occasion de les employer se présenta. Le secrétaire restoit encore sans appointemens dans une charge qui consumoit tout son tems : l'académie prit la résolution de lui remettre le soin des leçons de physique & de mathématiques, afin d'attacher ainsi au secrétariat le revenu du capital légué par le conseiller de Tham. Pierre Elvius eut une pension sur ce pied; mais ne pouvant suffire en même tems aux leçons publiques, il en fut dispensé, à condition qu'il mettroit à la tête de chaque cahier des mémoires de l'académie quelque morceau relatif à l'histoire des sciences, travail dont M. Wargentin, qui l'avoit continué fut encore dispensé en 1759, par l'académie, qui lui assigna une pension sur les revenus qu'elle possédoit en propre, arrangement qui subsiste encore. Les rentes du legs furent employées à fonder une chaire de professeur en physique & en mathématique qui doit toujours rester entre les académiciens.

A mesure que la réputation de l'académie augmentoit, sa correspondance ne pouvoit manquer de s'étendre. Cet objet devenoit déja un surcroît de dépense, lorsqu'en 1745, le gouvernement y eut égard & déclara l'académie franche de tout port de lettres.

En 1747, Adolphe-Frédéric, alors prince royal, ſe déclara ſon protecteur ; le 5 mars 1748, il y vint pour la premiere fois, & il promit, à tous ceux qui la compoſent, ſa bienveillance & ſon amitié. Le ſénateur, comte d'Ehrenpreus, portant la parole au nom de l'académie, remercia très-humblement l'héritier du trône de la grace qu'elle en recevoit.

Ce fut encore en 1747 que l'académie obtint le privilege des almanachs ; ce privilege & d'autres libéralités fournirent les moyens de bâtir un obſervatoire à l'uſage de l'académie ; le magiſtrat de Stockholm en accorda la place ſans aucun paiement ; il y avoit des matériaux dont on pouvoit ſe paſſer au château de Stockholm, auquel on travailloit dans le même tems ; ils furent accordés à l'académie pour cet objet ; & Claude Grill, académicien & directeur de la compagnie des Indes, offrit d'avancer la ſomme qu'on déſireroit, ſans aucun intérêt, & ne preſcrivant d'autre terme, pour le rembourſement du capital, que le tems où l'académie le pourroit faire ſans gêne ; ainſi l'obſervatoire fut commencé en 1748, achevé en 1752, & on en fit l'inauguration le 20 ſeptembre 1753 en préſence du roi Adolphe-Frédéric. M. le chevalier Wargentin, ſavant aſtronome, a fixé ſa demeure à l'obſervatoire pour être à portée de faire au beſoin les obſervations avec toute l'exactitude néceſſaire.

Auſſi en 1747, l'académie hérita du comte Frédéric de Sparre, intendant de la cour, jeune académicien, qui avoit un goût décidé pour les

ſciences, & qui n'étoit âgé que de 24 ans, lorſque la mort vint exiger de lui le tribut fatal. Réſolu de ſe ſurvivre à lui-même, & d'acquérir des droits à l'eſtime publique, il avoit établi par ſon teſtament l'académie héritiere de toute ſa fortune; mais les loix du pays défendant de diſpoſer d'un bien hérité au préjudice des plus proches parens, le teſtament fut caſſé, & le legs fait en faveur de l'académie, réduit à la ſomme modique de 666 écus de Suede.

L'académie fit imprimer enſuite trois ouvrages à ſon profit : d'abord le célebre traité de Nicolas de Roſenſtein, des maladies des enfans, qui fut d'un rapport conſidérable : puis le traité d'Elvius, des effets des forces de l'eau, qui, quelque bien fait qu'il ſoit, eſt d'un uſage moins général : & enfin, avec la permiſſion des états en 1756, les fameuſes lettres du comte Charles-Guſtave de Teſſin, adreſſées à ſa majeſté le roi de Suede, alors prince royal.

Le nombre des académiciens regnicoles s'accrut peu-à-peu, juſqu'à ce qu'en 1761, il fut au-delà de cent; alors pour prévenir l'abus, on en borna le nombre à cent, & l'on obſerve cette regle.

Le roi Adolphe-Frédéric, qui déja comme prince royal, s'étoit déclaré protecteur de l'académie, lui donna des preuves encore plus ſignalées de ſon eſtime, quand il fut parvenu au trône; en 1751 il la mit en état de faire faire des obſervations aſtronomiques correſpondantes à celles que l'abbé de la Caille faiſoit dans le même tems au cap de Bonne-Eſpérance,

& fournit auſſi aux dépenſes de l'obſervation du paſſage de Vénus par le diſque du ſoleil en 1769.

L'académie ayant perdu en 1771 ce généreux protecteur, Guſtave III daigna ne la point oublier; il ſe rendit à une de ſes aſſemblées, où il prononça ces paroles mémorables : » Je tâ» cherai de faire de ma préſence à vos aſſem» blées, un moyen d'augmenter mes lumieres, » d'encourager, par mon exemple, les ſciences » utiles que vous cultivez avec tant de ſuccès, » & de vous offrir un appui, au cas, ou con» tre les apparences vous vous trouviez expo» ſés aux revers que la jalouſie & l'ignorance » ſuſcitent ſouvent à la vertu & aux mœurs. « Guſtave a tenu ſes promeſſes; il aſſiſte ſouvent aux aſſemblées de l'académie ; ſon exemple a fixé l'attention du public, & l'on s'eſt diſputé l'avantage de donner des preuves d'eſtime & de confiance à une ſociété ſi digne d'en obtenir.

Nicolas Sahlgren, négociant de Gothembourg, mort en 1776, un des citoyens les plus opulens du royaume, & qui joignoit aux richeſſes l'art de les employer, remit à l'académie, en 1773, une ſomme de 8333 écus de Suede, deſtinés à fonder un prix annuel pour les cultivateurs & les économes : l'académie s'eſt conformée à cette intention avec un ſoin ſcrupuleux; la conſtruction des gerbes, le deſſéchement des grains, la maniere de les vanner, la culture des légumes, des arbres fruitiers & des pépinieres, les eſpeces & les différences caractériſtiques des terres de Suede; l'attelage des

bœufs ont été les objets que les dépositaires du fonds donné par Sahlgren ont soumis aux recherches des citoyens animés du noble desir de se rendre utiles à la patrie.

Une société anonyme fit tenir à l'académie en 1776 une somme de 400 écus de Suede, afin d'établir un second secrétaire, dont l'utilité étoit évidente ; en même tems les donataires proposoient, comme très-propre à remplir cette place, M. Henri Nicauder, qui enseignoit alors l'astronomie à Upsal ; la donation & la condition ayant été acceptées, l'académie a désormais deux secrétaires, dont l'un sera toujours chargé du soin de l'observatoire.

M. de Rosenadler, secrétaire-d'état, fit fort peu de tems après, présent à l'académie, d'une somme de 8333 écus de Suede, qui avec une somme de ses propres deniers que l'académie y ajouta, la mit en état d'acquérir la belle maison qu'elle possede maintenant dans la grande rue neuve de Stockholm : ce bâtiment considérable fournit d'abord deux salles d'assemblées ; ensuite on y voit le cabinet de l'académie, maintenant bien garni de matieres de physique & d'histoire naturelle ; le baron Gustave de Hoepken donna le premier une collection de minéraux ; son exemple fut suivi par le conseiller de commerce Lagerstroem & le conseiller des mines Psilanderhielm : la munificence de madame la baronne de Geer, née baronne de Ribbing, fournit ensuite un accroissement considérable au cabinet ; cette respectable douairiere ayant fait présent à l'académie du cabinet d'his-

toire

toire naturelle du feu maréchal de la cour, son époux, un des plus complets qu'un particulier puisse avoir : l'académie reçut environ dans le même tems, du comte Ulric de Scheffer, six armoires remplies d'oiseaux, d'insectes & de plantes. Mrs. Thunberg & Sparman ont donné l'un & l'autre à l'académie plusieurs des curiosités qu'ils ont rapportées de leurs voyages ; & en dernier lieu M. le directeur Martin Staf, a bien voulu en accroître le cabinet d'une espece de pharmacie chinoise, unique en Europe.

Dans d'autres appartemens se trouvent les livres, qui avec ceux que l'on a placés dans l'observatoire, forment une collection considérable dont l'académie s'est procuré une partie à ses dépens, & l'autre partie est due à la générosité de plusieurs citoyens, tels que M. de Lagerstroem déja cité, qui a donné trente ouvrages chinois imprimés, qui reliés font environ cent volumes ; feu M. Psilanderhielm & M. de Rosenadler aussi cités.

La maison de l'académie fournit de plus des logemens pour le second secrétaire, qui est en même tems garde des livres ; pour M. le professeur Wilke, qui a soin du cabinet de physique ; pour M. le professeur Sparrman, chargé de l'inspection du cabinet d'histoire naturelle, & pour plusieurs employés subalternes.

Des prix distribués ; le souvenir des bienfaiteurs & de plusieurs membres de l'académie immortalisé par des médailles ; des observations astronomiques faites à grands fraix, des attéliers d'instrumens de mathématique & d'optique éta-

blis & employés ; le graveur Akerman obtenant un attelier à Upſal ; d'habiles voyageurs, entr'autres le ſavant Kalm, aidés & ſoutenus dans leurs courſes utiles ; tant de livres achetés, le mérite indigent ſoulagé, ce ſont-là les monumens du zele & de l'activité des académiciens : ajoutez-y 40 tomes d'anciens, & 3 tomes de nouveaux mémoires, ſans compter un grand nombre de diſcours lus en différentes occaſions. M. Kaeſtner, profeſſeur à Gottingue, traduit en allemand les mémoires de cette académie à meſure qu'ils paroiſſent. A Veniſe, il a paru une traduction latine de ceux de ces mémoires qui traitent de la phyſique & de l'hiſtoire naturelle, & M. de Keralio en a rédigé 29 tomes en françois ſous ce titre : *Mémoires de l'académie royale des ſciences de Stockholm.* A Paris, chez Panckoucke, 1772, in-4to.

Dans la liſte nombreuſe des aſſociés étrangers, on voit les noms des Muller, Chambers, Schloezer, Murray, Macquer, Hell, Euler, Banks, Pallas, Niebuhr, & beaucoup d'autres également célebres. L'académie des arts & des ſciences de Boſton a fait ſavoir ſon établiſſement à l'académie royale de Suede, par une lettre datée de Boſton le 1 juin 1781, & celle de Philadelphie compte, entre ſes membres étrangers, trois ſavans Suédois ; le feu Linné, M. Bergius, & M. de Wrangel, qui a été pendant dix ans prévôt des égliſes ſuédoiſes établies en Amérique, & qui eſt à préſent grand-aumônier du roi & curé de Sala.

SPECTACLES.

PARIS.

COMÉDIE FRANÇOISE.

Le jeudi 21 août, on a remis le *Bienfait rendu*, ou *le Négociant*, comédie en cinq actes & en vers, par M. Dampierre.

Un négociant de Bordeaux a prêté au comte *de Bruyancourt* une ſomme de cent mille écus. En reconnoiſſance celui-ci s'eſt engagé à marier ſa fille *Angélique* avec le neveu de ſon créancier. Ce neveu, qu'on appelle *Verville*, arrive à Paris, ſe préſente chez le comte, & y eſt reçu d'une maniere très malhonnête par ſa prétendue, par ſon beau-pere, & par ſa belle-mere futurs. Le négociant lui-même n'eſt guere plus favorablement reçu que Verville. Malgré l'état de détreſſe, malgré l'embarras dans lequel ſe trouve la famille du comte, elle eſt tellement infatuée de ſa nobleſſe, qu'elle ne penſe qu'en frémiſſant à s'allier avec un négociant. Cependant l'oncle de Verville, indigné de tant de hauteur & d'ingratitude, éclate en reproches. Il repouſſe la morgue & les hauteurs de la famille du comte, par la comparai-

ſon qu'il fait de la nullité d'un noble qui abuſe de ſa naiſſance pour ſurcharger l'état, avec les travaux utiles d'un commerçant, qui entretient & propage l'abondance ; mais il effraie encore davantage par la menace qu'il fait de pourſuivre ſon débiteur. Pendant que tout ceci ſe paſſe, Verville conçoit d'autres projets. Il a vu une amie d'Angélique, & ne l'a vue que pour l'aimer. *Julie*, (c'eſt ſon nom) ſage, belle, jeune, modeſte & ſpirituelle, a enchaîné ſon cœur pour jamais. Fille d'un homme bien né, plein de probité & de nobleſſe, mais pauvre, elle n'a pour dot que ſes vertus, & voilà la dot que Verville deſire. Pour tirer d'embarras le comte de Bruyancourt, & tâcher de parvenir à épouſer Julie, il fait prêter au comte les cent mille écus qu'il doit à ſon oncle. En vain il a cherché à ne pas être connu. La nature des billets que Bruyancourt remet au négociant découvre le myſtere. Le comte, confondu par tant de généroſité, déteſte ſon orgueil & les hauteurs de ſa famille : mais Verville n'épouſe point Angélique. Il reçoit le cœur & la main de Julie, de l'aveu de ſon oncle, & du conſentement du reſpectable pere de ſa maîtreſſe.

Cette piece, repréſentée pour la premiere fois en 1763, fut plutôt conſidérée comme un ouvrage raiſonnable, que comme une production capable de produire l'effet que le théatre exige. On obſerva qu'il y avoit trop peu de gaîté, pour qu'on pût la ranger dans la claſſe des comédies, & trop peu d'intérêt pour qu'elle fût placée dans celle des drames ; ce

qu'on avoit pensé en 1763, on l'a pensé encore en 1783. Les tableaux rapprochés de l'inutilité orgueilleuse de certains nobles, & de l'importance des travaux d'un négociant, ont été applaudis, parce qu'ils sont bien faits. On a trouvé dans le style de la vérité & du naturel, malgré quelques incorrections, & un grand nombre de beaux vers. Mais on s'est accordé pour convenir que malgré les choses louables qu'on y rencontre, l'ouvrage est dénué de ces moyens qui donnent de la vie aux ouvrages dramatiques. Enfin, on a répété avec Boileau :

Vos froids raisonnemens ne feront qu'attiédir
Un spectateur toujours paresseux d'applaudir,
Et qui des vains efforts de votre rhétorique
Justement fatigué, s'endort ou vous critique,

On a trouvé aussi les sarcasmes contre l'orgueil qu'inspire une haute naissance, un peu trop cruds & trop durs. Nous croyons à l'égard de ce dernier reproche, qu'un auteur comique doit se dire, comme le bon la Fontaine :

Je tâche de tourner le vice en ridicule,
Ne pouvant l'attaquer avec des bras d'Hercule.

Cette derniere maniere, réservée à d'autres genres, ne fait souvent qu'aigrir au lieu de corriger : mais le sentiment qui conduit un écrivain à l'employer, n'en est pas pour cela moins estimable ; & la maniere dont le public a accueilli les traits même les plus forts de cette comédie, prouve combien M. Dampierre peut se faire honneur d'un pareil ouvrage.

Le lundi 6 octobre, on a donné la premiere repréſentation du *Bienfait anonyme*, comédie en trois actes & en proſe.

On a lu, il y a huit ou dix ans, dans les papiers publics, & depuis dans pluſieurs recueils, l'anecdote qui a fourni le ſujet de cette piece. Un inconnu, qui fait une promenade ſur le baſſin du port de Marſeille, remarque que le batelier qui le mene n'a pas l'air d'être né pour cet état, & lui fait des queſtions : *Robert* (c'eſt ſon nom) lui répond que ſon pere ayant été enlevé par des pirates & mené en captivité, il s'eſt décidé à ſaiſir toutes les reſſources pour amaſſer de quoi le délivrer : l'inconnu touché de ſentimens ſi honnêtes lui fait préſent de quelques louis en quittant la barque. Pluſieurs mois après, le pere arrive au ſein de ſa famille ; on a payé ſa rançon, montant à ſix mille francs. Il ſoupçonne d'abord que ſon fils eſt l'auteur de ſa délivrance : mais comment a-t-il pu trouver une ſomme ſi conſidérable ? Cette idée lui fait naître des doutes qui l'affligent. Cependant le jeune Robert rencontre encore l'inconnu ſur le port : il ſe jette à ſes pieds, les embraſſe, & lui veut faire avouer le nouveau bienfait qui lui a rendu ſon pere : l'inconnu eſt attendri, héſite & diſparoît. Longtems après cet événement, on trouve dans les papiers d'un banquier une lettre qui prouve que la ſomme de ſix mille livres donnée pour la rançon de *Robert* le pere, a été délivrée par les ordres & des deniers de feu M. *de Montesquieu*, auteur de *l'Eſprit des loix.* L'auteur de

la piece nouvelle a changé ce nom en celui de *Saintesquieu*, afin qu'on pût le reconnoître. Le succès du premier acte a été décidé ; il ne s'est pas soutenu dans les deux autres. Le second acte, presque en entier, roule sur les soupçons qu'on a sur le compte du jeune Robert ; soupçons qui devoient être facilement détruits par sa bonne conduite : le dénouement n'a pas non plus produit tout l'effet qu'on en pouvoit attendre. L'auteur a mêlé à cette anecdote une intrigue amoureuse du jeune Robert avec la fille d'un ami de son pere. La plupart des détails de cette espece de drame ont paru fort communs : on n'a pourtant pas manqué d'applaudir à tous les discours & les sentimens généreux des deux principaux personnages. L'auteur ne pourroit mieux faire que de réduire sa piece à un seul acte. Elle obtiendroit alors sans réserve, les applaudissemens que le premier a mérités.

(*Journal* de Paris ; *Mercure* de France ; *Journal général* de France ; *Affiches, annonces & avis divers.*)

COMÉDIE ITALIENNE.

Le vendredi 19 septembre, on a donné la premiere représentation d'*Amélie & Monrose*, drame en quatre actes & en prose.

Monrose & *Surrey* aiment *Amélie*. Le premier a quitté l'Angleterre, après avoir vu son pere tomber sous le fer des bourreaux de Charles premier. Le second, ami de Monrose & favori

de Cromwel, a obtenu le consentement de *Suffolk*, pere d'Amélie, & l'un des partisans de l'usurpateur : mais c'est en vain que Suffolk veut engager sa fille à épouser Surrey; fidelle à son amant, elle refuse d'obéir à son pere. Cependant Monrose est revenu secrétement en Angleterre; il se rend auprès d'Amélie, & lui propose de s'embarquer avec lui pour la France. Après avoir résisté quelque tems aux instances d'un amant sensible & malheureux, elle consent à le suivre. Monrose a fait instruire Surrey de son retour. Celui-ci, emporté par l'amour & par la jalousie, confie ce mystere à *Sadley*, personnage à-peu-près semblable au Cécil du comte d'Essex, & plus méprisable que lui. Sadley offre à Surrey de le venger, en dénonçant Monrose à Cromwel; mais cette proposition est rejettée avec horreur. Monrose ignore que Surrey est son rival, son ame franche & confiante se déploie toute entiere sous les yeux de Surrey. Il lui confie son amour, ses projets de fuite, & l'engage à les servir. Surrey est en proie à des mouvemens de jalousie, qui sont combattus dans son cœur par le sentiment de l'amitié. Il ne peut se déterminer à favoriser la fuite d'Amélie, ni à trahir son rival. Sadley vient trouver Suffolk, & lui demande un entretien particulier dont il est facile de deviner la cause. En effet, tandis qu'Amélie, Fanni sa gouvernante, & l'amoureux Monrose se préparent à fuir, Suffolk reparoît. On se saisit de l'amant infortuné, on le désarme, on l'entraîne; mais il est bientôt réclamé par Cromwel,

que Sadley a informé de ſon retour. Surrey ne reſpire que la vengeance, & ſort dans l'intention de percer le cœur du lâche qui a cauſé le malheur de ſon ami. Ici la ſcene, qui, pendant les deux premiers actes, a repréſenté une campagne ſituée aux environs de Londres, fait place à une priſon dans laquelle on a conduit Monroſe. L'amant d'Amélie y reçoit les conſolations de Suffolk, d'un vieux domeſtique qui a ſervi ſon pere, & qui rappelle un peu le Jarvis de Beverley. Surrey s'y rend auſſi. Il a puni le criminel Sadley; mais c'eſt en vain qu'il a voulu fléchir Cromwel. Le barbare uſurpateur eſt avide du ſang du proſcrit, & la mort de Monroſe eſt réſolue. Tout ce que Surrey peut faire encore, c'eſt de ſervir tout à-la-fois l'amitié, & de ſe punir de ſon indiſcrétion, en prenant la place de ſon ami. Enveloppé dans le manteau dont Surrey étoit couvert, Monroſe peut échapper à l'œil de ſes gardes; mais il ne veut point accepter cette propoſition : Surrey inſiſte; enfin, après un long combat; où l'amitié s'impute un ſacrifice dont elle a donné plus d'un exemple, Monroſe conſent à partir. Ici la ſcene change encore, & repréſente l'appartement de Suffolk. Amélie veut aller trouver ſon amant dans ſa priſon, & partager ſes maux; il vient ſe jetter à ſes pieds, lui apprendre le dévouement noble & courageux de l'héroïque Surrey; mais content de l'avoir vue, & de lui avoir rendu ſon dernier hommage, il va briſer les fers de Surrey, & porter ſa tête à Cromwel. Cette ſituation, qui

augmente l'infortune d'Amélie, dont l'ame s'étoit ouverte à l'espérance, est suivie du retour inopiné de Surrey. C'est à l'amour du peuple qu'il a dû sa délivrance. On a su la détention de Monrose, sa cause, le sacrifice de son ami : toutes les ames ont été entraînées, & toutes les voix se sont élevées en faveur de l'infortuné. Ennemi implacable, mais politique fin & délié, Cromwel a sacrifié sa haine à la nécessité de paroître clément. Surrey engage Suffolk à unir Amélie & Monrose, il les exhorte à se rendre promptement auprès de leur roi légitime. L'amour & l'amitié triomphent.

Ce drame a eu un très-grand succès. Il seroit facile de démontrer qu'il manque quelquefois de vraisemblance; que les scenes ne sont pas liées; que les situations, nous parlons de celles qui sont vraiment intéressantes, n'ont pas le mérite de la nouveauté; que le style est diffus, haché, quelquefois même obscur; enfin on pourroit, par la réussite même de ce drame, prouver que le public s'accoutume de plus en plus à confondre tous les genres; & qu'aujourd'hui l'on voit, sans surprise, substituer aux tableaux dramatiques, les tableaux qu'un goût plus pur & plus sévere faisoit autrefois reléguer dans les romans. Cette discussion, qui donneroit lieu à de très-longs détails, seroit à-peu-près inutile. Aujourd'hui, on ne demande pas si un ouvrage est bien fait; on demande s'il a plu. Et que dire à des spectateurs engoués, que dire au public, quand il prouve le plaisir qu'il ressent, tant par les applaudissemens qu'il prodi-

gue, que par les mouvemens dont il eſt agité ? Rien. Tout l'art de l'auteur d'Amélie, & c'en eſt un puiſſant, eſt d'attacher & d'intéreſſer. Surrey, favori de Cromwel, ami de Monroſe, amant d'Amélie, emporté par les fureurs de la jalouſie juſqu'à trahir le ſecret de l'amitié, mais revenant à lui-même, honteux de ſon égarement, ſacrifiant ſon amour, & même ſa vie, au deſir de ſe punir d'une erreur, offre un caractere auſſi touchant que noble. C'eſt le premier, peut-être même le ſeul, qui ſoit bien ſoutenu dans tout le cours du drame, & c'eſt lui qui en a fait le ſuccès. On a demandé l'auteur. On eſt venu dire qu'il étoit inconnu.

Le dimanche 19 octobre, on a remis le *Cabriolet volant*, ou *Arlequin Mahomet*, drame en quatre actes, par M. de Cailhava.

Cet ouvrage, donné pour la premiere fois en 1770, n'étoit d'abord qu'un canevas ſur lequel les comédiens Italiens improviſoient, en ſuivant la route tracée par l'auteur. Il eut du ſuccès, c'eſt-à-dire, qu'il fut goûté par les amateurs des *Arlequinades*. Depuis, M. de Cailhava l'a fait imprimer dans le ſecond volume de ſes œuvres dramatiques, après s'être donné la peine d'en remplir les ſcenes. Quelques-uns de ces critiques, dont l'œil s'attache avec ſévérité ſur les productions des auteurs comiques, ont été ſurpris que l'auteur du *Tuteur dupé* attachât quelque prétention à une folie, ingénieuſe à la vérité, mais d'un genre trop burleſque, on pourroit même dire trop trivial, pour être pla-

cée dans une collection de pieces écrites, pensées & conduites dans les principes de la saine raison & de la bonne comédie.

La sensation qu'a produite dans les esprits de la capitale, la découverte des moyens qui peuvent faire mouvoir, donner l'essor, & même guider en quelque façon les machines aujourd'hui nommées aérostatiques, a engagé M. de Cailhava à faire reparoître son drame, en y ajoutant quelques détails relatifs aux circonstances. Mais ces détails n'ont rien changé au fonds de l'ouvrage, dans lequel l'auteur paroît n'avoir eu qu'un seul but : celui de ridiculiser les drames proprement dits. Voici une très-courte analyse d'*Arlequin Mahomet.*

Un méchanicien a fait présent à arlequin d'un cabriolet volant, dont il se sert pour échapper à la poursuite de ses créanciers. Arrivé dans un pays étranger, il apprend qu'une princesse ayant refusé d'épouser un roi qui demandoit sa main, s'est enfermée dans une tour pour se soustraire à la fureur de l'amant dédaigné qui vient la chercher à main armée. Arlequin prend le costume de Mahomet, entre dans la tour à l'aide de sa machine, s'y annonce comme le prophete, y est révéré, adoré, & finit par tuer le prince assiégeant, en lui cassant la tête avec une marmite.

Ceux qui connoissent les *Mille & un Jours* verront sans peine qu'un des contes *à dormir debout*, renfermés dans cette bizarre collection, a fourni en partie l'idée du drame de M. de Cailhava. Quoique la remise qu'on vient de

faire de ce drame ait eu quelques ſuccès, il faut pourtant convenir qu'elle n'a pas produit un effet auſſi général qu'en 1770. La raiſon en eſt ſimple. Nous rendons volontiers juſtice au zele, au travail, aux efforts de M. Corali dans le rôle d'Arlequin; mais il y a loin de ce zele, de ce travail & de ces efforts au talent du célebre Carlin. Cet acteur, inimitable dans ſon genre, donnoit au rôle, aux plaiſanteries, aux ſituations du faux Mahomet, une valeur qui eſt morte avec lui. Il y a long-tems que le perſonnage fantaſtique d'Arlequin n'eſt regardé par les bons eſprits que comme une caricature du plus mauvais goût, & faite plutôt pour être admiſe ſur une théatre encore dans ſon enfance, que pour être tolérée ſur une ſcene raiſonnable, & dans un ſiecle de philoſophie. L'ingénuité, les graces, le naturel, les mouvemens ſouples & moëlleux, la geſticulation intéreſſante, & pour ainſi dire enfantine; en un mot, tous les moyens propres au comique conventionnel qui appartient à ce perſonnage, & dont la nature & l'art avoient entouré le célebre *Bertinazzi*, faiſoient oublier les réflexions les plus ſaines & les mieux fondées. La raiſon & le goût parloient en vain; le plaiſir leur impoſoit ſilence, & le critique le plus ſourcilleux, après avoir apperçu Carlin, ſe trouvoit forcé de dire, comme le Baliveau de la *Métromanie*.

J'ai ri, me voilà déſarmé.

Il n'en n'eſt plus de même aujourd'hui. Le perſonnage eſt à nud; ce qu'il a de choquant

& d'invraisemblable, n'est plus déguisé ou caché par les ressources inépuisables d'un talent aussi agréable qu'extraordinaire, & son regne est passé. Nous n'ignorons pas qu'il lui reste encore des partisans, mais ils sont en petit nombre; &, quelques efforts que l'on fasse, il est á présumer qu'on ne verra bientôt plus sur la scene françoise un personnage emprunté des bouffonneries italiennes, & digne en effet d'un théatre dégénéré.

(*Mercure* de France; *Journal de* Paris.)



HISTOIRE-NATURELLE.

PHYSIQUE.

CHYMIE. BOTANIQUE.

I.

MÉMOIRE sur les brouillards extraordinaires des mois de juin & juillet 1783.

C'EST rendre un vrai ſervice à ceux qui viendront après nous, que de décrire, d'une maniere exacte, les températures extraordinaires dont nous ſommes témoins de tems en tems, d'en chercher les cauſes, d'en prévoir les ſuites, & de contribuer par-là à diſſiper les inquiétudes que fait naître la vue de certains phénomenes. Nous avons été témoins de ces inquiétudes pendant la durée des brouillards qui ont régné cet été. Une terreur panique s'étoit emparée des eſprits : on cherchoit la cauſe de ces brouillards dans l'apparition d'une comete (qu'aucun aſtronome cependant n'a apperçue,) dans la perturbation du cours des planetes, occaſionnée, diſoit-on, par cette nouvelle planete de Herſchel, découverte depuis peu (comme ſi cette planete n'avoit commencé à exiſter que du moment où elle a été découverte.) L'apparition de ces brouillards ex-

traordinaires, précédée de la terrible cataſtrophe de la Sicile & de la Calabre, ne pronoſtiquoit rien moins que la fin du monde. Voilà les idées ſiniſtres qui s'étoient emparées de l'eſprit du peuple. Et combien dans ce ſens le peuple n'eſt-il pas nombreux! Il eſt donc eſſentiel, pour diſſiper à l'avenir de pareilles craintes, de décrire avec ſoin la température qui les a occaſionnées, & de la comparer avec de ſemblables températures, qui, cependant n'ont pas été ſuivies de la fin du monde. J'avoue que, ſelon l'écriture, cet événement doit être précédé par des tremblemens de terre : mais ces ſignes phyſiques ſeront accompagnés de ſignes d'un autre genre, & ce n'eſt que la réunion de ces ſignes, auxquels on ne fera peut-être pas autant d'attention qu'aux brouillards de cet été, qui annoncera la fin du monde.

La température de l'automne de l'année derniere avoit été très-froide & très-humide; celle de l'hiver de cette année a continué d'être fort humide : mais elle a été très-douce, même dans le nord, comme en Sibérie. Le printemps a été froid & encore aſſez humide. Pour que l'on puiſſe juger de l'humidité extrême de l'hiver, je ferai remarquer qu'au lieu de 3 ou 4 pouces d'eau que fourniſſent ordinairement les trois mois de l'hiver, il en eſt tombé dans ce pays-ci près de 12 pouces, tandis que nos provinces méridionales s'effraient de la ſéchereſſe depuis deux ans. La douceur extrême de l'hiver a occaſionné des fontes de neiges en Auvergne & ailleurs, qui n'ont pas peu contribué à ces pluies abondantes, & aux inondations qui en ont été les ſuites.

Pendant le regne de cette température extraordinaire eſt ſurvenu (le 5 février) l'affreux tremblement de terre de la Calabre & de la Sicile,

qui a duré pendant cinq mois, puiſque la terre n'étoit pas encore raffermie en juin. On a remarqué que des pluies continuelles avoient précédé, dans ce malheureux pays, cette violente convulſion. La terre les avoit abſorbées, & n'en paroiſſoit pas extérieurement détrempée. Cette ſecouſſe a été ſi univerſelle, qu'elle a donné lieu à l'apparition d'une nouvelle iſle dans le voiſinage de l'Iſlande. L'atmoſphere de l'Europe entiere s'en eſt reſſentie, comme il a paru par les oſcillations bruſques & fréquentes que le mercure a éprouvées dans le barometre pendant tout le mois de février & celui de mars. Preſque toute l'Europe a reſſenti le contre-coup de ce tremblement de terre, non pas préciſément dans le même tems, mais à différentes époques renfermées dans l'eſpace de tems que la terre a mis à ſe raffermir en Sicile & en Calabre. Il eſt inutile de rapporter ici ce qui a été annoncé dans tous les papiers publics. Je ferai remarquer, comme une choſe fort ſinguliere, que tandis que le barometre éprouvoit des agitations extraordinaires en France, en Hollande, dans le Brabant, en Allemagne, à Geneve, &c. il n'en a éprouvé aucune à Padoue, de l'autre côté de l'Apennin. (Cette remarque eſt de M. Toaldo.)

C'eſt à la ſuite de ces tremblemens de terre que ſont ſurvenus ces brouillards ſinguliers, qui paroiſſent avoir été univerſels en Europe, & s'être montrés par-tout avec les mêmes phénomenes que nous avons obſervés ici. Tous les détails que j'en ai reçus s'accordent à en donner la deſcription ſuivante.

Ce brouillard a commencé le 18 juin; il étoit fort bas & auſſi épais qu'en décembre, accompagné ici d'un vent de ſud très-froid. Le 19, il y eut un orage conſidérable; le brouillard parut

augmenter ensuite, & continua d'être froid tant que le vent de sud souffla, c'est-à-dire, jusqu'au 24. Le brouillard, pendant tout ce tems, fut très-humide, ainsi que mes hygrometres me l'indiquoient. Le 24, le vent se mit au nord, l'air devint chaud; le brouillard changea de nature; il étoit sec, & pouvoit être mieux comparé à une fumée qu'à un brouillard. La lumiere du soleil, pendant le jour, étoit d'une couleur orangée-pâle. Les rayons de cet astre ne pouvoient, à son lever & à son coucher, percer cette atmosphere enfumée; il paroissoit d'un rouge couleur de feu; la lune présentoit le même phénomene. Ces brouillards, en certains pays, comme en Provence & ailleurs, avoient une odeur fétide, sulfureuse, & picotoient les yeux. La chaleur & la sécheresse augmenterent toujours, les vents de nord & de nord-est continuant de régner. Une petite pluie d'orage, tombée le 21 juillet, dissipa entiérement ce brouillard. En Provence, il duroit encore à la fin de ce mois. Nous eûmes le 23 un orage beaucoup plus considérable, qui fournit 13,6 lignes d'eau. La chaleur devint encore plus vive après la cessation du brouillard: elle étoit extrême le 3 août, & elle se termina ce jour-là par un violent orage & une pluie si abondante, qu'elle fournit en une nuit 14,6 lignes d'eau. Les orages ont été très-fréquents en Europe, soit pendant la durée des brouillards, soit à l'époque de leur disparition. Le barometre, pendant tout ce tems, a été au-dessus de sa hauteur moyenne, & a peu varié; le thermometre à mercure a été assez souvent à 21, 22, & jusqu'à $24\frac{1}{4}$ degrés. Ceux d'esprit-de-vin sont montés à 24, 25 & $26\frac{1}{4}$ deg. Ces instrumens sont au plein nord, sans éprouver aucune réverbération du soleil. Un thermo-

metre d'esprit-de-vin, exposé au soleil, est monté le 3 août, à 2 heures soir, à 45 degrés. Les hygrometres ont indiqué une très-grande sécheresse depuis le 24 juin. La sécheresse & la chaleur ont accéléré les progrès de la végétation; tous les fruits sont précoces : on a commencé la moisson quinze jours avant l'époque ordinaire; il en sera de même de la vendange, si les chaleurs continuent.

Telle est l'histoire abrégée des brouillards qui ont régné cet été, & de la température qui les a précédés & suivis. Les physiciens consultés sur ces brouillards, les ont attribués à la grande humidité de l'hiver, & à la quantité de matiere électrique que la chaleur a developpée du sein de la terre, sans faire mention de l'effet des tremblemens de terre. Tel est le sentiment de M. de la Lande, dont tous les papiers publics ont rendu compte. (*)

Avant de hasarder ma façon de penser sur la cause de ces brouillards, je dirai un mot des températures qui précedent & qui suivent ordinairement les violentes secousses de la terre, ou plutôt je renverrai à l'excellent ouvrage de M. Bertrand, *sur les tremblemens de terre;* ouvrage composé à l'occasion du tremblement de terre arrivé à Lisbonne le premier novembre 1755. M. Bertrand y donne la suite chronologique des tremblemens de terre arrivés en Suisse & ailleurs depuis l'an 563 de notre ère, jusqu'en 1755; il y joint les détails météorologiques relatifs à ces événemens, autant qu'il les a pu recueillir; il en indique les causes imaginées par différens physiciens. Ce savant naturaliste observe, 1°. que

(*) Journal d'*Août*, pag. 299.

les tremblemens de terre ſont ordinairement précédés par des pluies abondantes & des inondations, & qu'ils arrivent plus ſouvent en hiver qu'en été ; 2°. qu'ils ſont ſuivis de chaleur, & que l'année en conſéquence eſt précoce ; 3°. qu'en général la ſomme des quantités de pluie eſt plus grande dans les années où de violens tremblemens de terre ſe font ſentir, que dans d'autres années ; 4°. que l'atmoſphere eſt ordinairement obſcurcie par des vapeurs ſulfureuſes & pyriteuſes d'une mauvaiſe odeur, & que le ſoleil, vu à travers ces vapeurs, paroît rouge & plus grand qu'à l'ordinaire ; phénomene qu'on a obſervé en 1755, à la ſuite du tremblement de terre de Lisbonne ; 5°. que l'été qui ſuit un tremblement de terre violent, eſt plus orageux que les étés ordinaires ; 6°. qu'il ſe fait des excavations & des enfoncemens de montagnes, ſouvent pluſieurs mois après l'époque des tremblemens de terre.

Que l'on rapproche tous ces phénomenes de ceux qui ont caractériſé la température de cette année, & on en conclura qu'ils ſont les effets naturels d'une cauſe connue ; & que toutes les fois que la terre éprouvera d'auſſi violentes convulſions que celles qu'elle vient d'eſſuyer en Sicile & en Calabre, on devra s'attendre à des phénomenes pareils à ceux qu'on a obſervés cette année-ci.

Les brouillards dont on s'eſt tant effrayé, ne ſont donc qu'une ſuite naturelle de la grande humidité qui a occaſionné le tremblement de terre de Meſſine, & de la ſecouſſe qu'a reçue le globe, & qui s'eſt manifeſtée par les phénomenes qu'on a obſervés en différens pays. Je m'explique. J'ai dit que nous avions eu des brouillards humides & froids du 18 au 24 juin,

& des brouillards ſecs & chauds du 24 juin au 21 juillet. Je ferai obſerver que le ſoleil étant à cette époque à ſa plus grande hauteur, il avoit auſſi plus de force pour pomper les vapeurs dont la terre étoit imbibée à la ſuite des pluies & des inondations de l'hiver & du printemps. Cette premiere action ou évaporation du ſoleil a dû refroidir l'atmoſphere, par la quantité des vapeurs aqueuſes qui s'y ſont élevées, de la même maniere qu'il agit entre les tropiques dans le tems où il eſt le plus vertical : il ſe forme alors une eſpece de brouillard ou de rideau de vapeurs, qui dérobe le ſoleil à la vue des habitans, & qui tempere beaucoup ſa grande ardeur. Cette premiere action du ſoleil a dû auſſi deſſécher la terre, y occaſionner des fentes, des gerçures, qui ont laiſſé échapper les exhalaiſons ſulfureuſes & pyriteuſes, la matiere électrique miſe en mouvement par les violentes ſecouſſes que la terre avoit éprouvée : de-là ces brouillards ſecs & chauds qui ont ſuccédé aux brouillards froids & humides; de-là cette eſpece de fumée, compoſée d'exhalaiſons & du fluide électrique, qui ont occaſionné des orages dans preſque toute l'Europe, & même des tremblemens de terre dans les pays voiſins des montagnes, qui ſont comme le foyer de ces exhalaiſons & de la matiere électrique, attendu la quantité de minéraux & de pyrites qui s'y trouvent renfermés; de-là auſſi cette chaleur exceſſive, qui a été la ſuite de ces brouillards ſecs & électriques; de-là cette couleur rouge du ſoleil, & l'augmentation apparente de ſon diſque apperçu à travers un milieu beaucoup plus denſe qu'à l'ordinaire, milieu qui réfractoit ſes rayons, & ne laiſſoit paſſer que

les rayons rouges, qui ſont les moins réfrangibles.

M. de la Lande a obſervé, qu'en 1764, année de la période lunaire de 19 ans, qui répond à 1783, on avoit vu à Paris de pareils brouillards : mais je ferai remarquer, 1°. qu'ils n'ont duré que huit jours; 2°. qu'ils n'ont pas été auſſi univerſels que ceux qui ont eu lieu cette année : ils n'étoient pas non plus l'effet d'une cauſe auſſi violente que celle qui a occaſionné les brouillards dont il eſt queſtion dans ce mémoire.

La Calabre & la Sicile avoient eſſuyé une pareille révolution deux fois dans le ſiecle dernier; ſavoir en 1638 & en 1693. Ces années ne répondent point à la période lunaire de 19 ans. Les températures des années correſpondantes de cette période, ſe reſſemblent aſſez pour que l'on puiſſe prévoir celles des années futures. Mais je ne crois pas que cette correſpondance de température s'étende juſqu'aux tremblemens de terre, dont les cauſes paroiſſent indépendantes des effets de cette période; ſeulement on pourroit prévoir qu'un tremblement de terre ſeroit à appréhender dans une année très-humide, puiſqu'une grande humidité eſt ordinairement le pronoſtic de ces terribles révolutions. Mais cette prévoyance ſeroit fort inutile, puiſqu'on ne peut pas deviner le lieu, ni le moment où le tremblement de terre ſe fera ſentir, ni par conſéquent s'en mettre à l'abri.

N'exigeons donc des obſervateurs météorologiſtes que ce qu'ils peuvent donner. C'eſt déja beaucoup qu'ils aient entrevu une reſſemblance de température dans les années correſpondantes de la période lunaire de dix-neuf ans. Peut-être leurs obſervations, multipliées & comparées avec

soin, nous offriront-elles dans la suite des résultats plus rapprochés & plus certains.

COTTE, *prêtre de l'Oratoire, correspondant de l'académie royale des sciences*, &c.

Laon, 7 *août 1783.*

(Journal de physique.)

I I.

ETABLISSEMENT astronomique à Malthe.

Il y a actuellement 200 ans que Tycho-Brahé commença dans l'isle d'Huene, sur la côte du Danemarck, une suite d'observations importantes. Le prince Emmanuel de Rohan, grand-maître de Malthe, vient d'entreprendre la même chose dans son isle & dans son palais. Il y fait construire un observatoire complet; il y a placé M. le chevalier d'Angos, déja connu dans l'astronomie par son courage & son habileté; il a fait construire à Paris un excellent quart-de-cercle par M. Megnié; & l'astronomie va jouir de l'établissement le plus complet, fait sous le plus beau ciel, où l'heureux astronome n'éprouvera point les contrariétés & les vicissitudes des saisons qui, dans nos climats septentrionaux, désolent sans cesse l'observateur, & retardent les progrès de l'astronomie. C'est là que l'on peut espérer de trouver fréquemment des cometes que l'inclémence des saisons dérobe aux observateurs de France, d'Angleterre & de Suede, & d'obtenir enfin un ca-

talogue complet des étoilles boréales, dont l'astronomie a le plus grand besoin. Il faudra pour cet effet placer dans l'observatoire un grand mural de huit pieds de rayons qui rendra complet ce nouveau monument élevé à la gloire des sciences & de l'ordre de Malte. Déja M. le chevalier d'Angos, par une éclipse d'étoile observée le 10 juillet à 9 heures 31 minutes 18 sec. a trouvé la position de Malte 48 minutes 28 sec. de tems à l'orient du méridien de Paris. Détermination importante pour la navigation de la Méditerranée.

(*Mercure* de France.)

III.

NOUVELLES expériences avec la machine de DE MONTGOLFIER.

PARIS, *20 octobre 1783.*

MESSIEURS,

La nouvelle machine aérostatique que M. de Montgolfier a fait construire à ses dépens, & pour sa propre instruction, dans la rue de Montreuil, a 70 pieds de hauteur sur 46 de diametre; elle pese 1000 livres; la gallerie destinée à porter les hommes 500 livres, & elle contient 60000 pieds cubes.

L'on avoit eu attention de prévenir le public, que les expériences qu'on avoit le projet de faire avec cette belle machine, regardoient essentiellement les savans, & que plus elles

elles étoient intéreſſantes pour la phyſique, moins elles devoient amuſer les perſonnes que la ſimple curioſité y attireroit.

Malgré cela l'on accouroit en foule de toutes parts, & l'on mettoit en œuvre bien des moyens pour être admis à ces expériences.

Mercredi 15 du courant, M. Pilatre de Rozier, pénétré d'un noble & courageux enthouſiaſme pour cette découverte, fut enlevé à cinq heures vingt-une minutes, à 80 pieds de hauteur, c'eſt-à-dire, juſqu'à la longueur des cordes qui retenoient alors la machine qui reſta en ſtation quatre minutes & vingt-cinq ſecondes; elle deſcendit enſuite très-lentement.

Vendredi 17, on répéta les mêmes expériences : l'empreſſement de les voir fut tel que l'affluence de monde étoit extrême; mais un vent contraire qui s'éleva nuiſit à ces expériences; & quoique M. Pilatre de Rozier fût enlevé à-peu-près à la même hauteur que le mercredi, la machine fut fatiguée, & ſe ſoutint moins en l'air. Les perſonnes exercées dans l'art des expériences, & qui ſavent de combien de circonſtances elles dépendent, n'en furent pas moins ſatisfaites; mais toutes celles qui n'avoient ſollicité des invitations que dans l'intention d'aſſiſter à une eſpece de fête, ou peut-être dans un eſprit de critique, n'entrerent pas dans ces conſidérations.

Voici la meilleure réponſe qu'on puiſſe leur faire :

Iere. *Expérience.* Dimanche 19, à quatre heures & demie, & en préſence de plus de

deux mille perſonnes, la machine fut remplie de gaz en cinq minutes; elle enleva M. de Rozier avec un poids de cent livres pour faire équilibre, à la hauteur de 200 pieds, & elle ſe ſoutint ſix minutes en ſtation, ſans feu dans le réchaud.

IIe. Même expérience répétée avec le réchaud & du feu; la machine, portant M. de Rozier, fut enlevée à 250 pieds, & ſe ſoutint huit minutes & demie. Comme on la retiroit, un vent d'eſt la porta ſur une tuffe de grands arbres, où elle s'embarraſſa ſans perdre l'équilibre; l'on renouvella le gaz & elle ſe tira elle-même d'embarras, en s'élevant pompeuſement dans l'air au bruit des acclamations publiques.

IIIe. La machine s'enleva avec M. de Rozier & un compagnon de voyage, M. Giroud de Vilette, juſqu'à la longueur entiere de la corde verticale, meſurée par M. Argant, c'eſt-à-dire, à 324 pieds, & elle ſe ſoutint à cette hauteur dans le plus parfait équilibre au moins neuf minutes; pluſieurs perſonnes affirment qu'elle a été en ſtation près d'un quart-d'heure, mais je n'ai compté que neuf minutes à ma montre.

IVe. M. le marquis d'Arlandes, major d'infanterie, partit avec M. de Rozier, & la machine ſe ſoutint huit minutes & demie.

Si la machine n'eût pas été retenue, elle eût été portée au moins à 1200 toiſes de hauteur.

Les ſuccès progreſſifs de ces diverſes expériences, ſont la meilleure réponſe qu'on puiſſe

faire aux détracteurs de cette étonnante machine, & il faut espérer qu'on ne s'en tiendra pas-là.

J'ai l'honneur d'être, &c.

FAUJAS DE S. FOND.

(*Journal de* Paris.)

IV.

LETTRE sur le même objet. Aux auteurs du Journal de Paris.

Le 20 octobre.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous adresser cette lettre comme amateurs des arts, avec priere de vouloir bien l'insérer dans votre *journal* le plutôt qu'il vous sera possible. J'ai, Messieurs, beaucoup de satisfaction à suivre votre feuille, je n'y ai encore rien remarqué qui constate l'utilité réelle de la machine aérostatique de MM. Mongolfier. Hier 19 du courant, en qualité d'adjoint de la manufacture royale de M. Reveillon, j'ai obtenu de ces Messieurs la gracieuse permission de monter dans la partie du panier opposée à celle où étoit M. Pilatre de Rozier, pour lui servir de contre-poids; je me suis trouvé presque dans l'intervalle d'un quart de minute élevé de quatre cents pieds de terre, suivant le rapport que l'on m'en a fait; nous restâmes dans cette position dix minutes. Mon pre-

mier ſoin, Meſſieurs, fut d'admirer, à la faveur d'un trou large de quatre pouces, le noble artiſte que j'avois l'honneur d'accompagner; ſon courage, ſon agilité, ſes talens à bien manœuvrer & conduire ſon feu m'enchanterent; en me retournant je diſtinguai les boulevards depuis la porte S. Antoine juſqu'à celle S. Martin, tous couverts de monde, qui me paroiſſoit former une plate-bande allongée de fleurs variées. La rue S. Antoine, les jardins qui nous environnoient me repréſentoient la même choſe; enſuite voulant m'occuper du ſujet qui m'avoit engagé à faire ce voyage, je promenai ma vue dans le lointain: d'abord je vis la butte Montmartre, qui me ſembloit être de moitié plus baſſe que notre niveau; je découvris facilement Neuilly, S. Cloud, Seve, Iſſy, Ivri, Charenton, Choiſy, & peut-être Corbeil, que le léger brouillard m'a empêché de diſtinguer; dés l'inſtant je fus convaincu que cette machine, peu diſpendieuſe, ſeroit très-utile dans une armée pour découvrir la poſition de celle de ſon ennemi, ſes manœuvres, ſes marches, ſes diſpoſitions, & les annoncer par des ſignaux aux troupes alliées de la machine. Je crois qu'en mer il eſt également poſſible, avec des precautions, de ſe ſervir de cette machine. Voilà, Meſſieurs, une utilité inconteſtable, que le tems nous perfectionnera; tout mon regret eſt de n'avoir pas penſé à me munir d'une lunette d'approche.

J'ai l'honneur d'être, &c.

GIROUD DE VILLETTE.

MÉDECINE.

CHIRURGIE.

I.

LETTRE de M. NADAU DE LA RICHEBAUDIERE, sur les effets singuliers & utiles de la cohabitation des animaux avec l'homme.

LA ROCHELLE, le 30 octobre 1783.

MONSIEUR,

J'AI lu avec autant de surprise que de plaisir, l'observation insérée dans plusieurs papiers publics, au sujet d'une affection épileptique communiquée de l'homme à la brute par la cohabitation (*). Cette particularité qui sûrement a pu paroître nouvelle à quelques gens de l'art, n'a donné lieu à mon étonnement que par son analogie avec quelques autres faits, dont voici le détail.

J'étois chirurgien aux *Cayes S. Louis*, isle *Saint-Domingue*, en 1776; ayant été mandé pour être consulté sur l'état d'une dame atta-

(*) Voyez le journal d'*Avril* 1783, pag. 343.

quée d'un afthme, & couverte d'une gale dartreufe, de nature lépreufe, qui, depuis 10 ans de traitement, avoit réfifté à tout ce que l'art peut fuggérer en pareil cas, tels que les bains, les lotions, les faignées, les pommades fondantes, defficatives & adouciffantes, les poudres, les pillules & les boiffons purgatives, mercurielles, antimoniales, fulphureufes, &c. Je priai cette perfonne de vouloir bien me faire un aveu fincere de fa vie paffée, & de fe rappeller fi elle ne croyoit point pouvoir attribuer l'effet de fa maladie à quelques caufes graves ou héréditaires, ou à quelques maladies cutannées traitées avec des répercuffifs ou des ftiptiques. Je n'ai, me dit-elle, aucun reproche à me faire fur la maniere dont je me fuis toujours conduite, je fuis née de parens fains, j'ai été mariée à 22 ans, à un homme jeune, fage & robufte, qui portoit fur fon vifage les marques de la plus brillante fanté; j'ai vécu 4 ans avec lui fans jamais avoir eu la plus légere indifpofition; étant fille je n'ai jamais eu le moindre dérangement; j'ai enfin, jufqu'à ce tems, conftamment joui d'une fanté parfaite; je ne date l'époque de ma maladie que depuis ma feconde couche que je fis 2 mois après le décès de mon époux; mon lait qui ne prit pas à la fuite la voie ordinaire, caufa le plus grand défordre; il me fallut alors apprendre à connoître les remedes, je ne les ai difcontinués que depuis un an; on croit que c'eft à cette feule caufe qu'il faut attribuer l'état malheureux où vous me voyez.

Je voulus consoler cette dame par l'espoir d'un succès plus heureux dans la suite, & lui prescrire un régime & des médicamens : je n'en veux point ; de grace, me dit elle, ne m'en parlez plus, j'en suis si fatiguée que mon parti est pris ; je me soumets aujourd'hui à la mort, je l'attends avec la plus grande sécurité, c'est le seul bien qui me reste à desirer. Pendant qu'elle se plaignoit, je fixois mes yeux sur un petit chien épagneul, qu'elle avoit sur ses genoux, dont les soies éclaircies me laissoient voir des croûtes ; je ne pouvois pas les soupçonner être autre chose que les fruits de sa constance auprès de sa maîtresse. Pour m'en assurer je demandai s'il y avoit long-tems qu'elle avoit ce charmant petit animal ? Oh ! charmant, reprit-elle, oui, quand je l'ai pris, mais le voilà qui commence à ressembler à son prédécesseur, qui après avoir habité six mois avec moi, a hérité d'une partie de mon mal, & est devenu si sale & si dégoûtant que j'ai été obligée de l'envoyer noyer ; c'est cependant le seul ami, le seul compagnon que je puis me procurer dans ma triste position. Cessez, lui dis-je, de vous alarmer, j'entrevois maintenant, madame, la possibilité de votre guérison, & puisque vous avez employé sans le moindre succès, tous les remedes dont vous m'avez fait le détail, je vous conseille de vous procurer des chiens, d'en avoir habituellement deux à vos côtés, principalement quand vous serez au lit, de vous en défaire à mesure que vous leur transmettrez votre mal, de les faire remplacer par d'autres,

ainsi de suite; indépendamment de cela, prenez les bains puisque telle est votre coutume, mais donnez la préférence à ceux de mer, adoptez la diete blanche, purgez-vous par fois avec une médecine ordinaire, à laquelle on pourra ajouter de la confection hamec, & si quelque cas exige la saignée, n'hésitez pas de vous faire tirer du sang.

Ce conseil qui a été mis à exécution pendant 18 mois consécutifs, a rappellé à la vie une dame qui fait aujourd'hui les charmes de la société : elle est depuis passée à *S. Eustache*, où elle a épousé un habitant du pays. J'ai reçu d'elle dans le tems, les marques les plus affectueuses de sa reconnoissance, elle me traitoit de son sauveur. Il est bon de dire que de 14 chiens victimes du sort qu'on leur destinoit, les 9 premiers sont devenus asthmatiques.

Un exemple aussi singulier que frappant dans toutes ses circonstances, m'a engagé à prescrire le même remede à deux dames de cette ville, qui toutes deux étoient asthmatiques depuis plusieurs années; les animaux qu'elles ont soumis à cette expérience, ont en effet totalement attiré l'humeur rabifique. Une de ces dames conserve encore, par reconnoissance, son chien qui est attaqué de la maladie qu'elle lui a transmise.

(*Gazette d'agriculture, commerce, finances & arts.*)

II.

Spécifique contre les vers.

Nous possédons plusieurs bons remedes contre les vers; mais c'est rendre service au public que de multiplier les moyens propres à combattre les accidens que causent ces insectes retenus dans les premieres voies. C'est dans cette vue que nous publions celui que vient de communiquer M. Bombe, avantageusement connu par une poudre alimentaire de son invention, adoptée par le gouvernement pour suppléer à la nourriture ordinaire du soldat, en tems de guerre.

Un gentilhomme des environs de Stade, bon physicien, & qui s'occupe du soulagement de l'humanité souffrante, ayant remarqué que les remedes vermifuges sont la plupart d'un goût très-désagréable, s'avisa de faire piler du brou de noix, & d'en exprimer le suc; en ayant versé quelques gouttes sur des vers vigoureux qu'il avoit placés dans deux jattes d'eau bourbeuse, pour les conserver dans toute leur force, il s'apperçut que ces insectes en étoient vivement affectés, leurs fibres annulaires ne tarderent pas à se resserrer, les vers entrerent en convulsion, s'étendirent peu-à-peu, & périrent. Cette observation le conduisit à en faire l'application sur des malades. Pour cet effet il leur donna pendant trois jours du suc de brou de noix à la dose d'une cuillerée, le matin à jeûn;

dans un verre de vin blanc; il purgea ensuite avec une médecine ordinaire, & il eut la satisfaction de voir ses conjectures confirmées par le succès. Les premiers médecins de Stade, à qui ce physicien communiqua sa découverte, répétérent l'expérience & toujours avec le même avantage. M. Bombe a eu par eux connoissance de ce spécifique, qu'il a communiqué à M. Cadet, de l'académie des sciences, pour le rendre public.

Note des rédacteurs.

La saison propre à se procurer du suc de brou de noix étant passée, on peut y substituer de douze à quinze grains d'extrait de brou de noix délayé dans le vin blanc.

(*Journal de* Paris.)

III.

SPÉCIFIQUE *contre plusieurs maladies graves.*

BORDEAUX, le 28 octobre 1783.

MESSIEURS,

Je m'empresse de faire connoître à ma patrie, par la voie de votre journal, la découverte la plus utile & la plus précieuse à l'humanité; c'est un spécifique merveilleux contre la lepre, les cancers, les maladies vénériennes, & toutes sortes d'ulceres; on doit la connoissance de ce remede aux Indiens du village de Saint Christo-

val Amatitan, dépendant du royaume de Goatemala : les épreuves que l'on en a faites en dernier lieu à Malaga & à Cadix, ont été si surprenantes & si favorables, qu'on a imprimé dans cette seconde ville, il y a un mois, une petite brochure de 20 pages, contenant l'histoire de cette découverte, & le détail des guérisons miraculeuses que ce remede a procurées tant à Goatemala qu'au Mexique & à Malaga. Ce sont les petits lézards mangés ou avalés cruds, soit ceux appellés, dans l'*Encyclopédie*, anolis de terre, ou gobe-mouches. Voici comment ces petits animaux sont désignés par le docteur Joseph Flores, de l'université royale de la ville de Goatemala : » C'est très-convenablement qu'on appelle petits lézards, ces » reptiles, puisque leur figure est la même que » celle du lézard ; ils ont huit ou dix pouces » de long, & un peu plus de demi-pouce de » large ; ils sont très-agiles, & d'une grande » vivacité ; les uns sont dorés, entre jaune & » verd, & les autres gris avec des taches ; les » uns & les autres ont la peau couverte d'écailles triangulaires depuis la tête jusqu'à la » queue. Je présume que les dorés ou couleur » de tournesol sont les femelles, parce qu'elles » ont le ventre plus large & plus volumineux : » les Indiens, ajoute ce docteur, ne sont ni » délicats, ni dégoûtés, ils prennent un petit » lézard, & avec une adroite légéreté, lui coupent la tête & la queue, immédiatement ils » en vuident les intestins, & d'un seul coup » en arrachent la peau : dans cet état crud, la

» chair palpitante & encore chaude, ils le mâ-
» chent gravement, & l'avalent avec la plus
» grande sérénité. De cette maniere, ils avalent
» chaque jour, à jeûn, un de ces petits lé-
» zards, ils disent qu'ils ont coutume de n'en
» prendre qu'un, mais que quelquefois ils en
» ont mangé deux, & jusqu'à trois. « La ré-
pugnance des Espagnols, soit en l'Amérique, soit en Europe, n'ayant pas permis de faire usage de ce remede de la même maniere, pour le rendre plus supportable & moins dégoûtant, après avoir coupé la tête, la queue & les pattes de cet animal, & lui avoir arraché les intestins & la peau, on a divisé le reste en petits morceaux, que l'on a enveloppé d'hosties, & que l'on a fait avaler aux malades en pilules; chaque corps de petit lézard en formant deux, un peu moins grosse qu'une balle de fusil. Toutes les tentatives qui ont été faites, soit à Goatemala, au Mexique & à Malaga sur les malades les plus désespérés, ont été couronnées du plus grand succès : il paroît cependant que si l'on n'a eu besoin à Goatemala & au Mexique que de cinq ou six anolis pour guérir radicalement un malade, il en a fallu une beaucoup plus grande quantité pour produire le même effet à Malaga, puisque ce n'est qu'après en avoir fait avaler trente ou quarante à un lépreux de Malaga, dans l'espace d'autant de jours, qu'on est parvenu à le guérir. Les effets que produit ce remede sont constamment une chaleur & une ardeur extraordinaire, accompagnée d'une sueur copieuse & d'une salivation

épaisse, abondante & jaunâtre : il y a cependant eu des malades qui n'ont ni salivé, ni beaucoup transpiré, mais qui, à la place, ont eu des abondantes & fréquentes évacuations, soit par la voie des urines, qui étoient excessivement âcres & puantes, soit par des dévoyemens considérables. En l'Amérique on n'a jamais préparé aucun malade par des saignées, purgatifs, ni autres médicamens; mais à Malaga, sur quelques sujets, on a cru devoir leur faire une légere saignée avant que de commencer à leur administrer ce remede.

Quoique ma lettre soit déja bien longue, le motif en est si intéressant pour l'humanité, que je crois devoir y ajouter quelques observations; la premiere, c'est de prévenir que ces petits lézards, ou anolis, se retirant pendant l'hiver dans des trous de murailles, des vieux troncs d'arbres, dans le sable, ou dans la terre, & y restant engourdis jusqu'au retour de la chaleur, je crois, tant par ce motif que par rapport à l'ardeur & aux sueurs abondantes que ce remede procure, & pour se conformer ou se rapprocher le plus que l'on pourra de la méthode de Goatemala, qu'il seroit très-convenable de ne l'administrer qu'en été. On ne sauroit en outre apporter trop de soins pour faire avaler ces animaux aussi vivans & aussi chauds que cela sera possible, étant vraisemblable que leur singuliere & merveilleuse propriété provient de leurs esprits animaux ou d'un sel extrêmement volatil que contiennent toutes les parties de leurs corps, & que le plus léger degré de feu,

ou le moindre refroidiſſement après leur mort peuvent diſſiper. Voilà un beau champ pour faire de nouvelles découvertes en médecine; car ſi, comme j'en ſuis perſuadé, ce remede produit des effets auſſi miraculeux en France qu'en Amérique & en Eſpagne, il n'eſt pas douteux que le genre animal étant le plus parfait & le plus analogue à l'homme, ce doit être dans ce regne que l'on doit eſpérer de trouver les remedes qui lui ſeront les plus ſalutaires. Je ſuis de même convaincu, d'après l'exemple de la préſente découverte, que ſi, au lieu de faire des bouillons de la vipere, on la faiſoit avaler crue ou en pilules, elle produiroit un beaucoup plus grand effet, & peut-être auſſi avantageux que celui attribué aux petits lézards.

M. de Malzac, célebre médecin de Caſtres, m'ayant promis de faire des eſſais du remede de ces anolis, ou petits lézards, je lui ai remis une copie de la traduction que j'ai faite de la brochure imprimée à Cadix.

J'ai l'honneur d'être, &c.

REY DEMORANDE,
négociant François établi à Cadix, actuellement à Bordeaux.

(*Journal* de Paris.)

AGRICULTURE.

ECONOMIE.

INDUSTRIE. COMMERCE.

I.

EMPLOI de la lave pour faire du verre.

MONSIEUR,

D'APRÈS le nouvel emploi que l'on fait de la lave dans les verreries, il m'a paru que vos lecteurs ne feroient pas fâchés de connoître l'hiftoire de cette découverte : je me hâte de la configner dans vos feuilles, avec d'autant plus de plaifir que la lave commence à être employée, non-feulement dans les verreries du royaume, mais encore dans les étrangeres.

Il y a 12 à 15 ans que M. Sage s'occupant d'un travail fuivi fur les produits volcaniques, nous apprit que les laves noires étoient fufibles, mais qu'elles perdoient cette propriété en fe décolorant : fachant alors que le tropp étoit employé dans les verreries de Suede, il effaya d'y fubftituer le balatte dans celles de nos provinces, & il réuffit complettement.

Je repris ce travail, il y a environ 3 ans : je démontrai par des expériences suivies, qu'il étoit possible de diminuer la consommation de la soude dans nos verreries, par le secours de la lave, & mon mémoire fut imprimé parmi ceux de la société royale des sciences de notre ville. Je donnai quelques morceaux de lave à M. Ducros, qui m'en fit exécuter des bouteilles dans sa verrerie.

Je me contentai alors de présenter ces bouteilles à notre société royale, & je m'engageai dans un plus grand travail. M. de Castelvieil s'offrit à faire des essais : comme ses fourneaux sont chauffés avec le bois, il ne put jamais parvenir à fondre la lave sans addition, comme l'avoit fait M. Ducros, mais en mêlant dans des proportions convenables la lave, le sable & la soude, il parvint à faire des bouteilles verd-d'olive, qui ne pesent que la moitié des bouteilles ordinaires ; ce qui les rend infiniment précieuses pour le transport, & qui joignent à cette premiere qualité une solidité à l'épreuve du vin mousseux, de la biere, &c. Sur vingt-cinq de ces bouteilles, que je fis remplir d'une biere très-forte par le sieur Larose, brasseur, il n'y en eut aucune qui cédât ; tandis que la même biere lui fit casser le quart de ses bouteilles déja éprouvées; j'ai fait fermenter la biere au soleil le plus ardent, dans cinq à six de ces bouteilles sans qu'elles cassassent. Je distille journellement le nitre & les acides les plus forts dans les vaisseaux que j'ai fait faire pour la chymie. Ces expériences, & plusieurs autres que j'ai faites sur les premieres bouteilles sorties de la verrerie de M. de Castelvieil, m'ont convaincu que c'étoit le verre le plus solide & le moins attaquable par les acides qu'on connût encore.

Si on ſe néglige quelquefois dans la préparation & les proportions des matieres, il pourra en réſulter de mauvaiſes bouteilles. Mais ſi M. de Caſtelvieil apporte dans cette fabrication les mêmes ſoins qu'il a donnés dans le principe, ſon ouvrage aura toujours une ſupériorité marquée ſur tout ce qui eſt connu juſqu'ici.

M. Giral, propriétaire de la fameuſe verrerie d'Erépian, ſe prêta à faire des eſſais d'après les procédés que je lui donnai, & il exécuta, avec un mêlange de trois quarts de lave & d'un quart de ſable de riviere, des bouteilles noires très-légeres & ſolides, que leur prix modique pourroit faire employer à mille uſage : ces bouteilles ſont inattaquables par les acides & propres par conſéquent à tous les uſages chymiques : on peut en faire des cornues & des récipiens pour la diſtillation des eaux fortes, &c.

M. Giral fit exécuter avec de la lave pure les plus beaux ouvrages ; & comme le verre qui en provient eſt d'un noir ſuperbe & plus brillant que le beau jayet, il s'offrit à faire des pavés, des fourneaux, des tables, des chambranles de cheminée, des vaſes pour la conſervation des vivres, des ornemens de toute eſpece, &c. &c. ; & il n'eſt pas difficile de concevoir que la lave étant ſi commune dans notre province, fondant avec une facilité incroyable dans les fourneaux au charbon de pierre, pouvant être travaillée un quart-d'heure après qu'elle a été miſe en fonte, & M. Giral pouvant fabriquer dans ſa ſeule verrerie au moins 150 quintaux de lave par jour, on puiſſe en faire toutes ſortes d'ouvrages, & les donner à un prix modique.

M. de Fleury, qui s'intéreſſoit vivement au progrès de cette découverte, alloit encourager

ces établissemens au moment qu'il a donné sa démission; il avoit fait connoître au roi les bouteilles de lave, & les divers ouvrages qu'on avoit exécutés.

La reine de Naples a fait distribuer mon mémoire dans ses principales verreries; elle a ordonné de suivre mes procédés; & on m'a écrit de Milan que les essais réussissoient au mieux, & qu'on alloit donner à ces travaux toute l'étendue dont ils sont susceptibles.

M. Faujas de S. Fond avoit trop de droits sur tout ce qui a rapport à l'histoire des volcans, pour ne pas s'empresser de tirer de nouveaux avantages de la fusibilité de la lave. Il en a fait construire, dit-on, un plateau pour la machine électrique, des bouteilles façon de Seve, & je désire ardemment que ce savant poursuive ce genre de travail. Son superbe ouvrage *sur les volcans éteints du Vivarais & du Velai*, ses belles expériences sur l'utilité de nos pouzzolanes, semblent placer dans son ressort tout ce qui concerne les produits volcaniques.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentimens les plus distingués, &c.

CHAPTAL, *professeur de chymie des Etats-Généraux de Languedoc.*

(*Gazette d'agriculture, commerce, finances & arts.*)

II.

FOUR DE BOULANGERIE à cuire économiquement au feu de charbon-de-terre, ſans exclure, à ſon défaut, tout autre combuſtible, même la tourbe; dont le plan a été adreſſé, avec un mémoire, à l'académie des ſciences; par M. DEFERREZ, profeſſeur de mathématiques à Lille en Flandres.

Le but de l'auteur ayant été de *procurer aux munitionnaires des vivres pour la ſubſiſtance des fortes garniſons, à la fourniture du biſcuit des embarquemens, aux grandes adminiſtrations d'hôpitaux & aux boulangers, un moyen économique de donner une prompte cuiſſon à toute eſpece de pain, avec toutes ſortes de combuſtibles*; c'eſt ſous ces différens points de vue que les commiſſaires de l'académie ont examiné ce four, qui, ſuivant leur rapport, *paroît devoir les remplir avec ſuccès.* » D'après la comparaiſon, y eſt-il dit, » que M. Deferrez en fait dans ſon mémoire, » avec les fours de Pruſſe (*) (imaginés pour » procurer les mêmes avantages,) le ſien paroît » perfectionné dans tous les points, c'eſt-à- » dire, quant à la ſolidité, quant à la propreté » du fournil, quant à l'économie. Les commiſ- » ſaires ajoutent que ce four pourroit être in- » troduit avantageuſement dans la marine, où » il fourniroit, à un prix modique & ſans

(*) Voyez le journal de *Juin* 1783, pag. 336.

» beaucoup d'embarras, aux officiers & à tout
» l'équipage, du pain frais; ce qui ne contri-
» bueroit pas peu au maintien de la ſanté. Une
» circonſtance, diſent-ils encore, à laquelle on
» doit principalement faire attention relative-
» ment à ce four, c'eſt celle qui a été conſta-
» tée par l'auteur, de pouvoir être chauffé
» avec tout autre combuſtible que le bois, dont
» la rareté paroît s'étendre par-tout depuis une
» quinzaine d'années au moins. « Ils concluent
de diverſes autres conſidérations importantes, dont nous ne pouvons donner ici le détail, jointes à l'expérience qui a été faite à Lille, du four en queſtion, que le travail de M. Deferrez ne ſauroit être trop répandu, & qu'on doit l'exhorter à le publier, tel qu'il l'a préſenté à l'académie, » c'eſt à dire, en y con-
» ſervant la comparaiſon faite par lui-même,
» de ſon four & de ceux de Pruſſe, laquelle
» mettra à même de juger dans tous ſes dé-
» tails, des différences entre l'un & l'autre,
» & de conduire encore peut-être à de nou-
» velles perfections. «

(*Journal général de* France.)

I I I.

MÉTHODE de marcotter un arbre quelconque.

Un amateur de l'agriculture, qui s'eſt ſervi avec ſuccès de la méthode ſuivante, vous l'envoie, Meſſieurs, pour l'inſérer dans votre feuille, dans la perſuaſion que ſa facilité engagera d'autres à la pratiquer.

Si un arbre a pouſſé une belle branche, bien

nourrie dans l'année, gourmande ou autre, il faut à un pouce, ou à un pouce & demi au-dessus de la derniere taille, cerner l'écorce en deux différens endroits, d'environ 4 à 5 lignes de largeur, dont on enlevera l'écorce, laissant un intervalle d'un bon pouce entre ces deux incisions : on couvrira ensuite les deux plaies avec du chanvre, à l'épaisseur de 4 à 5 lignes, pour empêcher que la séve ne s'extravase au printems suivant. Cette branche ainsi opérée, demeurera à l'arbre pendant toute une année, pendant laquelle elle formera un arbrisseau marquant fruit, & qui en produira effectivement dès la seconde année, si l'opération a été bien faite. Le tems pour la faire est le mois d'octobre, lorsque la séve est sur son déclin. L'on ne détachera cette branche, devenue arbrisseau, qu'au mois d'octobre de l'année suivante, observant de la couper 2 ou 3 pouces plus bas que l'endroit incisé. On l'enterrera, en prenant soin de couvrir en entier le bourrelet supérieur. Les petites branches qui auront poussé au-dessus & au-dessous, & sur toute la hauteur qui entrera en terre, ne seront point coupées, mais seulement raccourcies ou rafraîchies : elles sont destinées à former des racines, de même que les nœuds qui s'éleveront autour des deux bourrelets. Si le terrein dans lequel l'on plantera cet arbrisseau est sec, il faut l'arroser de tems à autre jusqu'à ce que les racines aient pris de la consistance.

J'ai l'honneur d'être, &c. *Un abonné.*

(*Journal* de Paris.)

TRAITS DE BIENFAISANCE, DE PATRIOTISME, DE COURAGE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

On raconte un trait où l'équité de l'empereur se fait autant admirer, que le crime auquel il a infligé une punition mérite d'horreur. En Moravie, un lieutenant à son service abusoit souvent de la facilité de son pere pour en tirer l'argent que lui coûtoient ses plaisirs. Celui-ci étoit directeur d'une caisse publique ; un jour le lieutenant vint lui annoncer que son honneur & son état dépendoient d'une somme de 600 florins, dont il avoit le besoin le plus pressant. Le pere allégua une impossibilité absolue ; le fils joua le désespoir : *puisqu'il faut cette somme*, dit le pere en ouvrant la caisse dont il étoit dépositaire, *je vais donc me perdre pour toi :* il tira les 600 florins de cette caisse, les remit à son fils ; mais dès que celui-ci fut parti il remplit ce vuide ; il n'avoit feint de prendre dans ce dépôt que dans l'espérance d'effrayer son fils, & de mettre des bornes à sa dissipation. L'empereur venant à passer par cette ville,

le lieutenant alla ſe jetter à ſes pieds : Sire, lui dit-il, vos droits ſont plus ſacrés que ceux de mon pere même. Son imprudence m'oblige à devenir ſon délateur. Il vient de prêter à quelqu'un une ſomme de 600 florins de la caiſſe que V. M. a daigné lui confier. L'empereur le renvoye & fait venir le pere : la vérité ne tarda pas à être connue. Le lieutenant a été caſſé avec infamie, & condamné à 10 ans de maiſon de force. Il a été donné au pere une augmentation de gages, pour adoucir apparemment ſa douleur d'avoir un fils que l'eſpoir d'une récompenſe a pu porter à une action ſi atroce.

(*Mercure* de France.)

II.

On a parlé de l'ordonnance de l'empereur contre les corps de baleine, dont l'uſage immémorial chez le beau ſexe, eſt accompagné de tant de dangers.

Il eſt non-ſeulement contraire à la nature, en ce qu'il nuit ſenſiblement à la propagation, mais il eſt encore funeſte à la ſanté des femmes & des filles, dont il gêne abſolument le développement des organes : la maigreur, les obſtructions, les étranglemens des viſceres, la foibleſſe habituelle, enfin une infinité de maux ſont les ſuites inévitables de ce ridicule uſage, que l'entêtement maintient depuis ſi long-tems. On peut encore ajouter que les corps ne ſont pas moins contraires au bon goût. Les graces y perdent

infiniment; pour acquérir ce qu'on appelle une belle taille, on renonce à l'aiſance & à la fraîcheur de la ſanté. Les femmes ne ſont point faites pour être coupées en deux comme les guêpes, & ce n'eſt point ainſi que ſont modelées les belles ſtatues de l'ancienne Grece, qui offrent aux yeux des contours ſi gracieux. L'empereur, en proſcrivant ces cuiraſſes dans les maiſons d'éducation, ordonne à la faculté de médecine de compoſer un petit traité clair & à la portée de tout le monde, touchant le danger des corps pour la ſanté, l'accroiſſement & la bonne diſpoſition du ſexe. Ce traité ſera répandu dans le public, pour l'inſtruction des parens.

I I I.

On lit dans une feuille publique, que le comte de S. ayant préſenté au roi de Pruſſe une ſupplique, pour le prier d'accorder à ſon fils un grade militaire dans le ſervice de S. M. en a reçu la réponſe ſuivante.

» *Très-illuſtre cher & fidele :* j'ai vu par votre ſupplique la demande que vous me faites pour votre fils. Il eſt bon de vous prévenir que depuis quelque tems j'ai donné l'ordre de ne plus recevoir de comtes dans mes armées, parce que ces Meſſieurs ſe croyant après une campagne ou deux, d'habiles gens, ſe retirent dans leurs terres pour y jouir de la conſidération d'avoir ſervi. Si votre fils deſire prendre le parti des armes, ſon titre de comte doit être mis de côté : il ne lui ſervira de rien pour ſon avancement, s'il ne cherche à apprendre le métier. --- *P. S. de la main de S. M.* Les jeunes comtes qui pour

l'ordinaire

l'ordinaire n'apprennent rien, ſont des ignorans dans d'autres pays. En Angleterre, le fils du roi voulant s'inſtruire, a commencé à être ſimple matelot. Si une fois par haſard il arrivoit qu'un d'eux devînt inſtruit & utile au monde & à la patrie, il ne devroit ſe glorifier ni de ſa qualité ni de ſa naiſſance : les titres & la naiſſance ne ſont que vanité & chimere ; le vrai mérite eſt le perſonnel.

I V.

Le roi de Pruſſe a fait adreſſer au conſiſtoire de Breſlau un ordre conçu en ces termes :

» S. M. ne voulant point que les gens du peuple lorſqu'ils ont quelque requête à lui préſenter, ni en d'autres occaſions mettent le genou en terre devant lui, honneur qu'ils ne doivent rendre qu'à la divinité, mais qui n'eſt pas néceſſaire lorſqu'ils ont quelque choſe à lui remettre, ordonne par la préſente, au conſiſtoire ſupérieur de Breſlau, de faire publier cette intention de S. M. dans toutes les égliſes, afin que chacun ſache que S. M. deſire que la génuflexion pour ſa perſonne n'ait plus lieu à l'avenir.

V.

DE CALSRUHE, le 4 octobre.

On a annoncé la ſuppreſſion de la ſervitude & de quelques impôts, faite par S. A. S. le margrave de Bade dans ſes états; cet acte de bienfaiſance a été célébré par des fêtes publiques, dans leſquelles le peuple a chargé des

députés de porter à ſon ſouverain le témoignage de ſa reconnoiſſance, & les remercîmens de ſes ſujets. La réponſe que leur a fait le prince, & dans laquelle il expoſe d'une maniere touchante les principes de ſon adminiſtration, & leur donne des inſtructions ſur leurs devoirs, comme ſujets & comme citoyens, mérite d'être connue : nous en placerons ici la traduction.

» Depuis l'inſtant où je me ſuis accoutumé à réfléchir ſur ma deſtination, je ſuis convaincu que le bonheur d'un ſouverain eſt tellement lié à celui de ſon peuple, que le bien ou le mal de l'un eſt néceſſairement celui de l'autre. Je ne puis donc ni attendre ni recevoir de remercîmens, lorſque j'ai pu faire quelque choſe pour la proſpérité de mon pays; car on ne doit point me ſavoir gré d'une action qui me fait plaiſir, qui me procure la paix de l'ame, & qui me rapproche du but que je me ſuis propoſé d'atteindre; ſavoir, de régner ſur un peuple libre, opulent, policé & religieux. Mais j'ai bien ſujet de rendre graces au très-haut qui me permet d'eſpérer l'accompliſſement de mes vœux à cet égard; & je crois pouvoir profiter de la circonſtance préſente, pour mettre quelques réflexions & quelques avis ſous les yeux de ceux dont le cœur ſera diſpoſé à les recevoir. S'il eſt vrai que le bien-être d'un prince eſt ſi eſſentiellement lié à celui de ſes ſujets qu'ils ne faſſent qu'un tout, c'eſt ſans doute parce que leurs intérêts ſont étroitement réunis, ou, pour me ſervir d'une autre expreſſion, parce qu'un ſouverain a avec ſes ſujets les rapports réciproques les plus intimes. Tout citoyen a des rapports intimes avec

ſa famille, chaque famille avec le lieu de ſon domicile, chaque ville, bourg ou village avec le diſtrict qui l'entoure, ſoit bailliage ou grand bailliage, chacun de ceux-ci avec tout le pays, & tout le pays lui-même avec le prince qui, conjointement à ſa famille & ceux qui l'aident dans ſon adminiſtration, a ſes rapports avec tous. Tous ſont donc réunis par une liaiſon étroite, & leur intérêt principal eſt le bien-être général. De même qu'un prince qui connoît ſes devoirs & ſon intérêt, & qui par conſéquent eſt bien intentionné pour ſes ſujets, deſire régner ſur un peuple libre, opulent, policé & religieux; de même le bonheur de chaque individu exige qu'il contribue autant qu'il eſt en ſon pouvoir, ſelon les rapports dans leſquels il ſe trouve, à effectuer l'accompliſſement de ce deſir. Tout l'état n'eſt qu'une grande famille, dont les individus ſont réunis, pour obtenir un but commun à tous : chaque individu doit donc contribuer au bonheur général en le partageant. Celui qui veut jouir de la liberté, doit ne point troubler celle d'autrui; car dans toute ſociété la liberté n'eſt autre choſe que la jouiſſance de la propriété ſous la protection des loix. Il ne peut y avoir de liberté ſans les loix qui répriment le méchant lorſqu'il veut nuire, & par conſéquent porter atteinte à la liberté de ſes concitoyens. La liberté n'eſt donc que pour les bons; le méchant n'en peut jouir; car faire du mal ce n'eſt pas être libre. Quand même le méchant échappe à la rigueur des loix, il eſt forcé d'entrevoir, du moment qu'il fait uſage de ſa raiſon, qu'il ſe nuit à lui-même en détruiſant ſes rapports utiles avec la ſociété. Tout vice, tout crime eſt un travers ou une folie; la vertu ſeule conduit à la ſageſſe. Celui qui reſpecte les loix,

l'ordre, la vertu & la religion, & ne les offenſe pas dans ſa conduite, eſt le vrai ſage & l'homme véritablement libre. Car il ne deſire rien qu'on puiſſe lui défendre, mais ſeulement ce qui peut contribuer à ſon bonheur & à celui des autres; il ne rencontre jamais d'entraves, & s'unit à ſes freres par le doux lien de l'amour & de la confiance; il s'eſtime lui-même, & ſent toute ſa dignité comme homme, comme chrétien & comme patriote. C'eſt dans ce ſens que l'eſprit de liberté doit beaucoup contribuer à augmenter la proſpérité d'un peuple, parce qu'il aſſure la jouiſſance des propriétés, & fraye à tous une route pour améliorer leur ſort. Les premiers produits de la terre, tels que les fournit la culture des champs, des vignes, des prairies, des bois & l'exploitation des mines, &c. ſont la premiere ſource de toute richeſſe. Sans ces produits l'on ne peut ſatisfaire aux beſoins de premiere néceſſité : ſans eux l'ouvrier n'a point de matériaux, & le commerçant point d'objet de commerce. Tous les états ont donc intérêt à l'augmentation des premiers produits de la terre; car alors le laboureur proſpere, l'ouvrier, l'artiſte, le fabricant ont de l'ouvrage, & le marchand trouve de l'occupation en procurant par le commerce un bon prix aux produits avant & après la fabrication. La ſociété s'enrichit & devient floriſſante : ainſi l'on voit tous les intérêts réunis depuis le prince juſqu'au pâtre : tous gagnent par l'augmentation des produits. Perſonne ne doit donc nuire à l'autre, mais bien plutôt tous doivent s'entr'aider; que le riche propriétaire ne cherche point à écraſer ſon concitoyen pauvre, qu'il ne le bleſſe point par ſon orgueil, qu'il le traite avec amitié, qu'il lui donne du travail, qu'il l'aide & qu'il tâche d'amélio-

rer son sort; que le pauvre à son tour n'envie point le riche & ne rougisse point de sa pauvreté. La pauvreté de l'homme de bien est plus à honorer que le bien mal acquis de l'homme corrompu; qu'ainsi l'honnête homme pauvre n'ait point de honte de travailler pour ses concitoyens plus riches que lui. Sa fidélité & son travail lui feront acquérir de l'aisance. La réunion des forces pour l'intérêt général, constitue l'harmonie. Habitans des villes, ne cherchez point à obtenir, pour un vil prix, du laboureur, les produits qu'il a gagnés à la sueur de son front; son travail exige des dépenses; ces dépenses font une partie de votre salaire qui est achevé de payer par le produit net du pays, c'est-à-dire, par la somme qui reste au cultivateur, après avoir déduit ses avances. C'est cette somme, qui est la richesse libre, qui circule dans l'état, qui fait vivre tous les individus, chacun selon qu'il a droit d'y prétendre ou qu'il en acquiert par son travail. Plus cette somme est considérable & plus l'état prospere, plus les métiers, les arts & le commerce sont florissans. Ne demandez donc jamais à mettre des entraves à la liberté du commerce des produits de la terre, car c'est de leur bon prix que dépend le produit net. *Abondance & non valeur n'est point richesse; disette & cherté est misere : abondance & bon prix sont opulence.* Habitans des villes, ou plutôt, vous tous ouvriers, fabricans, commerçans, ne demandez jamais à mettre, par des droits exclusifs, des entraves au commerce de vos concitoyens; vous vous nuisez à vous-mêmes, en nuisant à l'état. La liberté est l'ame du commerce; si vous la ravissez à d'autres, vous vous privez de leur secours, de leur soutien, de leur travail; fuyez l'envie & sur-tout cet égoïsme

qui fait refuser aux autres ce qu'on trouve utile pour soi-même. Habitans de cet état, de toutes les classes, mes amis, mes concitoyens, patriotes, libres Germains ! vous qui habitez une des plus fertiles & des plus douces contrées de l'Allemagne, & où depuis plus de sept cens ans vos peres ont vécu comme vous sous la conduite de la maison de Zœhringen dont je sors ; unissez-vous à moi, à qui la grace divine a accordé d'être votre chef depuis près de trente-sept années qui se sont écoulées non sans peines, souffrances & douleurs, mais à l'ombre de la bénédiction du très-haut : unissez vos forces aux miennes pour l'amour du bien public ; faites que je puisse emporter au tombeau la douce consolation de laisser un peuple aisé & riche, sur-tout en bonnes mœurs & en vertus ; soyez laborieux & braves, aimez votre patrie, soyez économes sans avarice ; que ceux auxquels dieu accorde des richesses ne les prodiguent point pour des jouissances superflues ; ne laissez point étendre davantage le luxe qui s'est déjà glissé parmi vous, il nuit encore plus en ce qu'il corrompt les mœurs que parce qu'il renverse les fortunes. Préférez d'être vertueux & pauvres, plutôt que d'être riches & corrompus. Elevez vos enfans à la vertu, apprenez-leur à être vrais, à détester le mensonge, instruisez-les sur-tout par votre exemple, c'est un devoir sacré & que dieu vous impose ; vous le devez à votre pays, à vous-mêmes, à vos enfans. Ils attireront la bénédiction sur vos têtes, ils seront les soutiens de votre vieillesse & la force de l'état, s'ils ont appris à connoître la vertu, l'honneur, & à respecter la religion. Que le précepte que nous a donné le plus grand de tous les moralistes, soit à jamais la regle de nos mœurs, de notre conduite, &

l'objet de notre imitation : faites aux hommes tout ce que vous voulez qu'ils vous faffent, car c'eft la loi & les prophetes. Un refpectable théologien de nos jours, a dit, en parlant de ce divin précepte : princes, voilà toute votre fageffe & la plus faine politique ; peres, voilà la meilleure maxime pour l'éducation de vos enfans ; inftructeurs, c'eft la plus fage méthode pour former vos éleves : rien ne peut lier plus intimement le cœur des freres, des amis, des époux, que ce précepte. Mais, mes amis, notre volonté & la force, ou pour mieux dire, la foibleffe humaine peuvent-elles feules nous faire accomplir cette loi? Nous avons befoin pour cet effet d'une plus puiffante affiftance. La religion qui dirige fi puiffamment les cœurs, doit nous prêter fon fecours ; toute la nature lui eft foumife, parce qu'elle eft émanée de fon auteur. Miniftres de la religion, vous qui êtes chargés d'annoncer au peuple la volonté de dieu, qu'il nous a communiquée par l'organe de la nature & de la révélation, c'eft à vous que je m'adreffe : fi vous êtes convaincus de l'importance de votre miniftere, employez toutes vos forces pour opérer le bien ; fi vous êtes perfuadés, pénétrés, touchés de la vérité de la religion que vous prêchez, vous trouverez le chemin des cœurs de ceux qui font confiés à vos foins. Quand une fois la conviction eft dans les cœurs, alors la foi devient agiffante, & la volonté d'accomplir les préceptes du divin auteur de la religion, eft fincere. Alors le foible devient fort, & la bénédiction célefte récompenfe notre travail & nos efforts; c'eft alors que nous pouvons être vraiment honorés par la vertu & la religion ; car le véritable honneur n'eft autre chofe que le témoignage dans notre confcience, que nos actions font auffi pures

que le motif qui les a dirigées. L'applaudiſſement du public ne peut nous honorer qu'autant que notre conſcience l'approuve; mais comme nous devons juger nos ſemblables de la même maniere que nous deſirons d'être jugés nous-mêmes, & que les replis des cœurs nous ſont inconnus, nous devons honorer toute bonne action, à moins d'être convaincus que le motif qui l'a produite n'étoit pas pur. Les titres, le rang, les richeſſes, &c. n'honorent que ceux qui les doivent à leur mérite ; c'eſt lorſque notre conſcience nous rend le témoignage que nous penſons auſſi noblement que nous agiſſons ; c'eſt alors que nous ſentons tellement notre dignité, que nous préférons la perte de la vie à celle de l'honneur. Puiſſions-nous donc, guidés par la vertu, l'honneur & la religion, réunir de plus en plus nos forces pour former un peuple libre, opulent, policé & religieux. C'eſt-là le but de tous mes efforts & de tous mes vœux.

V I.

Il a régné à Tours, pendant le mois de ſeptembre dernier, une maladie épidémique qui, ayant enlevé un grand nombre de citoyens, a répandu le deuil & la conſternation dans la même ville. M. de Conzié, archevêque de Tours, au premier bruit de cette calamité publique, quitta la capitale pour ſe rendre au milieu de ſon troupeau; il a changé en hôtel-dieu ſon palais archiépiſcopal; il a conſacré ſes revenus au ſoulagement des malades ; retiré dans un coin de ſa maiſon, il s'eſt montré paſteur infatigable, en allant confeſſer les mourans, leur adminiſ-

trer le viatique, les consoler &, nouveau Belzunce, encourager les uns à supporter leurs douleurs, les autres qui étoient en santé, à secourir leurs freres souffrans, & à les rappeller, par des soins assidus, aux peines d'une vie laborieuse, mais chere & utile à des épouses, ainsi qu'à des enfans malheureux.

(*Journal encyclopédique.*)



ANECDOTES.

SINGULARITÉS.

I.

Un médecin foutenoit devant Fontenelle; que le café eft un poifon lent. *Oui*, lui dit Fontenelle, *bien lent*, *docteur*, *car il y a quatre-vingts ans que j'en prends tous les jours.*

II.

Le feu lord Chefterfield avoit pris un cocher catholique : un de fes amis lui dit un jour que cela paroiffoit fort extraordinaire. Quoi, reprit le lord, mes chevaux en feront-ils plus mal foignés? Non, répondit fon ami. — En ce cas, que m'importe fa croyance? C'eft une affaire qui le regarde; je ne m'oppoferai point à ce qu'il en fuive les préceptes; je veillerai même à ce qu'il les obferve fidélement; & tout ce qu'on peut & ce qu'on doit attendre de moi, c'eft que je ne fouffre point qu'il me conduife à la meffe.

III.

On vient de bénir à Corvick, dans le comté d'Yorck, un mariage qui a attiré beaucoup de monde par l'âge du couple; l'homme appellé Jean Harriſon, eſt âgé de 101, & la femme en a 98; le premier garçon de la nôce avoit 82 ans, & la femme qui accompagnoit la mariée 74. C'eſt pour la quatrieme fois qu'Harriſon ſe marie depuis deux ans & demi, il ſe trouve encore ſi bien portant & ſi frais, qu'il eſpere qu'il ſera encore veuf une cinquieme fois, & il ſemble qu'il ne renonce pas à ſe marier encore. Lorſque la cérémonie fut faite & qu'il alla en ſigner l'acte & payer le miniſtre, il lui dit: vous voyez que je ne ſuis pas une mauvaiſe pratique; vous avez déja eu beaucoup de droits de moi; ménagez un peu ma bourſe cette fois; elle n'eſt pas bien garnie, & au premier mariage que je ferai encore je vous dédommagerai.

IV.

Le miniſtre qui fait, à Gretna-Green en Ecoſſe, les mariages que les jeunes couples imprudens vont y contracter malgré leurs parens, eſt un forgeron. Selon la loi de ce royaume, tout homme au-deſſus de l'âge de ſeize ans eſt qualifié pour bénir un mariage, qui n'eſt cependant valide qu'autant qu'il eſt conſommé. Le cyclope miniſtre a chez lui un lit, deſtiné à completter la cérémonie, qui a ſervi à des

milliers de couples. Il ne peut ſigner l'acte que lorſqu'elle eſt remplie & certifiée par deux témoins, qui ſont ordinairement deux de ſes principaux ouvriers, qu'il appelle pour cet effet, & qui ſignent avec lui. Cette condition, aſſez ſinguliere, a donné lieu ſouvent à quelques ſcenes plaiſantes. Un officier Irlandois ſe rendit, il y a quelques mois, à Gretna-Green, avec une jeune dame du comté de Northampton; le forgeron ayant joint leurs mains, leur expoſa, à l'ordinaire, qu'ils devoient terminer le mariage chez lui : ſignez, ſignez, paſteur, lui dit l'Irlandois, tout étoit fini avant d'arriver ici. Le miniſtre ayant inſiſté ſur la loi, qui exigeoit qu'elle ſe fît auſſi en Ecoſſe, l'officier ne réſiſta plus.

V.

Le fait que nous allons rapporter, & qu'on aura peine à croire qui ſoit arrivé de nos jours, eſt une preuve terrible des malheurs qui ſuivent l'ignorance & la ſuperſtition. Dans le village de Cériſiers-en-Othe, à 9 lieues & demie au ſud oueſt de Troyes, dioceſe de Sens, la femme du nommé *Frodin*, coſſonier, languiſſoit depuis long-tems, & n'avoit point trouvé dans les ſecours de l'art de ſoulagement à ſes maux. Sur la prétendue inefficacité des remedes, peut-être mal adminiſtrés, les voiſins & les parens conclurent qu'elle étoit enſorcelée, & qu'il falloit, pour la ſoulager, avoir recours au *devin* ou *contre-ſorcier*. Le nommé *Galicien* jouiſſoit dans le canton de la réputation du plus fameux

maître en cette ſcience ; & on fut le chercher à Dixmont, ſa réſidence, village diſtant d'une lieue & demie de Ceriſiers. Sur l'expoſé, le magicien promet une guériſon ſûre. Il arrive chez *Frodin* le ſamedi au ſoir 25 octobre dernier, & s'enferme dans une chambre, avec la malade, ſon mari, ſon gendre & ſa fille. Pour empêcher le démon de pénétrer par quelque ouverture & de s'oppoſer à l'exécution du ſortilege, ou que le ſorcier contre lequel il alloit inſtrumenter, ne fût à portée d'entendre ou de voir, il bouche complétement avec deux bottes de foin & une planche, l'ouverture du tuyau de la cheminée, ferme avec la même exactitude toutes les iſſues de la chambre, & juſqu'au plus petit trou par lequel le malin auroit pu avoir accès. Ce préliminaire rempli, il allume du charbon, & y met griller un cœur de bœuf, percé de clous & d'aiguilles d'acier, qu'il avoit fait acheter à cet effet, *ſans marchander.* Cette opération ſe continue dans la nuit ; mais le lendemain matin, 26 octobre, la fille de *Frodin*, dont le mari étoit un des coopérateurs ou témoins du ſortilege, inquiete de ne pas voir la porte s'ouvrir, après y avoir frappé à pluſieurs repriſes, la fait enfoncer par un ſerrurier. Une vapeur épaiſſe en ſort auſſi-tôt : le ſerrurier *ſe ſent frappé comme d'un coup de vent très-lourd*, qui exhale une puanteur déteſtable ; & les premiers objets qui ſe préſentent à la fille, ſont ſon pere, ſa mere, ſon mari & ſa ſœur renverſés morts, les uns ſur le lit, les autres ſur le plancher de la chambre : le ſorcier *Galicien*

étoit également mort, & accroupi contre la porte. A cet affreux ſpectacle, cette femme infortunée tombe évanouie. Des voiſins accourent & la portent dans ſon lit; mais, ſoit l'effet de la vapeur méphytique qui l'avoit ſaiſie à l'entrée de la chambre, ſoit que la révolution opérée par la vue du déſaſtre de ſa famille eût attaqué le principe de vie, elle eſt actuellement (*le 5 novembre*,) dans le plus grand danger. Les habitans du village, loin d'attribuer cette cataſtrophe funeſte à la vapeur du charbon & du cœur de bœuf brûlé dans un endroit dépourvu d'air, ont cru que c'étoit l'effet du pouvoir du démon, qui avoit *tordu le cou* à toutes ces malheureuſes victimes de leur crédulité; & que le contre-ſorcier n'ayant pas rempli avec aſſez d'exactitude les formes des conjurations, avoit attiré par cette irrégularité, la vengeance du diable, qui l'en avoit puni, lui & la famille de *Fredin*.



BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

I PREGI delle belle arti, &c. *Les prix des beaux-arts célébrés au Capitole, par le concours solemnel de l'insigne académie du dessin de St. Luc le 2 juin 1783, l'illustrissime Sig. marquis* Ferdinand Raggi, *étant président.* A Rome, de l'imprimerie de Casaletti. 1783. *In-4to.*

ROME, qui jadis couronna au Capitole les conquérans de l'univers, y couronne aujourd'hui les cultivateurs des arts pacifiques, qui lui ont acquis un ascendant marqué & une espece de nouvel empire sur les nations cultivées, empire beaucoup plus glorieux & certainement plus durable que celui que lui donnerent les armes.

L'ouvrage que nous annonçons contient ce qui s'est passé au dernier couronnement, fait dans le mois de juin dernier, en conséquence du concours solemnel annoncé depuis le mois de février de l'année 1782. On y lit d'abord la relation de ce concours & du couronnement qui s'ensuivit : l'auteur est M. Maron, célebre peintre, secrétaire-perpétuel de l'académie : après avoir touché en passant la premiere fondation de ce concours faite par la munificence du souverain

pontife, Clément XI, il détaille les ſujets propoſés pour concourir à chacune des trois claſſes de la peinture, de la ſculpture & de l'architecture, comme auſſi les ſujets des preuves ſecretes, données par les candidats durant le court eſpace de deux ans dans le ſallon de l'académie; l'auteur nous donne enſuite la liſte des jeunes gens couronnés; enfin il décrit tout le magnifique appareil & la ſomptueuſe fête, muſico-poétique, qui accompagnerent cette diſtribution faite par ceux des cardinaux, qui honorerent de leur préſence ce triomphe glorieux des beaux-arts.

On lit enſuite un diſcours & diverſes pieces de poéſie, compoſés à la louange des beaux-arts, & prononcés dans cette occaſion, certainement bien propre à exciter l'éloquence & l'enthouſiaſme poétique. L'auteur du diſcours eſt Monſig. Jean-Baptiſte Buſſi, qui avec beaucoup d'élégance & d'érudition démontre qu'entre les arts ceux du deſſin ont contribué juſqu'ici & peuvent encore contribuer dans l'avenir à jetter du jour ſur l'hiſtoire; ce qui prouve l'étroite union qui doit régner entre les gens-de-lettres & les artiſtes, & juſtifie l'hommage qu'à l'occaſion de cette diſtribution, les lettres rendirent aux beaux-arts.

Ce diſcours eſt ſuivi d'un recueil précieux de pieces de poéſie. On doit diſtinguer entre autres, celle de M. l'abbé Joachim Pizzi; nous mettrons ſous les yeux de nos lecteurs les beaux vers de cette piece, qui renferment un précepte important que ne devroient jamais oublier les poëtes & les artiſtes, mais que tranſgreſſent ſouvent les uns & les autres.

Bello è il veder le grazie a lui vicine;

Nude non già, ch'ove virtu ha l'impero,
Prefcrive la pudica arte il confine.
  Socrate un dì ne diè l'idea e il penfiero,
Onde fra lor rideano in nodi ftrette,
Avvolte in un fottil panno leggiero.
  Ah faccia il fabro con maniere elette
A fe medefmo onor decoro all' arte,
Nelle grand' opre da oneftà dirette!
  Canti il poeta, a cui l'eftro comparte
Dominio egual, ma con egual pudore,
Empia di fenno le canore carte:
  Che fenza anche cercar vanto ed onore
Fra quei, che non veggiam prifchi portenti,
E immaginar qual foffe il lor valore;
  O quanti il Tebbro a noi ne dà prefenti,
Gloria al noftro buon fecolo, che manco
Non è, mercè di Pio, d'aurei talenti, &c.

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

  Ma la quadriga di que' gran Romani
Quando tornavan da provincia doma,
Non avea pinte Flore, e ornati rani.
  Sol de' trofei fotto la ricca foma
Gemeano i fianchi e le ftridenti rote,
Le late ftrade, in trapaffar di Roma.
  Cofi da' bronzi e marmi aver fol puote
Chiavo e ftabile onor l'Eroe che brama
Paffar famofo nell' età remote:
  Cofi co' grandi efempli fi richiama
Dall' otio molle gioventu, e s'invoglia
A toccar meta di perenne fama
La qual vien tarda, e dal fudor germoglia.

(*Efemeridi letterarie.*)

Gli apologisti della religione, &c. *Les apologistes de la religion*, ou *recueil d'ouvrages contre les incrédules.* Volume II. partie I, & volume II. partie II. *Dédié à* N. S. P. Pie VI. *Avec cette épigraphe :* Comede volumen istud, &c. (*c'est-à-dire*,) mangez ce volume, &c. *Ezech. C. I.* A Rome, 1783, *in-8vo.* chez Paul Junchi & Jean-Antoine Settari.

Nous avons donné la notice du premier volume de cet ouvrage (*). Les trois premieres lettres de ce nouveau volume, qui sont la IX, X & XI, présentent l'examen des *Lettres Persanes* de Montesquieu, *lesquelles* (*disent les rédacteurs des Ephémérides littéraires* de Rome.) *par la vivacité du style, dont elles sont écrites, par la séduisante & voluptueuse peinture de quelques-unes des mœurs orientales, par la satyre amere des nôtres, & beaucoup plus par les sarcasmes piquans contre les plus respectables dogmes de notre sainte religion, surent tellement plaire au goût dépravé & corrompu du siecle, que quelques libraires demandoient à ceux des gens-de-lettres, qu'ils rencontroient, s'ils avoient des Lettres Persanes à publier.* (Le quali colla vivacita di stile con cui sono scritte, colla seducente e voluttuosa pittura di alcuni costumi orientali, colla amara satira de' nostri, e molto piu rispettabili dommi della nostra santa religione, incontrarono talmente il cattivo e corrotto genio del secolo, che alcuni libraj domandavano a quanto lette-

(*) Voyez *Esprit des journaux*, octobre 1783, page 380 & suivante.

fati in contravano per la strada, se avessero delle Lettere Persiane da pubblicare.)

Les *Lettres Persanes*, qui parurent en 1721, commencerent la réputation de M. de Montesquieu. » Cet ouvrage ingénieux & très-bien écrit, » où regne sous des personnages simulés, une » satyre fine de nos mœurs, une critique déli- » cate de nos ridicules, de nos travers, & de » nos vices, & une discussion profonde d'un » grand nombre de nos préjugés, le fit desirer » à l'académie françoise, & il s'y présenta pour » y remplir la place vacante par la mort de » M. de Sacy. Mais il y trouva des obstacles » de la part du cardinal de Fleury, parce qu'il » étoit l'auteur des *Lettres Persanes*. M. de Mon- » tesquieu sensiblement affligé d'une telle exclu- » sion, alla voir le ministre & le pria avec ins- » tance de lire lui-même son livre pour en ju- » ger. Le cardinal de Fleury, à la sollicitation du » maréchal d'Etrées, protecteur de l'académie » françoise, prit le parti de lire les *Lettres Per-* » *sanes*. Après les avoir lues, il les trouva plus » agréables que dangereuses, & en aima l'au- » teur qui fut reçu de l'académie le 24 janvier » 1728. « C'est ainsi que s'exprime l'auteur du *Dictionnaire historique & bibliographique portatif*, &c. *des hommes illustres*.

» La grande vogue, qu'eurent les *Lettres Per-* » *sanes* (disent les rédacteurs des *Ephémérides* » *littéraires de Rome*) enfanta, comme il étoit » naturel & comme il arrive toujours, beaucoup » d'autres sottises, sous de semblables titres, dont » les auteurs ne pouvant égaler leur modele, » quant aux graces du style, à l'esprit & à l'é- » rudition, voulurent au moins le surpasser dans » l'impiété, avec laquelle ils tournerent en dé- » rision ce qu'il y a de plus respectable & de

» plus sacré parmi les hommes. Telles sont, les » *Lettres Turques* de M. de Saint-Foix, & les *Let-* » *tres Juives* du marquis d'Argens. « L'analyse & la réfutation de ces ouvrages conduisent l'abbé Gauchat jusqu'à la lettre XXIII, qui finit le second volume de ce recueil.

Le troisieme volume nous présente la suite des lettres de M. l'abbé Gauchat, contenant l'examen de quelques ouvrage de M. de Voltaire, savoir, de la *Henriade*, de ses *discours en vers* sur l'homme, de ses *pieces fugitives*, de ses *réflexions sur l'histoire*, sur le *fanatisme*, & sur le *déisme*, & enfin des sujets & de la conduite de ses tragédies, & principalement de son *Mahomet.*

(*Efemeridi letterarie.*)

POEMS by R... M..., &c. *Poésies*, *par* R... M... 1783, *in-8v* (*Sous le nom* de Florence.)

Un Anglois, qui demeure actuellement sur les rives de l'Arne, & qui a la réputation d'être un des meilleurs poëtes vivans de l'Angleterre, a publié ses poésies, ou plutôt a fait copier en caracteres d'impression seulement dix exemplaires des productions de sa muse. Ces pieces, qui sont au nombre de dix, ont les titres suivans :

1. *Hymne à la santé.*
2. *Hymne à la mort* (traduction de celle de M. Marmontel, dans le tome second des *Incas.*)
3. *Hymne à la paresse.*
4. *Marie blessée*, conte.
5. *Emma*, conte.
6. *Sapho à Phaon*, épître.
7. *Ode irréguliere*, *sur la perspective de Rome.*
8. *Ode sur la victoire remportée par l'amiral Rodney.*

9. *Gibraltar*, ode pindarique.
10. *Ode à la Folie.*

(*Novelle letterarie.*)

SULL'AGRICOLTURA, &c. *Sur l'agriculture*, ou *moyen de la perfectionner & de ne point négliger les talens du bas-peuple. Idées d'un philanthrope.* A Modene, 1782, à la société typographique. *In-8vo.*

L'auteur (M. le comte Fava) montre beaucoup de zele pour l'avantage de la société. L'ouvrage n'est qu'un projet, plusieurs fois répété, & ne consiste principalement qu'à se servir des curés de campagnes pour instruire les laboureurs, chefs de familles, & des curés des villes, pour découvrir les talens naturels & les inclinations des enfans du bas-peuple, plus pour un art que pour l'autre.

(*Novelle letterarie.*)

JURIS Neapolitani prælectiones, *auctore*, Vincentio Lupoli, *&c.* A Naples, 1783, 2 vol. *in-8vo.* de l'imprimerie de Joseph de Dominicis.

M. Lupoli a déja enrichi la république des lettres d'un autre ouvrage intitulé : *Juris ecclesiastici prælectiones*, 1777, à Naples, 4 vol. in-4to. Celui qu'il publie aujourd'hui, (*Juris Neapolitani prælectiones*) est divisé en quatre livres : Le I, traite *de Personis*; le II, *de rebus corporalibus*; le III, *de rebus incorporalibus*, & le IV, *de actionibus.*

Le premier volume, qui contient les deux premiers livres, est précédé d'un savant tableau historique *de ortu, progressu & divisione juris*

Neapolitani, où l'auteur rapporte avec beaucoup de précision & de netteté tout ce que beaucoup d'écrivains ont dit avec prolixité sur le droit de Naples depuis la naissance de cette ville jusqu'à présent.

Le livre I comprend six chapitres, dont chacun est divisé en paragraphes. A la fin de chaque paragraphe sont les citations & les notes.

Le chapitre I, *de jure personarum; ubi primum de clericis; eorumque immunitate*, embrasse le concordat fait sous le pontificat de Benoît XIV, avec Charles, alors roi des Deux-Siciles, & aujourd'hui roi d'Espagne.

Le chapitre II traite *de patribus familias.*

Le chapitre III, *de filiis familias.*

Le chapitre IV, *de minoribus.*

Le chapitre V, *de feminis.*

Le chapitre VI, *de baronibus.*

Le livre II est pareillement divisé en six chapitres, & paragraphes.

Le chapitre I traite *de rebus ecclesiasticis.*

Le chapitre II, de *feudis.*

Le chapitre III, *de modis civilibus adquirendi dominii, & primò de usucapionibus.*

Le chapitre IV, *de donationibus propter nuptias.*

Le chapitre V, *de hæreditatibus ex testamento.*

Le chapitre VI, *de hæreditatibus ab intestato.*

Le second volume contient les deux derniers livres, savoir le III & le IV. Le III est divisé en huit chapitres.

Le chapitre I traite *de servitutibus.* Ce chapitre paroît un judicieux commentaire sur les coutumes de Naples, relativement à cet objet.

Le chapitre II traite de *operis novi nunciatione.*

Le chapitre III, *De obligationibas, quæ re contrahuntur.* Dans ce chapitre, au sujet de l'u-

ſure, l'auteur dans deux ſavantes notes, examine le texte du *Deutéronome* XXIII, 19, où Dieu défend aux Hébreux l'uſure avec leurs freres, la permettant avec les étrangers; après de ſolides raiſons contre Buddæus (*) théologien proteſtant, au ſujet de la ſignification du mot grec απελπιζειν, employé par St. Luc VI. 35. Il explique le vrai ſens de ces paroles: *Mutuum date, nihil inde ſperantes.*

Le chapitre IV, traite *de obligationibus, quæ verbis contrahuntur.*

Le chapitre V, *de obligationibus, quæ conſenſu contrahuntur.*

Le chapitre VI, *de cenſu.*

Le chapitre VII, *de jure congrui, ſeu retractûs.*

Le chapitre VIII, *de obligationibus, quæ litteris contrahuntur.*

Enfin le IVe. livre comprend divers autres chapitres, qui traitent tous de l'ordre judiciaire & de ſes eſpeces.

L'auteur dans cet ouvrage montre beaucoup d'érudition grecque & latine, connoiſſance néceſſaire à un bon juriſconſulte.

(*Novelle letterarie.*)

(*) Jean François Buddæus, nâquit, en 1667, à Anclam, en Poméranie; on a de lui un grand d'ouvrages fort eſtimés. Les principaux ſont *Elementa philoſophiæ practicæ, inſtrumentalis & theoreticæ*, 3 vol. in-8vo. *Hiſtoria eccleſiaſtica veteris teſtamenti*, 1718, 3 vol. in-4to. *Selecta juris naturæ & gentium*, in-8vo. *miſcellanea ſacra*, 3 vol. in-4to. *Iſagoge hiſtorico-theologica ad theologiam univerſam ſingulaſque ejus partes*, &c. Buddæus eſt encore l'auteur du grand dictionnaire hiſtorique allemand, imprimé pluſieurs fois à Leipſick & à Bâle.

Del Museo Capitolino, &c. *Du Musée du Capitole.* Tome IV, contenant *les bas-reliefs.* A Rome, chez Antoine Fulgoni. *In-folio.*

Ce quatrieme volume étoit attendu avec impatience depuis 1755, époque où parut le troisieme volume.

Les deux premiers volumes ont été rédigés par M. Bottari, aidé de M. Pierre-François Foggini; le troisieme fut commencé par l'abbé Etienne Querci, après la mort de M. Bottari; mais M. Querci ayant été appellé à Florence pour être directeur de la galerie royale, ce volume fut achevé par M. Pierre-François Foggini, & par le chanoine Nicolas Foggini son neveu, auteurs du quatrieme volume.

La république des lettres vient de perdre M. Pierre-François Foggini qui a eu part à la rédaction entiere du *Museo Capitolino*, commencé en 1750, & fini en 1782. Nous donnerons ici la liste des ouvrages de ce savant, mort le premier de juin de cette année, âgé de 71 ans, étant né à Florence le 4 avril 1713.

Ouvrages de M. Foggini.

I. *Theses historico-polemicæ in celeberrimam Cleri Gallicani de ecclesiastica potestate declarationem habitam A. D. XIV. Kal. aprilis an. sal. MDCLXXXII.* Florentiæ, 1738. *in-4to.*

II. *Dissertazione sopra un'antica, &c.* Dissertation sur un ancien vase étrusque. Elle se trouve inserée dans le tom. II, pag. 93 des *Saggi di dissertazione academiche della nobile academia Etrusca di Cortona*, (c'est-à-dire : *Essais de dissertations académiques de la noble académie Etrusque de Cortone*). 1738. Grand-in-4to.

III.

III. *De primis Florentinorum Apostolis exercitatio singularis;* Florentiæ, 1740, *in-4to.*

IV. *Dell' immagine di nostro Donna, &c.* De l'image de Notre Dame de l'Imprunetta. Florence, 1741. (A l'occasion de la translation solemnelle à Florence.

V. *De Romano divi Petri itinere & episcopatu, ejusque antiquissimis imaginibus, exercitationes historico-criticæ, ad Benedictum XIV, Pont. Max.* Florentiæ, 1741, *in 4to.*

VI. *P. Virgilii Maronis codex antiquissimus à Rufio Turcio. Aproniano V. C. distinctus & emendatus, qui nunc Florentiæ in bibliotheca Mediceo-laurentiana adservatur bono publico typis descriptus anno MDCCXLI.* Florentiæ, typis Mannianis, *in-4to.*

VII. *La vera istoria di S. Romolo, &c.* La véritable histoire de S. Romule, évêque & protecteur de Fiesole, &c. A Rome & à Lucque, 1742; *in-4to.*

VIII. *Lettera in cui, &c.* Lettre dans laquelle on fait connoître un écrit du P. Soldani sur les actes de S. Romule. A Bologne, 1742.

IX. *Acta apocrypha S. Romuli* (inséré dans le tome X des *Deliciæ Eruditorum.*) Florentiæ, 1742, *in-8vo.* enrichi de notes critiques par le docteur Lami, par l'abbé Mecatti & par M. Foggini.

X. *S. Epiphanii Salaminis in Cypro episcopi de XII. Gemmis rationalis summi sacerdotis hebræorum.* Romæ, 1743, *in-4to.*

XI. *Præfationis partis tertiæ inscriptionum antiquarum, quæ in Etruriæ urbibus exstant, Mantissa altera.* Romæ, 1745, *in-4°.*

XII. *S. Epiphanii Salaminis in Cypro episcopi commentarium in canticum canticorum, prodit nunc primum ex antiqua versione latina, &c.* Romæ, 1750, *in-folio.*

XIII. *Instruzione per degnamente acquistare il giubbileo dell'anno santo, &c.* Instruction pour acquérir dignement le jubilé de l'année sainte, avec quelques réflexions & oraisons pour visiter les quatre basiliques, &c. A Rome, *in-16.*

XIV. *Patrum ecclesiæ de paucitate adultorum fidelium salvandorum, si cum reprobandis fidelibus conferantur, mira consensio adserta & demonstrata.* Romæ, 1750, *in-4°.*

XV. *S. Caroli Borromæi Arch. Mediol. & S. R. E. cardinalis opusculum de choreis & spectaculis in festis diebus non exhibendis : accedit collectio selectarum sententiarum ejusdem adversus choreas & spectacula ex ejus statutis, edictis, instructionibus, homiliis.* Romæ, 1753, *in-8°.*

XVI. *Veri sentimenti di S. Carlo Borromeo, &c.* Véritables sentimens de S. Charles Borromée sur le théatre, tirés de ses lettres. A Rome, 1753, *in-8°.*

XVII. *Veri sentimenti di S. Francesco di Sales, &c.* Véritables sentimens de S. François de Sales sur le théatre. Rome, 1753, *in-8°.*

XVIII. *Veri sentimenti di S. Filippo Neri, &c.* Véritables sentimens de S. Philippe Neri sur le théatre. Rome, 1753, *in-8°.*

XIX *Consultazione teologico-morale, &c.* Consultation théologico-morale, pour savoir si celui qui intervient par nécessité aux théatres publics, y intervient licitement, & en quelle maniere. Rome, 1754. *in-8°.*

XX. *SS. Patrum opera selecta de gratia dei, libero arbitrio & prædestinatione sanctorum.* Romæ 1754 & seqq. Vol. 8, *in-8°.*

XXI. *Lettera apologetica intorno all' edizione, &c.* Lettre apologétique sur l'édition de la vulgate latine en 1590, faite par ordre de Sixte V. 1754, *in-4to,*

XXII. *Del clero Lateranense*, *&c.* Du clergé de Latran. Rome, 1758.

XXIII. *Corporis historie Byzantinæ nova appendix, opera Georgii Pisidæ, Theodosii Diaconi, & Corippi Africani grammatici complectens.* Romæ, 1777, *fol. max.*

XXIV. *Fastorum anni Romani à Verrio Flacco ordinatorum reliquiæ, ex marmoreorum tabularum fragmentis Præneste nuper effossis collectæ & illustratæ; accedunt Verrii Flacci operum fragmenta omnia quæ exstant; ac fasti Romani singulorum mensium ex hactenus repertis calendariis marmoreis inter se conlatis expressi.* Romæ, 1779. *in-folio.*

XXV. *Museo Capitolino*, *&c.* Musée du Capitole. 4 vol. *in-fol.* Rome.

(*Novelle letterarie.*)

La verita de' cristiani misteri, &c. *La vérité des mysteres du christianisme, déduite de la maniere, dont ils furent proposés : Dissertation de* Charles-Antoine Concari. *Avec cette épigraphe :* Unigenitus, qui est in sinu patris, ipse enarravit. *S. Jo. I. 18.* A Plaisance, 1783, chez André Bellucci Salvoni. *In-8vo.* de 291 pag.

Le titre indique suffisamment le fond de l'ouvrage. (*Novelle letterarie.*)

Storia dell' abbata Pietro Trapassi Metastasio, &c. *Histoire de l'abbé* Pierre Trapassi Metastase, *poëte dramatique, enrichie de notes & de beaucoup de ses lettres, composée par* M. Marc-Antoine Aluigi, *&c.* A Assise, 1783. *In-8vo.*

Trois villes pouvoient se disputer le droit

d'écrire l'hiſtoire de Métaſtaſe (*), Rome, où il reçut ſon éducation littéraire, Vienne, où il paſſa la plus longue & la plus brillante partie de ſa vie, & enfin Aſſiſe, où il naquit. Cette hiſtoire eſt diviſée en ſix livres, ſuivant les principales époques de ſa vie.

Dans le premier livre, l'auteur parle de la naiſſance du poëte & de ſa premiere éducation dans la maiſon paternelle. Il fait enſuite mention de l'adoption que Gravina fit de Trapaſſi & de l'éducation littéraire que celui-ci reçut dans la maiſon de ſon bienfaiteur, pendant l'eſpace de 10 ans.

Dans le ſecond livre, nous voyons Métaſtaſe, devenu par le teſtament de Gravina, riche d'un capital de quinze mille écus romains, ſe livrer à la poéſie, & penſer ſérieuſement à un établiſſement ſolide. Il va bientôt à Naples, où ſe propoſant de renoncer à la poéſie, il s'adonne tout entier à l'étude des loix. Mais le puiſſant Apollon ne permit point une telle déſertion. Les inſtances preſſantes que lui fit le vice-roi de Naples, pour l'engager à compoſer une piece pour être repréſentée ſur le théatre, en l'honneur du jour de la naiſſance de l'impératrice-reine, épouſe de l'empereur Charles VI, & l'amitié qu'il lia à cette occaſion avec la célebre cantatrice Marianne Bulgarini, dite *Romanina*, furent les motifs qui ramenerent au Parnaſſe un déſerteur, qui devoit dans la ſuite s'y couvrir de gloire.

Dans le troiſieme livre, Métaſtaſe, de retour à Rome avec Marianne Bulgarini, s'adonne de

(*) Nous avons donné une notice ſur Métaſtaſe dans l'*Eſprit des Journaux*, juin 1782, page 263 & ſuiv.

nouveau à la poésie & aux compositions dramatiques, & sans beaucoup s'inquiéter de sa fortune, il attend tranquillement qu'elle se présente à lui, sans qu'il la cherche. Il fut bientôt invité d'aller à Vienne, en qualité de poëte de la cour.

Dans le quatrieme livre, nous voyons son passage à Vienne, la premiere audience qu'il eut de l'empereur Charles VI, alors régnant, & l'espace de sa vie qu'il passa à la cour jusqu'à la mort de cet empereur.

Le cinquieme livre va jusqu'à la mort de l'empereur François I. Le sixieme & dernier livre conduit le lecteur jusqu'à la mort de Métastase, arrivée le 12 avril 1782. Ce poëte vécut 84 ans, étant né le 3 de janvier 1698.

Ce qui rend intéressante la lecture de cette histoire, ce sont différentes lettres de Métastase, qui éclaircissent les faits & les particularités de sa vie, ainsi que différens endroits de l'histoire d'Italie & de celle d'Autriche.

(*Efemeridi letterarie.*)

LETTERE del Sig. abbate Pietro Trapassi Metastasio, &c. *Lettres de M. l'abbé* Pierre Trapassi Métastase, *poëte impérial, noble d'Assise, publiées par un citoyen de la même ville.* A Assise, 1783.

Ces lettres, au nombre de cinquante, sont toutes intéressantes; elles peuvent servir à faire attendre avec plus de patience le recueil complet des lettres de Métastase, promis au public par un des amis du poëte, M. Martinez.

(*Efemeridi letterarie.*)

DISCORSO in morte dell' insigne poeta Pietro Metastasio, &c. *Discours sur la mort du célebre poëte*, Pierre Métastase, *prononcé le 9 juillet*

1782, à Alexandrie, dans la séance des Immobili; *par l'abbé* Jules Cordara de Calamandrana, *prince de l'académie.* Deuxieme édition, de l'imprimerie de Louis Perego Salvioni, 1783. *in 8vo.*

Entre les difcours compofés à la louange de Métaftafe, on doit diftinguer celui de M. l'abbé Cordara, dont nous annonçons la feconde édition.
(*Efemeridi letterarie.*)

Sul canale-naviglio, &c. *Sur le canal navigable, achevé par fon excellence M. le comte* Scipion Zanelli, *à Faenza fa patrie : poëme adreffé à S. E. M. le cardinal* Cafali, *préfet de la S. Congrég. du bon gouvernement; par le comte* Jofeph-Marie Pafolini, *&c.* A Rome, 1783. *In-4to.*

Pour donner en peu de mots une idée du poëme que nous annonçons, il fuffira de dire qu'il contient le jufte tribut de reconnoiffance, que M. le comte Jofeph-Marie Pafolini paie, au nom de Faenza fa patrie, à M. le comte Scipion Zanelli, citoyen de la même ville, pour l'avoir avantagée d'un canal navigable, après avoir furmonté avec courage mille difficultés, & en avoir dirigé lui-même l'exécution. Nous donnerons ici un léger extrait de ce poëme, afin qu'on puiffe juger du mérite de l'auteur.

In mezzo al fuol della fiorita Emilia
In piana, diliziofa e culta valle,
Giace FAENZA vagamente adorna,
Qual nobile matrona, acui d'intorno
Stan fide fuore, e favorite ancelle.
Dolcemente le lambe il piede e il manto

L'arenoso LAMON : fanle corona
I selvosi d'Etruria aprichi monti.
Lungi da lei son gli argini orgogliosi
Del Po superbo, che dell' Adria in seno
Tutto al fin si sospinge, e si confonde.
Una grand' alma, che sublimi imprese
Nata è sol per compir, che ognor si nutre
Di pensieri magnanimi ed excelsi :
Dunque, disse, fia ver, che Teti ingrata
D'estere merci, di tesor, di gemme
Faccia sol colme le vicine arene,
Ed il suolo lontan sprezzi, o non curi?
Io ben farò, che di natura ad onta
Resti FAENZA all' Ocean congiunta,
Meco il Pò voglio; ei dal suo sen diviso
Piu non avra il LAMON, profonda via
Che questo a quelle amicamente accoppi
Schiuder su queste piagge in mente io volvo.
Allora il cittadin carco de' doni
Che con prodiga man Cerere e Bacco
Fertil concede ai campi, in lidi e parti
Irsen potra remote, e quindi ricco
D'oro tornate alle natie contrade.
Questi fu SCIPIO...... eh non i seipi solo
Gli Appi, i Ceteghi, i Scauri, i grandi Augusti
Il Tebro puo vantar. Nascono altrove
Ed a pro del SAMONE ancor gli Eroi.

(*Efemeridi letterarie.*)

POESIE scelte dell' abbate Pellegrino Salandri, &c.
Choix de poésies de l'abbé Pellegrino Salandri, *secrétaire perpétuel de l'académie royale des sciences & belles-lettres de Mantoue.* A Mantoue 1783, *in-8vo.*

Comme parmi les denrées littéraires les vers sont ce qu'il y a le plus en abondance, il n'est

point étonnant que nous nous trouvions souvent forcés d'en régaler nos lecteurs! *Carmina possumus donare, & pretium dicere muneris;* ce recueil de poésie doit être distingué de la foule de ceux qui inondent le Parnasse italien.

Ceux qui aiment la poésie noble, majestueuse & énergique, liront avec intérêt quelques-unes des poésies de M. l'abbé Salandri, recueillies par les soins de deux de ses amis, M. l'abbé Xavier Bettinelli, & M. l'avocat Léopold-Camille Volta; le portrait de l'auteur est à la tête de l'ouvrage. Les poésies sont précédées d'une notice sur la vie du poëte, attribuée à M. Volta; cette notice est simple, & suffit pour faire connoître les premieres époques de la vie de l'auteur, & en même tems le mérite de ses ouvrages poétiques. Les poésies sacrées sont les premieres; elles consistent en LXXXI sonnets, formant comme un chapelet, où sont marquées toutes les dévotes salutations & les sublimes prérogatives de la vierge, qui sont comprises dans ses litanies: ces sonnets sont suivis de V. hymnes, composés pour l'exaltation de Clément XIV, lesquels expriment le caractere de ce pontife sous les allégories d'un homme qui cultive une vigne, d'un prêtre & d'un interprete de la loi. On lit ensuite XXXII sonnets où sont décrites les noces selon les cérémonies des anciens, à l'occasion du mariage de la signora comtesse Thérese Christiani, avec le marquis Castiglione; ces trente deux sonnets sont suivis de VIII autres, dédiés à cette dame, dont M. l'abbé Salandri a été le précepteur: ils forment une galerie d'autant de dames illustres, qui sont Debora, Penelope, Clelie, Esther, Cornélie, mere des Gracques, Eudoxie, Veturie, & Marie-Christine, reine de Suede. Les

XXXII sonnets qui suivent, sont consacrés à célébrer le mariage de S. A. R. Pierre-Léopold, archiduc d'Autriche, & de la princesse royale Marie-Louise, infante d'Espagne. On lit ensuite différentes poésies lyriques : ce recueil est terminé par une suite de sonnets, célébrant tantôt la prise d'habit d'une religieuse, ou l'éloquence d'un prédicateur ; tantôt le bonnet de docteur obtenu par un éleve d'Astrée & de Thémis ; ou en un mot un événement célebre.

(*Efemeridi letterarie.*)

MEMORIE istoriche intorno gli studi del patre Giambalista Beccaria, &c. *Mémoires historiques sur les études du* P. Jean-Baptiste Beccaria, *des écoles-pies, professeur de physique expérimentale dans l'université royale de Turin.* A Turin, 1783, de l'imprimerie royale, *in-8vo*, de 161 pag.

Nous avons déja donné dans notre journal une notice sur le pere Beccaria (*). Nous nous bornerons ici à présenter le catalogue exact de ses ouvrages, tant publiés que non publiés.

OUVRAGES IMPRIMÉS.

Dell' elettricismo, &c. De l'électricité artificielle & naturelle en deux livres. Turin, 1753, *in-4to.*

Dell' elettricismo, &c. De l'électricité : lettres adressées à M. Jacques-Barthelemi Beccari, avec l'appendice d'un nouveau phosphore. A Bologne, 1758, *in-4to.*

(*) Voyez l'*Esprit des Journaux*, janvier 1782, pag. 367 & suivantes.

Osservazioni intorno alla doppia rifrazione, &c. Observations sur la double réfraction du cristal de roche, dédiées à S. A. R. le duc d'York. A Turin, 1764, *in-4to.*

A S. A. R. il sig. duca di York sperienze, &c. A S. A. R. le duc d'York, expériences & observations. A Turin, 1764, *in-4to.*

Ecclypsis lunæ observata Aug. Taur. die 17 martii 1764, à J. B. Beccaria, &c. *ejusdem ecclypsis observatio habita à dominico Canonica.*

Defectus solis Aug. Taur. observatus die 1 aprilis 1764. Ex Typ. Rey. *in-8vo.*

Novorum quorumdam in re electrica experimentorum specimen, &c. Taurini die 14 janv. 1766, *fol.*

Novorum quorundam in re electrica experimentorum specimen, &c. Taurini die 26 aprilis 1766, *folio.*

De electricitate vindice ad Benjaminum Franklinium. Aug. Taur. die 20 februarii 1767, *fol.*

De atmosphæra electrica libellus. Taurini 26 februarii 1769, *folio.*

Experimenta atque observationes, quibus electricitas vindex late constituitur atque explicatur. Aug. Taur. 1769, *in-4to.*

Elettricismo artificiale, &c. Electricité artificielle, à S. A. R. le duc de Chablais. A Turin, 1782, *in-4to.*

Gradus Taurinensis. Aug. Taur. 1774, *in-4to.*

Dell' elettricita terrestre, &c. De l'électricité terrestre-atmosphérique quand le ciel est serein : observations dédiées à S. A. R. le prince de Piémont, 1775, *in-4to.*

Lettere d'un Italiano, &c. Lettres d'un Italien à un Parisien, touchant les réflexions de M. Cassini de Thury, sur le degré de Turin. A Florence, 1777, *in 8vo.*

Lettera al sig. B. Wilson, &c. Lettre à M. B.

Wilſon, ſur la lumiere que montre le phoſphore de Bologne, fait ſelon la méthode de M. Canton, & illuminé à travers des verres coloriés.

Articolo di lettera al ſig. Marſilio Landriani, &c. Extrait d'une lettre à M. Marſilio Landriani, ſur la rupture des verres dans l'action de la décharge, & ſur un nouveau électrometre.

Lettera al ſig. conte Scarnafigi, &c. Lettre à M. le comte Scarnafigi, ſur la comparaiſon de ſon barometre avec celui de M. De Luc.

Lettera al ch. ſig. le Roy, &c. Lettre à M. le Roy, de l'académie R. des ſciences de Paris, ſur les étoiles tombantes.

Occhiale elettrico, &c. Lunette électrique pour épier la lumiere dans la ſecouſſe de la tortue.

Articolo di lettera intorno à due punti d'analogia, &c. Extrait d'une lettre ſur deux nouveaux points d'analogie, du magnétiſme induit par la foudre dans les briques & dans les pierres ferrugineuſes.

(Toutes ces lettres ſe trouvent inſérées dans le choix d'Opuſcules, édit. de Turin, 1776.)

Lettera al ſig. ab. Gio. Franceſco Fromond, &c. Lettre à M. l'abbé Jean-François Fromond, ſur le changement de couleur produit par le feu. (Cette lettre, avec deux autres articles au même, ſe trouve dans ſes opuſcules choiſis, édition de Milan, 1779.)

Nuovi ſperimenti per confermare, &c. Nouvelles expériences pour confirmer & étendre la méchanique du feu électrique. A Turin, 1780, *in-4to.*

Di un ceraunografo, &c. D'un céraunographe & de la cauſe des tremblemens de terre, &c. A Turin, 1780, *in-8vo.*

Al ſig. conte Cotti di Bruſaſco, &c. Lettre à

M. le comte Cotti di Brusasco, &c. A Turin, 1781, *in-8vo.*

(Nous nous dispensons de faire mention de quelques opuscules & lettres qui se trouvent dans les *Transactions philosophiques* de la société royale de Londres.)

OUVRAGES qui n'ont point été publiés.

Institutiones in physicam experimentalem.

Lettere XVI, &c. XVI. lettres sur la foudre.

Della maniera di preserare dal fulmine, &c. De la maniere de préserver de la foudre les magasins à poudre & autres bâtimens élevés de lieux particuliérement exprimés. IV. lettres.

I. *Della luce o fuoco di S. Elmo, &c.* 1°. De la lumiere ou feu de S. Elme; 2°. des éclairs de chaleur; 3°. de l'aurore boréale; 4°. du vent pluvieux de Turin; 5°. de l'électricité. V. lettres.

Memoria intorno alla possibilita d'una legislatione, &c. Mémoire touchant la possibilité d'une méthode sur la mesure des eaux suffisamment exacte, & à la portée de tout le monde.

Del misuratore da praticarsi, &c. Du mesureur qu'on doit employer, quand on voudra donner ou recevoir une quantité déterminée d'eau.

Introduzione ad un saggio chimico-fisico, &c. Introduction à un essai chymico-physique des eaux thermales de Vinai.

Saggio dell' opera del Sig. de Luc, &c. Essai de l'ouvrage de M. de Luc, intitulé : *Ricerche sulle modificazioni dell' atmosfera*; (c'est-à-dire) recherches sur les modifications de l'atmosphere.

Problema universam gnomonicam complectens.

La fisica vera, &c. La physique vraie & moderne, enseignée dans l'ancienne Sicile : Discours académique.

Volgarizzamento dall' inglese dell osservasioni di Franklin, *&c.* Traduction de l'anglois des observations de Franklin, sur l'accroissement des hommes & sur la population des pays.

Ragguagli di fulmini, *&c.* Instructions sur les foudres & les aurores boréales.

Varie carte, *&c.* Différens écrits sur la lumiere zodiacale, sur les trombes des mer, &c.

Giornali diversi, *&c.* Divers journaux d'observations météorologiques, & principalement d'électricité atmosphérique.

(*Novelle letterarie.*)

Il setificio, &c. *La manipulation de la soie*, ou *mémoires sur les diverses branches d'économie champêtre & d'industrie que cet art comprend*; *par* M. François Griselini, *&c.* A Verone, 1783, chez les héritiers de Marc Moroni, 3 vol. *in-4to.* d'environ deux cens pag. chaque avec des figures.

On peut juger de l'importance de l'ouvrage par celle des mémoires qu'il renferme au nombre de douze : nous en donnerons ici les titres :

I. Essai sur l'histoire de la soie, qui se tire des vers à soie ; sur toutes les branches qui constituent la manipulation de la soie, & sur ses progrès en Europe, & principalement en Italie, jusqu'à la fin de l'année 1782.

II. Instruction sur la meilleure culture des mûriers blancs, avec la représentation de toutes les opérations géorgiques nécessaires à leur exécution.

III. Réponse à toutes les questions proposées, avec promesse de prix, par différentes sociétés économiques italiennes, sur les maladies auxquelles sont sujets les mûriers, & principale-

ment ſur celle qui ruine entiérement la végétation de ces plantes utiles, & les conduit à leur dépériſſement, projets propoſés pour les faire ceſſer ou au moins pour les calmer, & les remedes les plus conformes à la raiſon & à l'expérience.

IV. Mémoire où, après quelques notices préliminaires ſur l'hiſtoire naturelle des vers à ſoie, on explique les moyens les plus faciles & les meilleurs d'élever les vers à ſoie; comme de les préſerver des différentes maladies, auxquelles ils ſont ſujets dans le cours de leur exiſtence, & de recueillir & de conſerver leurs œufs ou leur ſemence.

V. Inſtruction ſur la maniere de dévider les coques de vers à ſoie au fourneau, avec la démonſtration de différentes eſpeces de fourneaux & dévidoirs, pour dévider la ſoie, tant à deux qu'à quatre fils, & ſur la maniere de la cordonner ſur le tour, à la piémontoiſe, & de la filer ſur le rouet pour la réduire en ſoie à ourdir.

VI. Traduction de l'ouvrage de M. Macquer, publié par l'académie royale des ſciences de Paris, ſur la teinture de la ſoie, avec des notes, obſervations & additions du traducteur.

VII. De la maniere de charger les bobines & de mettre la ſoie en ordre; de la méthode de la placer ſur l'enſupple, & de faire les cannettes pour travailler l'étoffe, &c.

VIII. Inſtruction, où après la deſcription du métier pour faire l'étoffe, & la démonſtration de tous les différens inſtrumens qui compoſent cette machine, on indique tout ce qui eſt néceſſaire pour fabriquer les étoffes non-ſeulement les plus recherchées, mais encore les plus communes.

IX. Projet qui regarde l'art très-important

du dessein pour toute sorte d'étoffes de soie travaillées, soit qu'il n'y entre que la soie, soit qu'on y mêle de l'or & de l'argent, en fil ou en paillette, &c.

X. De la maniere de fabriquer du crêpe, de la gaze, &c.

XI. Question où l'on prouve d'après les lumieres de l'expérience que l'usage des peignes d'acier dans le battant des métiers, nuit à la perfection de la manufacture des étoffes de soie & aux intérêts des fabricans.

XII. Mémoire qui traite de la valeur de la soie relativement à la qualité diverse, & du commerce actif & passif qui s'en fait tant en nature qu'en étoffes, dans les principaux endroits de l'Europe & de l'Asie.

(*Novelle letterarie.*)

Elogio di Giulio Arrighetti Florentino, &c. *Eloge de* Jules Arrighetti, *Florentin*, 59*e. général de l'ordre des Servites*, *fondateur du college de Saint-Joseph à Bologne*, *prononcé par* Louis Bentiregni *du même ordre*, *à l'occasion de la fête célébrée en commémoration du premier siecle de la fondation dudit college.* A Bologne, 1783, *in-4to.*

Jules Arrighetti, général des Servites; mourut l'an 1684, c'est-à-dire, l'année qui suivit celle où il fonda un college à Bologne. Nous ne nous étendrons pas davantage sur la vie de ce général, qui intéresse plus son ordre que la république des lettres.

(*Efemeridi letterarie.*)

ANGLETERRE.

PHYSICAL prudence, &c. *La prudence de la médecine* ou *le triomphe des charlatans ſur la faculté. Adreſſé à Mylord* J. Cavendish, 1783, petit *in-8vo.* Londres, chez Wilkie.

Le triomphe que les charlatans ont remporté par la ſanction légale d'un privilege, eſt l'objet de ce traité. Ce que Céſar diſoit à une perſonne qui liſoit mal : *Si cantas, male cantas ; ſi legis, cantas*, pourroit s'appliquer à l'auteur. Si ſon ouvrage eſt de la poéſie, c'eſt très-mauvais ; ſi c'eſt de la proſe, c'eſt trop poétique. Il y a toutefois quelque apparence d'ironie ; mais ſi l'auteur a voulu être ironique, ſon deſſein eſt obſcur, & l'exécution n'en eſt pas heureuſe.

(*Critical review.*)

LETTERS from celebrated nobleman, &c. *Lettres d'un célebre gentilhomme à ſon fils, qui n'ont jamais été publiées, petit in-8vo*, 1783. A Londres, chez Bowen.

On voit tant d'ouvrages ſous ce titre, qu'on eſt preſque tenté de ne pas les lire. Cependant celui que nous annonçons doit être diſtingué par ſon mérite ſupérieur. Cet ouvrage conſiſte en extraits de lettres & penſées détachées, tantôt en françois, tantôt en anglois. Le ſtyle en eſt vif & élégant ; la morale en eſt ſaine & inſtructive. En un mot, cet ouvrage eſt eſtimable, quoique les ſujets ſoient ſouvent minutieux, l'auteur écrivant à un fils très-jeune. (*Critical review.*)

THE Chriſtian, &c. *Le Chrétien : Poëme en*

quatre chants; par Charles Crawford, écuyer, *in-8vo.* A Londres, chez Dodsley.

La préface de ce poëme, dont le sujet est tiré de la vie, des miracles & des prophéties de Jesus-Christ, annonce les vues d'un bon chrétien, & mérite plus d'être lue que le poëme même. M. Crawford ne connoît certainement point ses talens en les appliquant à la poésie, au lieu de les employer à composer des préfaces. Dans la littérature, plus d'un, comme le dit M. Gilbert, a fait une préface, & se crut un grand homme.

(*Monthly review.*)

MEMOIRS of the Manstein family, &c. *Mémoires de la famille* Manstein : *ouvrage pathétique, sentimental, plaisant & satyrique, in-12*, 2 vol. 1783. A Londres, chez Lawndes.

Ce roman a beaucoup de mérite, & il est supérieur à la foule des productions de ce genre. Il nous intéresse (& c'est le principal mérite d'un roman, (*conditio si quâ nôn*) par la situation des principaux personnages qui y figurent; on croit être présent à ce qui se passe, & on prend part à l'événement. Comme ses plus graves instructions ne fatiguent point l'esprit, les plus légeres saillies ne gâtent point l'imagination. Cet ouvrage n'a rien de ce poison pernicieux que communiquent la plupart des ouvrages de ce genre.

Le caractere d'un instituteur de la jeunesse, tracé par notre auteur, fera juger du style de ce roman.

» Nos affaires ayant été heureusement arran-
» gées, ma mere quitta bientôt Brookshead, &
» nous fûmes mis en pension à Hatherleigh;
» près de cet endroit étoit mon oncle, qui vi-

» voit assez bien d'un revenu modique, se faisant » beaucoup estimer; sa principale occupation & » son plaisir étoit de rendre justice dans le voi- » sinage, en qualité de représentant de S. M.... » A l'honneur de mon maître, je dirai que, quoi- » que instituteur, il n'avoit pas une ombre de » tyrannie dans toute sa personne; il étoit ec- » clésiastique, avoit été membre d'un college, » & avoit été nommé à une cure. Mais ayant » beaucoup de famille & peu de fortune, il » exerçoit le désagréable emploi d'enseigner, » pour augmenter son revenu & pour assurer un » bien à ses enfans; c'étoit un instituteur accom- » pli; & quoique la nécessité & non le goût, » lui avoit fait embrasser cet état, il avoit beau- » coup de zele pour communiquer à ses éleves » une partie des connoissances qu'il possédoit.

» Son caractere étoit très-doux & très-affa- » ble; l'air de sévérité ne s'imprima jamais sur » son front; ses remontrances étoient celles d'un » pere; & ses conseils ceux d'un ami. Comme » il avoit pour principes de faire agir par raison » & non par crainte, il n'employoit jamais la » verge de la correction, excepté pour les fau- » tes très-grieves, & seulement une fois, parce » qu'il ne manquoit pas de renvoyer ceux qui, » par une négligence obstinée, retomboient en » faute.

» Il n'étoit point dans l'usage de nous presser » à bien faire par une émulation présomptueuse, » ni de nous donner des places selon l'exact de- » gré de notre savoir. Il observoit sagement que » ceux qui étoient les moins avancés, ayant une » ardeur égale ou supérieure à celle des autres, » devoient être nécessairement découragés par ce » moyen; il nous louoit toujours selon l'atten- » tion qu'il disoit avoir remarquée, & non se-

» lon le degré de ſavoir. Par-là, en voyant donner des éloges à ceux qui étoient avancés, les autres n'étoient point découragés, puiſqu'un chacun ſavoit qu'il dépendoit de lui de plaire au maître, & étoit ſûr de ſon approbation en travaillant de ſon mieux.

„ Nous l'aimions comme un pere, & nous craignions plus de lui déplaire, que d'en être puni. Je me rappelle que je fus une fois bien ſurpris d'entendre quelqu'un demander à table chez mon oncle, combien de fois j'avois été fouetté, en ajoutant qu'il trembloit encore toutes les fois qu'il rencontroit ſon maître.

» Nous avions paſſé deux années en France. Nous étions très-jeunes, & nous ſûmes bientôt la langue françoiſe, nos domeſtiques étant François & ne parlant que leur langue avec nous. On nous enſeignoit auſſi le françois dans notre penſion, & nous le parlions trois après-dîners dans la ſemaine, ſous peine d'une légere amende. Il falloit un an pour ſavoir cette langue. Les autres jours étoient conſacrés aux langues ſavantes, & à un peu de géographie & d'hiſtoire, par maniere de délaſſement. «

» Mon maître parloit facilement latin, & nous exhortoit à lui parler, ainſi qu'aux autres, en cette langue, obſervant que par ce moyen nous l'apprendrions plus facilement que par la lecture & la traduction, & que ſi dans l'avenir nous devions voyager, ou paroître en public, la facilité de nous exprimer en latin, dont même beaucoup de ſavans manquent ſouvent, nous feroit d'une grande utilité, vu que la langue latine eſt la langue univerſelle parmi les gens de lettres, comme la françoiſe l'eſt dans les cours de l'Europe. «

Ce roman occupera agréablement le lecteur dans des heures de loisir.

(*Critical review ; Monthly review.*)

THE beauties of Shakespeare, &c. *Les beautés de* Shakespeare, *choisies de ses pieces de théatre & de ses poésies*, 1783. A Londres, *in-12.* chez Kearsley.

Ce n'est point la premiere fois que les beautés de Shakespeare ont été extraites de ses ouvrages. Gildon a déja donné l'*Esprit* de ce poëte sous le titre de *Shakespeariana.* Le D. Dodd a donné un pareil ouvrage ; l'éditeur de celui que nous annonçons a suivi le plan de Gildon.

(*Critical review ; Monthly review.*)

AN INTRODUCTION to algebra, &c. *Introduction à l'algebre, avec des notes & des observations, à l'usage des colleges & des maisons d'éducation publique ; par* Jean Bonnycastle, *auteur du livre intitulé :* Scholar's guide to arithmetic, and a treatise of mensuration (*c'est-à-dire*, Guide des écoliers à l'arithmétique & traité du mesurage,) 1783. A Londres, *in-12.* chez Johnson.

Ce *compendium*, nous dit l'auteur, est entiérement formé sur le modele de Newton, de Maclaurin, de Saunderson, de Simpson & d'Emerson, & peut servir d'introduction à leurs ouvrages.

(*Monthly review.*)

AN ESSAY on the principles, &c. *Essai sur les principes & les talens de l'art de la médecine. Avec quelques remarques sur l'utilité & l'abus*

de la médecine, par J. Whitaker, *membre de la communauté des chirurgiens.* A Londres, 1783, *in-8vo.* chez Dodsley.

Cette petite brochure, consistant en quarante-huit pages, ne peut renfermer tout ce qu'il y a à dire sur un sujet aussi étendu par la richesse du fonds, quand même l'auteur posséderoit l'heureux talent de condenser ses pensées.

(*Monthly review.*)

SERMONS by Humphrey Wishaw, &c. *Sermons, par* Homfroy Wishau, *ci-devant vicaire de Lugwardine, près d'Hereford, & à présent chanoine de l'église cathédrale à Hereford*, 1782, 2 vol. *in-8vo.* A Londres, chez Law.

Le nombre des discours contenus dans ces deux volumes est de trente; en voici les sujets:

1°. Une juste crainte de dieu est importante & nécessaire à la religion.

2°. Le monde est gouverné par dieu.

3°. L'origine, la fin & le but du gouvernement civil.

4°. La religion originelle de l'homme.

5°. La perfection chrétienne.

6°. Maniere de se former une idée de dieu.

7°. Tableau de la nature humaine.

8°. Amour de dieu.

9°. Il faut mettre nos forces à l'épreuve.

10°. Explication de quelle maniere il faut vendre ce que nous avons & le donner aux pauvres.

11°. Constance dans la religion.

12°. Persécution fondée sur de fausses notions de dieu & de la religion.

13°. Equité des scribes & des pharisiens.

14°. Charité couvrant une multitude de fautes.

15°. Nature & but de la religion chrétienne.

16°. Dieu réconciliant le monde avec lui-même.

17°. Quand reçoit-on la grace de dieu en vain.

18°. Grand avantage du chriſtianiſme.

19°. La différence d'être attaché à la chair & à l'eſprit.

20°. Il faut travailler à notre propre ſalut.

21°. Le royaume de dieu.

22°. Le pardon plus agréable que le ſacrifice.

23°. La cêne du ſeigneur.

24°. Dettes, particuliérement la grande dette d'amour (*en deux diſcours.*)

25°. Nous devons nous étudier à être tranquilles & à remplir notre devoir.

26°. }
27°. } Deux ſermons.

28°. Devoir des domeſtiques.

29°. Folie & athéiſme du péché.

30°. Qualités néceſſaires pour une vie ſainte.

Ces ſermons ne ſont point du genre déclamatoire ; ſon ſtyle eſt ſimple & clair. Nous citerons ici un paſſage du diſcours qui traite du *Gouvernement civil.*

» Le but du gouvernement ou des devoirs
» des magiſtrats, dit-il, eſt de procurer & de
» conſerver le bien de la communauté (& même
» de chacun de ſes membres, s'il eſt poſſible)
» c'eſt ce qui doit être pratiqué, ſoit que nous
» faſſions avec S. Pierre, le gouvernement, la
» loi de l'homme, ou avec S. Paul, la loi de
» dieu. -- Le gouvernement eſt la loi, & le ma-
» giſtrat eſt le miniſtre de dieu ; c'eſt ce dont
» on ne peut raiſonnablement douter. . . . . .

En un mot on peut dire que ces diſcours ſa-

crés sont faits pour former & améliorer l'esprit & le cœur.

(*Monthly review.*)

THE American Wanderer, &c. *L'Américain errant en différentes parties de l'Europe. Dans une suite de lettres adressées à une dame, & semées d'une variété d'anecdotes intéressantes; par un homme de la Virginie.* 1783. A Londres, *in-8vo.* chez Robson.

L'écrivain est quelquefois heureux dans ses touches, mais lorsqu'il veut être plaisant & *sentimental*, il devient ennuyeux & insipide. L'Américain errant nous fatigue, quand il nous parle de *levres de corail;* de *dents d'ivoire;* de *grands yeux noirs, qui brillent avec vivacité;* d'*épais sourcils, qui donnent du relief à un front blanc comme neige;* de *levres grosses, enflées, & charnues;* de *joues colorées du rouge cotoneux des rayons du soleil en son midi;* d'un *sein*, par lequel il *jure;* de *larmes de sentiment, qui inondent l'œil;* de *palpitations* & de *vibrations;* de toutes les *affections paralytiques* d'une folle tendresse; de *petites morales;* de *petites attentions;* de *petits riens*, & même de la *petite Collette*, &c. &c. &c. &c.

Les lecteurs verront sans doute avec plaisir la lettre douzieme, en date de Paris.

» Si les rues sont incommodes pour les gens » de pied, les magnifiques & agréables jardins, » auquel ils peuvent recourir en tout tems, les » dédommagent beaucoup de ce désagrément. » Fréquenter les promenades & les jardins pu» blics, c'est un amusement innocent & sain, » dont les François sont très-entichés. Les jar» dins de Londres, selon moi, ne sont point

» comparables aux jardins de Paris, soit pour le
» plan élégant des jardins eux-mêmes, soit pour
» le brillant de ceux qui les fréquentent. Les
» Tuileries, le Palais-Royal, le Luxembourg, les
» champs Elysées, & le bois de Boulogne, comme
» efforts de l'art, sont sans doute supérieurs aux
» parcs de S. James, de Green & à Kensington,
» quoique, quant à moi, je croye Kensington
» & le parc de S. James plus riches en beautés
» naturelles qu'aucun jardin de Paris. Il faut
» avouer que la vue des Tuileries, à prendre de
» la grande entrée du Louvre, frappe le spectateur
» d'une idée de grand & de beau, mêlé de
» pittoresque & de romanesque, qui enchante
» l'ame, & qui la transporte en imagination
» dans ces jardins de l'Elysée, si harmonieusement
» chantés par les anciens poëtes, & dont
» on voit la ressemblance au bout des Tuileries,
» dans la promenade appellée comme eux champs
» Elysées. Cependant, ce me semble, l'art n'est
» point assez caché; l'œil de l'homme de goût
» est bientôt fatigué; on préfere le parc de S.
» James moins somptueux à la vérité, mais plus
» naturel, plus charmant & plus beau. Vos
„ belles Angloises aussi plus naturelles, plus
„ simples, moins recherchées, sympathisent davantage
„ avec la simple élégance de la majestueuse
„ beauté du parc de S. James; elles
„ enchantent le spectateur & élevent son ame
„ vers le créateur de leurs charmes; ainsi un
„ tour de promenade dans le parc de S. James
„ est pour l'homme qui pense, non-seulement
„ bienfaisant & salutaire, c'est encore un exercice
„ religieux & orthodoxe. Aussi je préfere
„ en général ce culte *sub dio* à celui de l'église.
„ Une belle femme, telle a toujours été mon
„ opinion, est un argument très-persuasif *à posteriori*,

„ *teriori*, en faveur de la premiere cauſe. J'à-
„ voue toutefois qu'une idée douloureuſe ſe
„ préſente à moi à cette occaſion : je vois dans
„ le parc de S. James beaucoup de conſtella-
„ tions brillantes (des dames) faire leur révo-
„ lution dans une ſphere ſi au-deſſus de moi,
„ que mes yeux ont peine à les voir, ſur-tout
„ quand, en les fixant; j'ai peu d'eſpoir de les
„ voir venir dans ma ſphere d'attraction; oui,
„ j'ai alors ſi peu d'eſpoir, que je ſuis contraint
„ de les admirer comme autant de vierges
„ ..... ; c'eſt ce qui n'arrive point dans la prò-
„ menade des Tuileries : l'air & le ton d'une
„ Françoiſe ne tendent point à ôter l'eſpoir;
„ une dame Françoiſe peut être déterminée à
„ diſputer chaque pouce de terrein, & à faire
„ une *belle défenſe ;* cependant l'imagination de
„ ſon admirateur eſt toujours chatouillée par
„ l'eſpoir extatique d'être bientôt introduit dans
„ le temple de Cypris. Je ne prétends pas
„ pour cela avancer que la chaſteté ſoit une
„ fleur particuliere au ſol de la Grande-Bre-
„ tagne. L'induſtrie peut déſormais régner en
„ Hollande, l'humilité en Ecoſſe, la modeſtie
„ en Irlande, & le vrai patriotiſme en Angle-
„ terre ; & je penſe que la chaſteté, quoique
„ plante ſeptentrionale, ſe trouvera ſouvent
„ dans un ſol méridional : cependant eſt il vrai
„ qu'une Françoiſe tout-à-fait *dégagée & déliée*
„ dans ſon air, eſt en même tems dans ſon
„ caractere, plus philoſophe, moins ſtricte,
„ moins rigide que les dames de votre humide
„ hémiſphere. «

„ Le Palais-royal eſt un joli jardin; la grande
„ allée dans le printems & l'été, eſt un objet
„ enchanteur : les ſommets des arbres majeſtueux
„ s'inclinent mutuellement de chaque côté, en-

„ trelacent leurs branches amoureuſes, & s'em-
„ braſſent l'un l'autre avec une tendreſſe mar-
„ quée, donnant une leçon naturelle & très-
„ inſtructive aux brillans animaux des deux ſexes,
„ qui s'aſſeyent ou ſe penchent ſur des chaiſes,
„ ou s'amuſent autour du baſſin, ou ſe prome-
„ nent dans l'allée ſombre ; animaux pimpans
„ dans toute l'élégance de la mode, s'éblouiſ-
„ ſant l'un l'autre par le piquant de leur eſprit,
„ & par leurs habits toujours plus brillans, dé-
„ ployant l'aſſemblage le plus attrayant des
„ beautés de l'art & de la nature, qui jamais
„ n'ont manqué de récréer l'œil du voyageur
„ contemplatif. Paris, ſans contredit, eſt le
„ pays natal de l'eſprit, de la politeſſe, de
„ l'enjouement, de la vivacité ; on n'y connoît
„ point les penſées ſérieuſes & les ſoins ron-
„ geurs. Nation gaie, aimable & heureuſe ! ſe
„ dit-on à ſoi-même, à chaque pas que l'on
„ fait aux Tuileries ; ſur mon honneur, on di-
„ roit que c'eſt une ſociété, qui par pacte s'eſt
„ engagée à être indifférente ou à rire, dans les
„ ſoins, dans les accidens, dans les inquiétudes
„ de la vie ; on diroit que l'enſemble eſt animé
„ de cette ſeule idée. Je défie d'appercevoir un
„ trait ſombre ſur la figure d'un élégant ou
„ d'une élégante, en parade aux Tuileries : la
„ dame fait éternellement la révérence, frétille,
„ ſourit, fait les yeux doux, ou remue les
„ épaules ; le petit-maître cajole, babille, rit,
„ fait de profondes révérences, ſautille, s'é-
„ lance, fait des entre-chats, & fait voltiger la
„ pouſſiere de ſes talons rouges : cet air eſt cer-
„ tainement contagieux ; . . . . un
„ petit-maître Pariſien peut ſe vanter qu'il n'eſt
„ point ſeulement un petit-maître lui-même,
„ mais qu'il inſpire aux étrangers ſa fatuité na-

„ turelle : le croiriez-vous ? j'ai aussi des ta-
„ lons rouges ; depuis que je suis à Paris, je
„ m'apperçois que je me suis donné des peines
„ infinies pour me rendre complettement ridi-
„ cule, si toutefois je retourne à Londres ; quant
„ à ma métamorphose parisienne en général, elle
„ provient d'une folle vanité, que vous saurez
„ toutefois beaucoup récompensée, lorsque,
„ sautillant dans la grande allée, j'entends chu-
„ choter ce dialogue : *Voilà un homme de condi-*
„ *tion ; n'est-ce pas ? --- C'est monsieur un tel*
„ *voyageur Anglois. --- --- Mon dieu ! je l'au-*
„ *rois cru véritable cavalier François ! il se forme*
„ *rapidement ! il attrape la maniere de nous au-*
„ *tres ! apparemment qu'il a de l'esprit.* --- J'en
„ ai honte moi-même, & j'avoue que j'en ai
„ sujet ; mais en commandant à mon cordon-
„ nier des souliers à talons rouges, c'étoit plu-
„ tôt de ma part une action de politique que de
„ vanité . . . .
„ Il faut que vous sachiez qu'un talon rouge est
„ ici un passe-partout pour beaucoup d'endroits
„ dignes de la curiosité d'un voyageur. Il est
„ étonnant comme il applanit & facilite l'entrée
„ chez le beau-sexe ; j'aime à m'habiller à la
„ mode de l'endroit où je suis ; non pas que je
„ l'affecte ; j'en suis bien loin ; . . . . . .
„ . . . .
„ je veux donc, d'après ce principe, sans
„ honte, chausser mes escarpins à talons rouges,
„ être sur une jambe, ou sur les deux à la fois,
„ marcher ou sauter, suivant la mode de la
„ cour, où j'ai été présenté. . . . . . .
„ . . . . "

„ Les boulevards, ou remparts autour de
„ Paris, sont une promenade fort à la mode.
„ ils présentent une vue charmante, & peuvent

„ être très-agréables dans le printems & l'au-
„ tomne, mais l'été & l'hiver ils doivent être
„ désagréables ; cependant en cela, comme en
„ toute autre chose, à Paris, la mode l'em-
„ porte sur toutes choses : elle y donne des
„ loix, dont on ne peut appeller ; pour obéir à
„ ses volontés, des milliers de personnes, que
„ l'on voit en voitures, à cheval & à pied, se
„ sont empressées de quitter les plus beaux jar-
„ dins qui soient en France, & qui sont en
„ même tems à leur proximité, pour se pous-
„ ser, se presser & se couvrir de poussiere aux
„ boulevards ; les uns couvrent les autres de
„ crotte & de poussiere, ce que ces derniers
„ essuient avec beaucoup de satisfaction ; tous
„ retournent charmés, enchantés, fatigués &
„ crottés. "

„ Le jardin du Luxembourg, ainsi nommé
„ du palais de ce nom, qui donne sur le jardin,
„ quoique moins pimpant, moins recherché en
„ apparence, que les Tuileries, joint à un luxe
„ champêtre l'air modeste de la nature, & plaît
„ beaucoup à l'être qui pense. Les Tuileries,
„ le Palais-royal, le Luxembourg, ont chacun
„ leur monde particulier : le Luxembourg est la
„ promenade des gens d'église, de robe, des
„ médecins, des politiques, & des savans en
„ général ; ici, un moine fainéante ; là, un
„ étudiant se livre à ses pensées ; ici, les amans
„ infortunés s'abandonnent à leurs rêveries ; là
„ aussi (laissant mon agréable compagnie, en-
„ veloppée du cercle brillant des belles & des
„ élégans du Palais-royal,) j'aime à me retirer.
„ Il y a une certaine mélancolie, une obscurité
„ monastique, au Luxembourg, qui sympathise
„ avec ma situation présente. J'y puis aussi
„ prendre cet air distrait, si peu de mode pour

„ un François, mais naturel à tout homme de
„ goût, qui pense, dans la solitude. «

» J'imagine que vous êtes bien fatiguée de » la longue route que je vous ai fait faire dans » les jardins de Paris. Comme ils sont pour moi » les plus grands agrémens de la capitale, c'est » pour cette raison que je m'y suis arrêté si » long-tems; ce n'est point qu'avec tous leurs » charmes naturels & artificiels ils puissent rem- » plir mon cœur; loin de vous, les fameux » jardins - suspendus de Sémiramis ne seroient » pour moi qu'un désert; avec vous, le rocher » le plus escarpé & le plus stérile de l'Ecosse » seroit pour moi un nouvel Eden; l'Ecosse se- » roit un pays de féerie, le rocher un palais » enchanté, & l'eau tombant du haut du ro- » cher sembleroit à mon imagination ardente » l'harmonie des spheres. La plus petite cabane » seroit un berceau nuptial, & le berceau nup- » tial seroit — Oh ciel! — ma plume s'arrête; » pardonnez; la moindre idée de mon bon- » heur immortel pourroit exciter la jalousie des » demi-dieux «.

(*Monthly review.*)

THE MOALLAKAT, &c. *Le Moallakat* ou *sept poëmes arabes, qui ont été suspendus dans le temple de la Mecque. Avec une traduction & l'explication des sujets; par* Guillaume Jones, *écuyer*, 1783, *in*-4°. A Londres, chez Elmsley.

Cet ouvrage que l'auteur a donné au public, avant son départ pour l'Inde, peut avec justice être regardé comme un monument qui ajoutera une nouvelle branche de laurier à sa couronne. M. Jones se propose de publier un discours préliminaire & des notes sur ces poëmes; nous fe-

rons une legére mention du contenu de ce volume, aussi-bien que de ce que l'auteur se propose de nous donner.

La généalogie des sept poëmes nous est donnée dans une grande gravure. L'original de leurs poëmes y est ajouté. L'éditeur dans son avertissement invite les savans de Leyde, de Paris, de Madrid, & les amateurs d'ouvrages orientaux, tant d'Angleterre que des autres pays, à lui faire passer leurs remarques, avant qu'il publie ses notes sur cet ouvrage.

Le discours que M. Jones nous promet contiendra des observations sur l'antiquité de la langue & des sciences arabes; un précis des dialectes & des caracteres d'*Hymiar* & *Koraish*, & des poëtes *Hymiariques*. Il traitera encore des mœurs arabes dans le siecle qui précéda celui de Mahomet; du temple de la Mecque, & du *Moallakat* ou pieces de poésies suspendues dans ce temple, & qui sont contenues dans le volume que nous annonçons. A ces sujets il ajoutera les vies de sept poëtes, une histoire critique de leurs ouvrages, & une énumération des diverses copies ou éditions qu'on en a faites, lesquelles sont conservées en Europe, en Asie & en Afrique.

Les notes donneront des autorités & des raisons pour la traduction des passages douteux. Les obscurités seront éclaircies, & les corrections proposées. Les défauts remarquables seront indiqués. M. Jones jettera du jour sur les descriptions, les figures & les allusions des poëtes Arabes, par des citations tirées des auteurs Arabes, ou des voyageurs européens, afin d'éclaircir les mœurs des nations orientales.

Les poëmes arabes sont imprimés en caracteres anglois.

(*Monthly review.*)

AN ATTEMPT to explain certain paſſages, &c. *Eſſai pour expliquer certains paſſages de l'écriture mal interprétés; par* Philalethès, 1783. A Londres, chez Dilly. *In-8vo.*

Le but de cet ouvrage eſt de faire voir les abſurdités que quelques enthouſiaſtes ont fait dire à l'écriture.

(*Montlhy review.*)

AN ESSAY on republican principles, &c. *Eſſai ſur les principes républicains, & ſur les inconvéniens d'une république dans un grand pays & chez une grande nation; par* Jean Andrew, *docteur en loix*, 1783, *in 8o.* A Londres, chez Richardſon & Urquhart.

Le titre annonce ſuffiſamment le but de l'auteur.

C'eſt une opinion communément reçue qu'une nation puiſſante ne peut long-tems ſubſiſter ſous une forme de gouvernement républicain. C'eſt le ſyſtême de l'auteur, qui allegue pour preuve de ce qu'il avance les exemples de la Grece, de Rome & de Carthage.

Nous ne conteſterons point une vérité auſſi généralement reconnue que celle-ci, ſavoir que les gouvernemens, où il y a des grands & des riches, tendent naturellement à produire des révolutions qui influeront leurs principes internes & externes; mais cette influence défavorable de la puiſſance des richeſſes, ne ſe trouve point ſeulement dans les républiques; elle s'étend avec une égale force aux monarchies; elle y produira les mêmes changemens, ſinon auſſi ſubitement, cependant auſſi effectivement que dans les ré-

publiques. Tous les genres de gouvernement ont, comme le corps humain, des principes de maladies, qui naissent, s'accroissent & se fortifient avec eux, & qui finissent par les conduire à leur dissolution. Les républiques de Rome & de Carthage tomberent, comme d'autres gouvernemens, après un certain période de tems; mais elles existerent comme républiques, & furent très-puissantes pendant beaucoup de siecles, avant qu'elles fussent renversées par l'usurpation & par la guerre; & à Rome, ce fut pendant le gouvernement républicain qu'on vit briller le plus grand héroïsme.

(*Monthly review.*)

A FULL and genuine account of the revolution, &c. *Récit exact & véritable de la révolution arrivée dans le royaume de Suede, le 12 août 1772; avec le discours de sa majesté Suédoise, la nouvelle forme de gouvernement, & autres circonstances remarquables liées à cet événement. On y a ajouté les faits concernant l'étendue, la puissance, le gouvernement, la religion, la littérature, & les mœurs de la nation Suédoise; par* J. R. Shéridan, *écuyer. In-12.* 1783. A Londres, chez Fielding.

En 1778, il parut un ouvrage sous ce titre: *On history of the late revolution in Sweden, by Charles-Francis Sheridan Esqu. of Lincoln's-Inn and secretary to the British envoy in Sweden at the time of the revolution*: (c'est-à-dire,) Histoire de la derniere révolution de Suede, par Charles-François Shéridan, écuyer, de Lincoln's-Inn, & secrétaire de l'envoyé Britannique en Suede lors de la révolution.)

Cette histoire n'empêche point M. J. R. Shé-

ridan de dire que jusqu'ici on n'a publié rien qui puisse donner une juste idée du changement de gouvernement opéré en Suede. Cet ouvrage contient entre autres morceaux une traduction d'une lettre sur la révolution de Suede par M. l'abbé Michelessi. En général c'est un fidele tableau de l'état de la Suede.

(*Monthly review.*)

THOUGTS on the female éducation, &c. *Pensées sur l'éducation des filles, avec un avis aux jeunes demoiselles; par* Sara Haward. *Adressé à ses éleves. In-12.* 1783. A Londres, chez Matthews.

Cet ouvrage renferme d'excellens conseils pour la jeunesse.

(*Monthly review.*)

SKETCH of a tour into Derbyshire, &c. *Esquisse d'un voyage en Derbyshire, comprenant une partie des provinces de Buckingham, de Warwick, de Leicester, de Nottingham, de Northampton & d'Hertford; par* Guillaume Bray. *Deuxieme édition. In-8vo.* 1783. A Londres, chez White.

Cette nouvelle édition, renfermant une variété d'additions, peut être regardée comme un nouvel ouvrage, en comparaison de la premiere.

(*Monthly review.*)

DESCRIPTION of the Island of Madeira, &c. *Description de l'isle de Madere. In-12.* 1783. A Londres, chez Kearsley.

Cette description de l'isle de Madere est ac-

compagnée d'un essai sur les mœurs & les coutumes de ses habitans. Cet ouvrage a le mérite de la fidélité, qui est le point le plus nécessaire.
(*Critical review.*)

THE HISTORY of Ireland, &c. *L'histoire d'Irlande depuis ses premiers tems jusqu'à présent, dans une suite de lettres adressées à* Guillaume Hamilton, *écuyer; par* Guillaume Crawford, *maître ès-arts.* En deux volumes. *In-8vo.* 1783. A Londres, chez Robinson.

Cet ouvrage historique, en forme de lettres, donne une idée suffisante de l'histoire d'Irlande; l'auteur n'a pas toujours la dignité du style historique, ni la facilité du genre épistolaire.
(*Critical review.*)

JEPHTHAH's daughter, &c. *La fille de* Jephté; *piece dramatique en vers; par Mrs.* Anne Wilson. A Londres, 1783, *in-8vo.* chez Flexney.

Dans cette piece, le pere de Jephté ordonne a Ibzan *de prendre sa fille pour épouse.* Le grand-prêtre, en joignant la main des époux prononce les paroles suivantes :

O grand Jehova regarde
Ce couple vertueux !
Regarde leur fidélité & couronne leur vie
D'une éternelle félicité !

Un chœur de lévites & de vierges termine le drame par un épithalame.

» *Hymen ô hymenæe, hymen ades ô hymenæe.* «

(*Critical review.*)

AN ESSAY on modern agriculture, &c. *Essai sur l'agriculture moderne*, *poëme*, 1783, *in-8vo.* A Londres, chez Cadell.

Ce poëme commence par une priere :

God prosper long our noble king,
Our lives, &c.
(*C'est-à-dire.*)
Dieu ! bénis long-tems notre généreux monarque,
Nos jours, &c.

Et finit par ces mots :

May Industry prevail, aud Virtue Smile,
The Guardian Angel of the British isle :
With Commerce may Integrity increase,
Aud Bretous pious long be bless vith peace !
(*C'est-à-dire.*)
Puisse régner l'Industrie ! puisse sourire la Vertu,
L'ange gardien de l'isle Britannique !
Avec le Commerce puisse l'intégrité s'accroître,
Et enfin puisse les pieux habitans de la Grande-Bretagne être long-tems heureux en paix !

Il ne nous reste qu'a répondre, *AMEN.*
(*Critical review.*)

ALLEMAGNE.

UEBER die unnutz-und schaedlichkeit der juden in koenigreich Boeheim und Mæhren. *De l'inutilité & de la nuisance des Juifs en Bohême & en Moravie.* A Prague 1782, avec permission de la censure impériale & royale. *In-8vo.* de 79 pages.

L'anonyme commence par une chronique des

Juifs de Bohême, dans laquelle il rappelle plusieurs forfaits qui leur y ont été imputés, quoiqu'il ne soit pas judicieux d'y ajouter foi sans connoissance de la procédure criminelle instruite contre eux. Ils furent bannis par un édit de 1745, édit révoqué peu après, non tant par conviction de leur innocence, que par égard pour l'intercession du roi de Danemarck, qui tire de grands avantages du commerce des Juifs de Bohême. A la faveur de la ferme du tabac, ils se sont glissés depuis 1764, dans toutes les villes, bourgs & villages du royaume, où ils n'avoient pas encore de domicile : le revenu en est si considérable, qu'il leur a produit 64 pour 100 en 1779, & en tout plus de cent mille ducats. Leur conduite équivoque en tems de guerre, & leur adresse en tout tems à esquiver les péages & les douanes, dérivent de leur caractere : cette observation peut rendre les officiers des droits attentifs à leurs maneges. En 1781, le produit du péage s'est trouvé avoir souffert une diminution de 94000 florins. Tous les dimanches les Juifs pesent les pieces de dix-sept krutzers, paient avec les foibles, & envoient les autres avec profit au dehors. Ils possedent un tiers des biens-fonds de la Bohême à titre de créanciers.

UEBER Juden. *Sur les Juifs.* A Dessau & à Leipzig, 1783, *in-8vo.* de 48 pages.

L'auteur qui se nomme H. F. Diez, à la fin de son écrit qu'il adresse à M. Dohm de Berlin, s'y déchaîne violemment contre les chrétiens, qu'il accuse d'inhumanité & de barbarie à l'égard des Juifs, dont il outre les sujets de plainte, au lieu de rechercher les vrais motifs du refus des

états de leur accorder les privileges des citoyens dans leur plénitude.

UNTERSUCHUNG ob die burgerliche freyheit den Juden zu gestatten sey. *Examen de la question s'il convient d'accorder aux Juifs les franchises des citoyens*; par M. Hartmann. A Berlin, chez Hesse, 1783, *in-8vo.* de 208 pages.

C'est l'ouvrage d'un examinateur impartial & d'un profond connoisseur de la constitution & des opinions des Juifs, qualités désirées jusqu'à présent dans la plupart de leurs avocats; il l'oppose au mémoire de M. Dohm, & à la préface de M. Mendelssohn sur Manassez. Le lecteur s'y apperçoit à peine qu'il y a une contestation. Il s'y agit de prouver que les Juifs ne sont point capables de devenir citoyens dans le sens que les chrétiens ou les sujets des états bien policés le sont. Leur incapacité provient de certains principes & préceptes qu'ils ne sauroient méconnoître tant qu'ils demeurent Juifs, & suivant lesquels, par exemple, ils ne peuvent même manger ni boire avec les chrétiens; & par cette raison entr'autres, ils ne sauroient être soldats comme les chrétiens, avec lesquels ils n'ont point de communauté d'intérêts: il faudra donc que les chrétiens versent leur sang pour eux, afin de leur procurer la jouissance paisible de leurs gains, & leur agrandissement. Ce n'est pas seulement l'impôt pécuniaire que la patrie demande au citoyen, elle en exige encore le service personnel, & la disposition à remplir en tout tems un grand nombre de devoirs. Les Juifs ne sauroient livrer combat un jour de sabbat, & outre le sabbat ils fêtent également, ou à-peu-près, au moins deux cens jours dans

l'année. Ils ont un droit de propriété tout-à-fait particulier, composé non-seulement des loix de Moïse, mais encore du rabbinage inconnu à tout autre peuple.

La plupart de ces écrits pour & contre les Juifs ont le défaut de confondre les droits des hommes qui leur appartiennent avec ceux des citoyens qu'on leur conteste.

Geschichte des sieben jærigen Krieges in Deutschland, &c. *Histoire de la guerre de sept ans en Allemagne, entre le roi de Prusse & l'impératrice-reine avec ses alliés, de nouveau traduite de l'anglois du général Lloyd; par* M. Tempelhof, *major au corps d'artillerie du roi de Prusse, avec les plans perfectionnés & des observations.* Premiere partie, comprenant *les campagnes de 1756 & 1757.* A Berlin, chez Unger, 1783, grand *in-8vo.*

On peut bien appliquer à cette guerre éternellement mémorable ce que dit Tite-Live au commencement de ses décades, que c'est une guerre des plus remarquables, où les armées des plus puissans états se sont mesurées les unes contre les autres, dans un tems où ces états étoient au comble de leur puissance; guerre dans laquelle les armées les plus formidables n'ont pas combattu à la maniere accoutumée, mais suivant des regles nouvelles & jusques-là inconnues; cependant on n'en avoit point d'histoire satisfaisante. Quelle reconnoissance les patriotes ne doivent-ils pas au généreux officier qui en met un pareil tableau sous les yeux! Car quoiqu'on eût en Allemagne une version de l'anglois de Lloyd; les corrections, les supplémens & les observations d'un militaire aussi versé dans la théorie &

la pratique de ſon art que M. Tempelhof, en font un ouvrage tout nouveau & d'un mérite extraordinaire. Lloyd ſurpris par la mort ne l'avoit pas continué : il étoit reſervé à M. Tempelhof de le compléter avec l'applaudiſſement de tous ſes concitoyens & l'intérêt de toutes les nations.

AD APOLLODORI Athenienſis bibliothecam notæ auctore C. G. Heyne, cum commentatione de Apollodoro, argumento, & conſilio operis, & cum Apollodori fragmentis. *Notes de* M. Heyne *ſur la bibliotheque d'Apollodore d'Athenes, avec un mémoire touchant Apollodore, le ſujet & le deſſein de ſon ouvrage, & avec des fragmens d'Apollodore.* A Goettingen, chez Dietrich, 1783, trois parties *in-8vo*, la premiere de 520 pag.

Le but de ce commentaire eſt d'aider les maîtres & les éleves dans la lecture des trois livres de ce grammairien Grec, eſſentiel pour la connoiſſance de la mythologie. Les critiques y trouveront le texte corrigé & les fables expliquées, tantôt à la faveur d'heureuſes conjectures, & tantôt à l'aide des ſcholiaſtes. Comme ce commentaire a été moins compoſé pour une lecture ſuivie, que pour être conſulté au beſoin, on y a joint trois tables : la premiere mythologique rédigée par M. Stieghan, ſecrétaire de la bibliotheque : la ſeconde, des mots grecs, propres à Apollodore, ou interprétés dans le commentaire : & la troiſieme, des noms des écrivains éclaircis dans les notes. Les obſervations du commentateur s'étant accrues ſous ſa plume pendant l'impreſſion, il les a ajoutées ſous le titre de *Curæ ſecundæ.*

ATMOSSPHÆRÆ preſſio varia obſervationibus barocoſpicis propriis & alienis quæſita, &c. *Recherches ſur les variations de la preſſion de l'atmoſphere ; par M.* Steiglehner, *bénédictin de S. Emmeran de Ratisbonne, conſeiller eccléſiaſtique de l'électeur Palatin duc de Baviere, & profeſſeur de phyſique & de météorologie à Ingolſtadt.* Ibid. 1783, *in-4to.* de 58 pag. avec fig.

M. Steiglehner aidé de ſes confreres, a fait à Ste. Emmeran un grand nombre d'obſervations météorologiques depuis 1771 ; il les a continuées à Ratisbonne après qu'il y a été appellé, & il les a combinées avec celles qu'on trouve dans la 1ere. partie des mémoires de la ſociété météorologique de Manheim. Toutes ces obſervations faites avec beaucoup d'exactitude méritent d'être lues de ceux qu'elles intéreſſent. Elles ont été publiées en forme de theſe qui a dû être ſoutenue par un jeune homme deſtiné à la médecine : c'eſt pourquoi elles ſont terminées par une défenſe de l'utilité des obſervations météorologiques pour un médecin.

A. I. Retzii prolegomena in pharmacologiam regni vegetabilis, &c. *Prolégomenes de Retzius ſur la pharmacologie du regne végétal à l'uſage des études particulieres.* A Leipzig, 1783, *in-8vo.* de 78 pag.

C'eſt un abrégé des principes les plus eſſentiels de la compoſition des médicamens. On y diſtingue dans les plantes huit ſubſtances principales ; 1°. un ſel eſſentiel, ſucré, tartareux, acerbe, amer, de benzoard, & de leſſive ;

2°. une huile ; 3°. une viscosité ; 4°. de la résine ; 5°. un gluten farineux ; 6°. un empois, 7°. une matiere piquante telle que dans les anémones ; 8°. une matiere colorante.

PRACTISCHE anleitung zum vortheilhaftesten anbau der futterkrauter, &c. *Introduction pratique à la culture la plus avantageuse des plantes propres à servir de fourrage.* A Berlin, chez Haude & Spener, 1783, *in*-8*vo.* de 344 pag.

C'est un recueil de pieces qui ont concouru au prix fondé en 1760, par feu M. Eller, pour être accordé tous les deux ans par l'acad. de Berlin, au meilleur mémoire économique d'agriculture ou de jardinage. De vingt-cinq mémoires reçus par l'académie sur les fourrages, elle en a fait imprimer quatre, y compris celui de M. Schubart, un des plus utiles qu'il y ait dans sa précision.

ERGÆNZUNGEN der geschichte von Asia und Africa, &c. *Supplémens à l'histoire d'Asie & d'Afrique du moyen & du nouvel âge.* Iere. partie. A Dessau, 1783, *in*-8*vo.* d'un alphabet.

L'histoire de l'empire de Géorgie que les circonstances rendent curieuse, celle des empires Arabes d'Iemen, d'Oman, des Sherifs, de la Mecque & des Bedouins, des Druses, jusqu'aux événemens causés en ce pays par la derniere guerre des Turcs avec les Russes : voilà une partie de la matiere de ce volume.

ALLGEMEINE naturgeschichte der schildkrœten, &c. *Histoire-naturelle des Tortues, avec un catalogue systématique de leurs especes &*

deux planches de fig.; par M. Schneider, *professeur d'éloquence & de philosophie, à Francfort-sur-l'Oder.* A Leipzig, chez Muller, 1783, *in-8vo.* de 394 pag.

Il y a long-tems qu'on n'a vu un ouvrage d'histoire-naturelle aussi savant au jugement de la *Gazette littéraire* de Halle. Peu de naturalistes ont vu les diverses especes tortues vivantes & dans l'âge parfait. L'auteur n'a pas eu en effet cet avantage; mais il y a suppléé en profitant de presque tout ce qui a été écrit sur le même sujet. Cependant on lui a déja indiqué des especes qu'il a oubliées, & on espere qu'il réparera cette omission dans une seconde partie.

ERRATA pour le journal de Novembre.

Pag. 250, *lig.* 14, compter : *lisez* trouver.

AVIS.

Nous croyons devoir prévenir MM. les Souscripteurs qu'on apportera une nouvelle attention dans la rédaction de la partie Angloise, en faisant connoître, le plus promptement qu'il sera possible, les ouvrages importans dans les différens genres de sciences, d'arts & de littérature. Le jugement qui en sera porté sera le résultat d'un choix de journaux & papiers Anglois; on y joindra des observations particulieres, lorsqu'elles paroîtront nécessaires pour développer, appuyer ou combattre les opinions avancées par les auteurs; en un mot, on présentera une concordance exacte des meilleurs ouvrages périodiques Anglois, & on mettra les lecteurs en état de suivre facilement le progrès des sciences utiles & agréables dans la Grande-Bretagne.

TABLE

DES

MATIERES

Contenues dans ce Volume.

MÊLANGES.

POÉSIES FUGITIVES.

ACADÉMIES. SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

SPECTACLES.

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

AGRICULTURE. ÉCONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

MM. les Souscripteurs sont priés de faire renouveller leur abonnement avant le mois de janvier prochain, afin qu'on puisse régler le nombre d'Exemplaires, & qu'il n'y ait pas d'interruption dans les expéditions.

